

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Les Frères Mentouri Constantine

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Lettres et Langue Française

N° d'ordre :.....

N° de série :.....



**THÈSE PRÉSENTÉE POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE
DOCTORAT L.M.D**

Option : Sciences du Langage

**L'énonciation de la subjectivité dans le discours
journalistique de la presse écrite francophone :
*Le Soir d'Algérie, Le Quotidien d'Oran, El Watan
et Liberté***

Présentée par

BENTOUNSI Ikram Aya

Sous la direction de

Pr. M. S. CHEHAD

Membres du jury :

Président :	Pr. Yacine DERRADJI	Université de Constantine
Rapporteur :	Pr. Mohamed Salah CHEHAD	Université de Constantine
Examineur :	Pr. Gaouaou MANAA	Université de Batna
Examineur :	Pr. Abdenour AREZKI	Université de Béjaia
Examinatrice :	Pr. Nedjma CHERRAD	Université de Constantine

Année Universitaire 2014 - 2015

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Mon défunt père

Ma mère

Mon époux

Ma famille et ma belle-famille

Remerciements

Je remercie infiniment mon directeur de thèse, le professeur CHEHAD Mohamed Salah dont la disponibilité et la générosité inégalables m'ont permis de mener ce travail à terme dans les meilleures conditions. Les séances de travail avec lui ont été un vrai régal intellectuel. Je garde un heureux souvenir de cette direction de thèse hors du commun.

J'ai le plaisir de rendre un vibrant hommage au professeur DERRADJI Yacine dont l'excellence dans les rapports humains a dépassé mes espérances. Je ne trouve pas de mot assez fort, de superlatif assez puissant pour traduire les qualités professionnelles et humaines du professeur DERRADJI Yacine.

Ma reconnaissance va également à :

CHERRAD Yasmina, CHERRAD Nedjma, HANACHI Daouia, GUIDOUM Laarem, ZETILI Abdeslam, DAOUD Mohamed.

Mes chers Professeurs, vous m'avez conseillée, guidée, orientée et réorientée dans la recherche. Mais plus que cela, vous m'avez accordé votre confiance et votre considération. Soyez en remerciés.

Table des matières

Introduction générale	8
Chapitre 1 : Cadre général	18
Introduction.....	19
1. La communication médiatique	19
1.1. Situation et visées de la communication médiatique	21
1.2. Les visées du journaliste	30
1.3. Les médias et le pouvoir	32
2. Présentation du corpus	34
2.1. Présentation de la presse écrite	35
2.2. Présentation des journaux	42
2.2.1. <i>El Watan</i>	42
2.2.2. <i>Le Quotidien d'Oran</i>	42
2.2.3. <i>Le Soir d'Algérie</i>	42
2.2.4. <i>Liberté</i>	43
2.3. Présentation des articles choisis	43
2.3.1. L'éditorial.....	44
2.3.1.1. L'éditorial du quotidien <i>Liberté</i>	46
2.3.1.2. L'éditorial du <i>Quotidien d'Oran</i>	47
2.3.1.3. Le commentaire d' <i>El Watan</i>	47
2.3.2. La chronique	48
2.3.2.1. La chronique « <i>Pousse Avec Eux</i> »	48
2.3.2.2. La chronique « <i>Raïna Raïkoum</i> »	49
2.3.3. Le billet « <i>Point Zéro</i> »	49
2.4. Raisons du choix de la période	50
Conclusion.....	50
Chapitre 2 : Les visées énonciatives journalistiques	51
Introduction	52

1. Les déictiques et le discours journalistique	55
1.1. Le déictique <i>Je</i>	56
1.1.1. Le <i>Je</i> et le chroniqueur/billettiste	56
1.1.2. Le <i>Je</i> et l'éditorialiste.....	59
1.2. Le déictique <i>Nous</i>	62
1.2.1. Le <i>Nous</i> et le chroniqueur/billettiste	62
1.2.1.1. Le <i>Nous</i> d'auteur, de majesté, comme un <i>Je</i>	62
1.2.1.2. Le <i>Nous</i> inclusif : <i>Je + Tu / Je + Vous</i>	63
1.2.1.3. Le <i>Nous</i> exclusif : <i>Je + Il (s)</i>	64
1.2.2. Le <i>Nous</i> et l'éditorialiste.....	66
1.2.2.1. Le <i>Nous</i> inclusif.....	66
1.2.2.2. Le <i>Nous</i> exclusif	66
1.3. Tutoiement ou vouvoiement de l'allocataire	72
1.3.1. Le déictique <i>Vous</i> et le chroniqueur/billettiste	72
1.3.2. Le déictique <i>Tu</i> et le chroniqueur/billettiste	73
1.3.3. L'éditorialiste tutoie-t-il ou vouvoie-t-il l'allocataire ?	75
1.4. Le <i>On</i> de l'énonciateur	78
1.5. Les possessifs	83
2. La deixis et le discours journalistique	84
2.1. Les déictiques spatiaux	85
2.2. Les démonstratifs	85
2.3. Les éléments adverbiaux.....	89
2.4. Les déictiques temporels.....	92
Conclusion	99
Chapitre 3 : Les visées axiologiques descriptives : les subjectivèmes.....	101
Introduction.....	102
1. Les substantifs subjectifs	104
1.1. Les substantifs axiologiques suffixés	104
1.2. Les substantifs de radical péjoratif	105
1.3. Les substantifs délocutifs	106

1.4. Les substantifs de couple ayant un signifié de trait évaluatif.....	107
1.5. Les substantifs tirés d'un nom propre.....	108
1.6. Les substantifs ayant un contexte subjectif	109
1.7. Les substantifs ironiques.....	111
1.8. Les substantifs dévalorisants	113
2. Les adjectifs subjectifs	123
2.1. Les adjectifs affectifs	124
2.1.1. Valeur affective inhérente à l'adjectif	124
2.1.2. Valeur affective inhérente à un signe typographique	126
2.1.3. Valeur affective liée à un signifiant syntaxique	127
2.2. Les adjectifs évaluatifs	128
2.2.1. Les adjectifs évaluatifs non axiologiques	128
2.2.2. Les adjectifs évaluatifs axiologiques	130
3. Les verbes subjectifs	137
3.1. Les verbes occasionnellement subjectifs	138
3.1.1.Évaluation de type bon/mauvais	138
3.1.1.1. Les verbes de sentiment	138
3.1.1.2. Les verbes locutoires.....	140
3.1.2.Évaluation sur l'axe vrai/faux/incertain.....	145
3.2. Les verbes intrinsèquement subjectifs	147
3.2.1.Évaluation de type bon/mauvais	148
3.2.2.Évaluation du procès dénoté	148
3.2.3.Évaluation des verbes modalisateurs de type vrai/faux/incertain.....	151
3.2.3.1. Les verbes locutoires	151
3.2.3.2. Les verbes d'opinion	151
4. Les adverbes subjectifs.....	155
4.1. Les adverbes positivement connotés	160
4.2. Les adverbes négativement connotés	160
Conclusion	165
CHAPITRE 4 : Les visées argumentatives journalistiques	167

Introduction.....	168
1. L'interaction entre le journaliste et le lecteur par la question rhétorique.....	169
1.1. Les visées de la question rhétorique.....	171
1.2. La typologie de la question rhétorique.....	173
1.2.1. L'interrogation fictive.....	174
1.2.2. L'interrogation oratoire.....	174
1.2.3. L'interrogation partielle.....	175
1.2.4. L'interrogation délibérative.....	177
1.3. La transformation de l'opinion personnelle par la question rhétorique.....	183
2. L'interaction entre le journaliste et le lecteur par l'impératif.....	185
2.1. La phrase injonctive directe.....	188
2.2. La phrase injonctive indirecte.....	189
3. L'interaction entre le journaliste et le lecteur par l'exclamation.....	193
Conclusion.....	200

Chapitre 5 : Les particularités lexicales et leurs traces subjectives.....201

Introduction.....	202
1. Les particularités lexématiques.....	202
1.1. L'emprunt à l'arabe.....	202
1.1.1. Les critères d'intégration des emprunts.....	206
1.1.2. La répartition onomasiologique.....	207
1.2. La néologie de forme.....	210
1.2.1. La dérivation morphologique.....	210
1.2.1.1. La préfixation.....	211
1.2.1.2. La suffixation.....	212
1.2.2. La composition.....	221
1.2.3. L'hybridation.....	225
1.2.4. Les mots-valises.....	229
1.2.5. La paronymie.....	233
1.2.6. Les fausses coupes.....	235
2. Les particularités sémantiques.....	238

2.1. Le transfert de sens	238
2.2. La métaphorisation	239
2.3. La restriction de sens.....	239
3. Le codeswitching	246
Conclusion	250
Chapitre 6 : L’humour et la subjectivité	252
Introduction.....	253
1. L’humour	253
2. La typologie de l’humour.....	254
2.1. L’ironie	255
2.2. L’humour noir	260
2.3. La satire	261
2.4. L’humour cynique.....	262
2.5. La dérision	263
2.6. L’incongruité.....	265
2.7. Le sarcasme	272
2.8. Les mots d’esprit	273
2.9. La parodie subjective	275
2.9.1. Les parodies minimales	275
2.9.2. Les pastiches satiriques	277
Conclusion	285
Chapitre 7 : Le discours rapporté et la subjectivité	287
Introduction.....	288
1. Le discours rapporté et ses traces subjectives.....	288
2. Les formes de discours rapporté.....	295
2.1. Le discours direct et la subjectivité.....	295
2.2. Le discours indirect et la subjectivité.....	306
2.3. Le discours indirect libre et la subjectivité	312
Conclusion	318

Conclusion générale	320
Bibliographie	328
Liste des tableaux	346
Liste des graphiques	348
Index des notions.....	352
Résumés.....	356

« Les médias doivent accepter qu'ils ne peuvent prétendre à la transparence, l'événement étant le résultat d'une construction. Ils ne peuvent prétendre être un transmetteur de nouvelles qui s'efface devant le monde perçu, ni un simple greffier qui l'enregistre, ni un miroir qui enverrait un reflet fidele. La déontologie ici serait de refuser de faire passer pour réalité du monde social ce qui n'en est que l'une des représentations imaginées. »

Patrick Charaudeau,
*Les Médias et l'information. L'impossible
transparence du discours*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La communication directe et la communication médiatisée établissent les deux formes de la communication humaine. À la première se rallient toutes les formes de communication qui se rapportent à un échange verbal direct entre deux ou plusieurs individus ; à la seconde correspondent toutes les formes de communication qui utilisent un support technique donnant accès à un destinataire individuel, à savoir la lettre, le téléphone portable... ou collectif qu'on a coutume d'appeler "les grands médias de masse " comme la télévision, la radio, la presse écrite, etc.

La communication médiatique regroupant ces organes journalistiques constitue, selon Guy Lochard et Henri Boyer, « *une composante essentielle de la communication médiatisée*¹ ». L'information, le discours médiatique deviennent le résultat d'une négociation entre le média et son public. En d'autres termes, les médias sont devenus bel et bien les compagnons de notre vie quotidienne, soldats de notre curiosité à l'égard du monde, ils nous sont aujourd'hui devenus aussi familiers et nécessaires que d'autres outils ou objets domestiques.

Aux dires des chercheurs, rien de surprenant à ce que nous nous sentions tous capables de proférer un avis sur l'utilité des médias dans notre vie personnelle et que nous soyons amenés à porter des jugements définitifs sur leur influence dans la société actuelle dans la mesure où les médias incitent à « la manipulation de l'opinion » ; « ils font l'élection » ; « les journalistes sont partisans et manquent souvent d'objectivité » : telles sont quelques-unes des opinions répandues aujourd'hui concernant les médias et leur influence dans notre société.

Chacun d'entre nous parce qu'il regarde souvent la télévision, qu'il écoute constamment la radio, qu'il lit plus ou moins régulièrement un journal ou un magazine, se sent qualifié pour exprimer son jugement sur le rôle joué par les différents instruments de communication médiatique dans notre société.

¹ G. LOCHARD et H. BOYER, (1998), *La communication médiatique*, Paris, Seuil, p. 32

En effet, il importe de souligner que nous baignons dans une aire inondée d'informations plus ou moins diverses. Et c'est dans ce sens là que Henri Boyer parle de « *signe tangible d'une mutation technologique et sociale qui nous fait peu à peu entrer dans une nouvelle ère, celle de la médiatisation* »¹ et naturellement il est tentant pour les mass media de façonner l'opinion à leur guise et, en particulier, en utilisant les procédés linguistiques à leur disposition. Certes la presse écrite, la radio et la télévision ont été des objets d'étude fondamentaux pour les Sciences de la communication depuis leur apparition. Mais depuis leur naissance, ces organes de presse ont changé de nature. Actuellement la convergence technologique permet la juxtaposition des moyens de propagation classiques (ondes hertziennes), et des réseaux téléphoniques et informatiques dans un mouvement précipité qui bouleverse les réseaux habituels de diffusion du message.

Aujourd'hui, le monde de la télévision, de la radio et de la presse écrite bénéficie d'une visibilité tous azimuts : on ne cesse de postuler l'avis de certains journalistes, de scruter la vie privée de certains animateurs, de souligner l'influence graduelle de la presse, de contester la société du spectacle que les médias sont censés promouvoir.

Pour qu'elle soit crédible, toute presse dans le monde a pour objet de fournir à son lectorat des informations, précises et objectives, et de refléter les actualités sociopolitiques, économiques, culturelles de l'espace national et international correspondant.

Le domaine médiatique en Algérie se caractérise par une intense activité journalistique, par de nombreux journaux francophones diffusés quotidiennement tels que *Le Quotidien d'Oran*, *El Watan*, *Liberté*, *L'Expression*, *Le Soir d'Algérie*, *El Acil*, etc. Cette pluralité de quotidiens reflète la maturité et l'intérêt politique de la société algérienne. La diversité des

¹ LOCHARD Guy et BOYER Henri, (1981), *Les sciences de la communication*, Paris, Seuil, p. 40

supports techniques d'information, l'hyper concurrence dans l'industrie de la culture algérienne amènent de plus en plus les journaux à chercher à se distinguer les uns des autres dans un marché fort encombré.

Depuis l'instauration du pluripartisme en 1989, la presse écrite algérienne a joui d'une liberté abondante. Le journaliste tente de décrire, de rapporter les pratiques locales, les réalités du vécu de la population en cherchant en général des mots forts, pour toucher et atteindre le maximum de lecteurs.

Généralement, les journaux donnent une grande importance aux chroniques d'opinion, genre journalistique subjectif qui autorise un style plus personnel contribuant à la mise en valeur de la spontanéité, de l'émotion et du commentaire. Les journalistes d'aujourd'hui auraient tendance à personnaliser leur mode d'écriture, à chercher des stratégies discursives dans le sens d'une subjectivation de leur discours en y inscrivant leur qualité dans le but de se distinguer.

En Algérie, on constate des attroupements devant les kiosques à journaux et de vives discussions concernent les événements politiques lors des élections législatives, par exemple, intéressant tout le territoire national. Cette situation nous a conduite à nous interroger : de quelles façons les journalistes algériens expriment-ils leurs attitudes, leurs jugements ou leurs émotions au sein de leurs énoncés ? Quelles sont les modalités d'existence du locuteur-journaliste au sein de son discours journalistique ?

De telles questions en induisent plusieurs autres :

- Quelles sont les formes de subjectivité qui peuvent apparaître dans le discours journalistique algérien ?
- Quel degré de subjectivité tolère le discours de la presse écrite algérienne ?
- Comment et par quels moyens linguistiques se manifeste la relation entre

le locuteur-énonciateur et son lecteur ?

Ces interrogations nous ont alors conduite à nous intéresser à l'étude du discours journalistique, en mettant l'accent sur la spécificité des écrits des journalistes algériens. À travers ce travail, nous essaierons d'aborder ces trois interrogations d'où découlent les hypothèses suivantes que nous tenterons de vérifier tout au long de notre analyse :

- Le locuteur-journaliste imprime ouvertement sa marque à l'énoncé par le recours à des procédés énonciatifs, rhétoriques et humoristiques.
- La présence de l'énonciateur s'inscrit continuellement dans le discours journalistique algérien, y compris dans les éditoriaux, même si elle reste visible à des degrés différents pour être conforme à la déontologie professionnelle.
- Afin de créer un rapport de complicité avec son lecteur, le journaliste algérien utilise certains moyens linguistiques qui lui sont particuliers.

L'objectif immédiat de ce travail est surtout d'analyser les traces de subjectivité, dans les éditoriaux qui se veulent par définition neutres quant à la qualité de l'information, de voir comment et par quels moyens linguistiques on peut trahir des images de soi et de l'autre. Quant aux chroniques et billets, nous nous proposons de voir quels types de subjectivité se permet l'énonciateur et comment il les emploie.

Il nous semble qu'il serait intéressant de voir comment le journaliste et à quel degré exprime sa présence au sein de son discours à travers ses critiques et ses attitudes vis-à-vis des événements politiques caractérisant la société algérienne durant une période précise.

Nous avons privilégié l'étude de l'énonciation pour ouvrir l'accès à l'identification des énonciateurs et à l'observation de leurs positions manifestées

au sein de leurs énoncés, leurs attitudes au travers des actualités politiques de la société algérienne. Nous envisagerons une analyse, souvent comparée, des discours journalistiques appréhendés à travers la linguistique de l'énonciation.

Notre analyse nécessite la prise en compte des sources les plus générales qui transmettent des informations sociopolitiques ou des messages d'intérêt général. Pour cela, la presse écrite francophone a été choisie en tant que support journalistique. Le choix d'un tel corpus n'est ni innocent ni aléatoire étant donné que le journal reflète un des modèles de la société. Par le biais de la presse écrite, le social tout entier parle. Elle est le centre de convergence d'une multitude de paroles.

Notre démarche méthodologique est axée sur l'observation et centrée sur l'ensemble des formes de subjectivité du discours journalistique. C'est une recherche qualitative et quantitative à visée descriptive. Nous nous efforçons donc de travailler sur un corpus de quotidiens algériens, d'en faire une exploration morphosyntaxique et sémantique et d'utiliser les résultats pour soutenir notre analyse. La démarche consiste à analyser le discours journalistique et mettre l'accent sur les marques de la subjectivité avant d'en tirer les particularités de manière à les croiser, dans notre analyse, avec les réalités sociolinguistiques, notamment politiques de l'Algérie.

Notre démarche s'articule en plusieurs phases : la numérisation des journaux, l'extraction des séquences subjectives de discours journalistique, à travers un dépouillement manuel, et la catégorisation.

Notre corpus est puisé dans les journaux algériens francophones : *Le Quotidien d'Oran*, *El Watan*, *Le Soir d'Algérie* et *Liberté*. Ce sont des journaux francophones algériens ayant les tirages les plus importants, s'adressant à un large public francophone, et rassemblant des journalistes ayant un excellent niveau d'écriture en français. Selon les statistiques du Centre National de

Documentation, de Presse et d'Information (C.N.D.P.I), ce sont parmi les journaux les plus lus en Algérie et ils occupent une place très importante aux yeux de la population, des cercles du pouvoir algérien et des chancelleries étrangères. Ces quotidiens traitent de tous les sujets dans tous les domaines de la société algérienne : politique, culture, économie, société, sport, média, cinéma, etc.

Tout au long de notre recherche, nous essaierons de localiser et de circonscrire les points d'ancrage les plus voyants de la subjectivité langagière dans le discours des quatre journaux cités ci-dessus à partir de l'observation détaillée et de l'analyse linguistique de :

- Deux chroniques : *Raina Raïkoum (Le Quotidien d'Oran)* et *Pousse Avec Eux (Le Soir d'Algérie)* ;
- Deux éditoriaux : *Éditorial (Le Quotidien d'Oran)* et *Édito (Liberté)* ;
- Un commentaire : *Commentaire (El Watan)* ;
- Un billet : *Point Zéro (El Watan)*,

qui sont publiés durant la période s'échelonnant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2012. Cette période se rapporte à un contexte politico social très particulier et très important, jalonné d'événements qui marquent l'actualité à l'échelle nationale, essentiellement les élections législatives du 10 mai 2012.

Au total nous aurons donc à passer en revue et analyser exactement mille (1000) articles, ce qui donne un échantillon appréciable de la presse algérienne. Pour sélectionner les articles à soumettre à l'analyse, nous avons retenu comme critère la lecture systématique des contenus des articles. Une fois les articles extraits, il restera à localiser toutes les parties du discours relatives à la subjectivité.

La présente étude porte d'une part sur une analyse des divers éléments énonciatifs liés de loin ou de près à la manifestation de la subjectivité de l'énonciateur au sein de son énoncé. En d'autres termes, nous chercherons à identifier et à décrire les lieux d'inscription des différents constituants du cadre énonciatif dans la trame énonciative, en nous focalisant sur le langage qui rythme les événements sociopolitiques. D'autre part, nous voudrions contribuer à la recherche des spécificités subjectives et pragmatiques de la communication journalistique.

Les travaux sur le discours de D. Maingueneau, C. Kerbrat-Orecchioni, P. Charaudeau, O. Ducrot et ceux de E. Benveniste..., constituent notre référence. Notre préoccupation majeure est de cerner au plus près la problématique de l'énonciation pouvant aider à esquisser une démarche qui s'intéresse à la fois aux données théoriques des différents corps conceptuels et à la manifestation de la subjectivité dans un contexte politique et à un moment précis. Pour mieux cerner notre sujet, nous avons naturellement examiné différentes sources bibliographiques : ouvrages, articles de revues, thèses, mémoires, articles sur le Net qui traitent de la situation sociolinguistique en Algérie, et des concepts tels que l'énonciation, la subjectivité.

Notre contribution est partie des théories de l'énonciation pour s'articuler sur la sémantique, la pragmatique et la psycholinguistique. L'analyse et l'interprétation du corpus nous permettront de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses. Pour ce faire, nous allons diviser notre thèse en sept chapitres.

Dans le premier chapitre, nous essaierons de présenter notre support d'analyse qu'est la presse écrite, après avoir mis le point sur les médias qui forment le cadre général de notre corpus, il s'agira de présenter les journaux, les articles et la période choisis.

Dans le deuxième chapitre, nous nous proposons de rechercher les indices de

subjectivité sous forme de traces linguistiques de l'activité énonciative par exploration des moyens d'expression directs ou inférentiels à travers l'étude des embrayeurs et des déictiques.

Dans le troisième chapitre, nous essaierons de suivre une perspective descriptive, de réintégrer les paramètres énonciatifs, de repérer et inventorier les termes affectifs, axiologiques, modalisateurs et autres évaluatifs qui sensibilisent leur valeur subjective, des mots porteurs de jugements positifs ou négatifs « subjectivèmes ». Ce chapitre a pour visée de souligner les stratégies descriptives axiologiques de l'énonciateur.

Dans le quatrième chapitre, nous suivrons les ressources de la pragmatique pour mettre l'accent sur les techniques d'influence du journaliste, peu ou prou connues ou reconnues comme telles par les lecteurs, en analysant l'énoncé journalistique comme étant acte d'argumentation, et en faisant appel à la question rhétorique, l'injonction et l'exclamation en nous inspirant de B-N. Grunig (1990-1998) et de P. Charaudeau (1997).

Dans le cinquième chapitre, il sera question d'analyser les stratégies et les visées des particularités lexicales afin de mettre l'accent sur les procédés qui impliquent la présence des journalistes au sein de leur énoncé.

Dans le sixième chapitre, nous tenterons d'inventorier les différentes formes d'humour qui caractérisent notre corpus en mettant le point sur leurs fonctions et leurs traces subjectives. Pour ce faire, nous essaierons de dresser une grille d'analyse adaptée au corpus et à la typologie dressée.

Dans le septième chapitre, nous focaliserons notre attention sur l'instance émettrice du discours journalistique afin de bien cerner les manifestations de la subjectivité dans le discours rapporté.

À la fin de chaque chapitre et à l'aide d'une analyse quantitative comparative

synthétique entre les quatre journaux constituant notre corpus, nous essaierons de voir le degré de subjectivité que tolèrent la satire politique et la ligne éditoriale.

Les trois axes qui sous-tendent notre étude se résument comme suit :

- Axe rhétorique regroupant les différents indices subjectifs.
- Axe pragmatique dégageant les moyens linguistiques.
- Axe comparatif dont l'objectif est de cerner un modèle linguistique qui propose une approche contrastive, basée sur l'opposition - subjectif /+ subjectif, entre discours journalistiques informatifs, satiriques et politiques.

Ces trois axes fondent notre grille d'analyse qui a pour objectif de comprendre les procédés linguistiques mobilisés par l'énonciateur du discours (persuader, influencer, etc.) et d'analyser les marques linguistiques qui manifestent la présence de l'énonciateur au sein de son énoncé et ses positions vis-à-vis de l'actualité sociopolitique.

Chapitre 1

CADRE GÉNÉRAL

Introduction

Compagnons de notre vie quotidienne, les médias nous sont aujourd'hui devenus aussi familiers et indispensables que d'autres outils. Soumis au flux continu des messages diffusés par les journaux, nous plongeons dans un univers inondé d'informations plus ou moins diverses. Ce qui fait l'une des spécificités des médias, c'est leurs visées communicatives qui se prêtent à des usages disparates.

Mais quelles sont les ambitions réelles du journaliste ? Comment s'établit sa relation avec le lecteur ? Quelles sont les spécificités du dispositif de production journalistique et quelle analyse peut-on en faire ?

Dans la 1^{ère} étape de ce chapitre, nous essaierons d'examiner les visées de la communication médiatique, le statut du journaliste et la relation médias/pouvoir. Quant à la 2^{ème} étape, elle sera consacrée à la présentation de notre support d'analyse (la presse algérienne et les quatre journaux formant le corpus de notre recherche).

1. La communication médiatique

G. Lochard et H. Boyer ont mis en place une certaine opposition entre la communication directe qui « *met en présence dans un même espace physique deux ou plusieurs individus* »¹ et la communication médiatisée qui « *prend appui sur un support technique donnant accès à un destinataire individuel ou collectif* »². Les discours de la télévision, la radio et la presse forment un sous-ensemble dénommé la communication médiatique, qui est soumise à un *contrat de communication* dont les contours ont été soulignés par P. Charaudeau.

¹ LOCHARD G. et Boyer H., (1998), Op. Cit., pp 12, 13

² Ibid., p 13

Selon cet auteur, le contrat de communication est un « *cadre de contraintes auquel doivent souscrire les partenaires pour échanger* »¹. Ce cadre contient trois sortes de données : celles qui déterminent la finalité de l'acte de communication en répondant à la question : « *le sujet parlant est là pour quoi faire et quoi dire ?* » ; celles qui définissent l'identité des partenaires de ce même acte de communication en répondant à la question : « *qui communique avec qui et quels rôles langagiers doivent-ils tenir ?* » ; celles enfin qui particularisent les circonstances matérielles dans lesquelles s'effectue cet acte en répondant à la question : « *dans quel environnement, avec quels moyens, en empruntant quel canal de transmission ?* ».

En s'inspirant de P. Charaudeau, G. Lochard et H. Boyer répartissent la situation de communication en trois composants qu'ils appellent « sous-contrats ».

1. Le contrat d'information « *qui préside à tous les messages médiatiques, se propose à connaître et à expliquer le monde événementiel* »².

2. Le contrat de communication publicitaire : dans les écrits de presse, cette visée est souvent associée à d'autres, notamment, la visée factitive (pousser à l'achat) et la visée séductrice. L'acte d'achat est déclenché aussi bien par la visée séductrice que par la visée persuasive.

3. Le contrat de divertissement. Il se présente par le surgissement « d'aires scripturales » consacrées aux mots croisés, jeux, etc.

À l'instar de P. Charaudeau³, nous pouvons dire que le contrat de communication découlerait de l'association d'une *situation*, correspondant à la conscience d'un contrat social ; et de l'*extériorité* de l'interaction

¹ CHARAUDEAU, P., (1994), « Le contrat de communication médiatique », *Le français dans le monde*, numéro spécial, Paris Hachette, pp 8,9

² LOCHARD G. et BOYER H., (1998), *La communication médiatique*, Paris, Seuil, pp. 12, 13

³ CHARAUDEAU P., Op. Cit., p 8

communicationnelle (des interlocuteurs, des enjeux, un objet référentiel, des outils linguistiques, des circonstances matérielles).

1.1. Situation et visées de la communication médiatique

La situation de communication¹ peut se déterminer comme un dispositif définissant les statuts et les rôles des partenaires selon certaines relations hiérarchiques, les visées pragmatiques de la relation (assertion, interrogation, injonction), le message échangé, les circonstances matérielles et le support de diffusion (écrit, oral, audiovisuel, etc.). Cet ensemble de données externes et discursives détermine les protagonistes de l'échange, exige au sujet parlant sa façon de se comporter en tant qu'énonciateur, l'identité qu'il doit attribuer à son partenaire, la façon de hiérarchiser son discours et les caractéristiques thématiques qu'il doit soutenir.

La communication médiatique ne se limite pas à une visée d'information. Bien que celle-ci soit considérée comme prédominante, certains chercheurs en énoncent communément plusieurs autres que nous développons ci-après. D. Thibaut les intègre à un ensemble d'exigences que réclamerait le destinataire. Ces exigences sont ceux de « *reliance, c'est-à-dire, qui donne aux lecteurs le sentiment d'appartenir à une communauté, de divertissement, de vivre une autre vie et de formation* »².

Ainsi, selon P. Charaudeau³, les visées de la communication sont manipulées par le processus de transaction dans lequel sont lancées les instances de production et de réception. Le rapprochement de ces deux instances permet de mettre en relief l'objectif de la communication.

L'instance de production se caractérise par cinq types de rôles essentiels :

¹ La situation de communication renvoie aux spécificités du dispositif de production médiatique qui sont l'instance de production, l'instance de réception et la finalité éthique.

² THIBAUT D., (1975), *Explorer le journal, profil formation*, Paris, Hachette Hatier, p.44

³ CHARAUDEAU P., Op.Cit. pp 9, 10

- Celui de chercheur d'informations : correspondant de terrain, envoyé spécial, agence de presse ;
- Celui de pourvoyeur d'informations : chargé de trier les informations recueillies ;
- Celui de transmetteur d'informations : chargé de la mise en scène des informations triées en fonction d'un certain nombre de visées d'effet ;
- Celui de commentateur d'informations : chargé de produire un discours explicatif tentant de mettre en place des rapports de cause à effet entre les événements rapportés ;
- Celui de provocateur de débats : chargé de comparer les points de vue des différents acteurs sociaux.

D'après P. Charaudeau¹, l'instance de réception englobe deux optiques : l'instance-cible et l'instance-public. À l'instance-cible s'adresse l'instance de production ; l'instance-public est celle qui capte effectivement l'information.

Au désir de faire savoir et de s'informer s'implante une contrainte, celle de faire « *ressentir* », qui appartient au principe de plaisir, de séduction qui engendrera l'acte de mettre en œuvre ces informations. Ces deux visées d'information et de captation entrent en contraste dans un même contrat de communication. Les journalistes sont souvent confrontés à ce conflit pour tenter de concilier la visée d'information afin qu'elle soit plausible.

La finalité de la communication s'amplifie en une finalité éthique² et une finalité commerciale définies respectivement par un enjeu de crédibilité et un enjeu de séduction. L'enjeu de crédibilité que transmet la finalité éthique, force l'instance de production à restituer l'information de la façon la plus crédible alors que

¹ CHARAUDEAU P., (1994), « Le contrat de communication médiatique », *Le français dans le monde*, numéro spécial, Paris Hachette, p. 10

² La finalité éthique impose que le journaliste n'ait pas ou qu'il ne dévoile pas sa volonté d'influencer le lecteur.

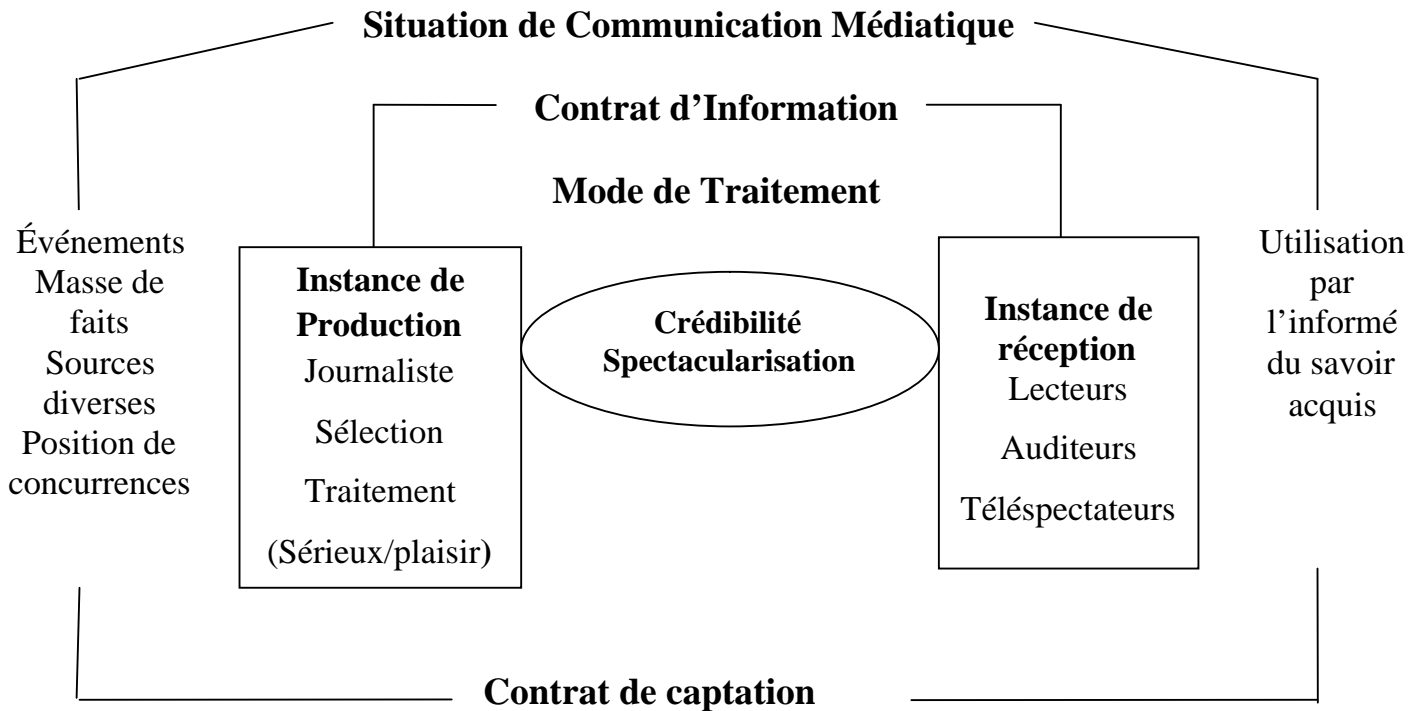
l'enjeu d'attrance la conduit à fidéliser le plus grand nombre de récepteur pour faire face à la compétition et remplir le critère capital de rentabilité.

La situation de communication s'explique donc en fonction des intentions communicatives des interlocuteurs qui se basent sur un certain nombre de contraintes à savoir ; celle de « faire savoir » et celle de « faire valoir».

Le principe de sérieux et de crédibilité régente la contrainte du faire savoir. La contrainte de faire valoir, quant à elle, est régie par le principe du plaisir et de la séduction. La presse est confrontée à ces deux exigences contradictoires : procurer des informations et déclencher le désir de les consommer. À partir de là seront ciblées, non seulement les valeurs de vérité et d'authenticité, mais aussi les valeurs d'émotion.

Nous pouvons donc admettre que le double contrat (« information »/ « captation ») auquel se posent les deux principes (« sérieux crédibilité », « plaisir-spectacularisation ») font que la situation de communication médiatique d'information repose sur un dispositif qui se présente comme une « *machine à traiter du savoir* » et qu'à la suite de P. Charaudeau¹, nous pouvons l'adapter schématiquement comme suit :

¹ CHARAUDEAU P., (1991), *La Télévision. Les Débats culturels : Apostrophes*, Paris, Didier Érudition, p. 16



En effet, le respect du contrat d'énonciation journalistique est défini par la finalité du contrat de communication médiatique. Selon qu'elle soit animée par le désir de s'imposer comme une institution crédible ou qu'elle soit plutôt intéressée par les retombées financières, l'instance de production favorisera souvent ses stratégies de mise en place du discours journalistique.

Les deux instances : le sujet communicant ou énonciateur et le sujet interprétant ou destinataire caractérisent tout échange interactionnel. La position du sujet énonciateur dépend des données de la situation de communication.

Selon Patrick Charaudeau¹, ces données sont d'ordre socio-communicationnel car elles précisent, en même temps et dans des mises en relation de régularité, la nature identitaire des protagonistes de l'interaction, le rapport que ceux-ci maintiennent entre eux et la stratégie d'influence qui traduit le fait de prendre la parole.

¹ CHARAUDEAU P., (1994), Op. Cit, p.8

Il faut préciser qu'il n'est pas facile de définir l'identité des protagonistes de la communication quand il s'agit de la presse écrite dans la mesure où des nominations comme journaliste/lecteur ne sont que des génériques qui démystifient une réalité autrement plus complexe.

Les chercheurs ont également préconisé une taxinomie de couples de termes assez vastes afin de mieux trouver l'identité de ces partenaires :

- Encoder (encodeur) vs décoder (décodeur) ;
- Émetteur vs récepteur ;
- Destinateur vs destinataire ;
- Locuteur vs allocutaire ;
- Énonciateur vs énonciataire (co-énonciateurs) ;
- Instances de production vs instances de réception.

Ces premiers couples terminologiques ont été diffusés après la publication des travaux de C. Shannon et W. Weaver¹ sur la théorie mathématique de la communication. Ces deux chercheurs ont proposé un système global de communication dont la finalité est de quantifier le coût d'un message. Leur schéma, avec ses deux pôles (l'origine et la fin), englobe les éléments suivants :

1. *La source* qui est le producteur du message.
2. *L'encodeur* ou l'émetteur qui codifie le message en signaux.
3. *Le canal* qui sert à transmettre ces signaux.
4. *Le décodeur* ou le récepteur qui rétablit le message.
5. *La destination* qui pourrait être une chose ou une personne qui reçoit le message.

¹ SHANNON C. et WEAVER W., (1949), *Théorie mathématique de la communication*, University of Illinois, Urbana III, p.25

Le modèle de C. Shannon¹ appréhende cinq éléments : transmetteur, récepteur, canal, message, code. Ces recherches ont attiré l'attention de tout le courant de la linguistique structurale et plus particulièrement R. Jakobson :

- « *Les coïncidences et les convergences entre les étapes les plus récentes de la linguistique et le mode d'approche du langage qui caractérise la théorie mathématique de la communication* »².

Il propose un modèle qui se différencie de celui de Shannon sur deux points en intégrant la notion de « contexte » ou « référent » et en dilatant la notion de « canal » qu'il baptise « contact ». Son schéma a été commenté par plusieurs chercheurs. Les critiques formulées portent sur la terminologie jugée trop globale ou même inadaptée, et sur l'aspect unidimensionnel de l'appareil énonciatif.

Dans l'optique de la presse, le terme « émetteur » comporte un sens restrictif dans la mesure où le discours journalistique est à plusieurs voix. C. Kerbrat-Orecchioni³ préfère parler d'« *émetteur complexe* » car, précise-t-elle, « *à la phase d'émission, plusieurs niveaux d'énonciation peuvent se superposer (problèmes du discours rapporté, du transcodage, etc.)* ».

O. Ducrot remet en question les termes *énonciateur* et *locuteur* et l'idée qu'à chaque énoncé ne devrait correspondre qu'un seul locuteur. Selon lui, les énonciateurs

« sont ces êtres dont les voix sont présentes dans l'énonciation sans qu'on puisse néanmoins leur attribuer des mots précis. Ils ne parlent donc pas vraiment, mais l'énonciation permet d'exprimer leur point de

¹ SHANNON C. et WEAVER W., Op.Cit, p.23

² JAKOBSON, R., (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, p. 220

³ KERBRAT-ORECCHIONI C., (1999), 1 ère, éd. (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Op. Cit., p.22

vue. C'est dire que le locuteur peut mettre en scène dans son propre énoncé des positions distinctes de la sienne. »¹.

Ce qui n'empêche que le locuteur, quant à lui, est considéré dans l'énoncé, comme responsable de ses propos.

À son tour, Antoine Culioli précise la complexité existant dans les rôles des locuteurs et des destinataires :

« Un sujet qu'il soit dans le rôle de locuteur ou de destinataire, met en œuvre plusieurs types d'activités et se trouve être, dans le même temps, producteur et interprète des messages qui s'échangent. Il interprète par un contrôle de sa production discursive, par sa vérification de l'adéquation de sa production à son propre système de référence aux données et aux enjeux de l'interaction...Le destinataire est potentiellement producteur à double titre. Il imagine le système de référence du locuteur. Il est à la place de l'autre. Il stimule l'acte de production. Il intègre des contenus à son propre système de référence, intégration qui demande une reformulation. »²

Cet auteur emploie d'ailleurs une nouvelle terminologie. Il recourt aux concepts de co-énonciateurs pour dénommer les protagonistes de la communication.

M. Bakhtine³, quant à lui, introduit la notion de dialogisme. Selon lui, le fait de communiquer ne traduit pas la transmission unilatérale d'un énoncé d'un émetteur vers un récepteur. Il souligne que *« toute production, fut-elle monologique, est dialogique en son principe dans la mesure où elle est déterminée par un ensemble de productions antérieures, se présente nécessairement comme une parole adressée, répond à des attentes, implique des*

¹ DUCROT O., (1984), *Le dire et le dit*, Paris, éd. De Minuit, p. 44

² CULIOLI A., (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation, Opération et représentations*, Tome 1, Paris, éd. Ophrys, p.54

³ Bakhtine, M., (1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, p. 106

*efforts d'adaptation et d'anticipation et peut s'intégrer dans le circuit du dire et du commentaire. Toute énonciation (...) ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale ininterrompu. »*¹

C. Kerbrat-Orecchioni, en intégrant d'autres facteurs qui régissent « *les modèles de production et d'interprétation* »², modifie le schéma canonique de R. Jakobson.³ Pour elle, les actants de l'énonciation présentent des compétences linguistiques et paralinguistiques différentes. En outre, le signifié encodé ne peut avoir pour équivalent le signifié reconstruit au décodage. Cette diversité du rapport signifiant/signifié est due au fait que les protagonistes de la communication ont des idiolectes divers. Cependant, d'autres contraintes assimilées à la situation de communication et au thème sont importantes et permettent d'influer l'émetteur dans son choix.

Cependant, C. Kerbrat-Orecchioni⁴ fonde un autre schéma dans lequel elle met en place tous les autres facteurs qui entrent en jeu dans la communication.

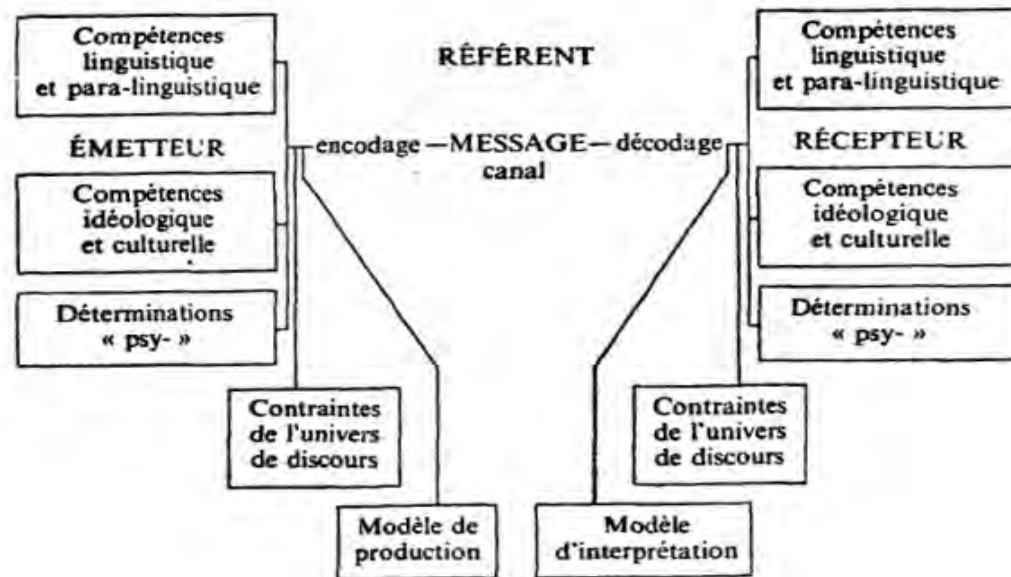
¹ BAKHTINE, M., Op. Cit., p. 136

² KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit., p. 19

³ JAKOBSON R., (1963), Essais de linguistique générale, Op. Cit., p 220

⁴ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit., p. 19

Schéma de C. Kerbrat-Orecchioni



En partant de la conception ; nommer c'est segmenter la réalité au moyen de signes, et en admettant que ces signes ne peuvent avoir du sens qu'à travers des interlocuteurs, il est permis de signaler, à la suite des théoriciens des sciences du langage, que les appellations désignant les postulants à la communication par le langage ont un impact sur les contenus des énoncés. Généralement, le couple « scripteur/lecteur » qualifie les protagonistes de la communication écrite ; le couple « locuteur/auditeur » qualifie ceux de la communication orale.

Selon Christian Baylon et Xavier Mignot, la coexistence énonceur / receveur

« marque la dissymétrie entre la personne à l'origine de l'énoncé, qu'elle prononce ou écrit, et la personne à qui il parvient, par l'ouïe ou par la vue, et qui lui attribue un sens. »¹

Nous en déduisons donc que l'énonciateur est le collaborateur de la conception énonciative, l'être discursif à la source de l'énoncé : c'est le vrai réalisateur en scène de l'énoncé.

¹ C. BAYLON et X. MIGNOT, (1999), *La Communication*, Paris, Nathan, p. 4

1.2. Les visées du journaliste

Dans notre vie, nous cherchons régulièrement à persuader autrui, à le convaincre de changer son attitude et son comportement. En effet, afin de bien cibler le lecteur, la presse se base sur l'usage de certaines méthodes de persuasion précises qui servent à influencer ; d'une part la forme des messages en agissant sur les effets et les émotions ; et d'autre part le fond, en manipulant le raisonnement et la dimension cognitive des messages.

C'est à juste titre que R. Reiffel précise

« À chaque fois, on tente de convaincre en séduisant, en dramatisant et en fabriquant un message conçu pour tromper partiellement ou totalement le récepteur »¹.

Lorsqu'il s'agit plus particulièrement de la presse écrite, le journaliste s'adapte nécessairement à la fois au style familier et à la structuration des systèmes d'articles dont les configurations ne sont pas semblables. En effet, informer c'est choisir. Les choix se rapportent à un certain nombre de présupposés d'ordre culturel, politique, psychologique ou idéologique. Le journaliste vise un lecteur. Il s'incline obligatoirement à ses langages. Marc Paillet précise que :

« l'information ne peut être fournie telle qu'elle résulte purement et simplement de la rencontre entre l'événement, le journaliste et le support. Elle doit intégrer le ou les niveaux de langages de ceux auxquels elle s'adresse »².

En outre, le contrat d'énonciation journalistique permet au journaliste de choisir sa façon de rapporter les événements à condition de respecter les instructions discursives surdéterminées par les enjeux de captation et/ou de crédibilité.

¹ RIEFFEL R., (2005), *Sociologie des médias*, Ellipses, Paris, p. 53

² PAILLET M., (1974), *Le journaliste, fonction et langages du quatrième pouvoir*, Paris, Denoël. P.23

Dans son travail, le journaliste est censé faire un choix entre effacement et positionnement énonciatifs. Cependant, son style d'écriture, ses méthodes pour structurer le discours sont mises en place en fonction de sa propre visée dans l'énonciation. Son activité ne consiste pas exclusivement à réunir des informations sur les différents événements, mais elle le conduit à agir sur le lecteur.

La fonction du journaliste consiste donc non seulement à rapporter des événements, mais aussi à expliquer, élucider et évaluer différentes positions. Pour Jean-Louis Servan-Schreiber, le journal accomplit diverses fonctions. Il souligne que :

« la définition de la fonction d'un journal, qu'on liait à celle d'information d'actualité, s'est largement diversifiée. Elle englobe désormais : l'encyclopédie instantanée, la fourniture de thèmes de réflexion, le miroir pour le lecteur de sa propre vie, les exutoires aux agressivités modernes, les défenses de causes limitées ou généreuses, les services et renseignements pratiques ou les simples divertissements »¹.

De même, P. Charaudeau prouve que les journalistes n'ont pas seulement une *«visée informative ; visée adoptée afin de faire savoir, connaître et expliquer le monde événementiel »²*, ils peuvent avoir des effets sur le lecteur, soit *capter* son attention, soit le séduire et le persuader en adoptant la visée *factitive*. En outre, la presse joue un rôle très important dans la vie politique des sociétés dans la mesure où elle suscite des comportements chez les lecteurs en les poussant à l'action.

¹ J-L Servan - SCHREIBER, (1972), *Le pouvoir d'informer*, Documents, Paris, R. Laffont, Seuil, p. 263

² CHARAUDEAU P., (1983), *Langage et discours. Éléments de semiolinguistique (Théorie et pratique)*, Paris, Hachette Université.

Pour cet auteur, le journaliste fait appel à des stratégies de captation afin de «*séduire ou persuader le partenaire de l'échange communicatif de telle sorte que celui-ci finisse par entrer dans l'univers de pensée qui sous-tend l'acte de communication, et partage ainsi l'intentionnalité, les valeurs et les émotions dont il est porteur* »¹.

En effet, nous pouvons ajouter que le meilleur moyen de faire circuler les informations est de provoquer la curiosité des destinataires. L'enjeu de séduction prend communément le devant et nous participons alors à une prise de position plus ou moins proclamée.

1.3. Les médias et le pouvoir

Les professionnels de la communication médiatique bénéficient d'une certaine honnêteté qui leur permet de se présenter volontiers ou d'être discernés comme de simples indicateurs de réalités autonomes et spontanées. Selon G. Lochard et H. Boyer, ces réalités «*sont le plus souvent et de plus en plus « agencées » intentionnellement par les pouvoirs, les institutions et les individus* »².

Néanmoins, il faut signaler que l'exercice des médias correspond davantage à ce que G. Lochard et H. Boyer³ appellent «*lois du spectacle* » et se base moins sur l'acquisition d'une adhésion rationnelle. Jacques Bouveresse déclare également, dans une formulation d'ailleurs proche de celle de Lochard et Boyer :

*« Le pouvoir de plus en plus grand qui est exercé par la presse dans le domaine de la culture pourrait bien reposer essentiellement sur une usurpation de fonction »*⁴.

À son tour, Rémy Reiffel détermine le véritable pouvoir que détiendraient les médias en disant :

¹ CHARAUDEAU P., Op, Cit., p. 44

² G. LOCHARD et H. BOYER, (1998), *La communication médiatique*, Paris, Seuil, p. 86

³ Ibid, p. 89

⁴ J. BOUVERESSE, cité par REIFFEL R., (2005), *Sociologie des médias*, Ellipses, p. 21

« ce pouvoir serait globalement plutôt néfaste car dans le domaine culturel, ils suscitent le règne de la médiocrité, favorisent l'émergence d'une pensée unique tout en se faisant hypocritement les hérauts de la défense de la culture (...) au lieu de favoriser une ouverture sur le monde, de renforcer le pluralisme et la diversité des savoirs et des opinions, (les médias) rétréciraient en fait notre champ de vision, empêcheraient de réfléchir et n'ouvriraient guère au bon fonctionnement de la démocratie. »¹

En effet, la presse exerce un pouvoir qui se base sur le renforcement du point de vue des lecteurs en mettant l'accent sur l'émotion. D'après J. Bouveresse, cité par R. Reiffel,

« le pouvoir de plus en plus grand qui est exercé par la presse dans le domaine de la culture pourrait bien reposer essentiellement sur une usurpation de fonction. »²

Pour la majorité des chercheurs, la communication médiatique se fonde primitivement sur une nécessité politique visant la structuration d'un « espace public » de discussion des besoins généraux et privés. Au centre de la vie publique des sociétés démocratiques, l'activité médiatique a pris forme assez récemment après une longue période de dépression et d'échec dans certains contextes politiques.

La communication médiatique s'impose difficilement contre les pouvoirs qui essaient de l'interdire, de la contrôler ou de l'altérer. Elle est donc dans son inspiration promotrice le fruit et l'expression d'une liberté indispensable, une liberté de penser et de s'exprimer.

¹ REIFFEL R., Op. Cit., p. 13

² Ibid., (2005), *Que sont les médias, Pratiques, identités, influences*, Paris, Gallimard, p.65

D'après Alexis de Toqueville, la presse écrite est « *l'instrument démocratique de la liberté* »¹. Elle se définit aussi d'après l'expression de Jurgen Habermas comme « *un instrument essentiel d'organisation de l'espace public* »².

Cet instrument, disponible à tous les citoyens lettrés et aux divers groupes d'intérêt, sert à la formation d'une opinion publique qui peut être un contrepoids au pouvoir de l'État. Autrement dit, la presse est considérée comme instrument fondamental de diffusion et de libre discussion d'idées. Elle est qualifiée communément comme quatrième pouvoir, après l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Selon cet auteur, le pouvoir des médias est perçu comme susceptible de provoquer des changements d'intention, d'opinion ou de jugements sur tel ou tel événement.

2. Présentation du corpus

L'objectif de notre recherche est de mettre en évidence les attitudes et les jugements des journalistes dans les écrits de presse. La presse écrite a été choisie en tant que support journalistique. En effet, notre corpus puise aux sources du discours de ce média de masse et nous focaliserons notre attention sur l'instance émettrice du discours de presse écrite pour décrypter ses marques de subjectivité.

Nous allons, dans cette partie, justifier en premier lieu le choix du genre médiatique retenu et en second lieu le choix des journaux et des articles.

Les écrits de presse nous ont toujours intéressée pour des raisons pédagogiques et s'ils sont devenus pour nous un objet d'étude, c'est parce qu'ils sont aussi considérés comme des archives dont l'éventail est particulièrement large et fécond.

¹ Alexis de TOQUEVILLE, cité par ROMERO C., (2001), *L'intensité en français contemporain. Analyse sémantique et pragmatique*, Thèse de doctorat, Université de Paris 8.

² HABERMAS, J., (2007), "Il faut sauver la presse de qualité" in *Le Monde* du 22 mai 2007, P.12

2.1. Présentation de la presse écrite

Cette dernière décennie, la presse écrite en Algérie connaît un développement appréciable tant au plan quantitatif qu'au plan qualitatif. En effet, elle constitue de plus en plus un support essentiel de la communication socioculturelle et elle s'impose de plus en plus comme un outil incontournable pour qui veut saisir certains aspects de la société. Les pouvoirs publics et les entreprises privées sont en concurrence pour maîtriser ou s'attribuer des organes du marché de la presse. La croissance de ce secteur est un des facteurs les plus distinctifs quant à la particularité du champ médiatique algérien. Il est classé, depuis une vingtaine d'années, comme l'un de ceux, dans le domaine culturel, qui ont le plus joui de l'ouverture démocratique dès la fin des années 80.

L'introduction du pluralisme politique en Algérie a dynamisé le secteur des médias. Il est incontestable que par rapport à la situation des médias avant 1988, de grands renouvellements d'ordre juridique et organisationnel sont survenus. La présence de journaux indépendants témoigne de la vitalité de la presse algérienne. Leur tirage avoisinant deux millions d'exemplaires par jour, la pluralité des journaux, l'avènement d'une presse partisane, témoignent de l'abondance des bouleversements qui ont suivi cette période et dont la presse a largement profité.

En effet, à l'instar du pluralisme politique et de l'indépendance de la justice, le pluralisme médiatique et la liberté de la presse fondent le système démocratique. Le changement démocratique est marqué par l'apparition d'une presse libre, pluraliste où toutes les opinions et attitudes peuvent être divulguées.

La fonction des médias est d'informer, de diffuser des faits sociopolitiques quels qu'ils soient. Cependant, le pouvoir introduit certaines limites qui renseignent sur ses seuils de tolérance et le degré de liberté d'opinion.

La loi 90-07 du 3 avril 1990 sur l'Information a entraîné un changement considérable dans le paysage médiatique algérien¹. Elle a perturbé aussi bien les structures d'organisation que le marché de la presse dans la mesure où elle a fixé un nouveau mode d'organisation de l'information : «*L'exercice du droit à l'information* » est étendu aux «*titres et organes appartenant ou créés par les associations à caractère politique* », d'une part, et aux «*titres et organes créés par des personnes morales du droit algérien (sociétés privées)*»², d'autre part. Après l'application de cette loi, le pays a connu une ouverture remarquable (la liberté de la presse, d'expression et d'opinion).

La structure du paysage médiatique d'avant 1988 ne comprenait qu'un nombre réduit de titres étatiques. Ainsi, d'après les statistiques de D. Bouadjimi³, les 49 titres de la presse algérienne en 2008 se répartissent comme suit :

- les quotidiens : 6 titres. En moyenne : 760 000 exemplaires/jour.
- les hebdomadaires : 8 titres. En moyenne : 507 710 exemplaires/jour.
- les autres périodiques (bimensuels, mensuels, trimestriels, annuel) : 35 titres pour une moyenne de 363 420 exemplaires.

Avec le décret de la loi n° 90-07 du 3 avril, 19 mars et 4 avril 1990 autorisant la création de journaux privés, le pluralisme médiatique s'installe réellement en Algérie. Le lectorat baignait dans une atmosphère de pluralité de journaux qui reflétaient la réalité de la sociopolitique algérienne.

Ainsi, l'article 28 dicte que le journaliste n'est plus tenu d'exercer son travail dans les organes relevant du parti et de l'État et que le droit à l'information n'est plus limité dans le cadre du parti unique.

Les points importants de ce code sont :

¹ Ministère de la Communication, cité par D. BOUADJIMI, « Du pluralisme politique au pluralisme médiatique », Université d'Alger, p. 4

² Loi n° 90-07 du 3 avril 1990, Journal officiel de la République algérienne (J.O.R.A.), n° 14, 4 avril 1990, p. 395

³ BOUADJIMI D., (2008), « Du pluralisme politique au pluralisme médiatique », Université d'Alger, p. 4

- *la fin du monopole sur les médias.*
- *la libération du secteur des médias et la liberté de fonder des journaux partisans, indépendants ou privés.*
- *la liberté pour les journalistes de travailler en dehors des titres du parti FLN (Front de Libération Nationale) et du gouvernement.*
- *la liberté de diffusion et de lancement de radios et de chaînes de télévision privées, certes assorties de quelques conditions administratives.*
- *la clause de conscience.*
- *le droit d'accès aux sources de l'information.*
- *le droit au secret professionnel.*
- *la fin du monopole de la diffusion, de la distribution et de l'impression.*

La presse post-1988 : Évolution et tendances.

Avec le décret de la loi sur l'information de 1990, le marché de la presse s'est dégagé du monopole étatique et s'est libéralisé.

1990 : diffusion des premiers titres privés et de quelques titres partisans.

Les premiers titres de presse privés lancés en 1990-1991 sont :

1. *Le Jeune Indépendant* : Hebdomadaire en français, 28 mars 1990.
2. *Le Soir d'Algérie* : Quotidien en français, 3 septembre 1990.
3. *El Watan* : Quotidien en français, 6 octobre 1990.
4. *El Khabar* : Quotidien en arabe, 1^{er} novembre 1990.
5. *Alger Républicain* : Quotidien en français, 22 novembre 1990.
6. *Le Matin* : Quotidien en français, 16 septembre 1991.

À la même période apparaissent aussi les journaux partisans :

El Mounqid, un hebdomadaire en langue arabe appartenant au FIS, tiré à 500 000 exemplaires.

L'Avenir et Assalu, journal en langue berbère fondé par le RCD.

Libre Algérie (journal fondé à Paris par Ali Mecili) repris par le FFS.

El Badil lancé par Le MDA.

1991 devient l'année de référence de l'enrichissement qu'a connu le paysage médiatique algérien :

De 49 titres en 1988, on passe à 74 titres en 1991 et les tirages ont plus que doublé pour arriver à 1 437 000 exemplaires/jour répartis comme suit :

- les quotidiens : 17 titres. Tirages : 1 113 500 exemplaires.
- les hebdomadaires : 45 titres. Tirages : 1 798 000 exemplaires.
- les autres périodiques : 12 titres. Tirages : 648 000 exemplaires.

De **1991 à 1994** : on note encore une remarquable évolution du nombre de titres pour atteindre un total de 119 dont :

- 27 quotidiens.
- 59 hebdomadaires.
- 33 autres périodiques.

Par ailleurs, cette période est marquée par une baisse de tirages journaliers qui passent à 905 528 exemplaires au lieu de 1 113 500 en 1991. Pour les hebdomadaires et les autres périodiques, on note une augmentation des titres mais une baisse des tirages.

En **1992**, la presse écrite comptait 103 titres tirés à un million cent mille exemplaires par jour soit :

- Vingt-quatre (24) quotidiens : 16 privés et 8 publics (13 en français, 11 en arabe).

- Soixante-cinq (65) hebdomadaires : 50 privés et 15 publics (32 en arabe, 30 en français, 3 bilingues).
- Quatorze (14) périodiques : 10 mensuels, 2 trimestriels, 2 bimensuels (7 en français, 2 en arabe, 5 bilingues).

Toutefois, à partir de 1992, avec la rupture du processus électoral et la promulgation de l'état d'urgence, de nouvelles règles sont édictées pour jalonner cette liberté d'expression et contrôler les écrits en rapport avec l'information sécuritaire. À cette année, l'état d'urgence est proclamé et une politique dite «*sécuritaire*» est mise en place par le pouvoir.¹

Les années **1995** et **1996** sont caractérisées par un bouleversement avec aussi bien une baisse du nombre de titres que des tirages : on passe à 19 quotidiens en 1996 pour un tirage de 546 398 exemplaires, contre 27 titres et 905 528 exemplaires en 1994.

Parmi les facteurs importants qui ont provoqué ce déclin, nous pouvons souligner : les facteurs économiques, liés précisément à la concurrence des journaux sur le marché de la presse ; le marché de la publicité qui n'est pas contrôlé de manière à en faire bénéficier tous les titres, le dysfonctionnement du secteur de la diffusion ; l'augmentation du prix de vente des journaux en plus de la dégradation du pouvoir d'achat...

Les nouveaux journaux sont venus désaltérer cette soif de liberté d'expression. Le lecteur qui était coutumier à une presse monolithique voit apparaître une nouvelle presse qui s'exprime librement et qui répond mieux à ses désirs et à ses besoins de lecture.

Des « comités de lecture », formés de fonctionnaires du ministère de la communication, ayant pour tâche de vérifier le contenu des journaux avant leur

¹ Décret 92-44 du 9 février 1992.

mise sous presse, sont imposés dans les imprimeries dès le 11 février 1996. En fait, ils intensifient l'arsenal de contrôle même si pour le pouvoir ces dispositions ne relèvent pas de la «censure », mais *«fixent sans nuire aucunement aux droits à l'information et à la liberté d'expression, les limites liées à des impératifs sécuritaires et d'intérêt général que les médias sont tenus de respecter »*¹.

Durant cette période, les saisies et suspensions de journaux se font à l'imprimerie avant même le tirage.

En 2004, la presse écrite se présente, en dépit de beaucoup d'obstacles, comme un pôle en plein développement, contribuant à une gamme d'activités disparates, employant des effectifs qualifiés et utilisant des techniques modernes. Elle est loin des 30 titres et des 700.000 exemplaires/jour de 1990. En effet, elle compte 250 titres dont 46 quotidiens (40 privés et 6 publics ; 26 en français et 20 en arabe), tirant en période de pointe jusqu'à 2.000.000 d'exemplaires/jour, lus par 7 millions de lecteurs.

En 2008, la presse compte 291 titres avec un tirage moyen quotidien de 2,43 millions d'exemplaires².

Ce qui est particulièrement notable est que la part des quotidiens, dans cet ensemble, représente un peu plus du cinquième des titres : 65 quotidiens (57 généralistes, 3 économiques et 5 sportifs) - ce qui représente un des taux les plus élevés de quotidiens dans le monde arabe - pour un tirage de 2,16 millions d'exemplaires ; ce qui est relatif à plus de 90% de la totalité des tirages des titres.

¹ Cf. GHEZALI Salima, «De la presse bâillonnée à une presse schizophrène», interview par Bernard DEBORD, avril 1999, www.algeriawatch.org/farticle/ghezali2.htm.

² Archive APS, *El Watan* et *le Soir d'Algérie* du 23 avril 2008.

Le premier constat est bien le fait que le quotidien l'emporte dans la lecture de la presse en Algérie. Ainsi, l'Algérie est très proche des normes données par l'UNESCO. Si l'on considère que les quotidiens comptent un nombre presque égal de titres : 33 pour les francophones et 32 pour les arabophones, ce sont ces derniers qui avaient le tirage le plus fort (1255 000 exemplaires par jour), alors que la totalité des titres francophones tirait à 900 000 exemplaires.

Cette tendance n'a fait que s'améliorer en 2009 et 2010 dans la mesure où l'on pouvait estimer à plus de 2 millions d'exemplaires par jour les ventes de quotidiens arabophones. Belkacem Mostefaoui dresse un bilan de l'état des lieux de la presse privée :

- « *Les données actualisées par le ministère de la communication au 31 mars 2011 indiquent une nouvelle progression du nombre de quotidiens. Il est de 51 pour les titres en arabe et de 44 en français. Le nombre des hebdomadaires respectivement dans ces langues est de 23 et 12. La tendance dans cette périodicité est à la baisse du volume de publication. De 98 titres en 2007, il a chuté à 59 en février 2010, et 25 en mars 2011. En matière de revues spécialisées, la floraison des titres par rapport à 1970 est saisissante. Inexistantes en 1970 et 1980, les revues généralistes sont au nombre de 57 en 2010. Celui des revues spécialisées est porté à 95 en 2010 »¹*

La presse quotidienne de langue française, qui a connu une expansion moins spectaculaire par rapport à la presse arabophone représente un éventail un peu amplifié de quotidiens nationaux : les journaux *EL Watan*, *Le Quotidien d'Oran*, *Liberté*, et *Le Soir d'Algérie* représentent le plus élevé taux de vente au niveau national.

¹ MOSTEFAOUI B., (2011), « Deux décennies de presse privée algérienne : pléthore de titres et tentation de marchandisation », *El Watan*, 5 juillet 2011. p.20

Aujourd'hui, la presse algérienne est pluraliste dans le sens où toutes les opinions et attitudes peuvent plus ou moins s'exprimer, elle est considérée comme parmi les plus libres du monde arabe, la liberté d'expression et d'opinion a atteint un point culminant. Dans notre recherche, nous essaierons de mettre à jour cette liberté journalistique à travers l'analyse de la subjectivité.

Notre choix de la presse écrite implique le recueil d'un grand nombre d'articles de journaux. Nous avons recueilli mille articles de quatre quotidiens francophones que nous allons présenter dans ce qui suit.

2.2. Présentation des journaux

Notre corpus se compose de quatre journaux, à savoir *El Watan*, *Le Quotidien d'Oran*, *Le Soir d'Algérie* et *Liberté*.

2.2.1. *El Watan*

Quotidien indépendant d'information générale, il a été créé en 1990. C'est un quotidien généraliste qui traite de tous les sujets sans exception. *El Watan* est considéré comme le 4^e quotidien d'information générale le plus lu en Algérie, après les journaux arabophones *Echorouk*, *El Khabar* et *Ennahar*. *El Watan* est le 1^{er} au niveau de la presse francophone.

2.2.2. *Le Quotidien d'Oran*

Quotidien d'information, en langue française, il a été créé à Mostaghanem, en 1991. Ce journal est devenu national en 1997. Il publie de nombreuses rubriques à savoir *Tranche de Vie*, *Raïna Raïkoun*, *Analyse*,... traitant des thèmes divers.

2.2.3. *Le Soir d'Algérie*

Quotidien indépendant du soir, en langue française, créé en 1990, et les sujets qu'il aborde sont aussi bien la politique que les loisirs, le sport, l'économie ou l'actualité internationale. Ce journal possède de nombreuses rubriques comme

Pousse Avec Eux, le soir numérique, le magazine de la femme, le coup de bill'ard du soir ou Soir Retraite...

2.2.4. Liberté

Quotidien national d'information, en langue française, il a été créé en 1992. Tiré à 100 000 exemplaires, ce journal a vu le jour en juin 1992 bien après *El Watan*. Il est considéré comme « *journal indépendant, républicain, démocrate et libéral et il est proche des milieux patronaux* »¹. Pour Brahim Brahimi ce quotidien est « *proche aussi bien des milieux d'affaires que des positions défendues par un parti politique : le R.C. D, Rassemblement pour la culture et la démocratie, de Said Sadi* »².

2.3. Présentation des articles choisis

À la diversité des titres, que nous avons de la presse algérienne, qui peuvent appartenir à l'État, à des partis politiques, à des institutions religieuses, à des corporations....s'ajoute la diversité des genres journalistiques et des rubriques (éditorial, chronique, billet, enquête...) animés par des journalistes aux statuts différents (éditorialiste, chroniqueur, billettiste, correspondant local...)

Outre ces caractéristiques générales, chaque journal se singularise par son discours qui s'organise selon sa ligne éditoriale et son propre système de rubriques.

Nous avons choisi dans notre corpus de nous intéresser plus particulièrement aux éditoriaux, aux chroniques, aux commentaires et aux billets de la presse indépendante représentée par quatre quotidiens francophones, à savoir : *Le quotidien d'Oran, Le Soir d'Algérie, Liberté* et *El Watan*, publiés dans une période s'échelonnant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012.

¹ www. Les sites des journaux d'Algérie.

² BRAHIMI B., (1990), *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie*, Essai, L'Harmattan, Paris, p. 68

2.3.1. L'éditorial

L'éditorial est l'article le plus typique de la tendance politique d'un journal. Il est souvent considéré comme la rubrique qui exprime le mieux son orientation générale. D'après Pierre Albert, l'éditorial est un

« article engageant l'opinion d'un journal et signé par un responsable de la publication ou du nom du journal : il ne peut y en avoir qu'un seul par numéro. Beaucoup de journaux n'en publient que rarement, pour les grandes occasions »¹

L'éditorial joue un rôle important dans la mesure où il révèle la ligne éditoriale du journal, c'est-à-dire l'ensemble des prises de position du journal (et non pas simplement d'un journaliste) vis-à-vis des événements qui relèvent de l'actualité, dans un cadre socio-historique.

Le rôle de l'éditorial qualifié de « noble » consiste aussi à

« défendre une idée, à éveiller les consciences sur telle ou telle situation. Il peut aller de la profession de foi à l'appel public, en passant par l'agitation, la dénonciation d'un fait ou d'une situation ou le coup de gueule indigné. Il s'agit moins d'informer que d'utiliser un fait pour atteindre un but précis.² »

Jean-Luc Martin-Lagardette³ ajoute « il prend position sur un fait d'actualité » et « engage la responsabilité morale du journal. » De ce fait, il est l'article d'opinion par excellence. En effet, « il n'exprime pas seulement l'opinion d'un journaliste, mais celle du journal tout entier »⁴, c'est pour cette raison qu'on lui

¹ ALBERT P., (1989), *Lexique de la presse écrite*, Edition Dalloz, Paris, p.72

² MARTIN-LAGARDETTE J. L., (2003, 1ère éd. 1994), *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, Ed. La Découverte, p. 93

³ Ibid., Op. Cit., p. 94

⁴ AGNÈS, Y. (2008), *Manuel de journalisme*. Constantine : Média-Plus (1ère éd. La découverte et Syros, 2002, Paris, p. 310

accorde une attention très particulière et il est confié généralement au rédacteur en chef ou au directeur de publication.

En ce qui concerne ses principales spécificités, et étant donné la dissemblance qu'il y a sur ce sujet, Jean-Luc Martin-Lagardette essaye de mettre en place quelques-unes de ses exigences. En effet, « l'éditorial » est un genre où

« Une grande liberté de ton est possible, plus que dans aucun autre genre journalistique. Le style sera plutôt vigoureux, incisif, à la limite du langage parlé, du discours de tribun. L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure. Toujours, il signe son article, qui est parfois accompagné de son portrait photo. »¹

Dans son essai de classement de la presse écrite en deux genres, Jean Michel Adam² se base sur les classifications établies dans les manuels de journalisme qui opposent le commentaire aux autres types d'information. Il constate que l'éditorial est classé dans l'échelle de l'information. Cette hiérarchisation se base sur trois critères principaux :

1. Critère sémantique « qui appelle le sujet » ;
2. Critère argumentatif et pragmatique avec la visée informative (Qui ? Quoi ?) et la visée explicative (Comment ? Pourquoi) ;
3. Critère énonciatif (position du journaliste par rapport à son discours).

¹ Martin-LAGARDETTE J.-C., Op. Cit., p. 51

² ADAM J.M., « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », Op. Cit. p. 7

Ainsi, nous pouvons distinguer ces deux genres et à la suite de J.M. Adam nous les classons dans le tableau ci-dessous.

	Information	Commentaire
Sujet	Un fait	Une idée
Intention	Faire savoir	Faire valoir
Position (énonciative)	Effacement (distanciation)	Engagement (implication)

En effet, l'éditorial est un discours argumentatif qui se base sur la réalité. Selon Y. Agnès, c'est « *Une opinion s'appuyant sur des faits et cherchant à convaincre* »¹

2.3.1.1. L'éditorial du quotidien *Liberté*

Liberté publie régulièrement un éditorial, dans chaque numéro, intitulé « *L'Édito* ». Il occupe la partie droite du bas de la page 3. Il se distingue clairement des autres rubriques et se repère facilement par sa forme et sa présentation. Par ailleurs, son intitulé favorise encore plus cette identification. S'étalant sur une seule colonne, chaque éditorial est chapeauté d'un titre dont la particularité principale est la brièveté.

¹ AGNÈS Y., Op. Cit., p.320

2.3.1.2. L'éditorial du *Quotidien d'Oran*

L'Éditorial du Quotidien d'Oran, publié chaque jour, s'intitule « *Éditorial* ». Il occupe la partie droite du bas de la page 24. S'étalant sur trois colonnes, chaque éditorial est coiffé d'un titre.

2.3.1.3. Le commentaire d'*El Watan*

Le commentaire du journal *El Watan* est un article qui se distingue par l'intitulé qu'il adopte. Pourquoi choisir pour titre « *Commentaire* » à la place du terme « éditorial », qui est plus courant ? Quel est le sens de ces deux termes dans le jargon journalistique ?

L'éditorial engage la responsabilité morale du journal. Le commentaire, par contre, est pris en charge par un seul journaliste responsable et qui n'a pas forcément le statut d'un éditorialiste.

La question qui se pose donc sur ce choix d'intitulé, pourquoi le journal *El Watan* évite le terme « *éditorial* ». Est-ce pour des raisons de responsabilité ?

Ahmed Benzelikha explique les raisons de ce choix en avançant certains critères:

- Le commentaire est une sorte de rubrique réservée aux « remarques » et aux « observations ». Partant de cette qualification, A. Benzelikha en déduit que « *le commentaire ne se posera pas comme exposé d'opinion mais comme constat.* »¹
- Le recours à l'intitulé « commentaire » exprimerait « *la modestie du projet éditorial conçu comme limité et ponctuel, sans attendre la*

¹ BENZELIKHA A., (2005), *Presse algérienne, éditoriaux et démocratie*, éd. Dar el Gherb, pp. 120-121

plénitude typologique du discours éditorial. Le commentaire serait donc un éditorial mitigé. »¹

- Le choix de ce générique serait imposé par la ligne éditoriale de ce journal qui veut se présenter comme quotidien d'information et non d'opinion.

2.3.2. La chronique

- « Article de commentaire ou d'expression personnelle paraissant à intervalle régulier, signé par un collaborateur extérieur ou un journaliste de renom, traitant dans un style personnel, au gré de l'inspiration de son auteur mais dans le thème de sa spécialité, d'un sujet n'ayant que des rapports diffus avec l'actualité. L'attrait de la chronique tient autant à la répétition de son auteur (« la signature ») qu'au sujet traité. »²

La chronique est le genre journalistique le plus libre et le plus diversifié. C'est un article publié sur un thème spécifique (chronique littéraire, scientifique, médicale, sportive...). Elle est écrite dans un style unique et une langue plus ou moins ironique.

Selon Touzot, la chronique « paraît régner par la liberté créative qu'elle permet »,³ n'engageant que son auteur.

Le chroniqueur analyse les réalités sociopolitiques dans un style humoristique. C'est une manière moqueuse de traiter des sujets de thèmes divers.

2.3.2.1. La chronique « Pousse Avec Eux »

La célèbre rubrique "Pousse Avec Eux" a pour auteur un linguiste, Hakim Laàlam, également écrivain, de son vrai nom Redah Benhadjoudja. Apparaissant

¹ Ibid., p121

² ALBERT P., Op. Cit., p. 33

³ TOUZOT J., (1991), «Avant le Bloc-notes : la chronique, le billet, l'éditorial selon Mauriac» in *Cahier de Malagar* V. Paris, p. 122.

quotidiennement, cette chronique occupe toujours le tiers de la dernière page du journal "Le Soir d'Algérie".

2.3.2.2. La chronique « *Raïna Raïkoun* »

Le titre de cette chronique se compose de deux lexies empruntées à l'arabe qui signifient : « Notre opinion est votre opinion ». Il s'agit donc en quelque sorte d'un rapport de complicité et de mise en commun entre l'énonciateur et le lecteur, par le biais du discours journalistique, dans la mesure où le « nous » renvoie non seulement au chroniqueur mais à toute la rédaction.

La chronique se trouve dans un encadré à droite de la page 3. Son emplacement est stratégique dans la mesure où il offre un contact visuel direct avec le lecteur dès qu'il ouvre le journal.

2.3.3. Le billet « *Point Zéro* »

Le billet est un « *Article court, rédigé avec soin, commentant un fait d'actualité sur un ton de critique humoristique, paraissant le plus souvent dans chacun des numéros de la publication* ».¹

Selon P. Albert, le billet est un article d'opinion qui présente, de façon humoristique et légère, un événement d'actualité, ou un thème qui soulève des polémiques. Il se rapproche en cela d'un genre comme la chronique, puisqu'il partage avec elle plusieurs caractéristiques : il défend une opinion portant sur l'actualité, il a un caractère humoristique et une visée argumentative...

Selon Martin-Lagarrette, le billet est un « *court article d'humeur (généralement demi-feuillet) sur un fait ou une question d'actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendue : humoristique, paradoxale, impertinente, etc. Genre difficile, proche de la littérature, le billet offre un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à l'événement* »².

¹ ALBERT P., Op. Cit., p. 21

² Martin-LAGARDETTE, (1994), Op. Cit., p. 88

Point Zéro est un billet satirique qui figure en bas de la dernière page du quotidien *El Watan* où il occupe un petit espace tout en s'organisant en deux colonnes. Il est assuré par Chawki AMARI, auteur et dessinateur.

2.4. Raisons du choix de la période

La période que nous avons choisie pour notre recherche coïncide avec un contexte politico social très particulier ; elle est marquée par des évènements importants qui ont tracé l'actualité à l'échelle nationale et internationale.

Évènements importants nationaux :

- Les élections législatives de l'année 2012 en Algérie qui ont eu lieu le 10 mai 2012 pour élire les 462 députés de l'Assemblée Populaire Nationale Algérienne.

Évènements importants internationaux :

- Le conflit sanglant qui s'éternise en Syrie et les tensions au Proche-Orient, ainsi que la réélection du président américain Barack Obama ont dominé l'actualité de l'année 2012.
- Le 6 mai 2012, François Hollande est élu 24^{ème} président de la République française.

Conclusion

Dans ce chapitre, il a été question pour nous de décrire le cadre général de notre recherche. Dans le chapitre suivant, nous mettrons le point sur les stratégies discursives énonciatives qui permettent de révéler la présence de l'énonciateur dans son discours.

Chapitre 2

LES VISÉES ÉNONCIATIVES JOURNALISTIQUES

Introduction

Il faut admettre, à la suite des théoriciens des Sciences du langage, que le domaine de l'énonciation est très vaste difficile à dominer. Aussi les chercheurs qui l'évoquent et qui ont pour visée d'entretenir à leurs ouvrages une certaine unité préfèrent-ils en général soit d'assembler les faits autour d'un thème estimé capital : subjectivité, performativité ou, plus considérablement, pragmatique du langage, soit d'avantager une gérance singulière : étude du discours rapporté, de l'argumentation, de l'implicite, de la relation interlocutive, etc.

La différence des faits attachés au domaine de l'énonciation a posé un problème au niveau de sa détermination. En nous inspirant de quelques linguistes spécialistes du domaine, nous essayerons de schématiser ce champ.

D'après Benveniste, l'énonciation est définie comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »¹. Elle s'oppose à l'énoncé comme l'acte qui se singularise de son produit. L'énonciation ne doit pas être engendrée comme l'attribution par un individu du système de la langue : c'est à travers les contraintes diverses des types de discours que le sujet s'approche de l'énonciation. En plus, l'énonciation ne se réalise pas par le seul énonciateur ; d'où la nécessité de l'interaction. Benveniste affirme : « *Le "monologue" doit être posé, malgré l'apparence, comme une variété de dialogue, structure fondamentale.* »²

Ce qui a conduit Bakhtine à souligner :

- « *Toute énonciation, même sous sa forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription provoque*

¹ BENVENISTE E., (1974), *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, Gallimard, p. 210

² Ibid., p. 259

la prolongation de celles qui l'ont précédée, mène une critique avec elle, prévoit sur des réflexes actifs de compréhension, s'attend à celles-ci, etc. »¹

C'est à partir de cette pensée, qu'il convient, pour Sophie Moirand ² d'opposer une discrimination entre dialogisme intertextuel et dialogisme interactionnel. Cependant, en s'appuyant sur les réflexions antérieures, J-C. Anscombre et O. Ducrot notent bien : « *L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle* »³. Ce qui permet à C. Kerbrat-Orecchioni d'ajouter : « *mais aussi par celui qui écoute au moment où il écoute* »⁴.

En effet, avec ces linguistes les points essentiels des théories énonciatives ont été éclairés, notamment la théorie de la subjectivité, qui apparaît dans les années 60 du vingtième siècle et qui a laissé ses traces dans le chemin des études linguistiques. Considérons la fameuse citation de cette linguiste :

- « *La subjectivité dont nous traitons ici est la capacité du locuteur de se poser comme 'sujet'. Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...) mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or, nous tenons que cette 'subjectivité' (...) n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est 'ego' qui dit 'ego'. Nous trouvons là le*

¹ BAKHTINE M., (1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, p.45

² MOIRAND S., (1990), *Une grammaire des textes et des dialogues*, Hachette, Collection F série Autoformation. P.160

³ J.-C. ANSCOMBRE et O. Ducrot, (1976), « L'argumentation dans la langue », *Langages*, n° 42, juin 1976, Paris, Larousse.

⁴ KERBRAT-ORECCHIONI C., (1980), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armond Colin, p.28

fondement de la 'subjectivité', qui se détermine par le statut linguistique de la 'personne'. »¹

La subjectivité se présente par l'emploi de certains aspects langagiers, elle ne devance pas l'éventualité d'expression, car « *le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme je dans son discours* »².

Cette nouvelle conception de l'énonciation de la subjectivité est d'une utilité primordiale, car elle met en lumière la place de l'allocutaire dans le dispositif énonciatif. D'après D. Maingueneau³, l'une des contributions essentielles de la réflexion sur l'énonciation linguistique est la mise en conviction de l'étendue réflexive de l'activité linguistique : l'énoncé ne renvoyant au monde qu'en représentant l'acte d'énonciation qui le porte. Effectivement, pour ce théoricien certaines classes d'éléments linguistiques figurant dans l'énoncé ont pour objectif d'intégrer certains aspects du contexte énonciatif, de refléter l'acte d'énonciation. Si on prend l'exemple de ce qu'on appelle communément embrayeurs⁴, catégories intégrantes de l'énoncé, si nous voulons saisir leur sens il faut faire appel à ce qu'ils réfèrent.

Suivant le chemin de E. Benveniste, D. Maingueneau⁵ avait signalé l'opposition entre plan d'énonciation avec embrayeurs et plan sans embrayeurs, en précisant que les embrayeurs servent à opposer les énoncés qui structurent leurs repérages par un jeu de renvois internes à l'énoncé (substituts), et ceux qui ordonnent leurs repérages en fonction de la situation d'énonciation.

Le discours journalistique se situe dans un plan embrayé dans la mesure où il est le pourvoyeur d'informations qui se rapportent à des événements fixes dans un

¹ BENVENISTE, E., (1966 et 1974) *Problèmes de linguistique générale*, 2 t., Paris Gallimard, pp. 259-260

² Ibid., p260

³ MAINGUENEAU D., (1994), *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, pp. 12-13

⁴ Classe d'éléments consistant à articuler l'énoncé sur la situation d'énonciation.

⁵ Ibid., Op. Cit., p.13

espace et un temps particuliers.

L'implication de l'énonciateur dans son discours de presse écrite peut être directe ou indirecte, explicite ou implicite, en fonction de certains procédés communicatifs que nous voudrions mettre en lumière au cours de ce chapitre. Nous voulons répondre à la question suivante : Comment s'inscrit la présence du locuteur-énonciateur au sein de son énoncé ?

Afin de répondre à cette question, nous allons analyser toutes marques énonciatives impliquant la présence de l'énonciateur dans son discours.

1. Les déictiques et le discours journalistique

Le texte journalistique est un énoncé en tant que tel, il implique toujours de manière plus ou moins interne un énonciateur. Étant donné que la présence de cet énonciateur est produite d'une façon complexe, nous allons étudier la structure du sujet énonciatif susceptible de montrer sa position énonciative et les traces de sa subjectivité. Entre autres, nous examinerons les indices concrets de l'activité subjective de l'énonciateur à l'intérieur de son énoncé.

D'après M. Bakhtine¹, le sujet du discours est composé du locuteur, du lecteur et des autres voix. Certes ces trois éléments se présentent dans tous les discours, mais ils ne se manifestent pas de la même façon selon la position énonciative du texte.

Afin d'étudier les visées énonciatives du journaliste et de mettre l'accent sur les traces de la subjectivité qu'on peut révéler à travers cette étude, nous avons procédé à une analyse comparative entre les quatre journaux constituant notre corpus.

¹ BAKHTINE M., (1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Minuit, Paris, p.106

1.1. Le déictique *Je*

Le déictique¹ **je** est une marque du discours et également celle de la subjectivité, il est déterminé comme « *la capacité du locuteur à se poser comme sujet* »².

D'après G. Dessons, la réalité que **je** dénote est exclusivement une réalité du discours puisque son émergence « *ne se produit que dans et par l'énonciation, le terme **je** dénotant l'individu qui profère l'énonciation.* »³

Et c'est à juste titre qu'on peut dire qu'au sein d'un même discours, la référence de l'indice **je** varie selon la fonction de l'énonciation, chaque fois qu'un des interlocuteurs prend la parole.

L'interprétation d'un énoncé comportant **je** ne peut se faire qu'en prenant en considération l'acte individuel d'énonciation qui l'actualise : le **je** est celui qui dit **je** dans un tel énoncé. Ainsi, G. Dessons⁴ précise que c'est l'acte de dire **je** qui donne le référent de **je**, ainsi que c'est l'acte de dire **tu** à quelqu'un qui fait de lui l'interlocuteur. De ce fait, la reconnaissance du référent de **je** est inévitablement liée à l'emploi des actes d'énonciation individuels.

1.1.1. Le *Je* et le chroniqueur/billettiste

La chronique et le billet sont des genres journalistiques caractérisés par un mode d'écriture qui leur est propre. Ils se distinguent, pour les lecteurs, par un ancrage puissant de leur auteur qui, en critiquant le réel, transmet ce qu'il aperçoit et ce qu'il ressent lui-même.

Étant donné que le **je** exprime la présence explicite de l'énonciateur et constitue la marque la plus puissante de la subjectivité, nous allons essayer de voir comment il se manifeste dans la chronique et le billet et quelles sont ses visées.

¹ Les déictiques forment « une classe de mots dont le sens varie avec la situation », cf. C. KERBRAT-ORECCHIONI, Op. Cit., p. 32

² BENVENISTE E., Op. Cit., p. 260

³ DESSONS G., (2006), Émile BENVENISTE, *Invention du discours*, In Presse p. 104

⁴ Ibid., p. 105

Dans l'exemple ci-dessous, le **je** désigne le locuteur-énonciateur de la chronique *Raïna Raïkoum* qui dit **je** au moment (17 mars 2012) et à l'endroit (le journal : *Le Quotidien d'Oran* offert à la disposition des lecteurs) de l'acte d'énonciation de ce **je**. Le contexte est celui des élections législatives.

« Mais j'en [des droits] ai d'autres. Beaucoup, que j'attends depuis longtemps ou qui ont disparu avec le temps. Ensuite, je ne veux pas être les trois quarts d'un électeur. Ni la moitié d'un élu. Le problème, le mien, c'est comme le vôtre en 99 et en 96 : j'ai des doutes. »
(17/ 3/2012, Raïna Raïkoum)

L'expression « **je ne veux pas être les trois quarts d'un électeur** » fait allusion à l'expression de A. Bouteflika : « **je ne veux pas être les trois quarts d'un président en 1999** ».

Le chroniqueur ici fait la commutation du terme « président » par « électeur » pour critiquer une réalité algérienne purement politique. En fait, il partage son malaise avec ses lecteurs en dénonçant l'État qui le prive de ses droits de vote, il s'énonce par le **je**.

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur s'énonce plusieurs fois explicitement par le déictique **je** et sa particule **moi** dans un même paragraphe.

« Cette sentence d'un Algérien contre lui-même est le signe d'une immolation double : je me brûle mais je brûle aussi le Bouaziz possible en moi. D'ailleurs, je le brûle avant ma propre personne. »
(Raïna Raïkoum, 31/1/2012)

Postulons l'attention du tu/vous à l'impératif, ce **je** articule l'énoncé sur la situation d'énonciation de son occurrence. Soit l'exemple suivant :

« Soyons sérieux : (voter) c'est un droit, c'est vrai. Mais j'en ai

d'autres. Beaucoup, que j'attends depuis longtemps ou qui ont disparu avec le temps. » (17/ 3/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple ci-dessus, l'impératif « **soyons** » possède une valeur illocutoire d'ordre et représente ce conseil comme devant être accompli par le lecteur, dans la mesure où le journaliste recourt à l'impératif de la première personne du pluriel « nous ». D'autant plus que les citoyens algériens, selon le chroniqueur, ont intérêt à être sérieux et doivent accomplir leurs devoirs politiques (dans le contexte du vote).

Ainsi, l'énonciateur, dans l'exemple suivant, met l'accent sur les devoirs du citoyen algérien et regrette la disparition, avec le temps, de ses droits :

« (Voter) c'est un droit, c'est vrai. Mais j'en ai d'autres. Beaucoup, que j'attends depuis longtemps ou qui ont disparu avec le temps. » (17/3/2012, Raïna Raïkoum)

Au sein d'un échange linguistique, une information peut capter particulièrement un groupe d'individus (jeunes, personnes âgées, femmes, retraités, masse du public, etc.). Les informations électorales s'adressent, très souvent, à la masse du public, notamment aux électeurs, afin de les inciter à plus d'attention lors de leur choix de candidats députés.

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur essaye de montrer que les candidats aux élections législatives veulent s'imposer au peuple et utilisent tous les moyens pour gagner plus d'électeurs et donc plus de voix :

« Du berger qui se gausse du khammès. Du péquenot qui ne veut pas manger dans la main d'un sous-prolétaire. Votez pour moi S.V.P. ! » C'est que je veux être élu... ou mourir ! Arriva l'ère d'aujourd'hui qui

ressemble à ce puits regorgeant d'eau mais duquel personne n'a le droit de boire. » (28/3/2012, Raïna Raïkoum)

En somme, le déictique **je** est souvent présent dans les chroniques *Raïna Raïkoum* et *Pousse Avec Eux* avec une fréquence considérable de 589 occurrences.

1.1.2. Le Je et l'éditorialiste

L'éditorial est un énoncé qui comporte toujours de manière interne un énonciateur, sa manifestation étant réalisée d'une façon distincte. On examinera la constitution du sujet énonciatif susceptible de montrer la position énonciative subjective ou objective de l'éditorial.

Nous essayerons à travers cette analyse de répondre à la question suivante : Qui parle dans l'éditorial, et comment se construisent ses sujets énonciatifs ?

L'éditorial se distingue par un engagement puissant de son sujet énonciatif qui fixe la ligne politique du journal à travers sa traduction du réel. L'examen de notre corpus révèle une présence très modérée du **je** : dans 500 éditoriaux et commentaires, nous en avons repéré 13 dans *l'Éditorial du Quotidien d'Oran*, et son absence totale dans *L'Édito de Liberté* et le *Commentaire d'El Watan*.

L'énoncé suivant comporte 4 itérations de **je** renvoyant à l'éditorialiste. Il s'énonce explicitement ici en ayant recours à la question rhétorique (cf. chapitre 4) afin de pousser l'allocutaire à réfléchir avec lui.

« Mais pourquoi me suis-je tu jusqu'ici ? parce que je pensais que mon origine, entachée d'une tare à tout jamais ineffaçable, m'interdit de suspecter de ce fait, comme d'une vérité avérée, le pays d'Israël, auquel je suis lié et veux rester lié. Pourquoi ai-je attendu ce jour pour le dire, vieilli, et de ma dernière encre » (7/4/2012, Éditorial)

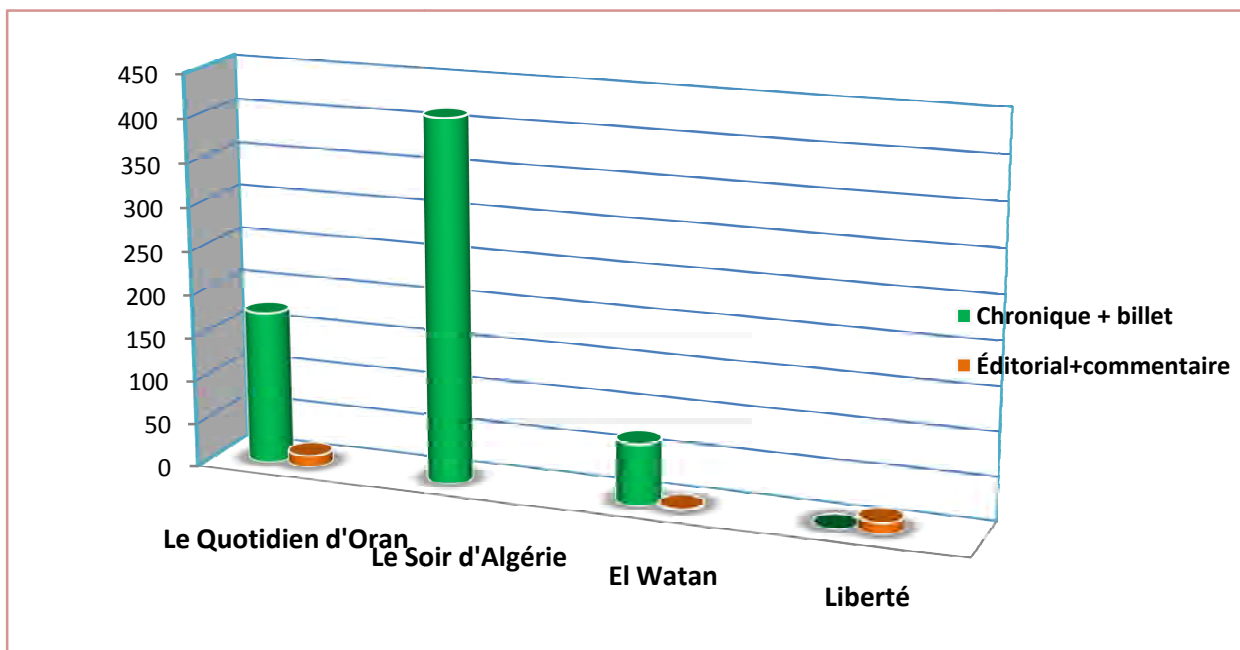
Nous pouvons avancer que l'éditorialiste se préserve de la subjectivation du **je**, une loi discursive l'interdit dans la mesure où il représente la ligne éditoriale du journal.

Dans le tableau et les histogrammes qui suivent, nous essayons de mettre en rapport les taux d'occurrence du recours au déictique **je** dans les différents journaux étudiés et en précisant son apparition dans les différents genres analysés : chronique, billet, commentaire et éditorial.

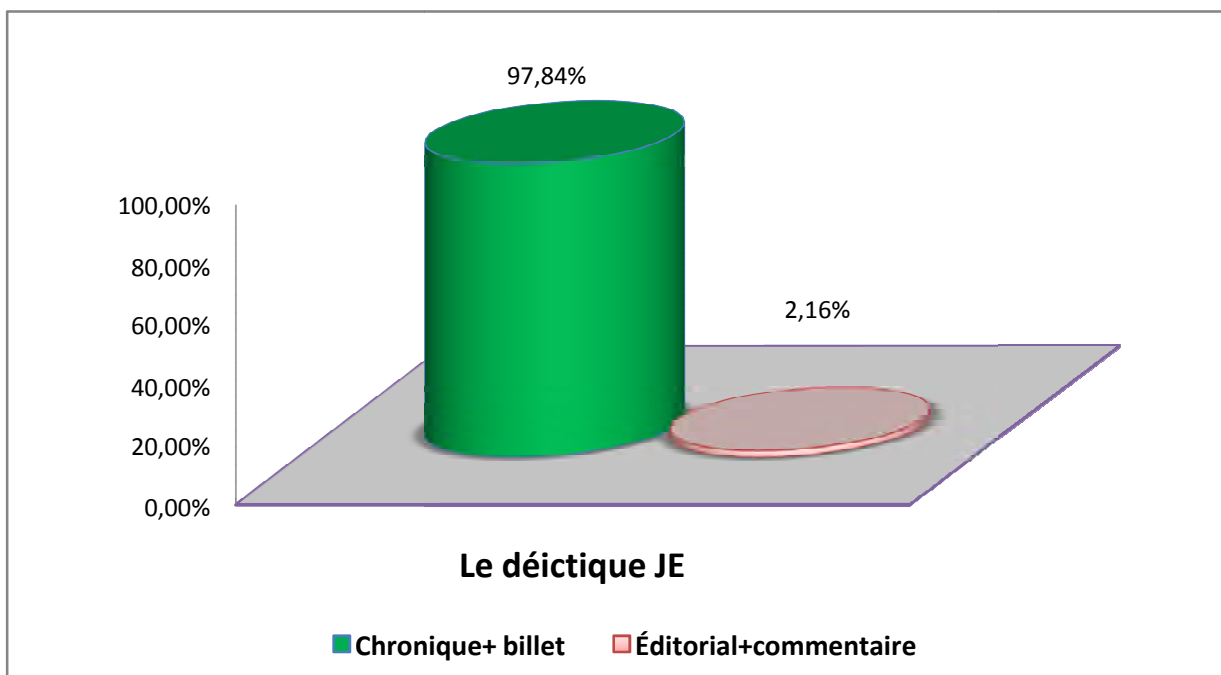
Ce tableau n°1 montre le taux d'occurrence du déictique *Je*

Journaux	JE		T	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	175	13	188	31,23
Liberté	/	0	0	0
El Watan	0	0	0	0
Le Soir d'Algérie	414	/	414	68,77
Total	589	13	602	100
Pourcentage	97,84%	2,16%		

Graphique n° 1 : Le déictique *Je* et le discours journalistique



Graphique n° 2 : La répartition du *Je* entre chronique, billet, éditorial et commentaire



Commentaire

De l'étude quantitative, il ressort clairement que le déictique **je** est favorisé par les chroniqueurs des journaux « *Le Quotidien d'Oran* » et « *Le Soir d'Algérie* ». Il représente respectivement : 31, 23% et 68, 77% du nombre total du recours des quatre journaux en question.

La lecture des histogrammes du déictique **je** confirme que la subjectivité énonciative détectée à travers l'analyse de ce déictique est beaucoup plus évidente dans les chroniques des deux journaux cités en haut alors qu'elle est infirmée dans les éditoriaux.

Nous essaierons dans l'étape suivante de voir comment la présence de l'énonciateur journaliste se révèle à travers le déictique **nous**.

1.2. Le déictique *Nous*

La première personne du pluriel **nous** est une « désignation autique de celui qui parle : c'est le nom propre du locuteur »¹. Le **nous** peut exprimer une seule personne, l'énonciateur, « **nous** de modestie », ou plusieurs personnes quand il réfère à l'énonciateur et au lecteur, « **nous** inclusif ».

1.2.1. Le *Nous* et le chroniqueur/billettiste

Dans cette étape, nous essaierons de faire appel à la nature de la forme **nous** qui est omniprésente dans les chroniques et les billets de notre corpus.

En ce qui concerne la nature de ce morphème, nous pouvons dire qu'elle se distribue en trois types classiques :

1.2.1.1. Le *Nous* d'auteur, de majesté, comme un *Je*

Le chroniqueur recourt à ce type de **nous** dans l'exemple qui suit afin

¹ BENVENISTE E., Op. Cit, p. 200

d'impliquer le lecteur. Il fait appel à ce morphème puis il s'énonce explicitement dans le même énoncé et utilise le pronom réfléchi **me**.

- « *Cela, **nous** l'avons bien compris, et **nous** n'avions franchement pas besoin de l'éclairage du « barbu des chalets d'El Mouradia » pour **nous** l'expliquer. **Non** ! Ce qui **m'a** le plus éberlué dans cette déclaration, c'est l'imagerie choisie. Celle de la bouffe ! De la boustifaille ! De la herg'ma ! La viande et la sauce, voilà l'argumentaire politique d'Abdelaziz » ! (30/1/2012, Pousse Avec Eux)*

1.2.1.2. Le Nous inclusif : Je+Tu / Je+Vous

Ce **nous** est très souvent utilisé avec 388 occurrences relevées dans les chroniques et les billets de notre corpus. Quand l'empathie se manifeste fortement chez l'énonciateur, il partage avec les lecteurs son malaise et son refus vis-à-vis de l'État algérien en ayant recours à ce **nous** inclusif :

- « *A vous et à moi. Vous n'en voulez pas et je vous affirme que moi aussi je ne veux pas l'être. **Pouvons-nous** nous entendre ? Désespoir exact et bien calculé, négation de soi, écrasement dernier de l'algériannité et de son droit à dire non puisque je dis non à moi-même, ce qui vaut, par double négation, un «oui» à vous.* » (31/1/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple suivant, le **nous** est inclusif et il constitue de ce fait un déictique pur :

- « ***Nous**, les «sales Arabes», **nous** sommes bons pour garder le jerrican de pétrole, pour acheter des armes.* » (6/2/2012, Raïna Raïkoum)

Toutefois, le **nous** du journaliste inclut les lecteurs quand le premier postule

l'attention des seconds pour mieux les joindre à l'énonciation :

- « *Dans cette logique, **nous** sommes des invités, des passants, des vagabonds que le propriétaire général a eu la générosité de nourrir et de loger.* » (7/1/2012, Raïna Raïkoum)

Dans cet exemple, l'énonciateur est un **je** abstrait qui s'adresse à des interlocuteurs abstraits. Ce qu'il y a de commun entre l'énonciateur (le **je**) et le public (le **vous**), qui constitue la personne bipartite du **nous** (**moi + vous**), c'est probablement d'être en Algérie et éventuellement d'être des Algériens.

- « *Algériens vont-ils voter islamistes ? Oui, malgré les résultats possibles, à base de calculs infinitésimaux qui vont **nous** servir un autre fameux équilibre entre pouvoirs et populismes.* » (2/1/2012, Raïna Raïkoum)

1.2.1.3. Le *Nous* exclusif : *Je+Il* (s)

Ce type de **nous** est utilisé modérément par rapport à **nous** inclusif. Dans l'exemple ci-dessous, le chroniqueur parle au nom de toute la rédaction ou du média :

- « *Les profanes que **nous** sommes se posent une seule question : celle du pourquoi Sonatrach s'est retrouvée dans la situation de subir un préjudice financier énorme, soit en allant au bout de la procédure d'arbitrage international, soit en payant une compensation pour y mettre un terme.* » (16/3/2012, Raïna Raïkoum)

Lorsque l'énonciateur assure l'information, il utilise le **nous** et cela est visible dans l'exemple suivant :

- « *Ce dont **nous** sommes convaincus, c'est que cette affaire résulte de décisions prises dont les conséquences n'ont pas été cernées par leurs promoteurs.* » (16/3/2012, Raïna Raïkoum)

Le **nous** dit "*interne*" assemble l'énonciateur, qui ne devance pas l'expérience perceptive, et un locuteur partageant le sentiment d'alliance avec l'interlocuteur. Il s'agit éventuellement de la communauté de la rédaction. Le **nous** énonciateur (ou plutôt interlocuteur) regroupe le destinataire et le lecteur du texte journalistique (nous = moi + ils).

Le **nous** en première instance peut aussi enfermer la communauté des lecteurs si le journal veut insister sur la collaboration de leurs idées. Un journal va se poser comme une entité citoyenne et exposer à ses lecteurs une réalité qui est algérienne. Il affirme alors son identité territoriale en tant que média algérien dont le public se veut totalement algérien. Les interlocuteurs disposent donc d'un acquis conjoint sur la base duquel le sujet énonciateur exprime ses positions et ses jugements.

Dans l'exemple ci-dessous, l'énonciateur parle au nom de tout le peuple algérien en ayant recours au pronom personnel **nous**. Il décrit l'état des Algériens dans les années 90 en les invitant à se souvenir des années du massacre, du dégoût et de *l'arnaque*.

- « *Du coup, **nous** le peuple présenté comme « le peuple qui a déjà payé », on se retrouve à regarder **nos** années 90 comme un massacre du sens encore plus grand, une dilapidation, une arnaque sur les morts et les survivants.* » (Raïna Raïkoum, 2/1/2012)

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur conteste le devoir du vote, il pousse implicitement le lecteur à se révolter contre l'État et ses lois, il s'agit d'une évaluation du locuteur dont les marques sont sous-entendues sauf le **nous**.

- « *De toutes les façons, d'ici là, et à voir comment se goupillent les législatives, **nous** logerons tous dans des mosquées ! Électeurs, fraudeurs et observateurs réunis. Allah Ou Akbar !* » (5/1/2012, Pousse Avec Eux)

Cette évaluation a des fins pragmatiques, car il s'agit de guider le jugement des interlocuteurs et de créer avec eux une atmosphère de familiarité et de connivence.

1.2.2. Le *Nous* et l'éditorialiste

Examinons ici les valeurs de **nous** repérées dans l'éditorial qui peuvent être différentes en fonction du contexte et du type de **nous**, qu'il soit inclusif ou exclusif.

1.2.2.1. Le *Nous* inclusif

Dans notre corpus d'éditoriaux, nous avons repéré le **nous** inclusif avec 233 occurrences qui comprennent **nous** comme sujet (98 occurrences), le « **notre (nos) et nous** » (133 occurrences) qui ne sont pas le sujet. Nous n'avons relevé aucun cas de **nous** sous la forme impérative.

1.2.2.2. Le *Nous* exclusif

L'éditorialiste se présente parfois sous une forme d'un **nous** exclusif qui contient le **je** et des personnes d'un groupe particulier duquel il fait partie.

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur s'énonce à travers le **nous** exclusif qui renvoie à l'éditorialiste et aux journalistes assurant l'information.

- « *En tout cas, de ex-hauts responsables de ce parti en sont plus que convaincus ; nous avouons hier, sous le sceau de l'anonymat, "tomber de très haut", par rapport à cette décision de participation.* »
(3/3/2012, L'Édito)

Par le **nous**, l'éditorialiste, dans l'énoncé qui suit, se manifeste comme un membre de la presse divulguant des informations. Dans les 4 occurrences que nous avons relevées du corpus, ce **nous** est attaché à l'objet du discours et il implique l'énonciateur (je + les journalistes).

- « *Après tant d'errements et de contorsions dus à l'incompétence*

que ne peut cacher “le patriotisme économique”, nous avons appris hier que les deux parties (l’État algérien et l’opérateur Vimpelcom) ont signé un protocole d’accord. » (10/1/2012, L’Édito)

Nous pourrions donc dire que la présence du **nous** exclusif dépend du contenu de l’article (ce morphème ne figure pas souvent dans l’éditorial), tandis que le **nous** inclusif ne relève pas du contenu de l’article, mais paraît en usage croissant.

Suivant la typologie de Nam-Seong Lee¹, nous avons essayé de classer les valeurs de **nous** relevé dans les éditoriaux et les commentaires de notre corpus.

Elles se distribuent en deux catégories, « action » et « état ». Le **nous** de la première catégorie vise, explicitement ou implicitement, au faire faire. Le **nous** qui appartient à la catégorie de l’état peut être qualifié d’« *identitaire* »² et fait appel à l’appartenance des lecteurs au même groupe que l’éditorialiste.

Nous n’avons relevé qu’un seul énoncé comportant le **nous** relatif à l’action, à un devoir faire.

- « Nous pouvons, nous devons et nous allons nous donner les moyens du contrôle de notre participation. » (3/3/2012, Éditorial)

Dans l’exemple suivant, l’action est exposée sous forme d’ordre à la forme impérative :

- « Votez au nom de Dieu ! Les voilà donc, ces pouvoirs publics qui nous haranguent sur l’inviolabilité politique des lieux de culte, pris en flagrant délit de politisation de la mosquée ! » (18/3/2012, Commentaire)

Le journaliste, dans cet exemple, recourt à la forme impérative qui se discerne dès l’initial du paragraphe. Dans les deux exemples suivants, l’éditorialiste

¹ Nam-Seong LEE, (2003), *Identité Langagière du genre, Analyse du discours éditorial*, L’Harmattan, p.59

² Ibid., Op. Cit., p. 31

révèle la « vérité » au nom du **nous** et avec le soutien du lecteur :

- « *Et, **disons-le** d'emblée, c'est une mission digne d'être soutenue, même si le «décalage» entre les systèmes politiques des différents pays maghrébins est loin d'être résorbé.* » (13/2/2012, Éditorial)

- « ***Disons-le** d'emblée : l'estime vouée à cet homme aujourd'hui disparu et que l'on a pu mesurer hier, il ne la doit pas seulement au principe sacro-saint qui impose à chacun de se plier aux usages et convenances consacrées en pareilles circonstances* » (1/2/2012, L'Édito)

Dans l'exemple ci-dessous, le **nous** apparaît sous la forme impérative négative.

- « *Ah, la religion ! Ne **parlons** pas de l'hypothèse, parfaitement plausible dans la vacuité politique actuelle, qu'un mouvement de rue finisse par rechercher et trouver une forme d'organisation autour des mosquées, comme on l'a plus ou moins connu.* » (3/6/2012, Éditorial)

Le **nous**, comme sujet d'un devoir faire, réunit l'auteur et le lecteur, et pousse les destinataires à faire simultanément ce que l'éditorialiste suggère. Ce type de **nous** est peu utilisé dans notre corpus.

Le **nous**, sujet d'un verbe d'« état » ou se donnant une position de complément d'objet, donne l'impression au lecteur qu'il dépend de la même communauté que le locuteur.

Cette catégorie est souvent utilisée dans l'éditorial. Hormis huit (8) **nous** qui correspondent au faire faire, 102 occurrences de **nous** font partie de ce type.

À titre d'illustration, voici quelques cas :

1. « *Ces dix dernières années, donc, un fait récurrent vient sceller un trait commun aux détenteurs des coupes africaines : la Tunisie en 2004, puis l'Égypte à trois reprises (2006, 2008, 2010) et, aujourd'hui,*

la Zambie **nous** fait remarquer que des joueurs du cru » (14/2/2012, Commentaire)

2. « Les réfugiés syriens sont désormais chez **nous**, à nos portes, à Alger, mais aussi dans d'autres régions d'Algérie. » (29/6/2012, L'Édito)

3. « Après tant d'errements et de contorsions dus à l'incompétence que ne peut cacher "le patriotisme économique", **nous** avons appris hier que les deux parties (l'État algérien et l'opérateur Vimpelcom) ont signé un protocole d'accord. » (10/1/2012, L'Édito)

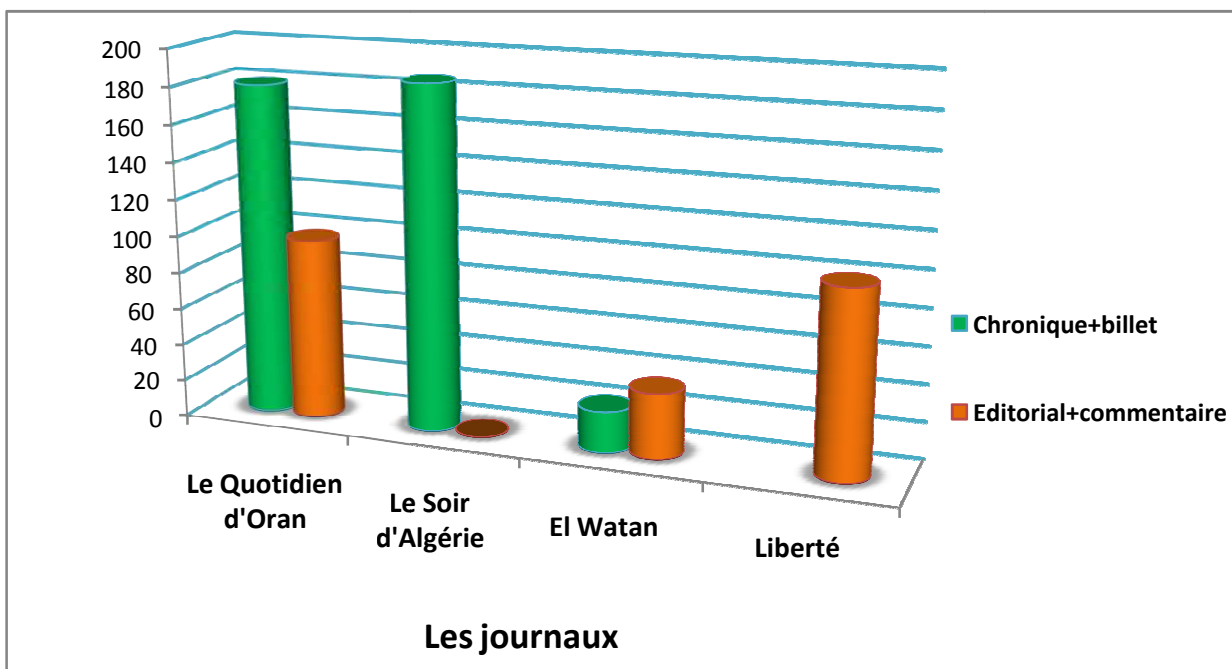
Ce **nous** peut être interprété comme représentant soit : (1) tout le monde, (2) les Algériens, (3) les journalistes.

Le tableau et les histogrammes qui suivent présentent les occurrences d'usage du **nous** « inclusif » et « exclusif » dans les différents journaux étudiés.

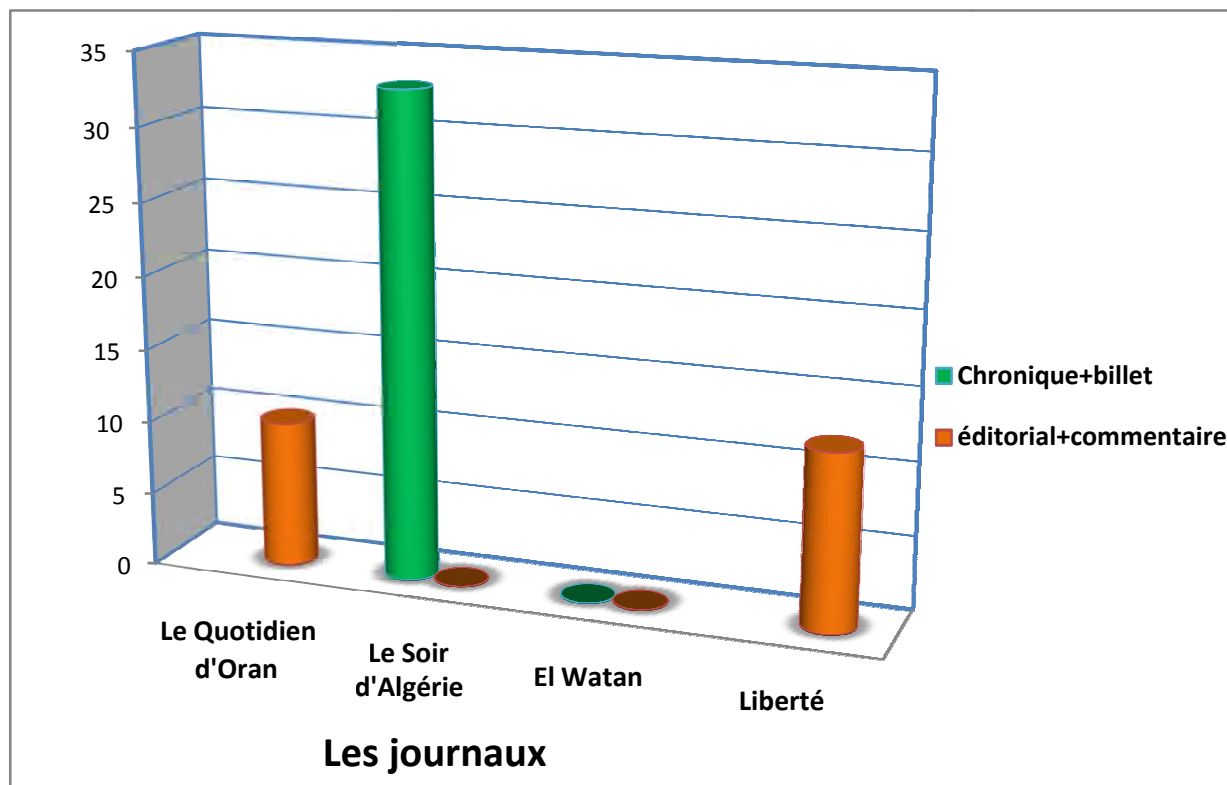
Ce tableau n° 2 montre l'occurrence d'usage du déictique *Nous* exclusif et inclusif

Les journaux	Nous inclusif		Nous exclusif		T	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	180	98	99	10	387	52,58
Liberté	/	100	/	4	104	14,13
El Watan	22	35	0	0	57	7,74
Le Soir d'Algérie	186	/	2	/	188	25,55
Total	388	233	101	14	736	100
%	62,48%	37,52%	87,83%	12,17%		

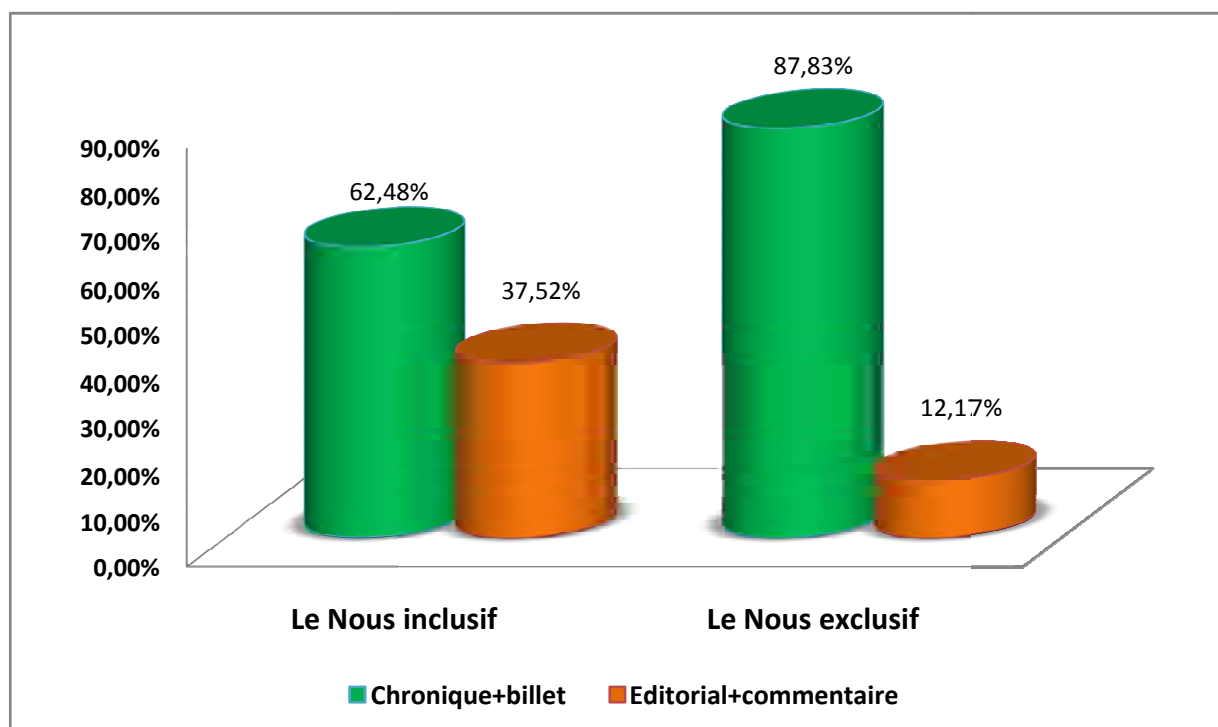
Graphique n° 3 : Le *Nous* inclusif



Graphique n° 4 : Le *Nous* exclusif



Graphique n° 5 : Répartition du *Nous* inclusif/exclusif



Commentaire

Dans notre corpus, nous avons recensé 736 occurrences de **nous** qui se répartissent en **nous** inclusifs et **nous** exclusifs. *Le Quotidien d'Oran* l'utilise le plus souvent (387 occurrences), *le Soir d'Algérie* (188 occurrences), puis *Liberté* (104 occurrences). Tandis que *El Watan* n'utilise le **nous** que 57 fois.

Notre analyse quantitative montre une grande différence quant à l'usage de **nous** « **inclusif** » et « **exclusif** ». Le taux d'occurrence du premier est très fort dans les journaux *Le Quotidien d'Oran* et *Le Soir d'Algérie*. Par contre, il est quasiment absent dans le journal *El Watan*.

L'étape suivante sera consacrée à l'étude des déictiques **tu/vous**, nous analyserons la présence de l'énonciateur révélée à travers le fait de vouvoyer ou tutoyer le lecteur. Cette étude nous permettra de mettre l'accent sur la relation énonciateur/lecteur.

1.3. Tutoiement ou vouvoiement de l'allocutaire

À chaque instant, tout francophone s'adressant à quelqu'un se trouve contraint de choisir entre le **tu** et le **vous** dit « de politesse ». Le **vous** qui implique une forme de politesse et de distance s'oppose au morphème **tu** singulier supposant une forme d'égalité, de familiarité. C'est la raison pour laquelle on dit très souvent : « **Tutoyons-nous** » et très rarement « **vouvoyons-nous** », le vouvoiement étant en général la forme spontanément utilisée, sauf chez les enfants, qu'on habitue progressivement à passer d'un **tu** généralisé à un **vous** généralisé. Maingueneau éclaire davantage la réalité de ce couple de personnes : « *Le vous constitue la forme non marquée de l'opposition, sur le fond de laquelle le tu se détache.* »¹

Assurément, le choix de **tu** ou **vous** est porteur d'une signification sociale importante dont les seules notions de « politesse » ou de « respect » ne suffisent pas à rendre compte. Mais il faut dire, à la suite de D. Maingueneau, « *que le tutoiement n'est pas nécessairement une forme dépréciative* »². En fait, tout résulte des circonstances de communication, des conventions en usage dans le groupe social auquel correspond l'énoncé. À l'état brut, le principe qui impose le choix du **tu** ou du **vous** est bel et bien l'appartenance ou la non-appartenance à la même sphère de réciprocité.

1.3.1. Le déictique *Vous* et le chroniqueur/billettiste

L'examen de notre corpus montre que les chroniqueurs et les billettistes vouvoient souvent les lecteurs. Dans l'extrait suivant, le **vous** désigne l'allocutaire (le lecteur singulier vouvoyé ou avec le sens pluriel qui lui est attaché, l'ensemble des lecteurs).

- « *Le problème est que je ne veux pas être une affaire étrangère,*

¹ MAINGUENEAU D., (1994), Op. Cit., p. 27

² Ibid., p. 26

comme on l'a fait avec vous, ni une vitrine, ni un prétexte. »
(17/3/2012, Raïna Raïkoum)

Le chroniqueur dans l'exemple ci-dessous décrit les réactions des citoyens algériens face à la médiocrité de l'État (des remerciements, des larmes et des youyous). Il s'adresse aux lecteurs en recourant au morphème **vous** :

- « *Pourquoi demande-t-on aux Algériens de s'écraser encore plus ? De s'aplatir ? De s'humilier ? Le but : «Regardez, comme l'État est généreux ? Vous lui dites quoi ?». Merci, merci, merci. En larmes et en youyous. Pourquoi ?, «Parce que vous êtes ses sujets et que cet État est généreux alors que rien ne l'oblige», dit l'ENTV. »* (7/1/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'énoncé suivant, le chroniqueur exprime ce qu'il pense des législatives. Il conteste la réalité politique qui se caractérise par l'absence de sérieux et la corruption qui se répand pendant le vote. Il donne ici une information politique en s'adressant à la masse du public, les lecteurs, par le **vous**.

- « *Que voulez-vous que je pense lorsque je vois de l'argent circuler avant les bulletins de vote et des partis naître comme des séries de cuillères ? Bien sur que ce n'est pas votre faute et que le peuple est soit assis, soit pourri, mais voilà, je ne veux pas être un électeur de paille. »* (17/ 3/2012, Raïna Raïkoum)

1.3.2. Le déictique **Tu** et le chroniqueur/billettiste

Nous avons relevé une proportion très importante de **tu**, en voici quelques exemples ;

- « *Qoum tara (lève-toi, tu verras, le contraire exact de riyah, ma tchoufch) est-il le slogan de l'année ? »* (30/4/2012, Point Zéro)

- « **Tu** sais, le gel **te** fait perdre tous tes repères.- Pourtant, ce n'est pas sorcier de tenir ce genre de promesses, celle de fermer et d'ouvrir les portes et fenêtres à temps, aux bonnes saisons, non ? » (21/6/2012, Pousse Avec Eux)

Le **tu** apparaît souvent dans le discours de la satire politique, l'énonciateur y recourt pour créer un rapport de familiarité avec les lecteurs, les cibler et arriver à les toucher.

Ainsi, dans l'énoncé suivant, le chroniqueur recourt à la forme **tu** pour créer un rapport de familiarité entre lui et le peuple, pour mieux le convaincre et l'inciter à se révolter, à réclamer ses droits et ne pas admettre le fait de recevoir des messages téléphoniques qui l'obligent à aller voter.

- « A quelqu'un qui **te** bombarde de messages téléphoniques dans lesquels il **t'exhorte** à aller voter aux législatives, **tu** dois **toi** aussi avoir le droit citoyen de répondre pourquoi **tu** n'iras pas. » (16/2/2012, Pousse Avec Eux)

Certains énoncés riches en **vous** sont à la forme impérative. Tel est le cas des exemples suivants :

- « **Taisez-vous** !, faites-moi sortir cet abusé SVP, tranche Chalachou, incisif comme un canif. » (18/4/2012, Raïna Raïkoum)

- « C'est ce qu'on a promis à Sétif face à des millions de vivants et 45.000 morts. Et après ? Rien. Vous avez voté ? **Allez** dormir. » (21/6/2012, Raïna Raïkoum)

- « Ne me **dites** pas que vous ne l'avez pas vue ! Cette photo était partout ou presque. Plusieurs de vos journaux en ont fait leur Une. Moi, de la voir, ça m'a fait bondir. De joie, nous dois bien l'avouer. » (8/1/2012, Pousse Avec Eux)

1.3.3. L'éditorialiste tutoie-t-il ou vouvoie-t-il l'allocataire ?

Contrairement à la chronique, dans la ligne politique, l'éditorialiste recourt plutôt à la forme on et on note modérément la présence du **tu**.

- « *En attendant, on continuera à «consommer» français en comptant les buts que les télévisions françaises marquent aux dépens de l'unique. Frantz Fanon, si **tu** savais !* » (15/3/2012, Éditorial)

Le morphème **vous** est, de plus, employé une fois, à la forme impérative. Dans l'exemple qui suit, l'énonciateur recourt à cette forme pour attirer l'attention des lecteurs :

- « *Figurez-**vous**, aimables lecteurs de Liberté, qu'ils sont 25 800 candidats à briguer les 462 sièges de l'Assemblée !* » (18/4/2012, L'Édito)

Le faible usage du **vous** doit être rattaché à la forte répétition du morphème nous. L'éditorialiste fonde un sujet collectif et vise à la conception des collectifs de pensée et d'action. Bref, la première personne du pluriel provoque, d'une part, un effet de subjectivité avec la présence de l'énonciateur dans le **nous**, et d'autre part un effet de communication. La présence de la deuxième personne manifeste l'idée d'une intersubjectivité et d'une communication avec le lecteur. En effet, on note une mise en relation de l'énonciateur et de l'allocataire, mais également l'appartenance des deux dans une même communauté, qu'elle soit politique, économique, sociale, culturelle, etc.)

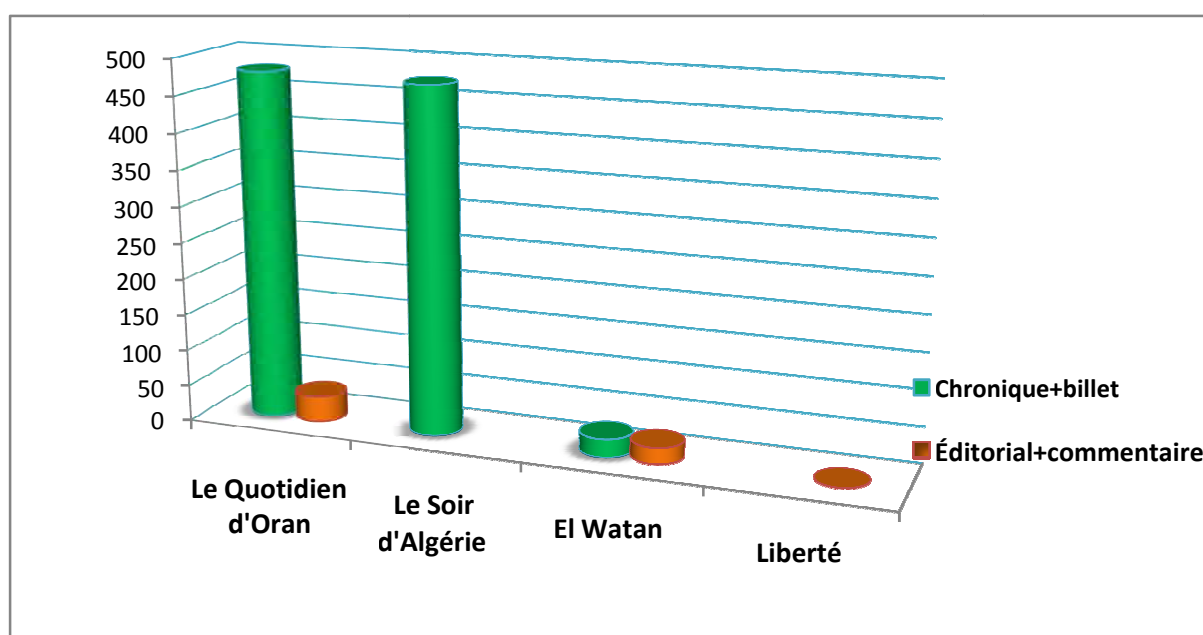
Le tableau et les histogrammes suivants présentent les occurrences d'usage des déictiques **tu** et **vous** dans les journaux étudiés.

Ce tableau n° 3 montre la fréquence d'usage des déictiques *Tu/Vous*

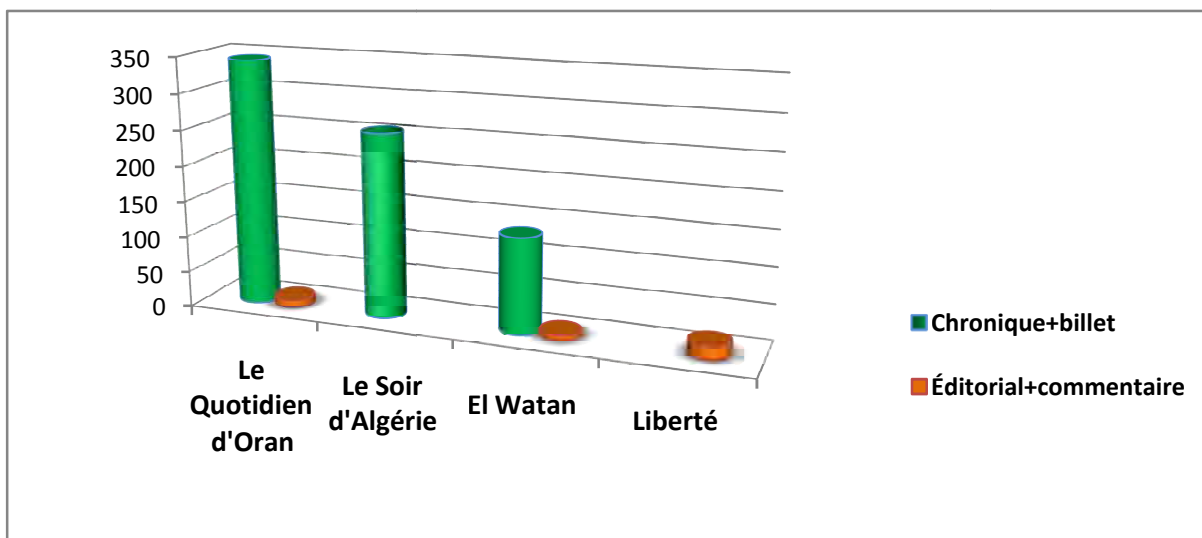
Journaux	Vous		Tu		T	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	480	35	343	10	868	48,12
El Watan	25	22	133	07	187	10,36
Le Soir d'Algérie	475	/	256	/	731	40,52
Liberté	/	0	/	18	18	1
Total	980	57	732	35	1804	100
Pourcentage	94,50%	5,50%	95,44%	4,56%		

Les histogrammes 6, 7 et 8 qui suivent illustrent les chiffres du tableau ci-dessus.

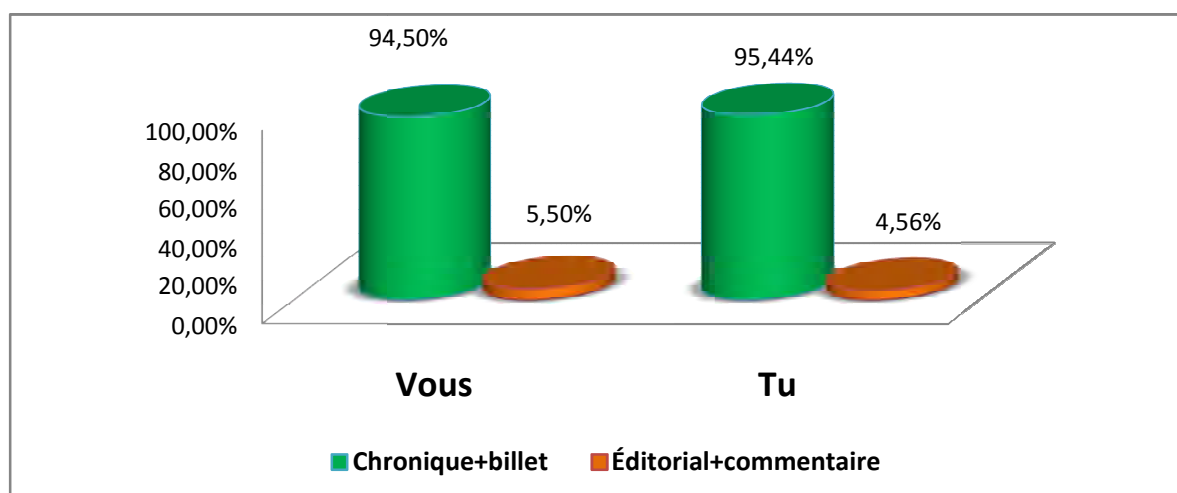
Graphique n° 6 : Le *Vous* et l'énonciateur



Graphique n° 7 : Le *Tu* et l'énonciateur



Graphique n° 8 : Pourcentage de *Tu* / *Vous*



Commentaire

Ces histogrammes nous permettent de voir clairement que le taux d'occurrence de la deuxième personne **tu** et **vous** est plus élevé dans les chroniques et les billets que dans les éditoriaux. Nous constatons également que le déictique **vous** est favorisé par rapport au déictique **tu**. Le taux d'occurrence de ce dernier est beaucoup plus élevé dans les chroniques *Raina Raikoum, Pousse Avec Eux* alors qu'il l'est bien moins dans le billet *Point Zéro* et les éditoriaux.

L'éditorial du *Quotidien d'Oran* utilise le **tu** quelquefois (10 occurrences), L'Édito de *Liberté* 18, tandis que Commentaire d'*El Watan* ne l'utilise que 07 fois sur la période de notre repérage de six mois.

Quant à la forme **vous**, nous en avons relevé 57 occurrences dans les éditoriaux et les commentaires : L'Éditorial du *Quotidien d'Oran* 35 et Commentaire d'*El Watan* 22. Le déictique **vous** est quasiment absent dans l'Édito de *Liberté*.

1.4. Le *On* de l'énonciateur

Aux dires des grammairiens, le morphème **on** a une place indispensable dans le système de la personne en langue française, car il dispose des propriétés syntaxiques de **je**, **tu**, **il** et **nous**. Le **on** possède la fonction soit d'un indéfini soit d'un substitut d'embrayeur.

Le morphème **on** est considéré comme étant un élément autonome, et il a un aspect indéterminé. J. Dubois observe que

*« ce pronom, qui ne porte aucune marque spécifique de personne, se définit alors comme susceptible de se substituer à tous les autres pronoms personnels ».*¹

B. Gardin, qui a travaillé sur le **on**, dans *le discours patronal et le discours syndical*, ajoute qu' « *il n'est pas toujours possible de savoir à quel autre pronom personnel **on** se substitue.* »² Ainsi certaines des attributions seraient-elles contestables.

P. Charaudeau³ répertorie les usages de **on**. Ce déictique peut indiquer « *quelqu'un* », un « *tiers unique* » dont l'identité n'est pas connue de l'énonciateur, comme dans le cas de : « *on raisonne* ». **On** correspond aussi à un

¹ DUBOIS J. et al, (1994), *Dictionnaire De Linguistique Et Des Sciences Du Langage*, Paris, Larousse.

² GARDIN B., (1976), « Discours patronal et discours syndical » dans *Langage* 41, p. 33

³ CHARAUDEAU P., (1992), pp 129-130

« tiers multiple » dont l'identité n'est pas déterminée de façon claire, mais c'est grâce au contexte que nous pouvons définir ce tiers qui peut être considéré comme un sous-ensemble d'une totalité.

Quand le locuteur s'implique dans le **on**, ce dernier renvoie à **nous**. Il évoque un « locuteur multiple » (locuteur + interlocuteur(s), locuteur + tiers, locuteur + interlocuteur(s) + tiers, ou locuteur + autre (s) locuteur(s)). Le **on** peut donc renvoyer à **nous** inclusif ou exclusif.

Dans le cas suivant, le **on** renvoie à **nous** inclusif (l'auteur + le lecteur) :

- « *Heureusement que cette année, la loi a été aménagée. **On** peut voter, même si **l'on** n'a pas de carte d'électeur. **On** peut voter même sans carte d'identité. **On** peut voter même sans passeport.* »
(24/4/2012, Pousse Avec Eux)

Le **on** peut remplacer le déictique **nous**, dans l'exemple qui suit où il le redouble :

- « *Doit-**on** remercier un État qui se fait payer grassement de faire ce pour quoi **on** le paye, **nous** les Algériens ?* » (7/1/2012, Raïna Raïkoum)

Enfin, le **on** peut renvoyer au tiers (singulier ou pluriel) et **nous**, y inclus moi. De ce fait, le **on** peut être la marque d'inscription du locuteur. Selon Nam-Seong-Lee, « *c'est une façon de déguisement du locuteur* »¹. Autrement dit, par son recours à ce morphème, l'énonciateur peut se cacher derrière ses propos.

Comment s'interprète le **on** ? Nous distinguons deux manières : le **je** dilaté et le **nous**. D'après B. Gardin², cette interprétation de **on** comme **je** ou **nous** ne pourrait signifier la présence d'une commutation parfaite.

¹ Nam-Seong LEE, *Identité Langagière du genre, Analyse du discours éditorial*, L'Harmattan, p.60

² GARDIN, B., (1976), Op. Cit., p.33-34

Le **on** est interféré avec les embrayeurs personnels dans la mesure où il se distingue à travers deux types d'emplois, à savoir comme substitut de **nous** et comme **je** dilaté. Dans l'énoncé suivant, on note un double usage de personne à l'initial de l'énoncé suivi d'un **nous**.

- « **On** va même voter. Comme un vieux couple, **nous** et le pouvoir, qui partage un repas froid, un lit séparé, un enfant qui est parti ou un feuilleton dont on connaît la fin. » (13/2/2012, Raïna Raïkoum)

Dans le cas suivant, le **on** est lié au verbe pouvoir sous la forme interrogative :

- « Peut-**on** conjuguer le « j'assume » autrement qu'à la première personne gratuite et insolente ? **On** ne sait pas. » (25/1/2012, Raïna Raïkoum)

Ce déictique est utilisé également afin d'éviter la 2^{ème} personne du singulier et du pluriel.

- « A-t-**on** entendu le président de la République ordonner une enquête sur cette affaire qui sent mauvais et qui met en danger la cohésion nationale ? » (10/1/2012, Commentaire)

Dans ce cas, le morphème **on** sert à éviter ce qui gêne l'usage d'une 2^{ème} personne. La nécessité de politesse du discours journalistique ne tolère pas l'usage de **on** comme substitut de **vous**.

- « Pourquoi demande-t-**on** aux Algériens de s'écraser encore plus ? De s'aplatir ? ». (7/1/2012, Raïna Raïkoum)

Le **on** peut même parfois interpréter l'accentuation de l'énonciateur quant à la spécificité de ses informations à travers une sorte de réitération :

- « Doit-**on** remercier un État qui se fait payer grassement de faire ce pour quoi **on** le paye, **nous** les Algériens ? » (7/1/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple ci-dessus, le **on** peut être aussi bien inclusif (le journaliste

faisant partie du collectif désigné par **on**) qu'exclusif (le **on** est alors indéfini et désigne ceux qui pensaient que...) comme c'est le cas dans cet énoncé :

- « *Car **on** est fatigué, **nous**, nés après les rancunes. L'histoire du Maghreb vaut mieux qu'un bidon d'essence échangé contre un kilo de kif, avec, dans le dos, un Sahara incertain* » (30/1/2012, Raïna Raïkoum)

L'énoncé suivant manifeste la présence de **on** qui a une nature inclusive et qui réfère au journaliste.

- « *Du coup, **on** se met à penser que la dernière visite du nouveau ministre des AE marocain en Algérie était destinée à ouvrir ces frontières malgré les démentis précautionneux.* » (30/1/2012, Raïna Raïkoum)

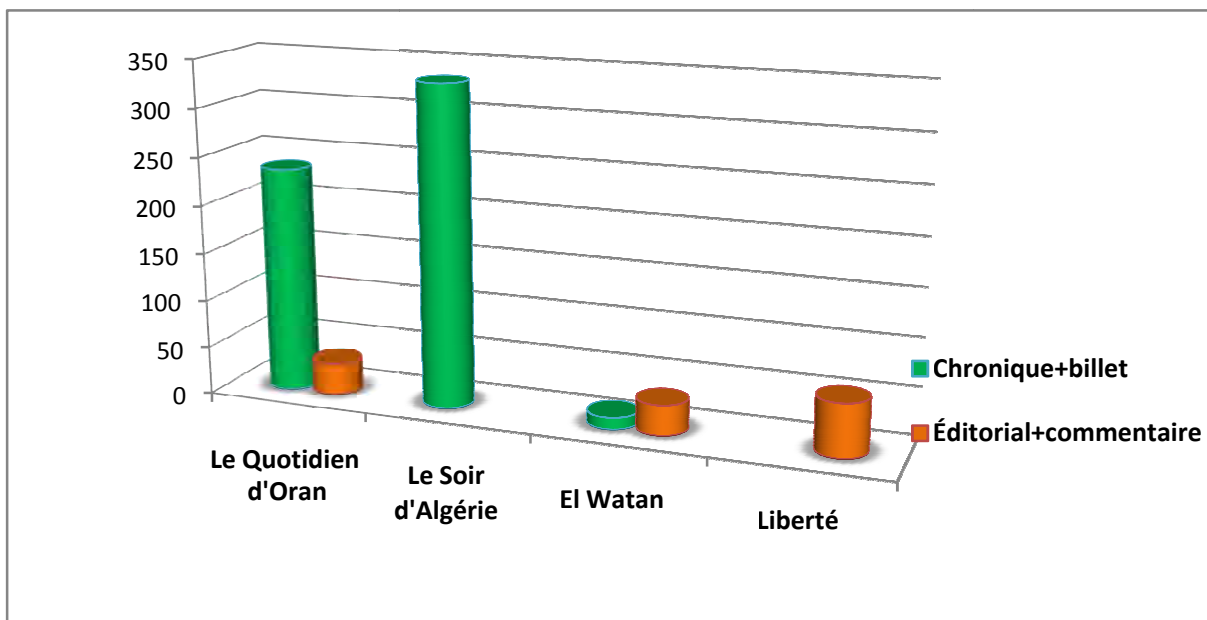
Nous avons relevé 125 occurrences de ce modèle de **on**. Nous soulignons dans le tableau qui suit la fréquence de ce déictique.

Tableau n° 4 : Le *On* et l'énonciateur

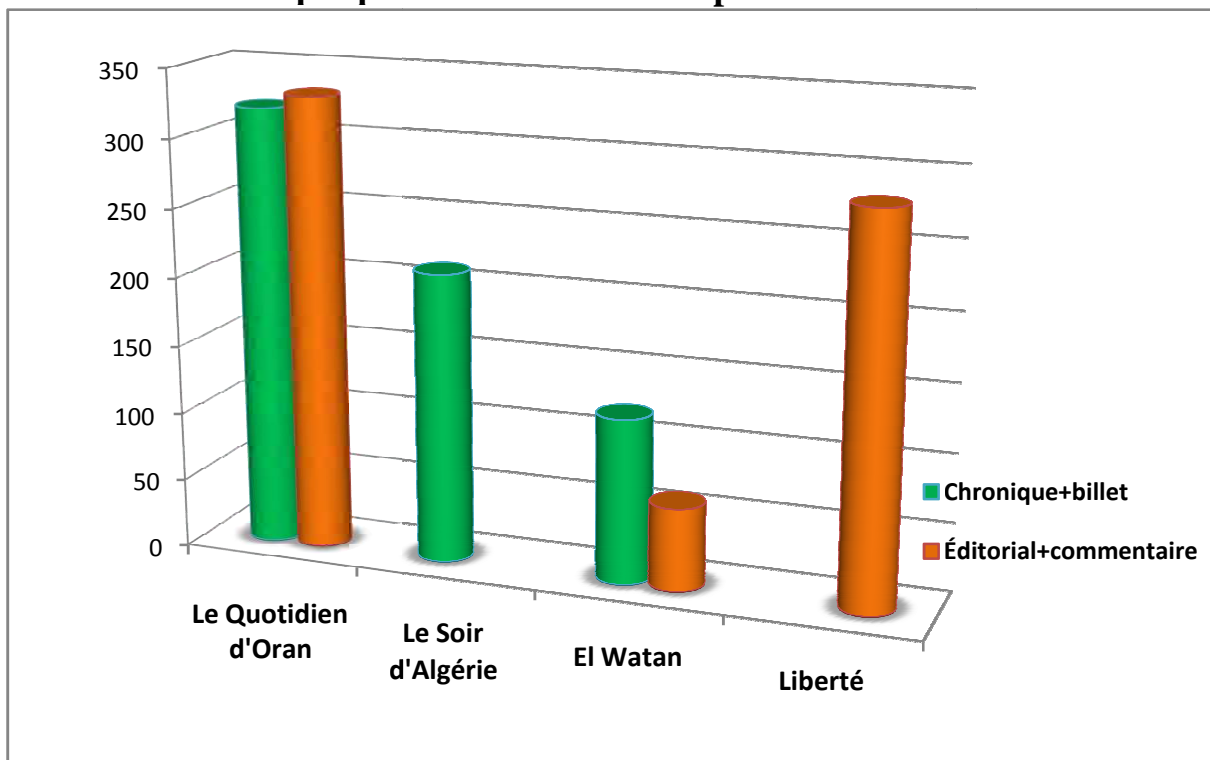
Les journaux	On interprété comme <i>je dilaté</i>		On interprété comme <i>nous</i>		T	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Liberté	/	55	/	280	335	16,84
Le Quotidien d'Oran	235	133	320	330	1018	51,18
El Watan	12	31	120	60	223	11,21
Le Soir d'Algérie	333	/	80	/	413	20,77
Total	580	219	520	670	1989	100
Pourcentage	72,59%	27,41%	43,70%	56,30%		

Les histogrammes suivants présentent les occurrences d'usage du « **On** interprété comme **je** dilaté» et du « **on** interprété comme **nous**» dans les différents journaux étudiés.

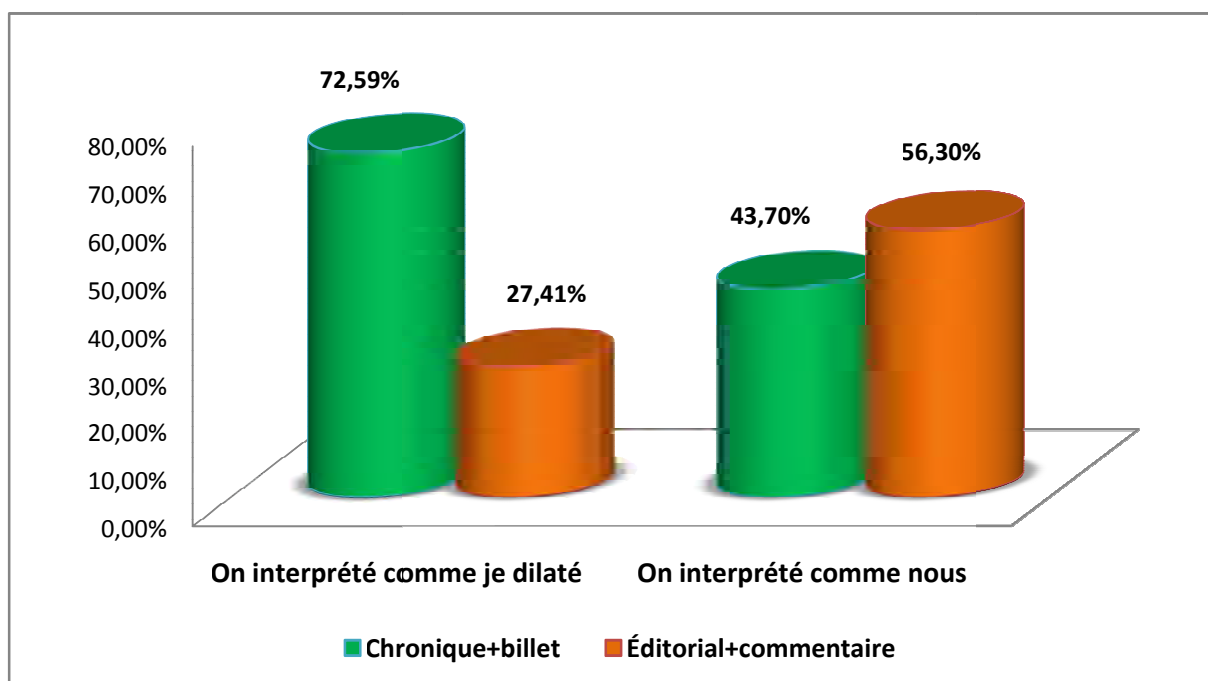
Graphique n° 9 : Le *On* interprété comme *Je*



Graphique n° 10 : Le *On* interprété comme *Nous*



Graphique n° 11 : Pourcentage de *On* interprété comme *Je/Nous*



Commentaire

L'étude quantitative montre clairement que le déictique **on dilaté comme je** est favorisé dans les chroniques et les billets plutôt que dans les éditoriaux. Le taux d'occurrence de ce type de **on** est beaucoup plus élevé dans *Raina Raikoum*, *Pousse Avec Eux* et moins élevé dans le billet *Point Zéro* et rare dans les éditoriaux. Certes, l'usage du déictique **on** interprété comme nous domine dans les éditoriaux, mais on en note un usage important également dans les chroniques et les billets.

Bref, l'occurrence d'usage du déictique **on** est élevée dans *Le Soir d'Algérie*, *Le Quotidien d'Oran*, par contre elle est moins élevée dans *Liberté* et *El Watan*.

1.5. Les possessifs

Les morphèmes **je-tu**, **nous-vous** et **on** ne forment pas, à eux seuls, les embrayeurs de la personne ; il en découle des adjectifs et des pronoms possessifs. Leur étude précise nettement qu'ils possèdent un de ces embrayeurs

- Mon, ton, nos, vos + nom = le nom de moi, toi, nous, vous

On remarque dans la seconde catégorie, celle des pronoms (dont l'utilisation est très familière dans notre corpus), une accumulation du rapport de nom de moi / toi / nous / vous et d'une répétition pronominale de nom (phénomène d'anaphore). Également, la pronominalisation peut élargir l'éventuel *persuasif* d'un « nôtre » dans « *L'ennemi Bouaziz est le nôtre* », par exemple.

L'étape suivante consiste à analyser la deixis relevée dans notre corpus afin de mettre le point sur ses traces subjectives.

2. La deixis et le discours journalistique

Dans la terminologie de G. Desson¹, la deixis recouvre le processus par lequel un sujet réfère à la situation dans son discours. Ces marqueurs fonctionnent avec les indices de personnes en visant à actualiser les données spatio-temporelles de l'énonciation. Georges-Elia Sarfati² dénomme ces indicateurs « *indices d'ostension* », indices qui englobent diverses catégories grammaticales (telles que les démonstratifs, les adverbes et les adjectifs). Pour E. Benveniste ces indices

« organisent les relations spatiales et temporelles autour du "sujet" pris comme repère : "ceci, ici, maintenant", et les nombreuses corrélations "cela, hier, l'an dernier, demain", etc. Ils ont en commun de se définir seulement par rapport à l'instance de discours où ils sont produits, c'est-à-dire sous la dépendance du je qui s'y énonce. »³

Certains déictiques ont pour utilité d'inscrire les énoncés-occurrences dans l'espace et le temps par rapport au point de repère constitué par l'énonciateur. Bien qu'essentielle, la distinction que nous faisons entre déictiques spatiaux et

¹ DESSON G., Op. Cit., p.101

² SARFATI G.-E., (1997), *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan, p.21

³ BENVENISTE E., (1966), *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Paris, Gallimard. I, p262

temporels ne doit pas masquer que ces deux marqueurs basés, sur la personne du locuteur affichent d'incontestables affinités, car le découpage de l'espace a largement contribué à la structuration du temps dont la richesse est absolue.

2.1. Les déictiques spatiaux

Il ne s'agit pas seulement d'analyser le statut du sujet énonciatif et de son contexte situationnel dans le discours pour déceler les traces subjectives, nous devons également examiner les unités linguistiques du système indiciel du temps et de l'espace qui se rencontrent dans la catégorie des verbes (des temps) et des adverbes.

Nous pouvons distinguer, à la suite de D. Maingueneau¹, trois types de déictiques spatiaux, à savoir les démonstratifs, les présentatifs et les éléments adverbiaux.

2.2. Les démonstratifs

Ce type de déictiques comprend deux classes : les déterminants (ce...ci/là) et les pronoms (ça, ceci, cela, celui-ci/là). Ces morphèmes sont plus ou moins flous s'ils fonctionnent hors contexte comme étant des substituts anaphoriques et aussi des *déictiques situationnels*.

Par exemple, le pronom **ça** est un élément déictique situationnel dans « prend **ça** ! » et un élément anaphorique dans cet extrait du journal *El Watan* :

- « *De mémoire d'institutions de souveraineté, c'est la première fois depuis l'indépendance qu'un arrêt de travail et un rassemblement de travailleurs ont lieu dans ce lieu sacré. Ça devait arriver, en attendant un général qui s'immolera par le feu contre le mépris du civil.* » (Point Zéro, 3/3/2012)

Semblablement, **ce** est un déictique situationnel dans « prend **ce** journal » et

¹ MAINGUENEAU D., (2010), Manuel de linguistique pour les textes littéraires, Armand Colin, p.164

anaphorique dans l'extrait suivant :

- « *Entendre alors dire qu'il y a ambiguïté nucléaire devrait faire rire, sauf que cela est impensable, le Proche-Orient demeurant encore et toujours une immense poudrière du seul fait de la politique israélienne, les peuples de la région disant à ce sujet leur totale exaspération.* » (3/3/2012, Commentaire)

Ces morphèmes accompagnent très souvent un geste de l'énonciateur montrant à l'allocutaire un objet discernable dans la situation de communication. D'après C. Kerbrat-Orecchioni,¹ un énoncé tel que « *Prenez cette chaise* » s'accompagne forcément d'un « *geste indiquant l'objet en même temps qu'est prononcée l'instance du terme* ». E. Benveniste ajoute : « *ou tout au moins un regard ostensiblement dirige vers le dénoté.* »² En l'absence de ce geste, l'énoncé est d'une agrammaticalité d'un type très distinct : celle qui admet en une inadaptation du comportement « paralinguistique » (mimo-gestualité) au comportement linguistique.

Il convient de distinguer, à la suite de D. Maingueneau³, les purs déictiques (ça, ceci, cela) de ceux qui s'associent avec un nom (**ce** journal) dans la mesure où l'environnement spatio-temporel identifiant le référent des déictiques anaphoriques et situationnels se partage en deux types : l'environnement discursif (*cotexte*), et l'environnement extralinguistique (*contexte*).

Pour D. Maingueneau⁴ *la* neutralise l'opposition et marque donc une localisation indépendamment de la prise en compte du degré de proximité.

En son sens large, *la situation de communication* inclut plus que les personnes et

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., (1999, 1 ère éd. 1980), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, p. 45

² BENVENISTE E., (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages* 217, p. 15

³ MAINGUENEAU D., (2010), *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Armand Colin, p.164

⁴ *Ibid.*, (1994), *Op. Cit.*, p. 34

leurs coordonnées spatio-temporelles, elle enferme également l'ensemble des circonstances déterminant un acte d'énonciation, tout un environnement socioculturel.

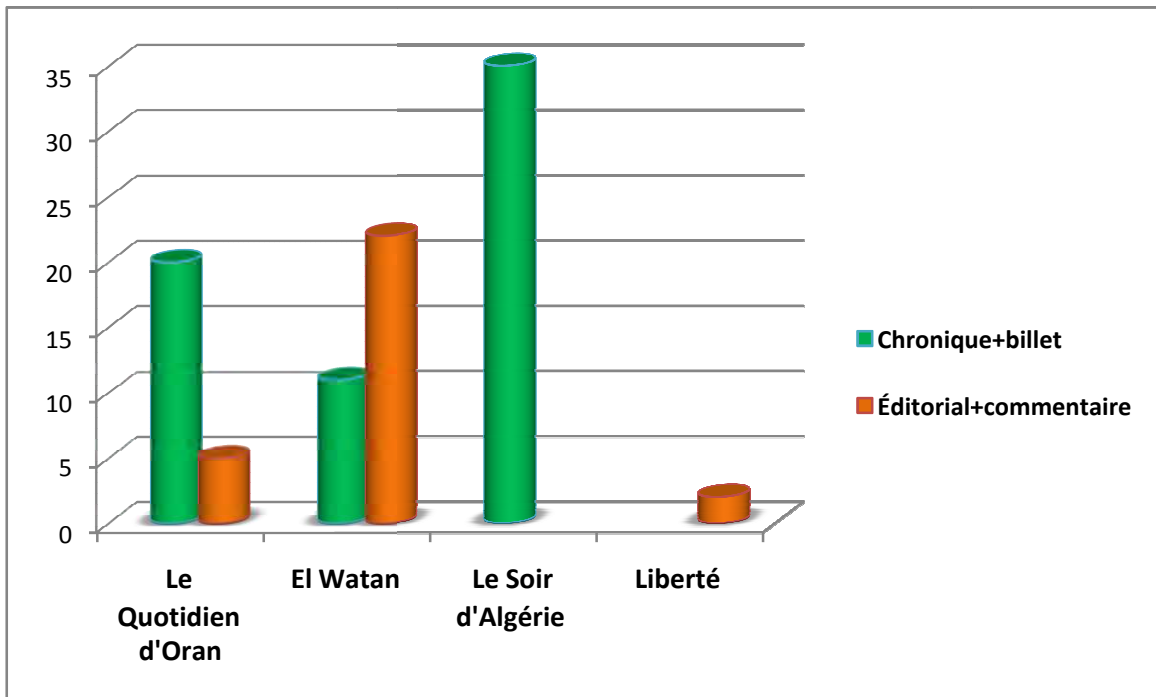
Ainsi, un Algérien qui, pendant les élections législatives, aurait commencé son dialogue par : « *Cette élection, quel déclin* », n'aurait eu aucun mal à indiquer la référence de « *cette* » à son interlocuteur, car le mot « *élection* » fait parti, de leur contexte commun. Toutefois, il signale un objet qui ne peut être ni visible ni présent dans un fragment antérieur à la conversation. En lisant cette phrase dans son contexte, le lecteur comprend de suite de quoi il s'agit, les élections législatives du 10 mai 2012.

Le tableau et les histogrammes qui suivent présentent les occurrences d'usage des déictiques démonstratifs dans les différents journaux étudiés.

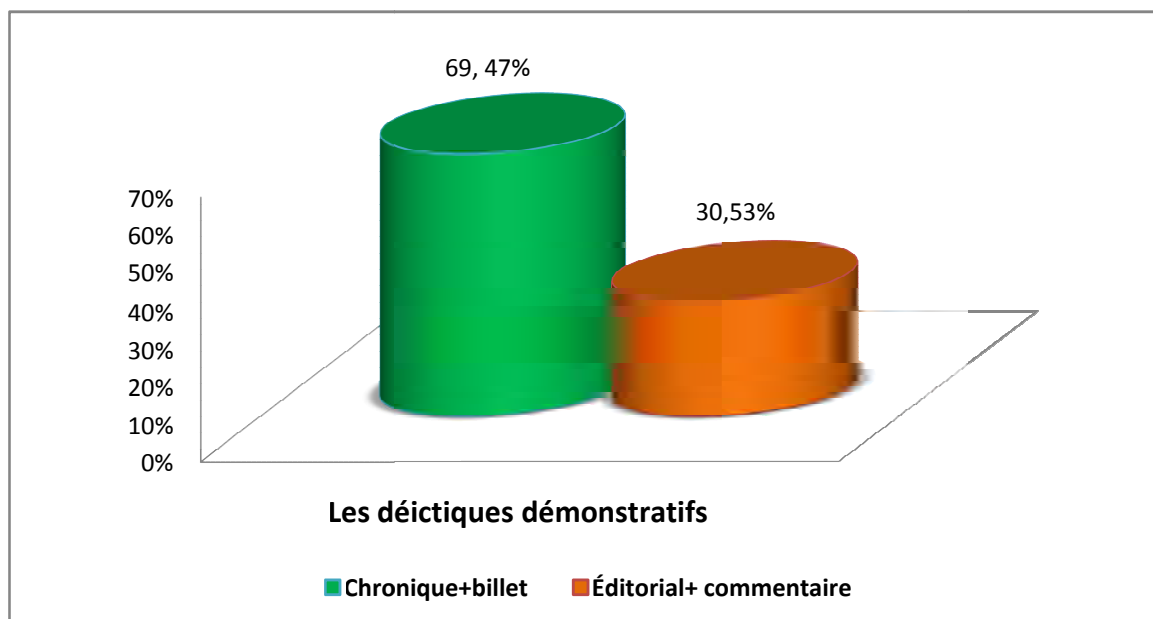
Tableau n° 5 : Les déictiques démonstratifs

Les journaux	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	20	05	25	26,31
El Watan	11	22	33	34,74
Le Soir d'Algérie	35	/	35	36,84
Liberté	/	2	2	2,11
Total	66	29	95	100
Pourcentage	69,47%	30,53%		

Graphique n° 12 : Les déictiques démonstratifs



Graphique n° 13 : Pourcentage des déictiques démonstratifs



Commentaire

La lecture des histogrammes ci-dessus permet de constater que le taux d'occurrence des déictiques démonstratifs portant des traces de localisation de l'énonciateur n'est pas très fort dans notre corpus. Le recours à ces déictiques est favorisé par les journaux « *Le Quotidien d'Oran* » et « *Le Soir d'Algérie* » alors que leur usage est modéré dans « *El Watan* » et « *Liberté* ».

2.3. Les éléments adverbiaux

Parmi les déictiques spatiaux, on distingue un ensemble d'adverbes et de locutions adverbiales qui se répartissent en divers micro-systèmes sémantiques d'oppositions et qui correspondent à *divers découpages de catégories de la spatialité*. Ici/là/là-bas ; à gauche/à droite ; en haut/en bas ; près/loin ; devant/derrière, etc.

À ces micro-systèmes d'opposition se rapportent différents découpages de la catégorie de la spatialité. En effet, ces termes demeurent parfaitement ambigus si on ignore la position des corps de l'énonciateur qui les a émis car l'interprétation change corrélativement au changement de place du corps.

D. Maingueneau précise :

« Il en va de même dans un dialogue si les deux protagonistes ne se trouvent pas au même endroit : ce qui était ici et à gauche pour l'un peut fort bien être situé là et à droite pour l'autre sans que les objets désignés aient objectivement changé de position. »¹

Nous avons relevé quelques exemples seulement qui comportent des indices de la localisation spatiale. À titre illustratif en voici un :

- « *Ils ne sont pas là. Absents. Non concernés ? Ils ne répondent pas*

¹ MAINGUENEAU D., (1994), *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, p. 33

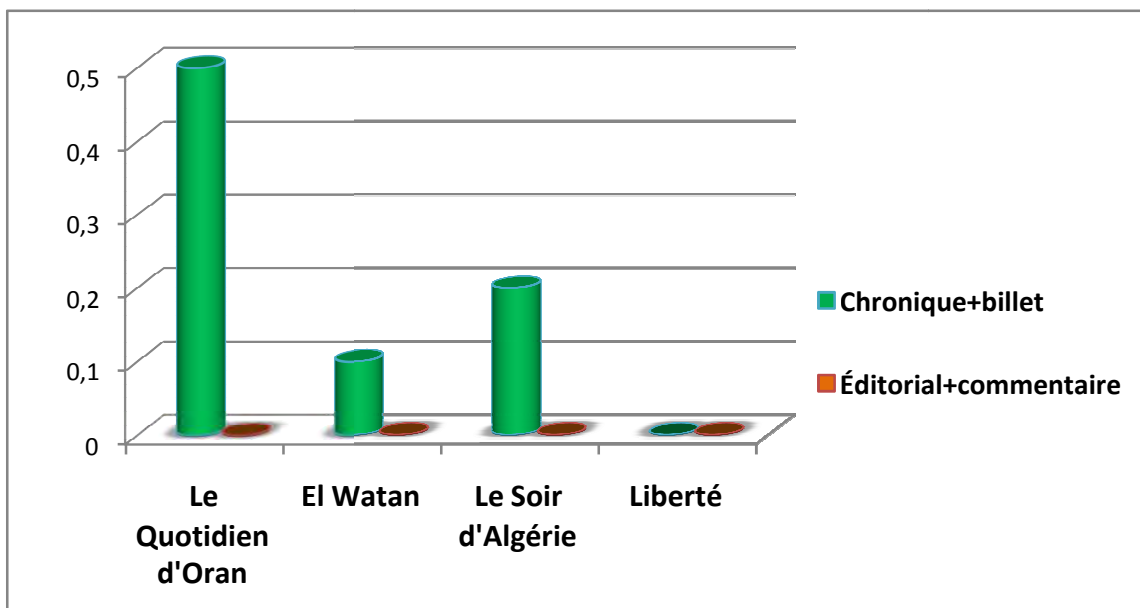
au téléphone lorsqu'ils sont sollicités par les journalistes, refusent les interviews, ferment portes et fenêtres, s'isolent du monde, refusent de provoquer des polémiques. » (20/3/2012, Commentaire)

Le tableau et les histogrammes qui suivent présentent les occurrences d'usage des éléments adverbiaux dans les différents journaux étudiés.

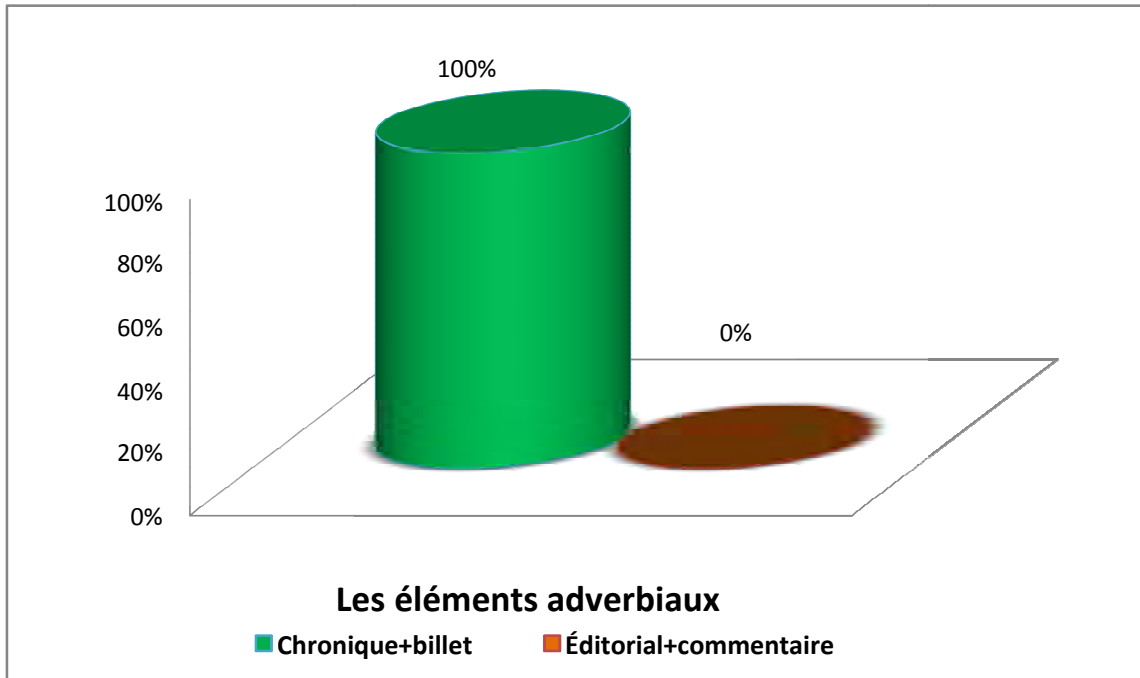
Tableau n° 6 : Les déictiques adverbiaux

Les journaux	Éléments adverbiaux			
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	5	0	5	62,5
El Watan	1	0	1	12,5
Le Soir d'Algérie	2	/	2	25
Liberté	/	0	0	0
Total	8	0	8	100
Pourcentage	100%	0%		

Graphique n° 14 : Les éléments adverbiaux



Graphique n° 15 : Pourcentage des éléments adverbiaux



Commentaire

Les histogrammes et le tableau ci-dessus nous permettent de voir clairement que le taux d'occurrence du recours aux éléments adverbiaux est très faible dans notre corpus.

L'élément adverbial portant des traces de localisation de l'énonciateur est utilisé dans *Le Quotidien d'Oran* avec 5 occurrences soit 62,5%, *Le Soir d'Algérie* avec 2 occurrences soit 25%, alors qu'il est presque absent dans *El Watan* et rare dans *Liberté*.

2.4. Les déictiques temporels

Le système des déictiques spatiaux est moins complexe que celui des déictiques temporels. Les indications temporelles peuvent être repérées par rapport au « moment d'énonciation » qu'est le moment où l'énonciateur parle « le présent linguistique ».

Dans la présentation des éléments porteurs d'indications temporelles, nous pouvons distinguer à la suite de D. Maingueneau¹, deux séries : celle des déictiques, tels hier ou aujourd'hui, qui sont fixés au moment de l'énonciation, et celle des éléments non-déictiques fixés à l'aide de repères inscrits dans l'énoncé.

L'examen de notre corpus montre que l'énonciateur met en ordre la chronologie de son discours et l'impose au locuteur par rapport à son propre acte d'énonciation.

Ainsi en est-il dans :

- « *Aujourd'hui* (...) *Le problème est que tout le monde sait que Abdoulaye Wade, comme tous les dictateurs, n'a cure des appels à la raison, car*

¹ MAINGUENEAU D., Op. Cit., p. 165

estimant être investi d'une sorte de mission messianique. » (1/2/2012, Commentaire)

Le morphème « aujourd'hui » et l'affixe « présent » du verbe « estimer » ne seront pas traduisibles si on ignore à quel moment cet énoncé a été réalisé : tous deux constituent des éléments déictiques temporels.

Passons à présent aux déictiques temporels qui se présentent sous deux formes, à savoir les éléments adverbiaux ou les syntagmes prépositionnels (*hier, dans deux mois, etc.*), et des informations liées aux affixes temporels qui se répartissent dans le *présent*, le *passé* et le *futur*.

Ainsi, toutes les indications temporelles ne sont pas forcément repérées par rapport au moment de l'énonciation (moment de l'instance énonciative). Si l'on considère par exemple l'énoncé :

- « *Il vient de se faire remarquer par une deuxième marque : au lendemain des élections du 10 mai, outre son accoutrement étrangement ridicule, Abdelaziz Belkhadem a exhibé son doigt dont la première phalange était bleue, signe qu'il avait voté.* » (20/5/2012, Point Zéro)

En lisant l'énoncé ci-dessus, on se rend compte que « *le lendemain* » est situé dans le temps grâce au point de repère que constitue le syntagme « *des élections du 10 mai* » et non par rapport au temps de l'énonciation. En revanche dans les énoncés suivants :

- « *Les deux Présidents, qui se sont vus hier, le savent très bien. A Tunis comme à Alger, on connaît la formule populaire : laisse le puits avec son couvercle.* » (23/2/2012, Point Zéro)

- « **Hier**, à Alger, des centaines de chômeurs du pré-emploi ont

menacé de ne pas voter le 10 si on ne leur répond pas, immédiatement. » (28/2/2012, Raïna Raïkoum), l'adverbe **hier** est rapporté au temps de l'énonciation.

Nous distinguons donc deux séries : d'une part les *déictiques*, comme *hier* ou *aujourd'hui*, qui sont fixés à l'aide du temps de l'énonciation, et d'autre part les catégories *non-déictiques* établies grâce aux indices présents dans l'énoncé.

A. Expression du passé

1) Beaucoup d'éléments adverbiaux servent à situer le procès au passé¹. Ce sont : ***Hier, Avant-hier, Avant-hier matin, avant-hier soir, récemment, dernièrement, l'autre jour, naguère, autrefois, jadis.***

- « *Image Deux : juste après, et pendant le même journal TV d'avant-hier, la speakerine parle de Syrie, dans le chapitre actualités arabes.* » (7/1/2012, Raïna Raïkoum)

- « *C'est le président-candidat, Nicolas Sarkozy, qui a abordé hier ce thème, en parlant de la guerre, (...) opposant deux États disposant de statuts et de moyens plus ou moins égaux.* » (10/3/2012, Commentaire)

2) **L'expression temporelle de structure : N + dernier/passé, ou N = (mois, jour, semaine, année, siècle...) + dernier /passé.**

- « *Mais le calcul a été fait par des économistes : avec tout l'argent dépensé ces 10 dernières années, on aurait pu construire un nouveau pays à partir de rien, sur un territoire vierge* » (23/1/2012, Point Zéro)

- « *Il en a été ainsi l'an dernier du tsunami qui a balayé une partie du Japon, emportant avec lui le gouvernement de l'époque quelques mois*

¹ La notion d'antériorité par rapport au temps de l'énonciation est trop floue. D. Maingueneau (1994 : 41) propose de distinguer un passé que l'on pose comme différent du présent et un passé présenté comme coupe de ce présent, comme en rupture avec lui.

plus tard. » (20/2/2012, commentaire)

- « *Ensuite, il faut faire oublier, et cela n'est pas évident, les fraudes des dernières décennies.* » (8/2/2012, Raïna Raïkoum)

3) N + dernier ou N = (lundi, mardi)

- « *Depuis **vendredi dernier**, on peut dire que c'est le commencement de la fin pour le régime baathiste de Bachar Al Assad. Ce jour-là en effet, ses troupes ont tiré sur des citoyens qui manifestaient pacifiquement à Damas, tuant quatre d'entre eux.* » (19/2/2012, Commentaire)

B. Expression du présent

1) Certains éléments adverbiaux comme *maintenant, actuellement* connaissent une parfaite coïncidence du procès avec le temps de l'énonciation :

- « *Comme **maintenant** par exemple : le chien me susurre : pourquoi vas-tu parler de ça ? Qui va comprendre ? Ils vont croire que tu racontes quelque chose qui est un poème et personne ne te croit vraiment.* » (7/2/2012, Raïna Raïkoum)

2) Les prépositions temporelles de structure : **Préposition** + N comme *en ce moment, à cette heure...* font également coïncider le procès avec le temps de l'énonciation :

- « *Et à **l'heure actuelle**, il n'est pas faux de dire que le «costume» de leader maghrébin que Moncef Marzouki veut à tout prix enfiler peut paraître un peu trop grand pour lui. Du moins, c'est le cas maintenant.* » (9/2/2012, Commentaire)

- « *C'est la bonne question **du moment** : faut-il voter ou pas ? Tout le reste c'est des nuances d'arc-en-ciel.* (25/2/2012, Raïna Raïkoum)

C. Expression du futur

1) **Éléments adverbiaux** : immédiatement, demain, après demain, demain (midi, soir), après demain (midi, soir), bientôt, etc.

- « *Aussi vrai que beaucoup de chemin reste à faire pour s'arrimer au train du développement, le vrai, il est à craindre que les dessous de la corbeille vont **bientôt** commencer à apparaître...!* » (1/2/2012, Raïna Raïkoum)

- « *Hier, à Alger, des centaines de chômeurs du pré-emploi ont menacé de ne pas voter le 10 si on ne leur répond pas, **immédiatement**.* » (28/2/2012, Raïna Raïkoum)

2) **N+ prochain/qui vient, ou N= (semaine, mois, année...)**

- « *C'est ce qui risque probablement d'arriver en Algérie avec les législatives de **mai prochain**, alors qu'une bonne partie du pays, notamment le Centre et l'Est, vient de traverser un épisode hivernal des plus rigoureux.* » (20/2/2012, Commentaire)

- « *Le chroniqueur s'est toujours demandé comment le régime algérien allait sauver la mise le 10 **mai prochain**, date de vos élections?* » (25/3/2012, Raïna Raïkoum)

- « *La guerre d'Algérie vient de faire irruption dans le débat de campagne pour l'élection présidentielle française **d'avril prochain**.* » (10/3/2012, Commentaire)

3) **N + Prochain, ou N = (lundi, mardi, mercredi...)**

- « *L'Union européenne a décidé d'imposer, à partir de **juillet prochain**, un embargo sur le pétrole iranien* » (28/1/2012, Éditorial)

D. Passé / Présent / Futur et Passé / Futur

1) **Aujourd'hui, tout à l'heure** : ces déictiques temporels ne font pas coïncider le procès avec le temps de l'énonciation.

- « *Si des peuples, les vrais, s'imposent **aujourd'hui** en véritables maîtres du Monde, ce n'est certainement pas – ou seulement – grâce au génie de leurs gouvernants, mais c'est surtout là le résultat bienheureux d'une implication réelle* » (2/2/2012, Raïna Raïkoum)

2) **Ce + N, où N = (matin, midi, été, année...)**

- « *Le jeune Algérien risque gros en effet. Un an de prison dans les prisons de l'Inde, **cet été**.* » (13/6/2012, Raïna Raïkoum)

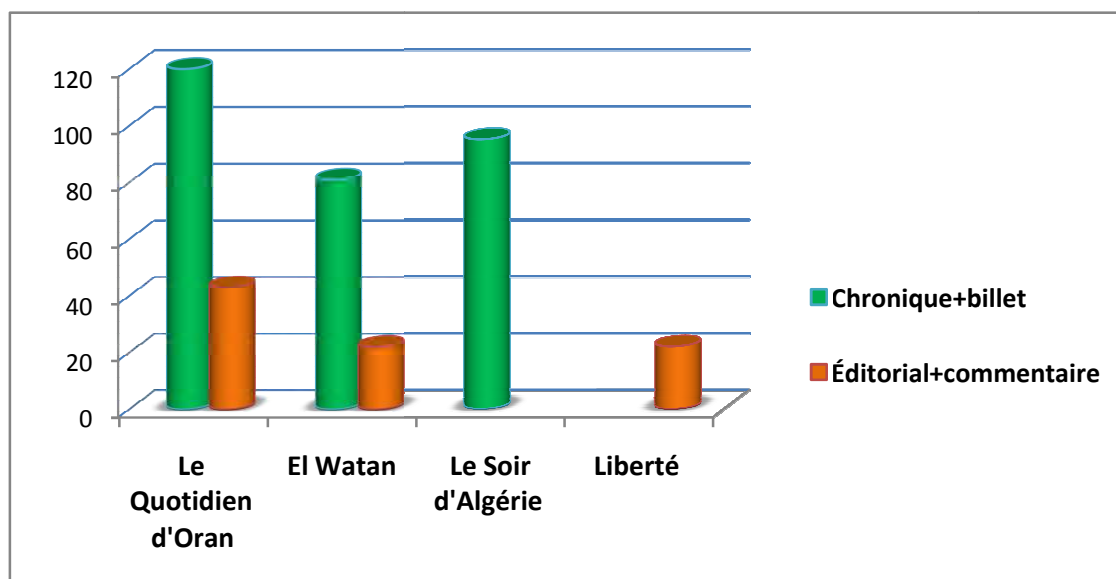
L'interprétation de ces déictiques nous permet de prendre en considération les unités de la chronologie. *Ce matin, ce soir, cet été cette année* réfèrent au matin, au soir, à l'été ou à l'année de la journée du temps de l'énonciation.

Le tableau et l'histogramme qui suivent présentent les occurrences d'usage des déictiques temporels dans les différents journaux étudiés.

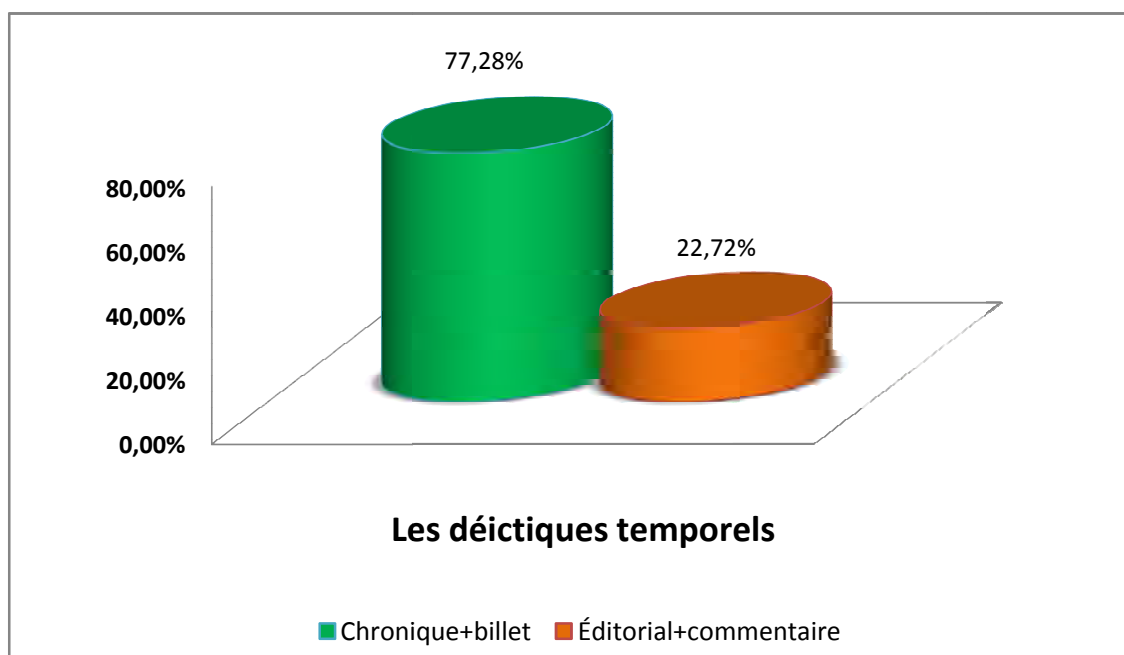
Tableau n° 7 : Les déictiques temporels

Le corpus	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	120	43	163	42,56
El Watan	81	22	103	26,89
Le Soir d'Algérie	95	/	95	24,80
Liberté	/	22	22	5,75
Total	296	87	383	100
Pourcentage	77,28%	22,72%		

Graphique n° 16 : Les déictiques temporels



Graphique n° 17 : Pourcentage des déictiques temporels



Commentaire

L'étude quantitative montre que le déictique **temporel** portant des traces de localisation de l'énonciateur est favorisé par *Le Quotidien d'Oran* avec 163

occurrences soit 42,56% et *El Watan* avec 103 occurrences soit 26,89%, *Le Soir d'Algérie* avec 95 occurrences soit 24,80% alors que l'usage des déictiques temporels est très modéré dans le journal *Liberté* avec 22 occurrences soit 5,75%.

Conclusion

En conclusion de ce chapitre, nous affirmons qu'il y a subjectivité énonciative dans le discours journalistique algérien à chaque fois que l'énonciateur manifeste dans son énonciation les traces de sa présence en tant que sujet afin de se rapprocher du lecteur et de le pousser à voir le monde à partir de son point de vue.

Le locuteur s'énonce de manière permanente au sein de son discours et le degré de la visibilité de sa présence dépend du genre discursif : chronique, billet, commentaire ou éditorial. Nous avons constaté que le chroniqueur exprime sa présence explicitement à travers le **je**, « l'indice le plus puissant de la subjectivité », afin de créer un rapport de familiarité, de mieux cibler le lecteur en essayant de l'impliquer en le tutoyant.

En général, le **je** est souvent présent dans les chroniques de notre corpus et très peu utilisé dans les éditoriaux.

Souvent le journaliste opère une certaine fusion dans l'identité des personnes et donc des pronoms personnels du singulier et du pluriel. Ces marques grammaticales subjectives servent à mettre à jour un locuteur social ayant des traits identitaires avec ses lecteurs-destinataires.

Le **nous** repéré dans notre corpus établit une relation d'identité puissante entre l'énonciateur et le lecteur, ce qui donne au discours journalistique une teinte subjective. Le journaliste recourt souvent à la forme **nous** inclusif qui implique la relation entre l'énonciateur « **je** » et le « **vous** » des lecteurs afin de bien les

sensibiliser et mieux les convaincre.

Une proportion importante de pronoms de la deuxième personne prouve le souci constant du locuteur de ne pas se dissocier de ses lecteurs. Le désir d'appartenir à une entité commune et à une même communauté de destin illustre l'effet de connivence et d'adhésion du lecteur aux sujets énoncés.

En somme, les marqueurs de la temporalité et ceux de la localisation spatiale forment un véritable système et servent à attribuer des "valeurs référentielles" aux constituants énonciatifs par rapport au sujet de l'énonciation. Ils affichent la relation entre l'énonciateur et le lecteur par l'intermédiaire de la situation d'énonciation.

L'examen de notre corpus montre que le journaliste choisit d'inscrire le temps et le lieu de son discours par des déictiques (*là, ce matin...*), des termes qui n'ont de référent précis qu'à l'égard de la situation de discours de l'énonciateur, laquelle montre à quel lieu coïncide *là* et à quel temps correspond *ce matin*. Ces déictiques placent l'énonciateur au cœur de l'univers dont il parle.

Bref, le journaliste implique le lecteur par son discours en lui offrant l'occasion de s'inscrire dans les circonstances de l'énonciation.

Il a été question pour nous dans ce chapitre de traquer les manifestations linguistiques énonciatives du locuteur. Cette étude nous a permis de mettre le point sur la relation entre le locuteur-énonciateur et son lecteur.

Le chapitre suivant sera consacré à l'étude de la manifestation de la subjectivité traquée dans les parties du discours, les *subjectivèmes*.

Chapitre 3

LES VISÉES AXIOLOGIQUES DESCRIPTIVES : LES SUBJECTIVÈMES

Introduction

Comme expression du moi, toute rédaction n'est pas dénuée de subjectivisme. L'auteur attribue au stock de vocabulaire qu'il choisit et qu'il utilise, des traits affectifs et évaluatifs qui sont les marques de sa subjectivité. C'est ainsi que nous nous sommes proposée d'étudier les traces du discours subjectif dans lequel l'énonciateur, lors de sa description et de son interprétation de certains faits, s'affiche plus ou moins explicitement comme le fondement évaluatif de l'assertion.

À travers ce chapitre, nous essaierons de répondre à la question suivante : Est-ce que les journalistes algériens expriment clairement leurs attitudes, leurs jugements, leurs émotions au sein de leurs énoncés ? Pour cela, nous envisageons de dresser une taxinomie des traces de la subjectivité relevées dans notre corpus.

C. Kerbrat-Orecchioni use du terme « subjectivème » pour parler des unités lexicales qui se particularisent des autres constituants de proposition par le fait que, là où « le discours 'objectif' [...] s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel, ces unités lexicales maintiennent la marque d'un énonciateur qui s'avoue explicitement ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion »¹.

En nous basant sur cette réflexion, nous faisons appel aux subjectivèmes affectifs ou évaluatifs, dans leurs rapports d'axiologisation et de modalisation de la presse écrite.

Sachant que l'axe d'opposition *Objectif / Subjectif* est croissant et graduel, les unités lexicales peuvent être enjolivées d'une couleur plus ou moins dense de

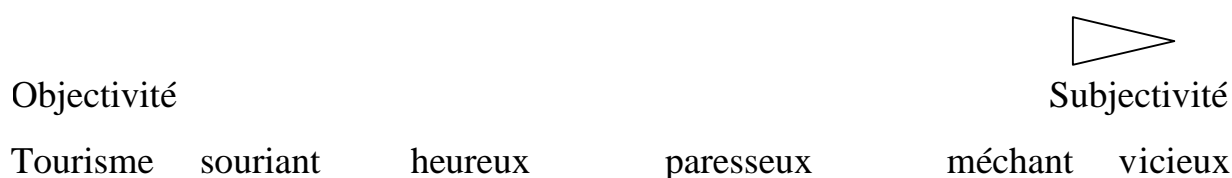
¹KERBRAT-ORECCHIONI C., (1999, 1 ère éd. 1980), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, p. 80

subjectivité. C. Kerbrat-Orecchioni précise :

« A la différence des termes objectifs, dont la classe dénotative a des contours relativement stables, celle des termes subjectifs est un ensemble flou. »¹

Analysons à titre d'exemple les mots : tourisme, méchant, paresseux, vicieux et heureux, relevés dans l'exemple suivant et arrangeons-les sur un axe progressif allant de l'objectivité à la subjectivité.

« Le pétrole rend **méchant, paresseux et vicieux**. Le **tourisme** vous oblige à être **souriant, heureux** des rencontres, parfait, lève-tôt et sensible au drapeau. » (15/2/2012, Raïna Raïkoum)



Le terme « tourisme » énonce une propriété objective du dénoté, qu'on peut facilement vérifier, les termes « souriant et heureux » posent une information descriptive du dénoté alors que les termes « paresseux, méchant, vicieux » posent deux types d'informations : une description du dénoté et un jugement évaluatif négatif (de dépréciation), soutenu sur le dénoté par le sujet d'énonciation. Certains peuvent qualifier telle personne de méchante, paresseuse et vicieuse, d'autres la considérer comme gentille, active et honnête. Contrairement au terme tourisme, le terme méchant pose un jugement de valeur dépréciatif, il énonce une propriété subjective du dénoté.

Les différentes unités du discours sont les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes subjectifs sur lesquels porte notre attention dans cette étape. Nous

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit., p 71

allons essayer de les examiner, en mettant l'accent sur leur valeur affective, évaluative et axiologique afin de répondre à notre question de départ : Comment et par quels moyens linguistiques se manifeste la relation entre le locuteur-énonciateur et son lecteur ?

1. Les substantifs subjectifs

Selon C. Kerbrat-Orecchioni¹, la plupart des substantifs affectifs et évaluatifs sont dérivés de verbes ou d'adjectifs.

Dans ce qui suit, nous essaierons de procéder à une typologie des substantifs subjectifs.

1.1. Les substantifs axiologiques suffixés

Dans cette étape, nous nous proposons d'étudier les substantifs dont la valeur axiologique est mise en relief par l'adjonction d'un support quelconque. Selon le critère de suffixation, les termes péjoratifs suffixés se divisent en deux parties : en -ard et en -asse. Tels sont les termes formés à partir de substantifs (**revanchard**, **vinasse**, **filasse**) ; à partir d'adjectifs (**blondasse**, **fadasse**) ; à partir de verbes (**fêtard**, **fuyard**, **vantard**).

Dans notre corpus, nous avons relevé un extrait comportant un substantif péjoratif suffixé à partir de l'affixe -ard dans la chronique *Pousse Avec Eux* du journal *Le Soir d'Algérie*.

« *Des islamistes aux commandes de l'Assemblée ? Je m'en tamponne le **coquillard** !* » (9/1/2012, Pousse avec eux)

« *Je m'en tamponne le coquillard* » est une expression vulgaire française très connue. Le substantif coquillard est l'espèce de "coquille" en métal que les boxeurs, les rugbymans, les joueurs de polo, se placent entre les cuisses pour se protéger. Donc se tamponner le coquillard signifie exactement se donner des

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit., p. 27

coups sur le coquillard, cela veut dire : "Je m'en fous complètement".

Considérons à titre illustratif un autre substantif affectif :

*« Les Français, ce peuple mystérieux, seul au monde réputé **cabochard** et très friand de grèves, de marches de protestation... »* (10/6/2012, Raina Raïkoum)

Un autre exemple extrait de notre corpus comporte un substantif axiologique suffixé à partir du suffixe « -asse » :

*« S'il y a fraude le 10 mai, c'est pas de ma faute, c'est à cause d'eux, là-bas, les méchants **bidasses**. »* (6/3/2012, Pousse Avec Eux)

Nous constatons que l'usage de certains suffixes pourrait consolider la valeur péjorative du radical des substantifs.

Ce type de substantifs ne figure pas dans les éditoriaux comme il a une fréquence d'usage très modérée dans notre corpus.

1.2. Les substantifs de radical péjoratif

D'après E. Benveniste¹, le suffixe dans le cas des verbes ci-dessous vient renforcer la valeur péjorative des substantifs : froussard/frousse, trouillard/trouille, connasse/conne, flemmard/flemme, pétochard/pétoche...

*« L'Algérien ne perturbe même pas le vol de ce **flemmard** de papillon survolant un champ de coquelicots en bordure de la ville de Tiaret. »* (28/1/2012, Pousse Avec Eux)

Cette catégorie de substantif fonctionnant comme des injures potentielles est peu utilisée dans les chroniques et les billets de notre corpus, aucun exemple n'est relevé dans les éditoriaux.

¹ BENVENISTE E., (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages* 217, Op. Cit., p. 6

1.3. Les substantifs délocutifs

Ce genre de substantif est, souvent utilisé dans le discours de presse écrite, formé à partir de locution. Tel est le cas de "*laissés-pour-compte*" dans l'exemple (1) :

1. « *Il faut voir en ce geste l'ultime acte de désespoir de jeunes et de moins jeunes « **laissés-pour-compte** ».* (29/1/2012, Commentaire)

L'énonciateur recourt à ce substantif délocutif pour mettre l'accent sur la catégorie des jeunes pauvres victimes de l'arrogance et du mépris des responsables.

Le substantif locutif « *mal-vivants* » désigne ici la catégorie des gens qui vivent dans des conditions difficiles et qui se sentent méprisés, inutiles, délaissés, mal considérés, sans ressources, sans lieux de loisirs, etc....

2. « *Parvenu à monter jusqu'à l'avant-dernier étage de la demeure hantée des « **mal-vivants** ».* (3/1/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple (3), nous avons le substantif « *mal-votants* » qui, dans le contexte ci-dessous, signifie les "votants" inscrits mais qui n'iront pas voter (l'abstention est la grande crainte du pouvoir).

3. « *Et pour ne pas laisser le pays en dérangement quand il est resté cent trente-deux ans occupé, « l'allianceur », honnête jusqu'à offrir son corps aux « **mal-votants** » affamés.* (11/1/2012, Raïna Raïkoum)

Ce type de substantif sert à exprimer dans l'exemple (1) et (2) l'apitoiement de l'énonciateur à l'égard des victimes des conditions socio-économiques désagréables. Dans l'exemple (3) et (4), les substantifs expriment le jugement de l'énonciateur et sa position négative vis-à-vis de l'État algérien.

4. « *Un vrai casse-tête syndical !* » (26/3/2012, Pousse Avec Eux)

1.4. Les substantifs de couple ayant un signifié de trait évaluatif

Ces substantifs sont formés à partir de couples possédant un signifié de trait évaluatif positif ou négatif. D'après C. Kerbrat-Orecchioni¹, nous pouvons relever ce phénomène dans le registre de la quasi-synonymie, à travers l'opposition pertinente du trait évaluatif issu de la compétence idéologique du lecteur. Le Petit Robert², considère le terme « *femelle* » (pour désigner une personne humaine) comme « *populaire et péjoratif* ».

En effet, nous avons relevé dans notre corpus les couples mâle / homme, femelle / femme dont le signifié est de trait évaluatif. Ces substantifs apparaissent dans le contexte suivant :

- « *Il y a ensuite les théories, elles-mêmes écrites par des humains, où chacun a son mythe fondateur, **homme, femme**, (...) l'être humain est la seule espèce où le **mâle** bat et tue ses **femelles**.* » (28/2/2012, Point Zéro)

Parfois le second terme (du couple) subit une ellipse et il nécessite alors un rétablissement au niveau du co-énonciateur. Dans l'extrait suivant, nous avons affaire à la détermination d'une réalité politique que le journaliste semblait reprocher aux islamistes. En effet, le quasi-synonyme élidé est « voleur ».

- « *Ali Baba et les quarante islamistes... Pour expliquer comment il veut lui aussi « monter » sur le dos de Bouazizi & Cie et se refaire un califat à zéro dinar, **Soltani use de tout**. D'abord de son ancien colocataire d'en-dessus, Ahmed Ouyahia qu'il accuse, en tordant la syntaxe, d'une sorte d'insulte incompréhensible pro-française et anti-Turque. Pourquoi ? Parce que Soltani et son MSP veut lui aussi se proclamer fils du grand*

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit, p. 35

² REY-DEBOVE J. et REY A. (dir.) (2003, 1ère éd. 1967), *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert.

Turc, Dey de la nouvelle Porte Sublime et protecteur de la future Régence d'Alger ou l'Emirat du Maghreb central. » (10/1/2012, Raïna Raïkoum)

Avec cette expression, le journaliste fait évidemment allusion au récit *des Mille et une nuits* : Ali Baba et les 40 voleurs pour dire que B. Soltani, Bouazizi et tous les dirigeants, émirs, etc., du FIS et des islamistes sont des gens qui ont amassé des trésors de manière frauduleuse.

Dans l'extrait suivant, le billettiste Chawki Amari renvoie à un extrait relevé de la fable de La Fontaine « Le renard et le corbeau ». Il fait la commutation ici du terme fromage par pétrole, corbeau par loup pour critiquer une réalité algérienne purement politique.

- « *Alléché par l'odeur du pétrole, **le loup** s'approcha à pas de loup de la kasma et regarda par la fenêtre en aluminium.* » (31/1/2012, Point Zéro)

Plusieurs exemples relèvent de ce type de substantifs nommés parodiques dans la mesure où ils relèvent de la parodie (cf. chapitre 6).

1.5. Les substantifs tirés d'un nom propre

La valeur axiologique méliorative/ péjorative de ce type de substantif exprime un jugement de valeur, un point de vue ou neutralise la dimension évaluative qui varie en fonction du statut.

Soit l'exemple suivant :

« *Des phrases **boutefliennes** s'envolent, comme « le moment est venu de rompre avec les mauvaises habitudes » (26/2/2012, point zéro)*

Le journaliste parle ici des phrases qui appartiennent au président de la République algérienne, il utilise un substantif formé à partir du nom propre Bouteflika. À partir de ce substantif, le journaliste forme un adjectif portant une teinte subjective dévalorisante qui vise à faire appartenir à A. Bouteflika des

phrases qui s'envolent.

En effet, quand le nom d'une personne génère son adjectif, c'est qu'elle est l'auteur d'un système, d'un type de pensée, d'une invention originale... (flaubertien, proustien, gaullien, keynésien). Dans le cas contraire, cet adjectif suggère le ridicule quand on le lui applique.

Cependant, le journaliste, dans l'exemple ci-dessous, dénomme le délégué syrien par un substantif formé du prénom de Bachar El Assad et de la lexie rien, il le redescend à travers son utilisation de cette connotation en disant *bacharien*.

- « *Et il était risible de voir le délégué syrien (**bacharien**) avant-hier en live à l'ONU remercier les maîtres de son maître et parler de la Palestine.* » (6/2/2012, Raïna Raïkoum)

En outre, le chroniqueur utilise le prénom et non le nom, appeler un adulte célèbre par son prénom, c'est soit familier, soit insultant parce que c'est le considérer comme un petit garçon. On ne dirait pas "une politique joséphienne" pour parler de la politique de Staline, ni "le racisme adolfien" pour parler du racisme de Hitler. Dans ce cas, le substantif a une valeur péjorative dépréciative et c'est le cas du terme Hamrouchien dans l'exemple qui suit :

- « *Des « intérêts », des **hamrouchiens** (Ouyahia a bien ciblé l'origine du mal en 1990 et on a compris qui).* » (9/6/2012, Raïna Raïkoum)

Hamrouche avait effectivement une vision politique et économique tout à fait différente de celle de A. Ouyahia, donc le terme est péjoratif pour ce dernier. Mais "Hamrouchien" est au contraire utilisé dans la littérature politique, car Mouloud Hamrouche avait inauguré un système politique et économique particulier pour l'Algérie dans les années difficiles à partir de 1990.

1.6. Les substantifs ayant un contexte subjectif

Il importe de souligner que les caractéristiques des langues naturelles et du

français en l'occurrence viennent souvent perturber l'économie des valeurs positives et négatives, ce qui provoque l'absence de toute méthode permettant le repérage automatique des axiologiques. Pour C. Kerbrat-Orecchioni, un mot quelconque s'il s'est introduit dans un contexte adéquat, ou suivi de certains signifiants intonatifs ou graphiques particuliers,

« peut se trouver investi d'une connotation dévalorisante inédite, c'est bien la totalité de la classe des substantifs qui vient alors s'engouffrer dans la classe des axiologiques. »¹

D'après cet auteur, le sujet parlant, qu'il soit idiolecte ou sociolecte, peut s'approprier un terme souvent neutre en inversant sa connotation usuelle.

C. Kerbrat-Orecchioni affirme :

- « [...] même les adjectifs non marqués en langue peuvent s'axiologiser dans certaines conditions d'emploi, et les adjectifs marqués, voir s'inverser leur connotation usuelle. C'est alors le contexte qui va se charger de spécifier la valeur axiologique du terme».²

Ainsi quand le chroniqueur évoque le terme "*révolution*", habituellement neutre, dans ce contexte, il acquiert un sens négatif, il fait référence au chaos, au désordre. Cela teinte son discours subjectivement :

- « *Le but ? Transmettre aux Algériens le message subliminal que la Révolution c'est le chaos, le désordre.*» (7/1/2012, Raina Raïkoum)

Dans l'exemple suivant, le billettiste évoque des animaux, les « loups » et les « agneaux », pour faire allusion aux candidats aux élections législatives. Pour lui, il vaut mieux voter pour un loup, qui représente la force et l'autorité, que de voter pour sa proie (l'agneau). Le recours aux substantifs qui se teintent ici d'une

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit., p. 22

² Ibid., p. 23

couleur subjective montre la déception du journaliste qui pense que si l'on doit voter, ce sera pour se faire "dévorer", car les gens propres et honnêtes, ceux qui n'ont pas de dents pour "manger" (voter) et "mordre" féroce jusqu'à tuer, ne pourront pas s'opposer aux "loups" trop riches et trop haut placés.

- « On lui répondit qu'il avait juste à retourner dans la forêt pour expliquer qu'au lieu **de voter pour un agneau qui ne sait pas manger du loup**, vaut mieux voter pour un loup qui sait manger de l'agneau. Trop rigolos, les loups. » (31/1/ 2012, Point zéro)

En somme, la majorité des substantifs relevés ayant une trace subjective contextuelle fonctionnent implicitement dans le discours journalistique. La couleur de leur subjectivité ne peut être perçue hors de leur contexte. Autrement dit, si on prend ces substantifs seuls, ils paraissent objectifs, mais si on les analyse en dehors de leur contexte on peut déceler de nouveaux sens par extension sémantique et traquer leur indice de subjectivité. Ce type de substantifs occupe une place prépondérante dans notre discours journalistique. Il apparaît avec une fréquence très élevée.

1.7. Les substantifs ironiques

L'ironie est un procédé rhétorique qui consiste à exprimer les dehors de la valorisation, un jugement dévalorisant. C'est « *une manière de se moquer de quelqu'un ou de quelque chose en disant le contraire de ce qu'on pense.* »¹ Ce procédé est très fréquent dans le discours journalistique, plus particulièrement dans les chroniques et les billets algériens. Nous évoquerons avec plus de détails l'ironie plus loin dans le chapitre 6.

D'après M. Meyer², l'ironie est « *le mode par lequel se traduisent naturellement l'aigreur l'indignation, le dédain et toutes sortes de sentiments violents* ». C'est

¹ REY-DEBOVE J. et REY A. (dir.) (2003, 1ère éd. 1967), *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert

² MEYER M., cité par KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit., p.11

donc un procédé éminemment subjectif de valeur affective. Pour fonctionner comme ironique, une expression doit d'abord pouvoir s'évacuer de son signifié habituel (qui est de valorisation) pour en revêtir un autre qui lui est de dévalorisation.

Selon M. Meyer, «*L'ironie renverse ou ruine l'acception lexicographique du vocabulaire qu'elle emploie pour conférer à ces termes une valeur expressive considérable* ». ¹

L'ironie qui apparaît dans l'exemple ci-dessous consiste à dire sous forme de raillerie, le contraire de ce que pense l'auteur. L'effet de l'ironie ici tient au contexte :

- « *Dans cette logique, nous sommes des invités, des passants, des vagabonds que le propriétaire général a eu **la générosité** de nourrir et de loger.* » (7/1/2012, Raïna Raïkoum)

Dans cet exemple, l'énonciateur dénonce l'État algérien qui écrase, aplatit et humilie les citoyens. Pour cela, il recourt au substantif : « **générosité** ». Le journaliste veut dire que le peuple algérien souffre et n'ose pas réclamer ses droits. Il est obligé d'accepter la réalité amère telle qu'elle est, et il est censé reconnaître la générosité de l'État.

Considérons l'exemple ci-dessous où l'énonciateur insère dans son énoncé le verbe « voter », employé ironiquement avec le substantif « **mort** », qui, dans ce contexte, le teinte d'une couleur différente.

- « ***Voter** c'est comme enterrer **un mort** ou visiter un malade, il faut le répéter pour bien comprendre.* » (25/1/2012, Raïna Raïkoum)

Le discours journalistique de la presse algérienne recourt à ce type de substantif

¹MEYER M., cité par KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit., p12

ironique de manière très remarquable ce qui l'enjolive de plus en plus subjectivement.

1.8. Les substantifs dévalorisants

L'examen de notre corpus montre la présence de certains substantifs dévalorisants qui portent une coloration négative, voire des traits injurieux.

Les substantifs dévalorisants apparaissent dans les divers types de textes, qu'ils soient littéraires ou journalistiques. Au sujet des insultes axiologiques D. Lagorgette précise :

- « *L'insulte n'est en fait qu'un symptôme bien souvent, et nous serions tentée de dire un appel à l'écoute ; elle serait même le dernier bastion de la politesse : si chaque société a en effet à sa disposition tout un arsenal langagier dépréciatif, c'est que cette banque linguistique renvoie à un besoin.* »¹

Ainsi, cet auteur démontre que lancer une insulte peut être synonyme d'un appel à l'écoute. En outre, selon elle, « *accéder aux insultes d'une langue permet de délimiter son système de valeurs* »,² car l'insulte sert à stigmatiser ce que la population rejette comme socialement ou moralement non acceptable.

À son tour, E. Larguèche³ précise que tout terme péjoratif est disposé à fonctionner comme injure. Sur ce point, F. Flahaut affirme :

- « *Dans le cas où j'insulte quelqu'un, je lui applique un terme qui doit le qualifier ou le designer, lui, mais me permettre de me croire hors de cause, en ayant pour effet de persuader mon interlocuteur, autant que possible, que c'est sa propre nature qui est stigmatisée par l'insulte, et non pas par sa position par rapport à moi (sans quoi la*

¹ LAGORGETTE, D., (2004), "Insulte et conflit : de la provocation à la résolution - Et retour ?" In *les Cahiers de l'école*, N 5, Université du Savoie, Madrid, p. 39

² Ibid., p. 30

³ LARGUECHE E., (1983), *L'effet injure. De la pragmatique à la psychanalyse*, Paris, PUF, p. 44

vivacité de l'insulte serait émoussée, d'avoir été posée comme relative) [...]. Il y a donc dans l'insulte, en dépit de son caractère explicite, un élément qui est camouflé et qu'on pourrait tenter de formuler ainsi : "c'est moi qui le dis." »¹

En effet, la connotation stylistique peut dans des cas particuliers venir renforcer les effets pragmatiques de la connotation axiologique. C'est ce que constate C. Bally :

- « *Supposons un homme du monde dont le langage est habituellement correct et châtié ; vous lui demandez son jugement sur un financier véreux, s'il répond : « c'est une fripouille », vous aurez l'impression d'un corps étranger qui s'est logé dans un système expressif tout différent : vous sentez que le sujet aurait habituellement employé un autre mot (coquin, misérable, etc.) s'il en a choisi un plus vulgaire, c'est pour mieux marquer son mépris. »²*

Il arrive au chroniqueur Hakim Laàlam de recourir à des expressions proches de l'insulte afin d'exprimer son malaise et son dégoût, comme dans l'exemple qui suit :

- « *Le partage **coquin** de la rente ici symbolisé par la victuaille **mafieusement** dispatchée et autour de laquelle la seule règle valable et autorisée est celle de la mastication silencieuse. » (30/1/2012, Pousse Avec Eux)*

L'énonciateur, dans l'énoncé ci-dessus, recourt à des termes péjoratifs afin de mieux marquer son mépris. La connotation stylistique du terme « coquin » sert à renforcer les effets pragmatiques de la connotation axiologique car à travers ce

¹ FLAHAUT F., (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil, pp.41-42

² BALLY C., (1969), « Les notions grammaticales d'absolu et de relatif », in *Essais sur le langage*, Paris, Minuit, pp. 189-204

terme l'énonciateur tend à dégrader l'objet qu'il dénote.

Dans l'énoncé suivant, le journaliste recourt à un procédé stylistique (la comparaison). Il compare les islamistes au goût nauséabond qu'on peut sentir si on mange des cheveux. Le chroniqueur exprime un sens connoté péjoratif afin de critiquer une réalité algérienne très décevante, il stigmatise dans ce cas, les islamistes malhonnêtes, voleurs des deniers du régime, et qui, pour se dissimuler, se cachent derrière le voile de l'islam.

« Tous ces barbous de commande (...) qui (...) se nourrissent de ses deniers, osent aujourd'hui parler de révolution, la leur, assise ou accroupie pour être plus précis. Avez-vous déjà mangé des cheveux ? C'est le goût exact de ces gens-là. » (10/1/2012, Raïna Raïkoum)

Considérons le cas suivant :

« De quoi s'étrangler devant tant d'outrecuidance et d'insolence : cet homme prend les 36 millions qui ne l'écoutent pas pour des thons. » (10/1/2012, Raïna Raïkoum)

L'énonciateur recourt au substantif **thon** qui se teinte ici implicitement d'une nouvelle couleur axiologique péjorative. Prendre les gens pour des thons est une insulte déguisée car le lecteur comprend de suite « prendre les gens pour des c...!! »

Également dans l'énoncé suivant, Hakim Laàlam recourt au substantif **fesse**, qui dans ce contexte acquiert un nouveau sens, par extension sémantique signifie un siège dans le pouvoir. Il fait appel à l'expression française « *il est assis entre deux chaises* ».

1. *« Il est quand même culotté, le nouveau turkmène, B.B.S, El Bey Boudjerra Soltani ! Ça ne le gêne pas d'avoir une fesse dans le*

gouvernement et une autre dans le maquis islamiste.» (10/1/2012, Pousse Avec Eux)

Le journaliste a commencé son énoncé par : "Il est culotté" qui est une expression française très courante signifiant : « il a vraiment de l'audace ». Il parle de culotte puis il continue par les fesses et cela donne au contexte un effet comique.

D'après D. Lagorgette,¹ dire une insulte ne réalise pas forcément l'acte d'insulter, l'insulte peut revêtir une dimension ludique, telle :

- « *Dans le sang. C'est encore plus valable pour les «sales Arabes de rien du tout» que l'on peut tuer par un veto **Zengua Zengua.** » (6/2/2012, Raïna Raïkoum)*

Le journaliste dans cet exemple fait appel à l'expression de Kadafi, « **zengua zengua** », qui veut dire : je vous tue, je vous massacre là où vous êtes, quartier par quartier. Dans ce contexte, le journaliste traite les Arabes de "sales" (comme faisaient les Pieds-noirs racistes), "que l'on peut tuer comme on le fait des mouches", à la manière de Khadafi, par un veto de **zengua zengua**. « *Sales Arabes de rien du tout* », est une insulte, un propos outrageant, qui traîne un peuple dans la boue.

Dans l'exemple qui suit, le billettiste qualifie le pouvoir et tous ceux qui le dirigent par un substantif dévalorisant la *schizophrénie*.

- « *C'est toute la **schizophrénie au pouvoir**, qui traque les démocrates d'un côté tout en leur demandant d'aller aux urnes de l'autre, pour forcément contrer les islamistes puisque ces derniers ont une infaillible discipline de vote. Alors, faut-il voter ou non ? Oui, mais sous le contrôle d'un psychiatre et avec un bon avocat. » (28/1/2012, Point Zéro)*

¹ LAGORGETTE D., (2004), Op. Cit. p. 200

Le recours à ce substantif révèle une dimension ludique, presque une insulte, car ce mot renvoie à la psychiatrie, ce qui signifierait que les gens qui sont au pouvoir seraient en réalité des fous qui gouvernent.

De même, les termes de *sadomasochisme* et *perversion*, que nous avons repérés dans l'exemple suivant, sont des maladies que l'on soigne soit en psychiatrie soit par la psychothérapie. Afin d'afficher son opposition aux dirigeants, à l'État algérien, aux conditions sociopolitiques caractérisant l'Algérie, le chroniqueur a recours à ce type de substantif.

- « *Pour réguler la société et ses dérapages, les humains ont inventé la sanction...Établie enfin que le coupable ne puisse recommencer et réparer les préjudices subis, la sanction n'a que cette fonction, bien que le **sadomasochisme**, la vengeance et l'arbitraire interviennent souvent dans les pays en déficit démocratique dirigés par de **méchants pervers** adeptes de la bastonnade...Mais comment ?* » (24/1/2012, Point Zéro)

Dans l'exemple suivant, le billettiste qualifie les dirigeants algériens par l'incompétence et la méchanceté. Pour lui, ils représentent la déception et le chaos.

- « *Appeler les Turcs à la rescousse, comme l'avaient fait les Algérois en appelant Kheiredine Arroudj, **l'incompétence et la méchanceté** de nos dirigeants ne donnant plus aucun espoir.* » (24/1/2012, point zéro)

En somme, à travers le recours à ce type de terme péjoratif, l'énonciateur tend à dégrader, à redescendre le sujet critiqué. Ce qui dénote une visée pragmatique de l'énonciateur servant à créer une atmosphère d'empathie. Les substantifs péjoratifs repérés sont utilisés par le biais de l'humour, ils ne sont pas violents mais plutôt humoristiques.

Ces termes plus ou moins insultants et donc subjectifs révèlent la position des journalistes vis-à-vis de la réalité sociopolitique critiquée et visent à montrer ce qui les dérange.

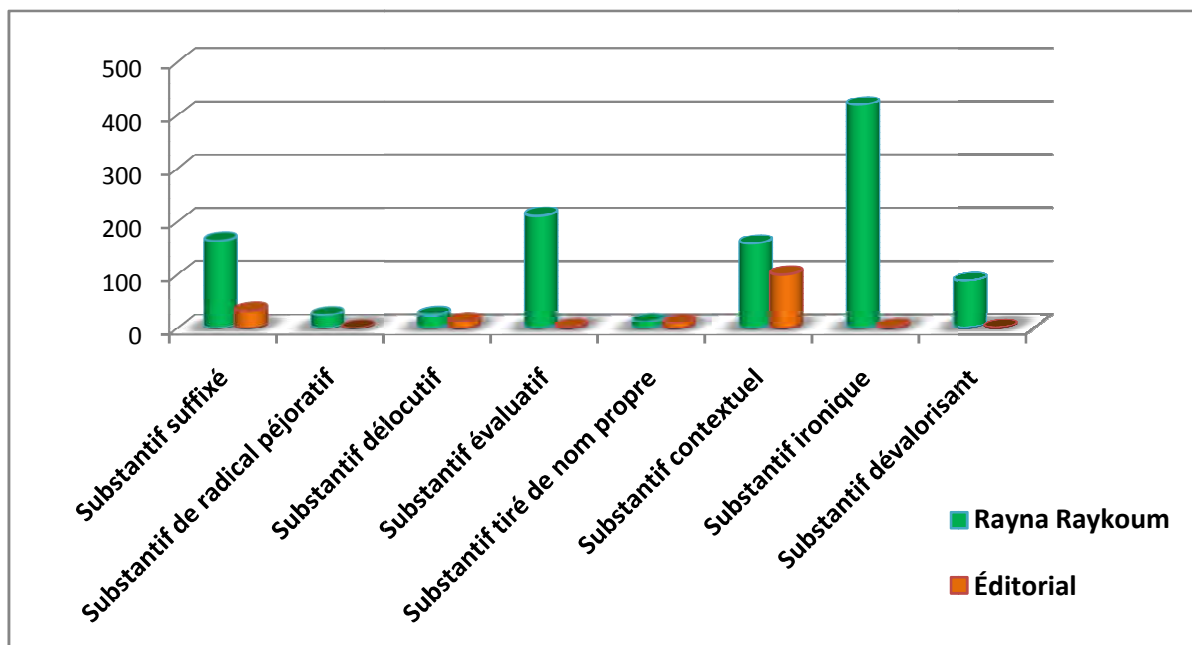
Les locuteurs-journalistes ont utilisé de beaucoup de substantifs intrinsèquement porteurs de sèmes négatifs. En même temps certains substantifs d'usage «neutre» se teignent grâce au contexte où ils sont utilisés d'une couleur subjective qui les pose dans le camp du mal.

Les tableaux suivants présentent les occurrences d'usage des substantifs subjectifs dans les chroniques, les billets, les commentaires et les éditoriaux des journaux étudiés.

Tableau n° 8 : La typologie des substantifs subjectifs dans *Le Quotidien d'Oran*

<i>Le Quotidien d'Oran</i>				
Types de substantifs	Raïna Raïkoum	Éditorial	Total	%
Suffixé	165	33	198	15,60
Péjoratif	25	0	25	1,97
Délocutif	25	13	38	3
Évaluatif	212	2	214	16,86
Nom propre	12	10	22	1,73
Contextuel	160	101	261	20,57
Ironique	420	2	422	33,25
Dévalorisant	89	0	89	7,01
Total	1108	161	1269	100%
Pourcentage	87,31%	12,69%	100%	

Graphique n° 18 : La typologie des substantifs subjectifs dans *Le Quotidien d'Oran*



Graphique n° 19 : Pourcentage des substantifs subjectifs dans *Le Quotidien d'Oran*

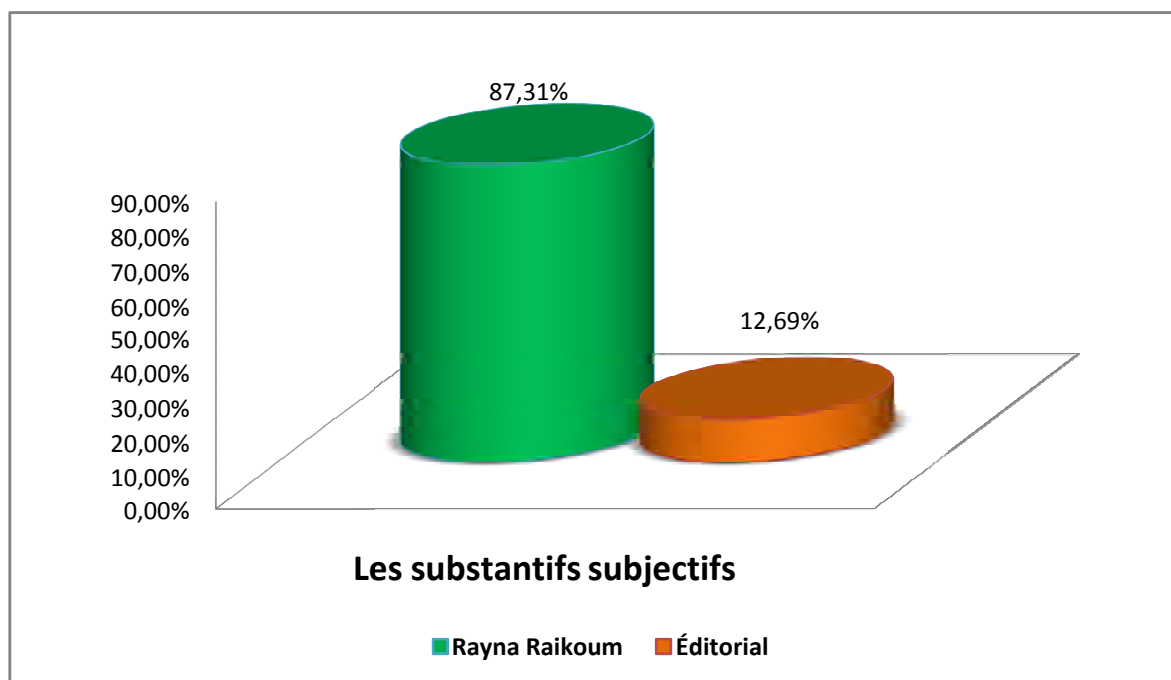
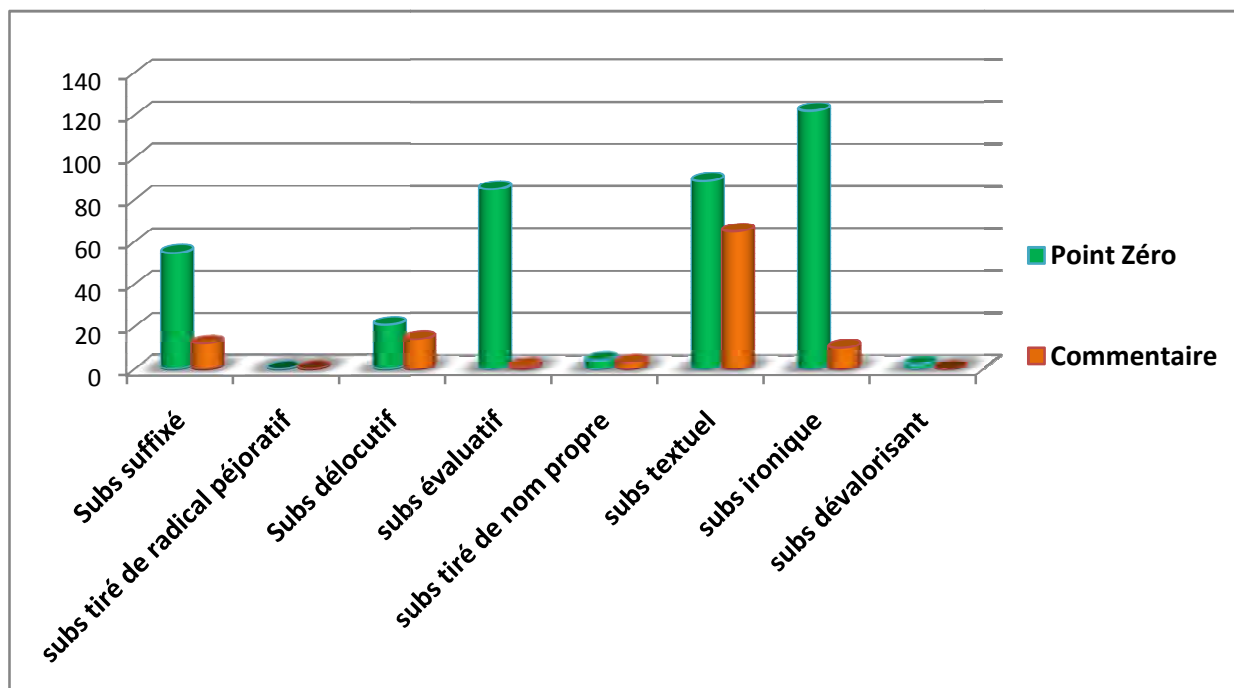


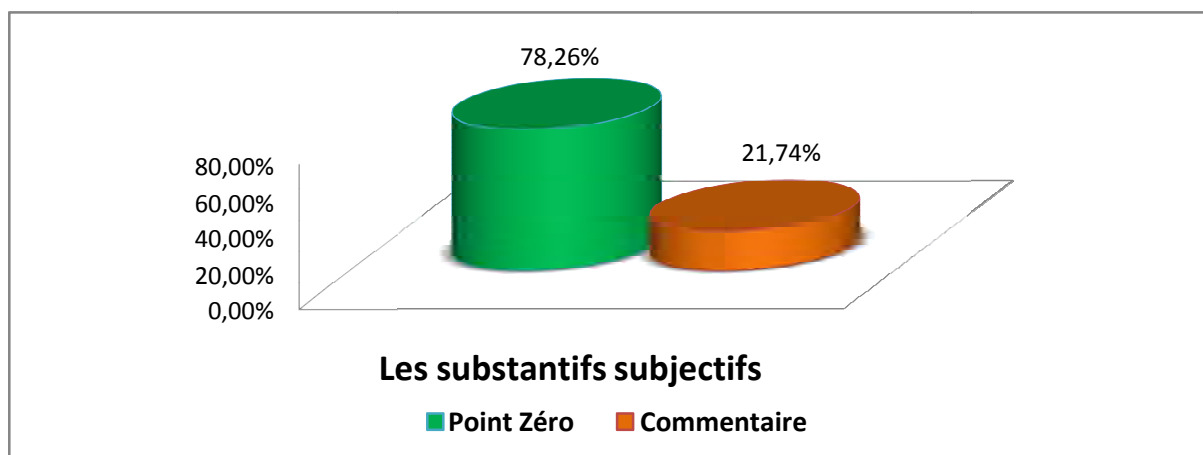
Tableau n° 9 : La typologie des substantifs subjectifs dans *El Watan*

Types de substantifs subjectifs	El Watan			
	Point Zéro	Commentaire	Total	%
Suffixé	55	12	67	13,87
Péjoratif	0	0	0	0
Délocutif	21	14	35	7,24
Évaluatif	85	1	86	17,80
Tiré de nom propre	4	3	7	1,45
Contextuel	89	65	154	31,89
Ironique	122	10	132	27,33
Dévalorisant	2	0	2	0,42
Total	378	105	483	100
Pourcentage	78,26%	21,74%		

Graphique n° 20: La typologie des substantifs subjectifs dans *El Watan*



Graphique n° 21 : Pourcentage des substantifs subjectifs dans *El Watan*

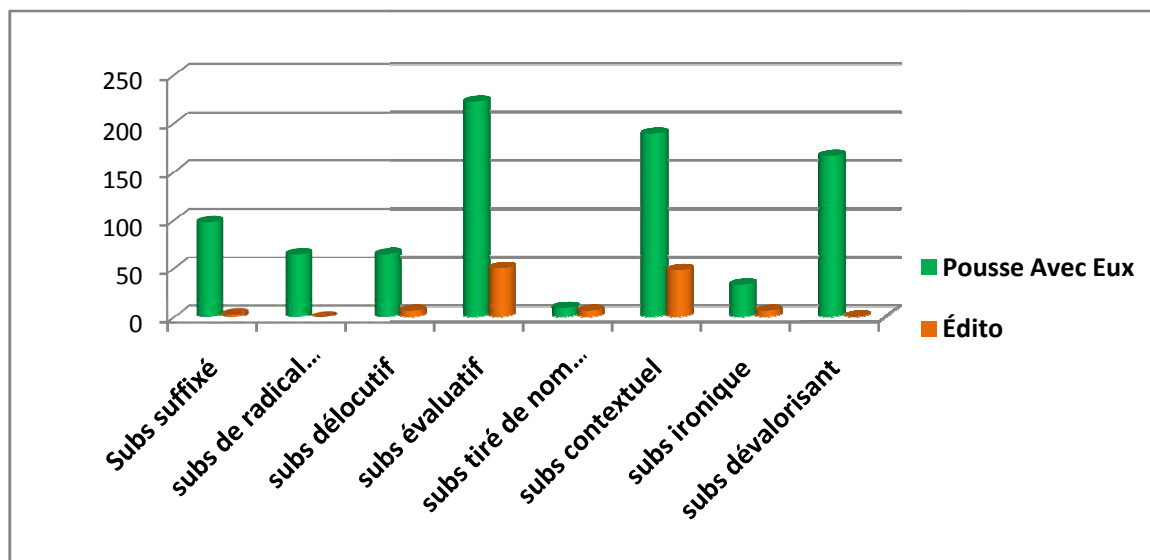


Vu que le journal le *Soir d'Algérie* ne publie pas d'éditorial et que *Liberté* n'a pas de chronique, nous avons regroupé les résultats de ces deux journaux dans un seul tableau.

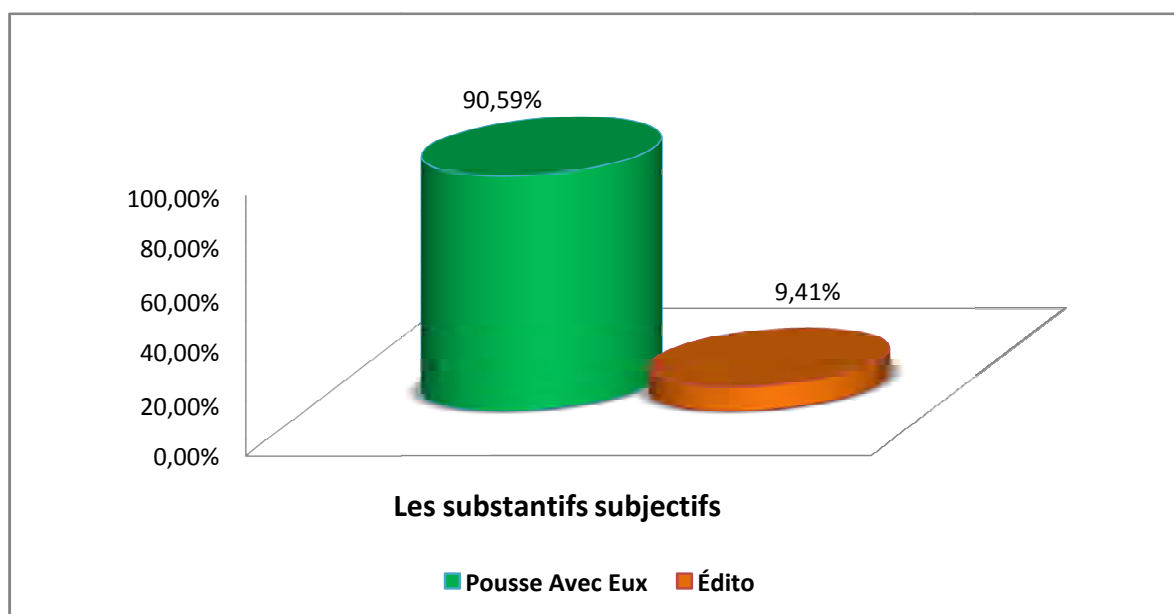
Tableau n° 10 : La typologie des substantifs subjectifs dans la chronique du journal *Le Soir d'Algérie* et dans l'éditorial du journal *Liberté*

Types de substantifs subjectifs	<i>Le Soir d'Algérie</i>	<i>Liberté</i>	T	%
	Pousse Avec Eux	L'Édito		
Suffixé	98	3	101	7,99
Péjoratif	63	0	63	4,98
Délocutif	65	6	71	5,62
Évaluatif	222	50	272	21,52
Tiré de nom propre	9	6	15	1,19
Contextuel	189	48	237	18,75
Ironique	333	6	339	26,82
Dévalorisant	166	0	166	13,13
Total	1145	119	1264	100
Pourcentage	90,59%	9,41%	100%	

Graphique n° 22 : La typologie des substantifs subjectifs dans *Liberté* et *Le Soir d'Algérie*



Graphique n° 23 : Pourcentage des substantifs dans *Le Soir d'Algérie* et *Liberté*



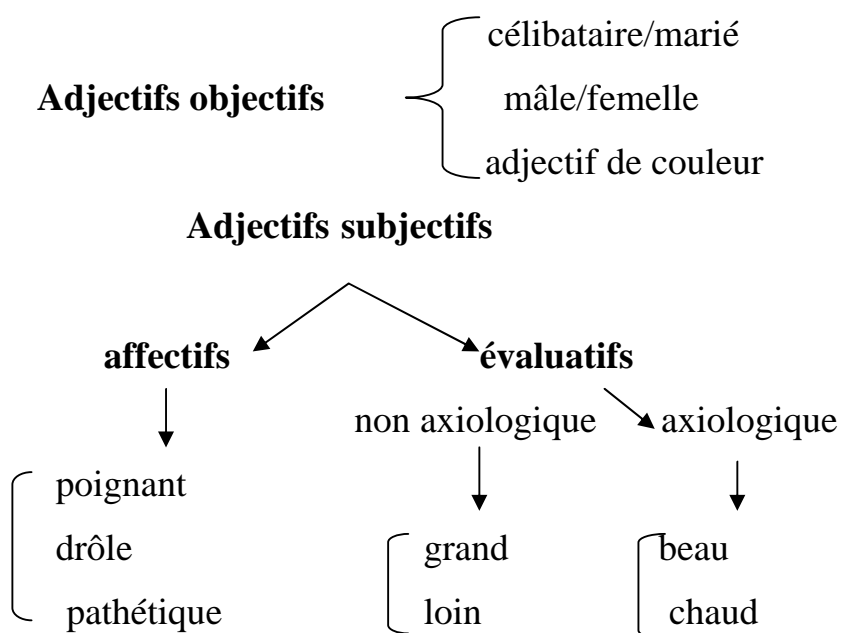
Commentaire

L'étude quantitative de ce procédé montre que le taux d'occurrence de l'usage des différents types de substantifs subjectifs repérés dans notre corpus diffère d'un journal à un autre.

La fréquence d'usage des substantifs délocutifs, péjoratifs, contextuels, évaluatifs, dévalorisants est plus élevée dans les chroniques et les billets que dans les éditoriaux et les commentaires. Alors que celle des autres types de substantifs suffixés, tirés de noms propres, ironiques est plutôt faible dans notre corpus.

2. Les adjectifs subjectifs

Il sera question dans cette partie d'une analyse des adjectifs qui, en même temps qu'ils sous-tendent un jugement de valeur sur le référent, énoncent la subjectivité de l'énonciateur. En fait, c'est grâce à l'adjectif que se dévoile le plus naturellement l'émotion subjective¹. Les différentes appellations des catégories d'adjectifs « subjectifs » et leur découpage se particularisent par une certaine ambiguïté. C. Kerbrat-Orecchioni² divise les adjectifs en deux types :



Dans notre recherche, nous nous intéressons aux adjectifs subjectifs (affectifs, évaluatifs axiologiques/non axiologiques), parce qu'ils portent toujours la trace de l'énonciateur, connotent son affectivité et interprètent son jugement de valeur.

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit, p. 7

² Ibid., p. 94

2.1. Les adjectifs affectifs

Les adjectifs affectifs énoncent non seulement une propriété de l'objet qu'ils dénotent, mais également une réaction émotionnelle de l'énonciateur envers cet objet. Autrement dit, ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, comme ils manifestent sa présence au sein de son énoncé.

En suivant la typologie de C. Kerbrat-Orecchioni¹, nous pouvons les classer comme suit :

2.1.1. Valeur affective inhérente à l'adjectif

Dans la perspective d'une sémantique lexicale, la valeur affective est souvent inhérente à l'adjectif.

Examinons l'exemple suivant :

« Nous, les «sales Arabes», nous sommes bons pour garder le jerrican de pétrole, pour acheter des armes. » (7/2/2012, Raïna Raïkoum)

Cet extrait est doublement marqué subjectivement :

- Par l'usage du déictique (**nous** inclusif) qui implique que c'est un énonciateur arabe qui s'adresse aux Arabes.
- Par l'utilisation de l'adjectif affectivo-axiologique « sales », qui énonce un jugement de valeur dépréciatif du locuteur vis-à-vis du référent dénoté. Le chroniqueur ici interpelle les Arabes par l'adjectif « sale ». À l'époque dans un épisode de la guerre de libération algérienne, les Pieds Noirs appelaient les Algériens les « sales arabes ». Le journaliste fait appel à cette expression péjorative dépréciative, pour dire que les Arabes ne servent à rien, ne savent rien faire à part s'adonner à la violence et faire la guerre aux autres.

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit., p. 34

Considérons les exemples suivants :

1. « *Eh oui ! Imaginez que ce **pauvre** préposé à l'urne n'arrête pas de cligner de l'œil...* » (17/3/2012, Pousse Avec Eux)
2. « *Quel soulagement pour celles et ceux qui n'ont que la radio pour meubler leur **triste** quotidien.* » (7/5/2012, Pousse Avec Eux)
3. « *J'hésitais entre aborder ce drame **horrible** de trois enfants, des écoliers âgés entre 10 et 12 ans et qui se sont suicidés en moins de 48 heures en Kabylie ...* » (21/3/2012, Pousse Avec Eux)

Dans l'exemple (1), l'adjectif « pauvre » est considéré comme subjectif dans la mesure où il révèle l'implication émotionnelle de l'énonciateur dans ce qu'il relate comme information. Cet adjectif affectif ainsi employé a également une fonction conative dans la mesure où l'énonciateur espère atteindre le récepteur par son apitoiement et favorise son adhésion à l'interprétation qu'il a de certains faits.

Dans (2), l'expression « *ceux qui n'ont que la radio pour meubler leur **triste** quotidien.* » est subjective car son énonciateur se trouve émotionnellement impliqué par le contenu de son énoncé, comme il espère atteindre le lecteur par son apitoiement.

L'exemple (3) présente l'adjectif affectif « horrible » qui teinte son énoncé d'une couleur émotionnelle affective négative. L'énonciateur, dans ce cas, espère que la répulsion qu'il manifeste atteindra le lecteur et favorisera son adhésion à l'interprétation qu'il procure des faits.

S'ils ne sont pas totalement absents dans les éditoriaux et les commentaires (66 occurrences), les adjectifs affectifs sont nombreux dans les chroniques et les billets (463 occurrences).

2.1.2. Valeur affective inhérente à un signe typographique

L'usage des signes typographiques, le point d'exclamation tout particulièrement, donne à l'adjectif une valeur affective dans la mesure où il exprime un sentiment ou une émotion qui ne peut être que celle du locuteur. Le point d'exclamation met en scène le locuteur en train de s'exclamer. Il suggère, en plus, un contexte d'échange dans lequel les raisons qui justifient l'exclamation sont identifiées ; l'exclamation ne peut avoir de sens que si le récepteur à qui l'énoncé est destiné connaît le contexte de l'événement et peut déceler la marque de l'exclamation à savoir : l'étonnement, l'excitation, l'indignation ou l'admiration. Certes, l'énoncé met en représentation le locuteur s'exclamant, mais également un allocutaire qui saisit en quoi y a-t-il lieu de s'exclamer. Plusieurs exemples relevés de notre corpus illustrent ces propos :

- « *Pas de renforts, bien évidemment ! Les trois routes donnant accès à la ville ayant été fermées avant. **Génial** ! Proprement **lumineux** !* »
(19/3/2012, Pousse Avec Eux)

Dans cet énoncé, l'exclamation marque une fausse admiration ironique de l'énonciateur par son recours à un adjectif affectif appréciatif, « **génial** », dont la valeur affective est liée à un signe typographique, le point d'exclamation. Tel est le cas dans l'exemple suivant :

- « *Je sais, c'est primitif et trivial, mais Dieu que c'est **boooooon** ! Alors, bravo les mecs du Palais. Et dès demain matin, la guerre reprend ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.* »
(31/3/2012, Pousse Avec Eux)

Dans cet exemple, on note une itération de la voyelle o, répétée 6 fois, dans un seul terme « bon », suivi d'un point d'exclamation servant à montrer l'insistance de l'énonciateur sur l'idée développée. Cet adjectif affectif appréciatif dont la valeur est inhérente au point d'exclamation exprime un sentiment ironique.

Dans l'exemple ci-dessous, l'adjectif **impressionnant** est suivi d'un point d'exclamation exprimant l'intonation de l'énonciateur, la valeur affective de l'adjectif est liée à ce signe typographique

- « *Le nombre, convenons-en, est **impressionnant** !* » (18/4/2012, L'Édito)

Dans l'énoncé suivant, le terme **bourricot** exprime une valeur affective péjorative liée à un signe d'exclamation, il montre l'indignation du chroniqueur. Ici l'auteur veut montrer un côté comique, l'absurde, la dérision et nous amener à nous moquer des islamistes.

- « *C'est du même acabit ! Kif-kif ! **Bourricot** ! Il est tout de même terrible de constater qu'historiquement, les pires félonies ont été commises par des islamistes.* » (10/1/2012, Pousse Avec Eux)

Tel est le cas de l'adjectif **dégoûtant** suivi dans l'exemple suivant d'un point d'exclamation qui connote non seulement l'étonnement de l'énonciateur, mais également sa répulsion.

- « *Nous ne sommes pourtant qu'en janvier. C'est donc qu'ils font la queue pour la séance d'effeuillage. **Dégoûtant** ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.* » (14/1/2012, Pousse Avec Eux)

2.1.3. Valeur affective liée à un signifiant syntaxique

Ce cas d'adjectif est souvent en usage concret. Ainsi, son antéposition le colore généralement d'affectivité.

- « *Vision ancienne du peuple **pauvre**, mal nourri, colonisé par les autres puis par les siens, naïf, poussé vers l'illettrisme ...* » (19/4/2012, Raïna Raïkoum)
- « *Eh oui ! Imaginez que ce **pauvre** préposé à l'urne n'arrête pas de*

cligner de l'œil, de toussoter ou de se gratter le menton ... ? »

(17/3/2012, Pousse Avec Eux)

Observons ce cas spécifique de jeu syntaxique : « *Ce **pauvre** préposé* »/ « *le peuple **pauvre*** » où le second adjectif « pauvre » dénote un statut social et économique, que neutralise le premier adjectif qui connote un apitoiement de l'énonciateur. L'adjectif "pauvre" du premier exemple est objectif, car il sert à décrire l'état économique du peuple alors que dans le second exemple l'adjectif « pauvre » est chargé d'affectivité.

2.2. Les adjectifs évaluatifs

Les adjectifs évaluatifs sont scindés en deux catégories : les adjectifs évaluatifs non axiologiques, qui n'énoncent pas de jugement de valeur ni d'engagement affectif de la part du locuteur, et les adjectifs évaluatifs axiologiques qui peuvent être considérés comme « doublement subjectifs » car ils peuvent refléter non seulement une évaluation subjective, mais exprimer un jugement de valeur, une prise de position (dé) favorable de l'objet dénoté.

2.2.1. Les adjectifs évaluatifs non axiologiques

Cette catégorie d'adjectifs comprend tous les adjectifs qui ne peuvent énoncer ni un jugement de valeur, ni un engagement affectif du locuteur. En contexte, souvent, ils se teignent affectivement et axiologiquement, promettant une évaluation qualitative de l'objet visé par le substantif qu'ils déterminent.

D'après C. Kerbrat-Orecchioni¹, l'utilisation d'un adjectif évaluatif est relative au fait que le locuteur recourt à la norme d'évaluation pour une catégorie d'objets précise.

Une phrase comme « *Du point de vue technique, tout y mène : le projet de la plus **grande** mosquée d'Afrique* » (2/1/2012, Raïna Raïkoum) doit être

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op Cit., p. 35

paraphrasée en : « la mosquée d’Afrique est plus grande que la norme de grandeur pour des mosquées », selon l’idée que je m’en fais (elle-même basée sur mon expérience personnelle des mosquées).

Considérons l’exemple suivant :

- « *Sur terre, de nouveaux partis seront agréés et Bouguerra Soltani mangera des sandwiches d’opposant après avoir dîné gratuitement au **grand** restaurant de l’Alliance présidentielle pendant des années.* » (2/1/2012, Point Zéro)

L’adjectif « grand » ici qualifie le restaurant où mange B. Soltani, l’usage de cet adjectif est relatif à l’idée que l’énonciateur se fait de la norme de grandeur pour un restaurant. D’après l’idée qu’il s’en fait et d’après son expérience personnelle des restaurants, il mange, ici, veut dire : il vole, il est corrompu, il s’enrichit de manière illicite, etc.

C’est le même type d’information que procure l’usage de « un peu » dans l’exemple suivant :

- « *Une prison à 2000 milliards ? N’est-ce pas un peu exagéré ? D’autant qu’elle n’accueillera que 500 détenus, ce qui revient à dépenser 4 milliards par prisonnier.* » (9/1/2012, Point Zéro)

L’adjectif « un peu » ici est relatif à l’idée que l’énonciateur se fait de la norme quantitative ce qui implique sa prise de position largement subjective.

Considérons les expressions « moins cher », « plus cher », « trop cher », etc., à propos de la quantification objective des prix :

- « *Heureusement, sur ce trafic transfrontalier, les experts ne sont pas tous d’accord ; la religion est-elle la plus forte des drogues ou le moins cher des carburants ?* » (1/2/2012, Point Zero)

2.2.2. Les adjectifs évaluatifs axiologiques

L'usage des évaluatifs axiologiques se base sur une double norme qui est non seulement interne à la classe de l'objet-support de la propriété, mais également au sujet d'énonciation, et propre à ses méthodes d'évaluation (esthétique, éthique, etc.). Et c'est en cela que C. Kerbrat-Orecchioni précise :

- « *Le fonctionnement des axiologiques est donc de ce point de vue analogue à celui des autres évaluatifs (« cet arbre est beau » = « plus beau que la moyenne des arbres ou que d'autres types d'arbres que je prends implicitement pour modèle – , d'après la conception que j'ai de la beauté pour un arbre »; « c'est beau les arbres » = « plus beau que d'autres catégories d'objets »)*».¹

À la différence des non axiologiques, les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, un jugement de valeur, positif ou négatif, ils énoncent une qualité ou un défaut. Leur double subjectivité s'observe dans :

- La variation de leur usage avec la nature particulière du sujet d'énonciation dans la mesure où ils reflètent la compétence idéologique.
- L'inscription de la prise de position du locuteur en faveur, ou à l'opposition, de l'objet visé.

L'examen de notre corpus montre bien que les journalistes recourent à ce type d'adjectif axiologique pour imposer leur jugement (dé)favorable inhérent au signifié de l'unité. Nous avons relevé 69 occurrences d'adjectifs évaluatifs axiologiques dans *Le Soir d'Algérie*, 103 dans *Le Quotidien d'Oran*, 11 dans *Liberté* et 123 dans *El Watan*.

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit, p. 102

Soulignons quelques cas :

L'exemple suivant présente les adjectifs évaluatifs axiologiques « belle et rebelle » qui portent un jugement de valeur positif de l'énonciateur vis-à-vis de l'Assemblée Nationale.

- « Elle était **belle**, à défaut d'être **rebelle**, l'Assemblée Nationale qui, samedi, a porté à sa présidence Mohamed Larbi Ould Khelifa. » (25/5/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple ci-dessous, l'adjectif évaluatif « belle » qualifie les élections. L'énonciateur dans ce cas donne son jugement, son impression ironique concernant les élections qui, selon lui, apparaissent belles comme les dattes du Sud qui ne sont pas destinées à la consommation locale, mais à l'exportation.

- « Car j'ai l'impression que ces élections sont comme les **belles dattes du Sud** : qu'elles sont destinées à l'exportation et pas à la consommation locale. » (17/3/2012, Raïna Raïkoum)

L'énoncé suivant présente l'adjectif « retombé » qui qualifie le cerf-volant qu'est, selon Kamel Daoud, l'Algérie. Cet adjectif porte une évaluation négative exprimant l'impression du chroniqueur.

- « Ce qui me tue, c'est que tous pensent comme moi. Et c'est moi qu'on accuse à chaque fois que je dis que ce pays est un cerf-volant **retombé**. » (28/1/2012, Raïna Raïkoum)

L'énoncé ci-dessous extrait de la chronique *Pousse Avec Eux* nous éclaire sur l'indignation du journaliste à l'encontre des dirigeants suspectés de détournements de deniers publics et de trafic :

- « Le reste du monde est la France plus ou moins bien traduit, ouvert ou à moitié fermé, difficile d'accès ou de voisinage, fourbe partenaire des accords d'Évian sans fin ou gardiens de nos secrets

honteux, geôlier de l'Emir Abd El-Kader ou voleur de ressources. »

(24/4/2012, Raïna Raïkoum)

Analysons également la valeur axiologique de « bon », dans l'extrait suivant de la chronique Raïna Raïkoum, qui exprime un jugement de valeur, une prise de position de l'énonciateur en faveur de l'objet dénoté. Cette valeur sémantique évaluative est positive.

- « *Vint, ensuite, l'ère bénite du gruyère et de la banane **bon** marché.* » (28/3/2012, Raïna Raïkoum)

Tel est le cas de l'exemple suivant où l'énonciateur décrit la situation d'un parti politique qui, pour stimuler ses neurones et bien prendre la responsabilité d'un acte lourd, mange du **bon** chocolat. L'adjectif « **bon** » ici exprime le jugement de valeur du chroniqueur, sa prise de position vis-à-vis de l'objet dénoté.

- « *...ça veut dire que ce parti a réfléchi longtemps, a mangé du **bon** chocolat pour se stimuler les neurones* » (7/6/2012, Pousse avec Eux)

Certes il existe de nombreuses structures axiologiques difficiles à arranger, mais par souci de précision et de simplification, et à l'aide de la classification de C. Kerbrat-Orecchioni¹, nous essaierons de les associer en discriminant les structures comparatives des structures connotatives.

● La comparaison axiologique

Examinons cet exemple :

- « *Idem pour les Algériens qui pensent qu'elle (l'année 2013) ne peut pas être plus **pourrie** que sa sœur cadette et voient, dans cette perspective même, un signe d'optimisme quoique sous toute réserve.* »

(5/1/2012, Raïna Raïkoum)

Nous pouvons avancer que la structure comparative se traduit ainsi : « X est plus A que Y. »

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit. p. 22

Le locuteur suggère (graduellement) que l'année 2013 ne sera pas davantage pourrie que sa sœur (l'année 2012).

Dans l'exemple suivant, **hideux** est un terme négatif, le locuteur suggère (graduellement) qu'un Algérien est le plus hideux du monde.

- « *Pourtant, dans les faits, il n'y a pas plus **hideux** qu'un Algérien, **haggar*** » (21/4/2012, Raïna Raïkoum)

En revanche, l'exemple qui suit présente l'adjectif positif « belle », l'énonciateur suggère (graduellement) que le soleil de la liberté est la plus belle des lumières.

- « *Et même si le soleil de la liberté est la plus **belle** des Lumières, doutez-vous bien qu'il n'a pas toujours fait beau sur ma tête.* » (28/3/2012, Raïna Raïkoum)

● L'influence du contexte

Selon C. Kerbrat-Orecchioni,¹ le contexte se charge souvent d'indiquer la valeur axiologique du terme, et en particulier la présence de la coordination « mais ». Cette dernière remplit des fonctions diverses. La principale est le fait d'exprimer la « *contradiction d'une attente* »² paraphrasée par « *étant donné p, il est étonnant que q* » la séquence « *p mais q* ».

Plusieurs exemples relèvent de ce type d'adjectifs à valeur axiologique.

« *Bourguiba est devenu **inutile** mais le bourguibisme est **nécessaire** à tous.* » (23/6/2012, Raïna Raïkoum)

Dans cet exemple, le chroniqueur marque axiologiquement son contexte en ayant recours aux adjectifs **nécessaire** et **inutile** afin de critiquer A. Bourguiba qui, selon lui, a perdu sa valeur mais son parti, le « *bourguibisme* », reste utile.

En somme, les adjectifs relevés dans notre corpus de presse écrite, en même

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit. p. 22

² Zuber R., (1972), « Structure prépositionnelle du langage », *Document de linguistique quantitative*, n° 17, Paris, Dunod, p. 85

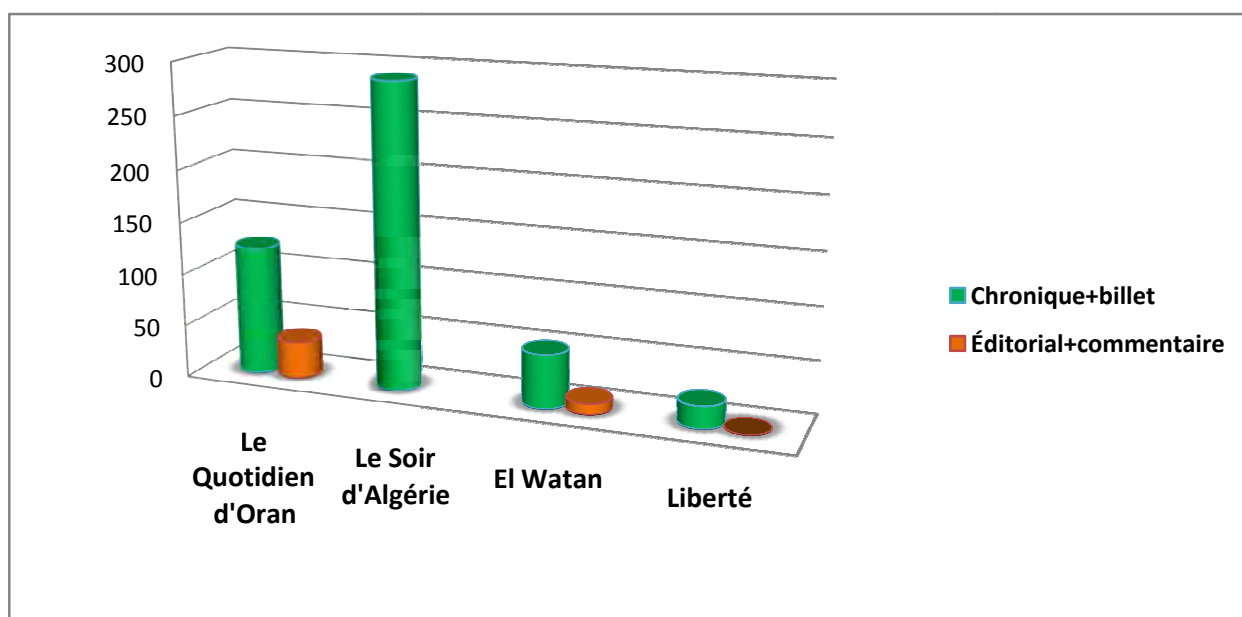
temps qu'ils sous-tendent un jugement de valeur sur le référent, reflètent la subjectivité du journaliste.

Les tableaux et les histogrammes ci-dessous montrent le taux d'occurrence de l'usage des différentes valeurs d'adjectifs subjectifs repérées dans notre corpus.

Tableau n° 11 : Répartition de l'adjectif affectif

Adjectif affectif				
Journaux	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	T	%
Le Quotidien d'Oran	123	35	158	29,87
Le Soir d'Algérie	289	/	289	54,63
El Watan	51	10	61	11,53
Liberté	/	21	21	3,97
Total	463	66	529	100
Pourcentage	87,52%	12,48%	100%	

Graphique n° 24 : L'adjectif affectif



Graphique n° 25 : Pourcentage des adjectifs affectifs

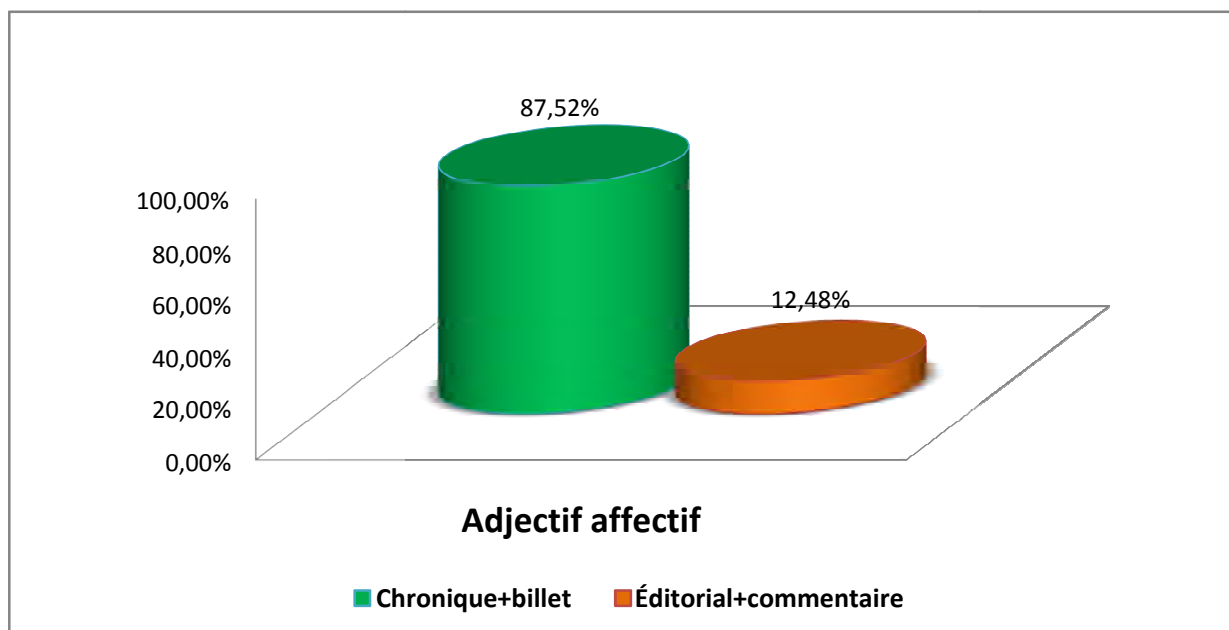
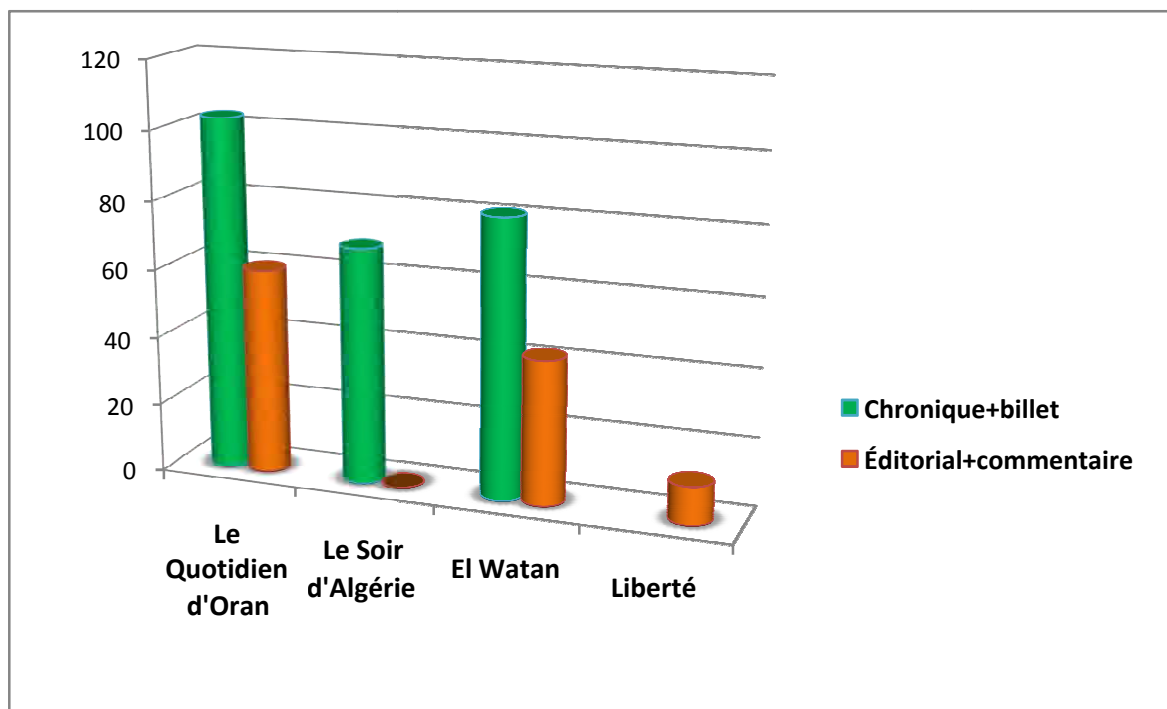


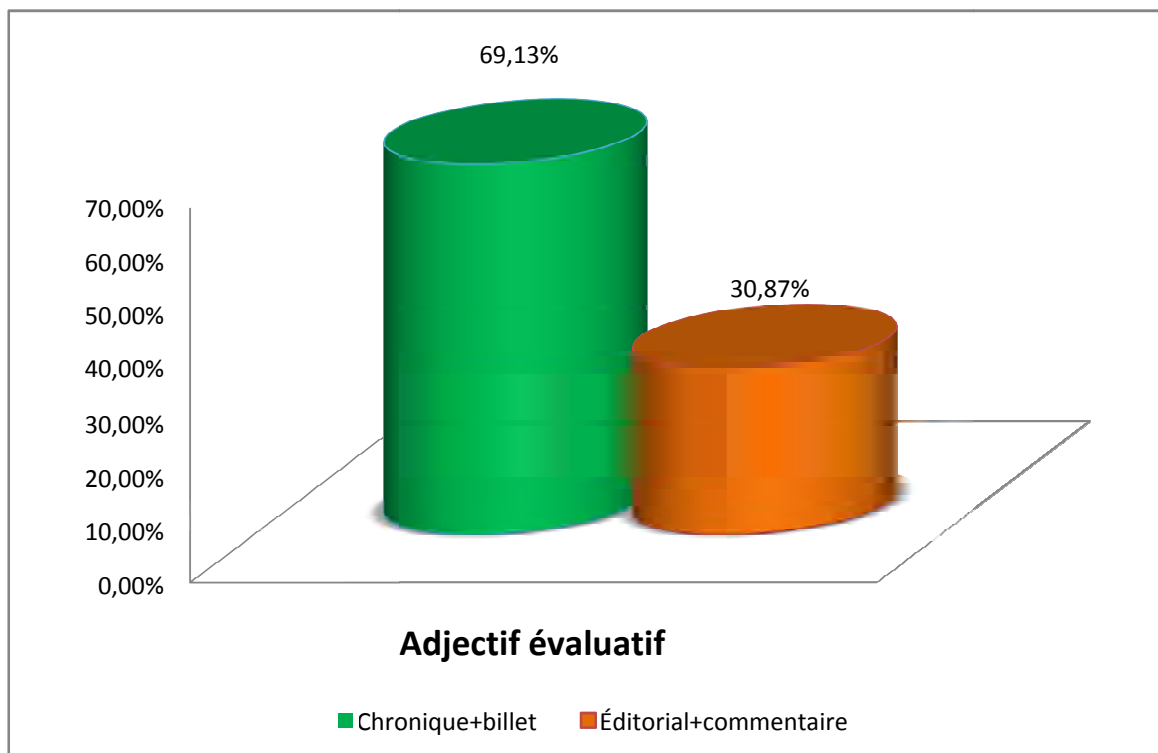
Tableau n° 12 : Répartition de l'adjectif évaluatif

Adjectif évaluatif				
Journaux	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	T	%
Le Quotidien d'Oran	103	60	163	44,53
Le Soir d'Algérie	69	/	69	18,85
El Watan	81	42	123	33,61
Liberté	/	11	11	3,01
Total	253	113	366	100
Pourcentage	69,13%	30,87%	100%	

Graphique n° 26 : L'adjectif évaluatif



Graphique n° 27 : Pourcentage des adjectifs évaluatifs



Commentaire

Nous voyons statistiquement que le taux d'occurrence d'usage des adjectifs subjectifs diffère d'un journal à un autre.

La fréquence d'usage des adjectifs délocutifs affectifs est beaucoup plus puissante dans les chroniques et les billets (463 occurrences) que dans les éditoriaux (66 occurrences). L'usage de ce type d'adjectif est très important dans *Pousse Avec Eux* (289 occurrences), *Raina Raikoum* (123 occurrences) et très modéré dans le billet *Point Zéro* (51 occurrences).

Le taux du recours à l'adjectif à valeur évaluative est moins important par rapport à celui de l'adjectif affectif. La fréquence d'usage de ce type d'adjectif est assez élevée dans les chroniques et les billets (253 occurrences soit 69,13%) que dans les éditoriaux (113 occurrences soit 30,87%). Cette fréquence est assez consistante dans *Le Quotidien d'Oran* qui en comporte 103 occurrences, *El Watan* 81 et *Le Soir d'Algérie* 69, mais la fréquence d'usage de l'adjectif évaluatif est réduite dans *Liberté* (11 occurrences).

3. Les verbes subjectifs

D'après C. Kerbrat-Orecchioni¹, l'examen des verbes subjectifs nécessite une triple distinction :

L'origine du jugement évaluatif qui peut être le locuteur ou un actant du procès ;

La source de l'évaluation peut être le procès lui-même ou l'objet du procès (une chose, un individu ou un fait) exprimé par une proposition enchâssée de type « X souhaite que P. » ;

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit. p. 22

La nature du jugement évaluatif se formule essentiellement en termes de :

- ┌ Bon/mauvais (domaine de l'axiologique)
- └ Vrai/faux/incertain (problème de la modalisation)

En nous inspirant de C. Kerbrat-Orecchioni¹, nous nous intéressons dans cette étape aux verbes occasionnellement ou intrinsèquement subjectifs en mettant l'accent sur le sujet d'énonciation.

3.1. Les verbes occasionnellement subjectifs

Ces verbes impliquent un jugement d'évaluation quant à l'objet par l'agent du procès. Autrement dit, ce type de verbe porte l'évaluation de l'énonciateur quant à l'objet de son énoncé et il est toujours conjugué à la première personne du singulier. De plus, il implique une évaluation en termes de bon/mauvais ou de vrai/faux.

3.1.1. Évaluation de type bon / mauvais

3.1.1.1. Les verbes de sentiment

Ils sont à la fois affectifs et axiologiques, comme ils portent une évaluation, positive ou négative, de l'énonciateur quant à son objet. La valeur diapositive de ces verbes peut être scindée en deux types :

Disposition appréciative, favorable de l'agent du procès face à l'objet dénoté, tel est le cas des verbes : aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir.

Disposition dépréciative de l'agent du procès vis-à-vis de l'objet dénoté, à savoir : détester, déprécier, craindre, redouter, appréhender.

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit, p. 24

Évoquons les exemples suivants :

1. « **J'aime** les hommes (*Ben Bella*) à mesure d'hommes et c'est le meilleur honneur qu'on puisse leur rendre. » (14/4/2012, Raïna Raïkoum)
2. « Au contraire, mon ami : je **déteste** seulement ce qui n'est pas algérien... **je déteste** seulement... les gens hideux et lâches devant la vie et son poids, les intolérants... » (28/1/2012, Raïna Raïkoum)

L'énoncé (1) manifeste une disposition favorable : à travers le verbe aimer, l'énonciateur exprime ses sentiments envers les hommes à mesure d'hommes « *Ben Bella* », comme il y recourt en s'énonçant explicitement dans son énoncé à travers le **je**.

En revanche, dans l'énoncé (2), l'énonciateur éprouve des sentiments défavorables envers tout ce qui n'est pas algérien, c'est le cas également de l'exemple ci-dessous où le chroniqueur exprime une évaluation négative quant aux gâcheurs de rêves :

- « *Je l'ai rageusement rayé de ma liste. Je n'aime pas les gâcheurs de rêves !* » (8/1/2012, Pousse Avec Eux)

Dans les exemples suivants, le verbe détester et la forme négative du verbe aimer portent une évaluation défavorable de l'énonciateur vis-à-vis de l'objet dénoté.

- « *Je n'aime pas ! Je n'aime franchement pas ! Et par-dessus tout, je déteste cette posture imbécile, moi et vous, vous et moi accroupis devant la salle des conclaves intégristes à guetter de quelle couleur sera la fumée.* » (4/2/2012, pousse avec eux)
- « *On n'aime pas le pouvoir, donc tout ce qu'il fait est automatiquement à dénoncer ! Aussi simple !* » (8/4/2012, Éditorial)

Ce type de verbes renseigne sur les évaluations de l'énonciateur, qu'elles soient

positives ou négatives. Ces évaluations impliquent une vision toute personnelle du référent. L'usage de ce type de verbe teinte le discours journalistique d'une couleur purement subjective car l'énonciateur, par son recours à ces verbes-là, affiche explicitement ses sentiments.

3.1.1.2. Les verbes locutoires

Sont considérés comme verbes locutoires tous les verbes qui dénotent un comportement verbal. Ce type de verbes, selon C. Kerbrat-Orecchioni¹, va au-delà des verbes dits déclaratifs étant donné qu'il regroupe également ceux du type « demander » et « ordonner », des verbes qui dénotent un comportement de parole, et que domine l'archilexème « dire ».

Dans cette étape, nous essaierons de dégager une typologie des verbes locutoires subjectifs qui portent une évaluation par l'agent de procès de l'objet évalué en termes de bon/mauvais figurant dans notre corpus.

Le type de verbe comprenant : « se plaindre », « déplorer », dont l'emploi implique que l'objet visé est jugé mauvais par l'énonciateur, est illustré par les exemples suivants :

- « *Les dégâts sont importants. Des morts sont à **déplorer**. Des régions complètement isolées et des populations qui crient au secours.* » (7/2/2012, L'Édito)
- « *En même temps, je **plains** aussi le boucher à qui on aura ordonné de couper 0, 01428571 du corps d'un observateur étranger.* » (9/4/2012, Pousse Avec Eux)

L'usage des deux verbes soulignés rend le discours subjectif, car ils expriment le jugement de valeur du journaliste.

L'examen de notre corpus montre qu'une grande proportion de verbes de

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit, p. 25

louange figure dans notre corpus (« louer », « féliciter », « encenser » ...) et surtout ceux de blâme (« critiquer », « condamner », « accuser »...) que C. J. Fillmore¹ a classé dans la catégorie des « verbes de jugement ».

Les verbes de louanges, tels : louer, féliciter, encenser ... apparaissent dans notre corpus avec une proportion très modérée.

Examinons à titre d'illustration :

- « *Qui est Najat ? Ma nièce adorée. Elle vient d'avoir sa sixième. Faut d'ailleurs que je la **félicite**. Bravo Najat !* » (15/6/2012, Pousse Avec Eux)
- « *On **l'accuse** d'être dénuée de toute vie, de tout sentiment. Faux ! Archifaux !* » (13/2/2012, Pousse Avec Eux)
- « *Des milliers ou juste trois. Mais Khouya Bob, personne ne t'interdit de **condamner**. **Condamne**, Khouya Bob, **condamne**.* » (23/3/2012, Pousse Avec Eux)

Ce type de verbes marque la subjectivité du locuteur dans la mesure où il porte son évaluation dépréciative sur l'objet désigné.

Considérons l'énoncé suivant :

- « *Il faut peut-être écouter pour une fois Louisa Hanoune, qui **accuse** les islamistes de rouler pour les Américains.* » (28/1/2012, Point Zéro)

L'énoncé du journaliste (« *Louisa Hanoune accuse les islamistes de rouler pour les Américains.*») porte une double évaluation :

- Axiologique : le jugement négatif porté par Louisa Hanoune contre les islamistes.
- Modalisatrice : dans la mesure où l'utilisation du verbe « accuser » de

¹ FILLMORE C. J., (1976), « Verbes de jugement », *Langages* 17, p. 56

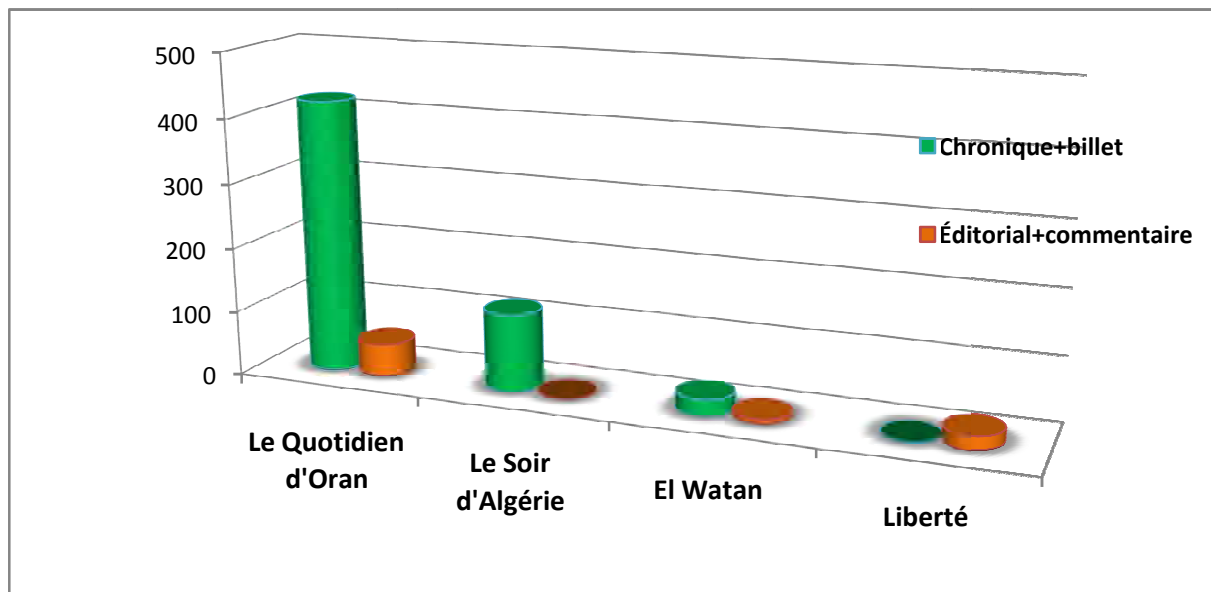
blâme énonce la position de Louisa Hanoune.

Le tableau suivant montre le pourcentage d'apparition des verbes occasionnellement subjectifs d'évaluation de type bon/mauvais dans les différents journaux de notre corpus.

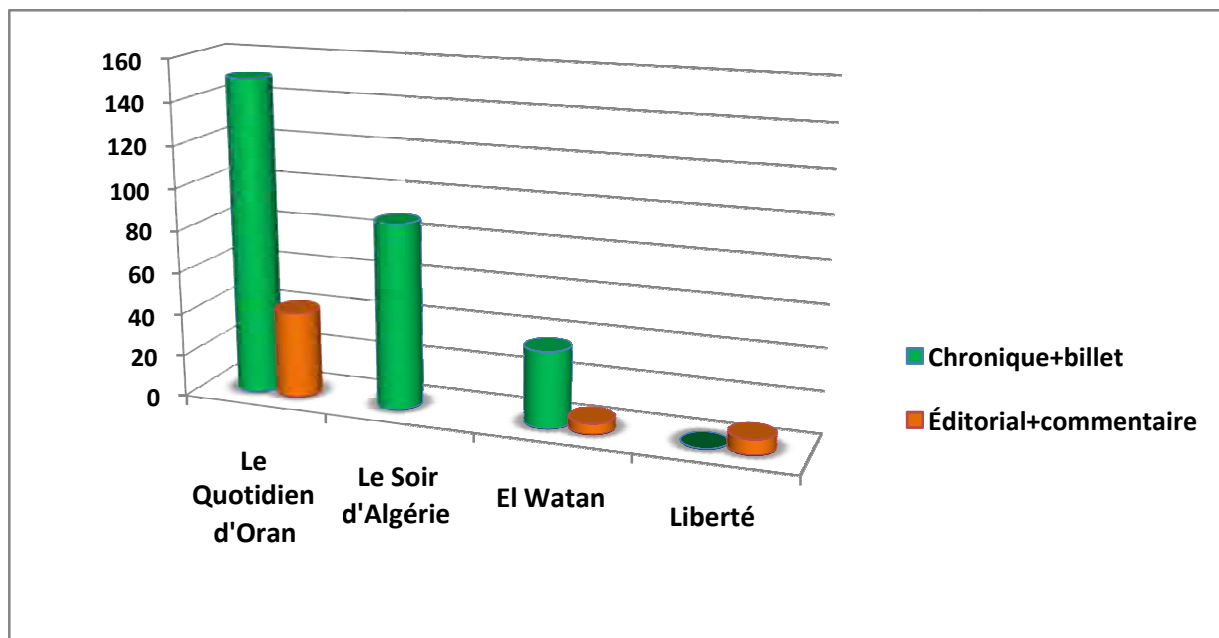
Tableau n° 13 : Les verbes occasionnellement subjectifs

Évaluation de type bon/mauvais						
Les journaux	Verbe de sentiment		Verbe locutoire		T	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	422	50	150	41	663	68,35
Liberté	/	20	/	7	27	2,79
El Watan	25	6	36	5	72	7,42
Le Soir d'Algérie	120	/	88	/	208	21,44
Total	567	76	274	53	970	100
Pourcentage	88,18%	11,82%	83,79%	16,21%		

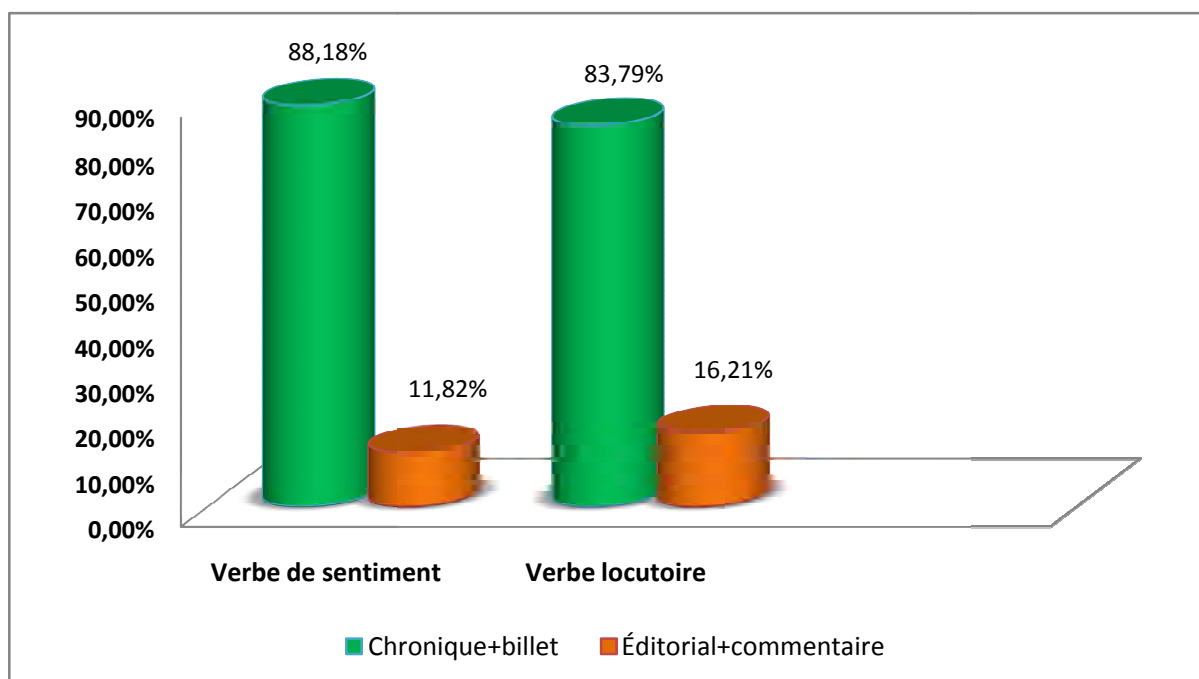
Graphique n° 28 : Les verbes de sentiment d'évaluation de type bon / mauvais



Graphique n° 29 : Les verbes d'opinion d'évaluation de type bon / mauvais



Graphique n° 30 : Pourcentage des verbes subjectifs



Commentaire

Ces graphiques montrent clairement que le taux d'occurrence d'usage des verbes subjectifs diffère d'un journal à un autre.

La fréquence d'usage des **verbes de sentiment** est très forte dans les chroniques et les billets que dans les éditoriaux et les commentaires. Ainsi, *Le Quotidien d'Oran* avec 422 occurrences et *Le Soir d'Algérie* avec 120 occurrences marquent le taux le plus élevé par rapport aux autres journaux.

La fréquence d'usage des **verbes locutoires** est très importante, on en note un taux élevé dans les chroniques et les billets (83,79%) : *Raïna Raïkoum* avec 150 occurrences, *Pousse Avec Eux* 88 occurrences, *Point Zéro* 36 occurrences. Par contre, la fréquence d'usage est réduite dans les éditoriaux soit 16,21%. La récurrence des éditoriaux se répartit ainsi : 41 occurrences pour l'*Éditorial* du *Quotidien d'Oran*, 7 pour *L'Édito* de *Liberté* et 5 seulement pour *Commentaire* d'*El Watan*.

3.1.2.Évaluation sur l'axe vrai/faux/incertain

Cette évaluation implique les verbes qui indiquent la façon dont un agent du procès saisit une réalité perceptive ou intellectuelle. À la suite de C. Kerbrat-Orecchioni, nous nous intéressons aux verbes d'opinion, vecteurs de l'appréhension intellectuelle, qui permettent au locuteur d'informer le lecteur sur les croyances d'un tiers et de signaler en même temps le degré d'assurance avec lequel ce tiers tient à sa conviction.

Soulignons l'exemple suivant :

- « *A entendre quelques-unes des pleureuses, j'avais l'impression qu'on enterrait Dieu ou quelques autres divinités dans le carré d'El Alia.* » (15/4/2012, Pousse Avec Eux)

L'expression « *J'avais l'impression que ...* » fonctionne comme un indice de subjectivité dans la mesure où elle signale que l'impression perspective est propre à l'individu qui la ressent.

- « *Car j'ai l'impression que ces élections sont comme les belles dattes du Sud : qu'elles sont destinées à l'exportation et pas à la consommation locale. J'ai l'impression que ce n'est pas moi le premier intéressé mais que je suis le dernier souci. J'ai l'impression que les 500 observateurs invités sont électeurs et que moi, l'Algérien, je suis observateur.* » (17/3/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple ci-dessus, le verbe **avoir l'impression** implique une prédication originelle. Il porte une trace explicite de la présence de l'énonciateur au sein de son discours.

- « *Je ressens presque dans la peau la métaphore usée, le cliché, l'image pas trop recherchée.* » (7/2/2012, Raïna Raïkoum)

Le verbe « ressentir » ci-dessus, employé avec la première personne du singulier,

exprime les sensations du journaliste qui confie au lecteur ce qu'il ressent.

Le verbe « voir », dans l'énoncé suivant, est suivi d'un attribut d'objet, ainsi il introduit l'idée d'une subjectivité perspective.

- « *Je vois les choses en noir* » (28/1/2012, Raina Raïkoum)

L'interprétation avec l'attribut d'objet peut être paraphrasée : « Les choses lui apparaissent noires, mais elles peuvent sembler d'une autre couleur à un autre observateur. »

1. « *Je vois bien à votre bouche en coin que vous vous apprêtez à sourire.* » (24/1/2012, Pousse Avec Eux)

2. « *Eh oui ! Je ne vois pas pourquoi des enseignants et des médecins sont traînés devant les tribunaux au motif de «grève illégale»* (7/3/2012, Pousse Avec Eux)

Le verbe « voir », dans l'exemple 1, exprime la perception de l'auteur et sa localisation par rapport à l'objet perçu, ce qui imprime une certaine subjectivité.

Le même verbe, dans l'exemple 2, manifeste la présence de l'énonciateur dans la mesure où il révèle son opposition vis-à-vis des grèves illégales que les médecins font.

Examinons le cas suivant :

« *Je trouve que c'est un énorme gâchis. Kh'ssara !* » (23/2/2012, Raina Raïkoum)

Le verbe « trouver », utilisé dans cet exemple avec la première personne du singulier, implique un jugement personnel fondé sur l'expérience de l'auteur.

Cependant, l'énoncé ci-dessous contient un verbe d'opinion « être sûr » :

- « *Je suis sûr que ta peur de l'abstention n'est pas vraiment justifiée.* » (12/1/2012, Pousse Avec Eux)

Le locuteur dans ce cas se présente comme certain de l'opinion exprimée dans l'énoncé. Ce verbe conjugué à la première personne du singulier affiche la présence subjective du journaliste.

- « *Je suis convaincu qu'il y aura désormais un avant et un après cette formule.* » (17/4/2012, Pousse Avec Eux)

Quand le locuteur présente son opinion comme le produit d'une réflexion, il recourt aux verbes d'opinion « je pense », « je crois », comme l'indiquent les énoncés suivants :

- « *" Les Mille et une nuits " étaient à peine une ligne et demie dans la longue histoire qu'il me raconta. J'en ai trop dit, je crois. Je m'arrête là.* » (7/2/2012, Raïna Raïkoum)
- « *Je pense qu'il faut d'ores et déjà s'attendre à ce qu'Abdekka en profite pour lancer un nouvel appel à voter massivement le 10 mai prochain.* » (3/5/2012, Pousse Avec Eux)
- « *Moi, c'est à Abdekka et à son 4e mandat que je pense le plus sérieusement du monde.* » (16/4/2012, Pousse Avec Eux)
- « *Malgré ce handicap, malgré les doigts engourdis et peinant sur les claviers, je pense qu'ils vont y arriver, les bougres.* » (16/2/2012, Pousse Avec Eux)

Ces quatre exemples manifestent explicitement l'opinion, les sensations et la position de l'énonciateur concernant la réalité politique algérienne. En somme, ce type de verbes exprime l'opposition de l'énonciateur.

3.2. Les verbes intrinsèquement subjectifs

Ces verbes impliquent une évaluation, comme ils portent toujours la trace explicite de leur sujet.

3.2.1. Évaluation de type bon/mauvais

Deux sous-classes d'évaluation impliquées par les verbes intrinsèquement axiologiques sont à distinguer :

- 1) L'évaluation portant sur le procès dénoté (et en conséquence, sur l'un et/ou l'autre de ses agents) ;
- 2) L'évaluation portant sur l'un et/ou l'autre des agents énonciatifs engagés dans le procès dénoté.

3.2.2. Évaluation du procès dénoté

L'évaluation du procès dénoté implique le plus souvent les actants engagés dans le procès dénoté, elle est le plus souvent portée sur l'objet.

C'est le cas du verbe « mériter » dans le cas suivant :

- « ...ça suffit à me convaincre que ces **législatives** ne seront pas comme les autres, qu'elles **méritent** qu'on s'y attarde un peu plus, qu'il ne faut pas les rejeter trop vite ni conclure par avance à leur bidouillage. » (25/3/2012, Pousse Avec Eux)

Dans cet énoncé, le verbe « mériter » dans « les législatives **méritent** » exprime l'importance de l'objet dénoté. Le verbe « mériter » ici implique une évaluation positive dans la mesure où il relève de la catégorie du bien.

Par contre, le même verbe, dans l'énoncé : « *Les enfants n'ont rien fait pour **mériter** un tel drame.* », porte sur un objet négatif contrairement au précédent cas. Il indique que les enfants seraient victimes d'un *drame*. Ce verbe implique une évaluation négative, car la phrase est à la forme négative.

L'évaluation qu'implique le verbe mériter, dans l'exemple ci-dessous, est négative, car son objet est négatif.

- « *Je ne suis pas apte à la démocratie...je suis maudit et je **mérite**.* »
(18/6/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'énoncé suivant, le verbe « bénéficier » relève de la catégorie du bien.

- « *Quitte à décevoir soit le corps enseignant qui a été un des premiers à **bénéficier** des augmentations de salaires et d'avantages... »* (29/4/2012, L'Édito)

Par contre le verbe « s'infliger » dans l'exemple ci-dessous relève de la catégorie du mal.

- « *Qu'à cela ne tienne, le chef du RND expédie le problème sans se soucier du démenti qu'il **s'inflige** à lui-même.* » (7/1/2012, L'Édito)

Considérons les deux verbes « priver de » et « épargner » dans les deux énoncés suivants :

1. « *Nous vivons dans une société où l'on nous a obligés tout le temps, depuis notre naissance, à nous abstenir...heu... à nous **priver** d'un tas de choses.* » (24/1/2012, Pousse Avec Eux)
2. « *Beaucoup espéraient que le sanglant bras de fer qui se déroule depuis plus d'une année en Syrie **épargne** un Liban fragile qui a eu son compte de déchirements et de conflits.* » (22/5/2012, Éditorial)

Dans le premier énoncé, le verbe « **priver** » : « *Nous vivons dans une société où l'on a obligé à nous priver d'un tas de chose.* » s'oppose au verbe « s'épargner » dans le second exemple, car on prive de quelque chose d'agréable, mais on épargne quelque chose de mauvais : « *Un Liban fragile qui a eu son compte de déchirements et de conflits.* »

Les deux verbes « avouer » et « confesser » dans les exemples qui suivent portent une évaluation négative sur l'objet dénoté. Ainsi dans le second exemple,

le locuteur se dévoile par le recours au verbe subjectif « avouer » :

- « *Cela n'a pas été fait délibérément, mais cela **confesse** une vision du monde.* » (7/1/2012, Raina Raïkoum)
- « *Jusque là pragmatique à mort, **j'avoue** personnellement avoir, depuis, quelque peu atténué mon scepticisme.* » (9/1/2012, Pousse Avec Eux)

Dans l'énoncé suivant, le verbe « risquer de » porte une évaluation négative relevant de « la catégorie du mal » de l'énonciateur vis-à-vis de son référent.

1. « *Je suis né, j'ai vécu, je vis et je **risque de** me casser sans que mes oreilles ne soient délicieusement bercées par ce coup de fil.* » (28/3/2012, Pousse Avec Eux)

Cependant, dans l'énoncé suivant le verbe « risquer » porte une évaluation positive et exprime la chance de A. Belkhadem qui, selon les présupposés des gens, serait sur le point de devenir président de la République en 2014. Ce verbe ambivalent porte également une évaluation négative ; « risquer de » relève de la catégorie du mal, « un danger » pour le peuple algérien que A. Belkhadem soit un jour président.

2. « *Tout le monde en parle aujourd'hui. Belkhadem **risque** d'être président de la République en 2014.* » (16/5/2012, Pousse Avec Eux)

En somme, le verbe « risquer de » présuppose dans l'exemple (1) que l'objet du risque (se casser) relève de la catégorie du mal, mais dans l'énoncé (2) la connotation s'inverse (*Belkhadem **risque** d'être président de la République en 2014*) dans ce cas-là « risquer » est synonyme de « avoir de la chance ».

3.2.3. Évaluation des verbes modalisateurs de type vrai/faux/incertain

3.2.3.1. Les verbes locutoires

Ils se distribuent en deux classes :

- La première comprend des verbes, tels : dire, hasarder, affirmer, déclarer, soutenir. L'attitude évaluative de l'agent de procès dans ce cas de verbes est indépendante du degré d'intensité de son comportement énonciatif.
- La seconde classe par contre comprend des verbes, tels : prétendre, reconnaître, avouer, admettre, prétexter, se contredire, se vanter et c'est celle qui nous intéresse ici.

C. Kerbrat-Orecchioni¹, considère ces verbes comme de vrais modalisateurs intrinsèques. Soit le verbe « prétendre » :

- « *Et, flèche empoisonnée rimant avec indécence décomplexée, en guise de pseudo souci de justice, la «chef» du FMI se **prétend** davantage préoccupée par les petits Nigériens que des problèmes des Grecs.* » (28/5/2012, Éditorial)

Ce verbe, contrairement au verbe dire, est subjectif car il présuppose : la préoccupation par les petits Nigériens, qui est présenté comme vrai par la « chef » du FMI, est faux, douteux, ou tout au moins critiquable aux yeux de l'énonciateur.

3.2.3.2. Les verbes d'opinion

Considérons les trois verbes « s'imaginer, penser, savoir » qui énoncent une attitude intellectuelle de l'agent du procès vis-à-vis de son objet. Dans cette optique, nous pouvons les considérer comme synonymes, dans ces trois cas l'agent du procès adhère à son opinion, il la tient pour vraie.

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., Op. Cit., p. 30

À titre illustratif :

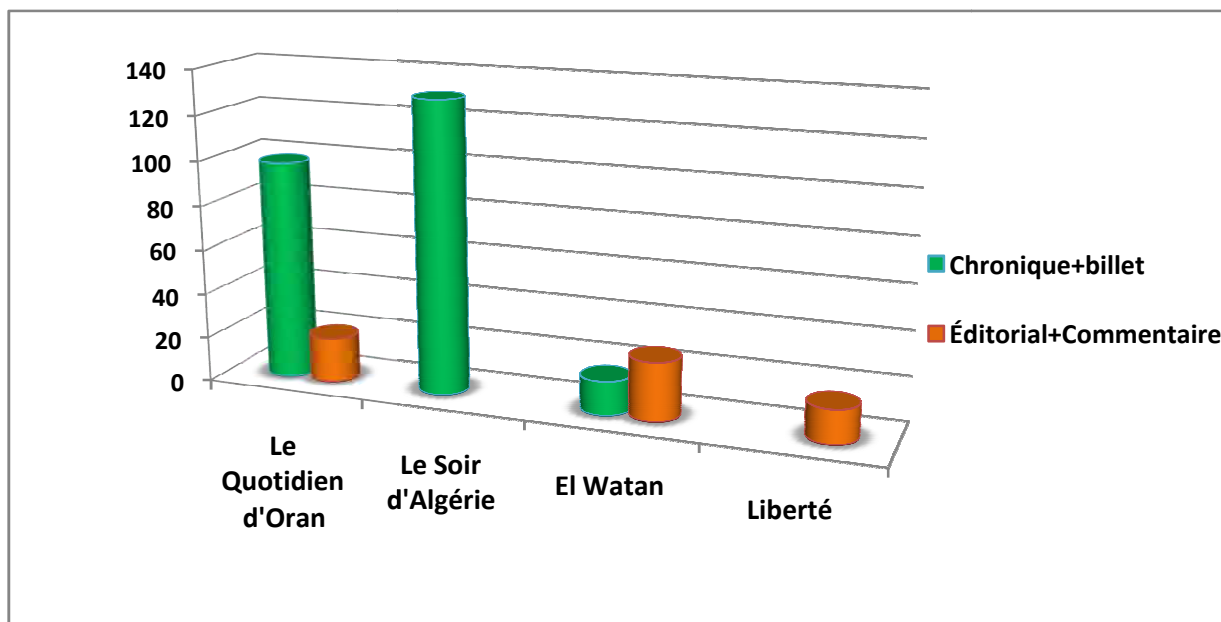
- « *Je sais bien que la campagne électorale va être marquée par des phrases chocs, des formules coups-de-poings.* » (17/4/2012, Pousse Avec Eux)
- « *Je ne suis pas fort en maths, mais 600 nanas et mecs à partager entre 42 000 écoles, ça va faire grincer la scie tout ça ! Je n'ose imaginer le film d'horreur !* » (9/4/2012, Pousse Avec Eux)

Les verbes d'opinion marquent clairement la présence de l'énonciateur comme ils révèlent son attitude quant à ce qu'il dit. Ce type de verbe apparaît dans notre corpus avec une fréquence d'usage très puissante. Le journaliste y recourt non seulement pour révéler sa position, mais également pour gagner l'adhésion de son lectorat.

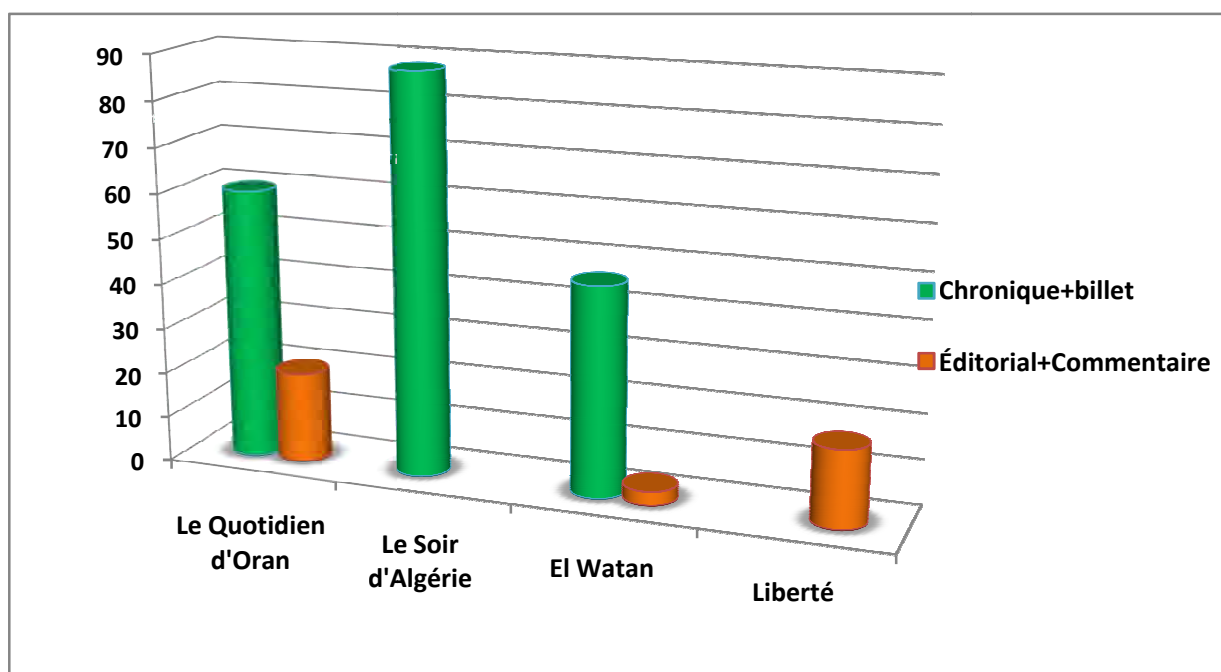
Tableau n° 14 : Les verbes intrinsèquement subjectifs

Évaluation de type bon/mauvais						
Les journaux	Verbe d'opinion		Verbe locutoire		T	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	98	20	60	20	198	36,80
Liberté	/	15	/	17	32	5,95
El Watan	15	26	46	3	90	16,73
Le Soir d'Algérie	130	/	88	/	218	40,52
Total	243	61	194	40	538	100
Pourcentage	79,93%	20,07%	82,90%	17,10%		

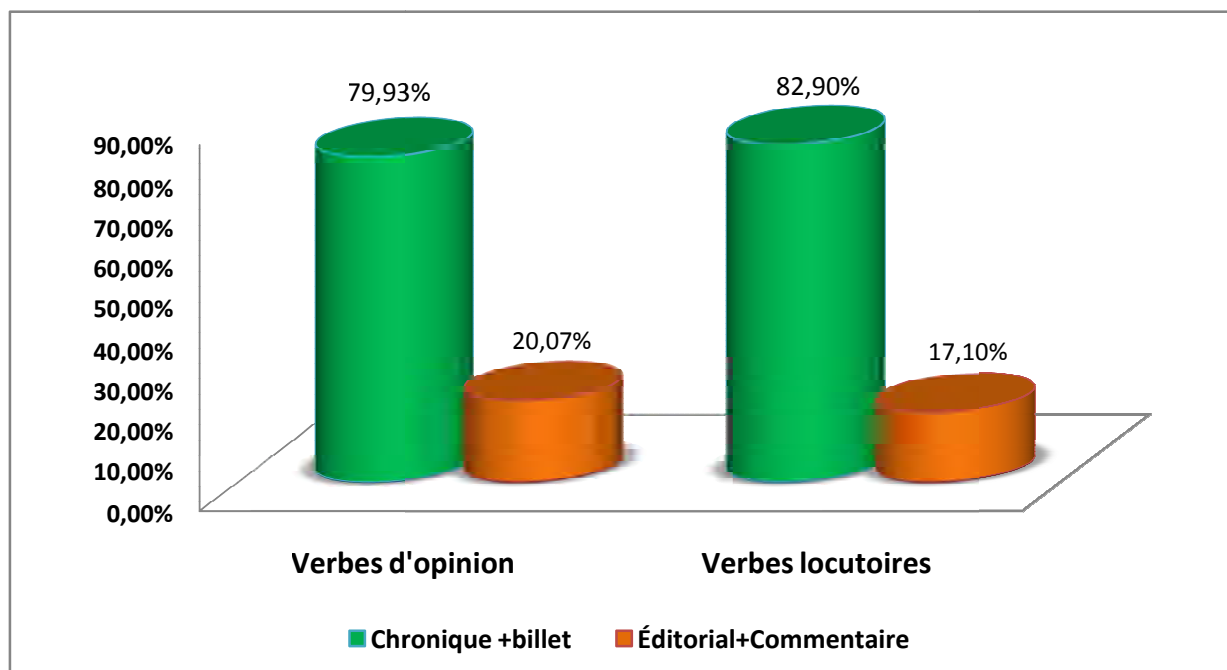
Graphique n° 31 : Les verbes d'opinion d'évaluation de type vrai / faux / incertain



Graphique n° 32 : Les verbes locutoires d'évaluation de type vrai / faux / incertain



Graphique n° 33 : Pourcentage des verbes subjectifs



Commentaire

L'étude quantitative des verbes intrinsèquement subjectifs montre que le taux d'occurrence de l'usage des verbes d'opinion et des verbes locutoires de type évaluatif vrai ou faux, dans notre corpus, est différent d'un journal à un autre.

La fréquence d'usage des verbes d'opinion est plus forte dans les chroniques que dans les éditoriaux. Ainsi, *Le Soir d'Algérie* avec 130 occurrences et le *Quotidien d'Oran* avec 98 occurrences représentent le taux le plus élevé par rapport aux autres journaux.

La fréquence d'usage des verbes locutoires est moins importante, on en note un taux élevé dans les chroniques et les billets soit 82,90% : *Raïna Raïkoum* 60 occurrences, *Pousse Avec Eux* 88, et *Point Zéro* 46. Par contre, la fréquence d'usage de ce type de verbes est réduite dans les éditoriaux, soit 17,10%. Elle se répartit en 20 occurrences pour l'*Éditorial* du *Quotidien d'Oran*, 17 pour *L'Édito* du journal *Liberté* et 3 occurrences pour *Commentaire* d'*El Watan*.

La fréquence d'usage des verbes d'opinion est plus élevée que celle des verbes locutoires.

4. Les adverbes subjectifs

La classe des adverbes présente des modèles de tous types d'unités subjectives, qu'elles soient évaluatives, affectives, axiologiques ou non, les modalisateurs se trouvant en effet de façon particulièrement massive. Afin de traquer le caractère subjectif des adverbes utilisés dans le discours journalistique algérien, nous adopterons la classification simplifiée des adverbes faite par O. Ducrot¹ :

- **Modalité d'énonciation** (quand l'adverbe coïncide avec l'énonciateur).

Considérons l'exemple suivant :

- « **Franchement**, nous sommes de grands fainéants ! Nous ne faisons pas l'effort. Mais moi, je le promets ! Cet effort, je vais le faire ! » (28/2/2012, Pousse Avec Eux)

L'adverbe **franchement**, dans l'énoncé ci-dessus, est séparé de la phrase par une virgule ce qui veut dire qu'il apporte une idée regardante sur tout l'énoncé. L'énonciateur avoue avec franchise la paresse du peuple algérien.

L'idée manifestée par cet adverbe porte une fonction particulière : accomplir un acte de langage de type « avertissement ». Ce qui est dit ou fait **franchement**, c'est l'avertissement jugé axiologiquement mauvais.

Considérons les énoncés suivants :

- « *Juste en contrebas de l'estrade et du pupitre duquel Abdekka prononcera son dernier discours. Est-ce qu'elle va pleurer lorsque Boutef' va annoncer son départ ? Là, très franchement, oui, mais vous m'en demandez trop.* » (11/3/2012, Pousse Avec Eux)

¹ DUCROT O., (1998), « Quand peu et un peu semblent co-orientes : peu après et un peu après » in *Du percevoir au dire : Hommage à André Joly*, éd. Danielle Leeman et Annie Boone, pp. 351-371

- « *Et puis, pourquoi diantre devrais-je aimer le jeu, les paris stupides, les mises insensées et les ambiances faussement feutrées des casinos ? Je n'aime pas ! Je n'aime franchement pas ! Et par-dessus tout, je déteste cette posture imbécile, moi et vous, vous et moi accroupis devant la salle des conclaves intégristes à guetter de quelle couleur sera la fumée.* » (4/2/2012, Pousse Avec Eux)

Ici la « franchise » de l'auteur sert à briser le mur qui le sépare de son lecteur et à créer un rapport de conviction et de rapprochement.

-Modalité d'énoncé (quand l'adverbe coïncide avec le sujet de l'énoncé, éventuellement confondu avec le sujet de l'énonciation).

Quand l'énonciateur exprime sa vision, sa conviction recourt à des adverbes subjectifs tels : personnellement, franchement, de modalité d'énoncé qui se rapportent à l'énonciateur et qui déterminent en profondeur un verbe « dire » dissimulé en surface.

- « *Personnellement, j'écrirai ici même, le 13 mai, en gros et gras caractères : "Les barbus remportent les législatives".* » (9/1/2012, Pousse Avec Eux)

Dans ce cas-là, l'énoncé se traduit : « Je dis personnellement que les barbus remportent les législatives ».

Tel est le cas de l'adverbe « **sincèrement** », dans l'exemple ci-dessous, qui exprime la sincérité et l'exactitude du sujet parlant et qui le rapporte explicitement à son énoncé en marquant clairement sa pensée.

- « *Je pensais **sincèrement** que l'on ne pouvait plus faire mieux qu'avec le RND né avec moustache fournie sur la lèvre et vaccin du BCG sur l'épaule.* » (23/5/2012, Pousse Avec Eux)

En fait, comme l'illustre l'exemple suivant, les adverbes évaluatifs subjectifs

déterminent en profondeur, à travers un adjectif, un verbe d'opinion élidé en surface (« *au cours de laquelle devrait être connu le successeur d'Abdelaziz Ziari, très probablement Rachid Harraoubia* ») = (j'estime très probable le fait que le successeur de A. Ziari sera Rachid Harraoubia).

- « *Cette première cérémonie, au cours de laquelle devrait être connu le successeur d'Abdelaziz Ziari, très probablement Rachid Harraoubia, ministre sortant de l'Enseignement supérieur, ne se tient pas dans un climat de sérénité.* » (19/5/2012, L'Édito)

Nous avons relevé des modalisateurs qui impliquent un jugement de vérité, comme dans les exemples suivants :

1. « *Les habitants de la planète ont sûrement quelque chose d'autre à faire que de regarder un régime autoritaire tenter par tous les moyens de gagner la confiance de son peuple.* » (2/5/2012, Point Zéro)

2. « *Ainsi, pour avoir marqué son refus de voter aux prochaines législatives sur un «social network», un jeune Algérois de 23 ans a été interpellé par la police et sera vraisemblablement présenté devant le procureur de la République pour de tels faits.* » (3/5/2012, Commentaire)

Dans l'exemple (1), l'énonciateur assure ses propos à travers son recours à l'adverbe « **sûrement** » qui marque son exactitude et précise le degré selon lequel il adhère au contenu de son énoncé. Le verbe d'opinion « estimer » est élidé en surface : « *les habitants de la planète ont sûrement quelque chose d'autre à faire que de regarder un régime autoritaire tenter par tous les moyens de gagner la confiance de son peuple.* » = « J'estime sûre la préoccupation des habitants de la planète à faire autre chose que ... ».

Dans l'exemple (2), l'énonciateur donne un jugement de vérité par son usage de

l'adverbe « vraisemblablement ». Le verbe **estimer** est effacé en surface « *un jeune Algérois de 23 ans...sera vraisemblablement présenté devant le procureur de la République* » = « j'estime selon toute **vraisemblance** la présence d'un jeune algérois de 23 ans devant le procureur ».

Claude Guimier¹ regroupe l'*adverbe de phrase* (qui se rapporte à l'ensemble de ce que dit le reste de l'énoncé) et l'*adverbe d'énonciation* (qui qualifie l'énonciation même dans laquelle l'énoncé est envisagé) sous le nom d'*adverbes exophrastiques*² qu'il oppose aux *adverbes endophrastiques*. Ces derniers sont, d'un point de vue sémantique, le constituant interne de la phrase. Ils affectent le contenu même de l'élément sur lequel ils portent et participent à la constitution du sens référentiel de la phrase.

Sachant que tous ces types d'adverbes sont plus ou moins « subjectifs », seuls les adverbes exophrastiques³ (adverbes de phrase et adverbes d'énonciation) retiennent notre attention, car ils constituent ce que C. Guimier⁴ appelle **idée regardante** au travers de laquelle l'énoncé tout entier (ou un extrait de l'énoncé) est prévu.

Examinons ces exemples où apparaissent des adverbes évaluatifs :

1. « *La culture oubliée de tous, du gouvernement, des partis politiques, c'est **malheureusement** la triste réalité particulièrement remarquable à la veille des prochaines législatives.* » (12/4/2012, Commentaire)

¹ GUIMIER C., (1996), *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*, Paris, Ophrys, p5-6

² L'adverbe est qualifié par l'appellation « exophrastique » lorsqu'il est l'indice d'une « idée regardante » portée par l'énonciateur sur une partie ou la totalité de son énoncé. Étant sa nature Extra-prédicatif, sur le plan syntaxique, il est un élément extérieur à l'énoncé et ne participe pas à la construction du contenu propositionnel. Selon C. Guimier, il joue lui-même le rôle d'une proposition, réduite à un mot (d'où l'appellation d'adverbe phrase), qui commente de l'extérieur une phrase ou un syntagme.

³ Par opposition à l'adverbe exophrastique, l'adverbe endophrastique est sur le plan sémantique, un constituant interne à la phrase. Il affecte le contenu même de l'élément sur lequel il porte et contribue à la constitution sémantique référentielle de la phrase.

⁴ GUIMIER C., Op. Cit., p. 6

Dans l'exemple (1), l'adverbe *malheureusement* concerne l'ensemble de ce que dit le reste de l'énoncé, c'est-à-dire, la triste réalité de la veille des prochaines législatives. Cet adverbe est à l'extérieur de la phrase, il porte une idée regardante sur la phrase entière. Il est affectif dans la mesure où il souligne sémantiquement la déception et l'échec de la veille des élections. Il est axiologique, car il porte sur son contenu propositionnel « *La culture oubliée de tous, du gouvernement, des partis politiques...* » une appréciation négative.

Dans l'exemple (2), l'adverbe « **malheureusement** » vise l'ensemble de ce qu'énonce le reste de l'extrait, c'est-à-dire, la faillite pédagogique et morale de l'école publique. Syntaxiquement, il apparaît clairement, par son détachement, que « *malheureusement* » est hors phrase et porte une idée regardante sur l'énoncé entier.

2- « **Malheureusement**, ce sont les enfants du peuple qui sont les victimes. » (19/1/2012, L'Édito)

Cet adverbe est affectif par son contenu sémantique (il souligne la malchance des enfants algériens qui sont victimes du pouvoir et de la faillite des écoles).

Il est axiologique dans la mesure où il porte, sur le contenu propositionnel « *sont les enfants du peuple qui sont les victimes* », une appréciation négative.

3- « *Avant Daho, Ouyahia avait eu cette formule délicieusement cyanurée : « à moins d'un miracle, les islamistes ne pourront pas l'emporter ! » »* (11/1/2012, Pousse Avec Eux)

Dans l'exemple (3), l'adverbe **délicieusement** note bien l'appréciation de l'énonciateur. Il est affectif par son contenu sémantique (il décrit avec appréciation la formule de A. Ouyahia). Il est axiologique dans la mesure où il porte sur le contenu propositionnel une appréciation positive.

4.1. Les adverbes positivement connotés

Dans le cas de l'adverbe **heureusement**, on observe un cas distinct de consolidation de l'idée regardante par la présence effective d'un item renvoyant au locuteur et que C. Guimier¹ appelle "élargissement de l'adverbe".

- « **Heureusement**, sur ce trafic transfrontalier, les experts ne sont pas tous d'accord ; la religion est-elle la plus forte des drogues ou le moins cher des carburants ? » (1/2/2012, Point Zéro)

Tel l'adverbe **heureusement**, l'adverbe **chaleureusement** est positivement connoté comme il porte l'idée de satisfaction et de soulagement de l'énonciateur.

- « A peine le mec préposé à la lecture des résultats officiels sur Nile TV avait-il commencé à prononcer la première syllabe du nom du vainqueur «Mor...» que notre châtelain le félicitait **chaleureusement**. » (26/6/2012, Pousse Avec Eux)

4.2. Les adverbes négativement connotés

Ils portent des sèmes qui les rangent du côté des modalisateurs négatifs. Dans tous les cas, ils révèlent la marque de subjectivité de l'énonciateur.

- « Par défaut, **douloureusement** et dans le jeu des contrastes déçus. « Cela aurait pu être l'Algérie si... ». (27/7/2012, Raïna Raïkoum)

Nous avons relevé plusieurs exemples qui relèvent de ce type d'adverbes.

Synthèse

L'examen de notre corpus dégage donc la typologie d'adverbes suivante :

- Les adverbes subjectifs affectifs, tels : heureusement, malheureusement...

Ce type d'adverbes, portant une évaluation négative et/ou positive, apparaît avec une fréquence importante.

¹ GUIMIER C., Op. Cit., p. 111

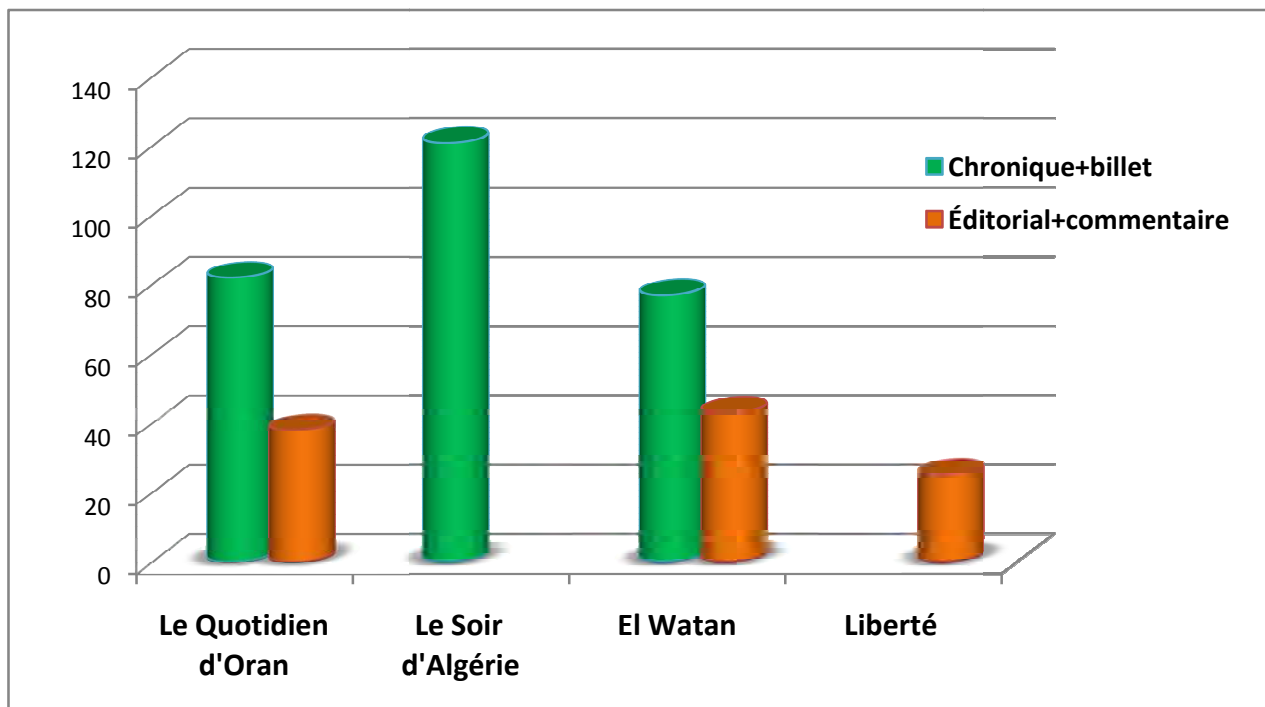
- Les adverbes subjectifs évaluatifs modalisateurs, tels : probablement, vraisemblablement, sans doute, certainement...Ce type d'adverbes porte un trait évaluatif de type vrai/faux.
- Les adverbes subjectifs évaluatifs axiologiques, tels : franchement, sincèrement, personnellement... Ce type d'adverbes révèle la franchise et la sincérité de l'énonciateur.

Le tableau suivant présente le taux du recours aux adverbes positifs et / ou négatifs.

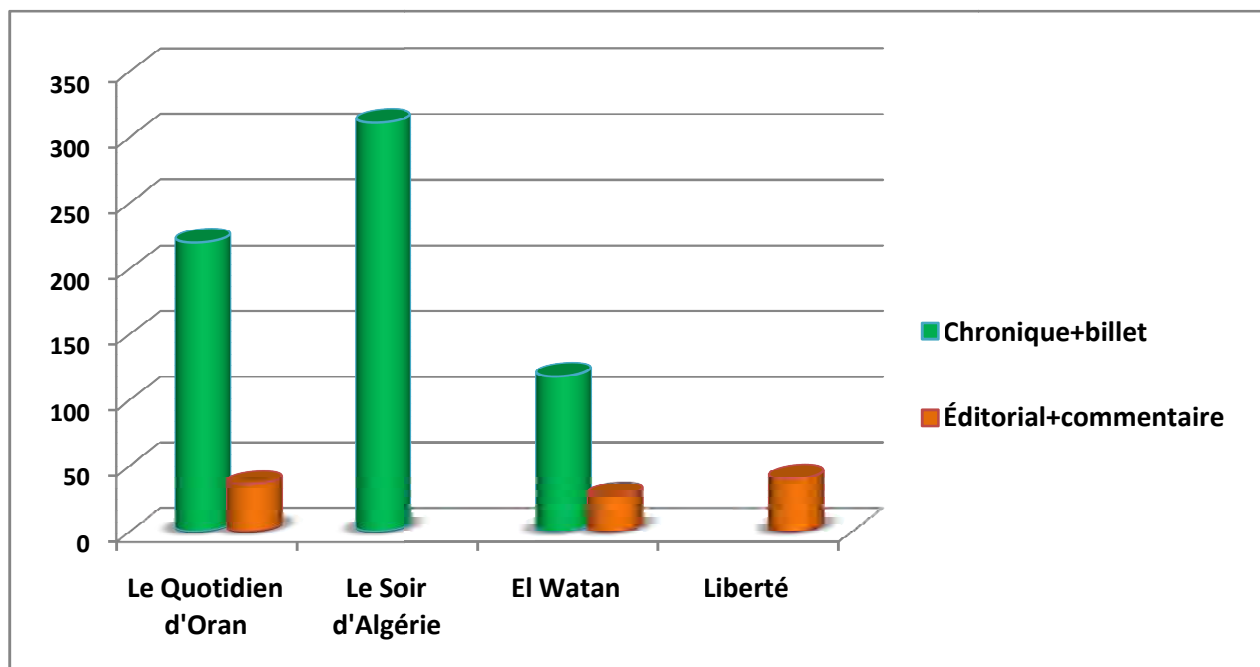
Tableau n° 15 : Les adverbes subjectifs évaluatifs affectifs

Les journaux	Adverbe positif		Adverbe négatif		T	%
	Éditorial + commentaire	Chronique + billet	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	82	38	220	36	376	34,27
Liberté	25	/	/	40	65	5,93
El Watan	77	2	118	27	224	20,42
Le Soir d'Algérie	/	121	311	/	432	39,38
Total	184	161	649	103	1097	100
Pourcentage	53,33%	46,67%	86,30%	13,70%		

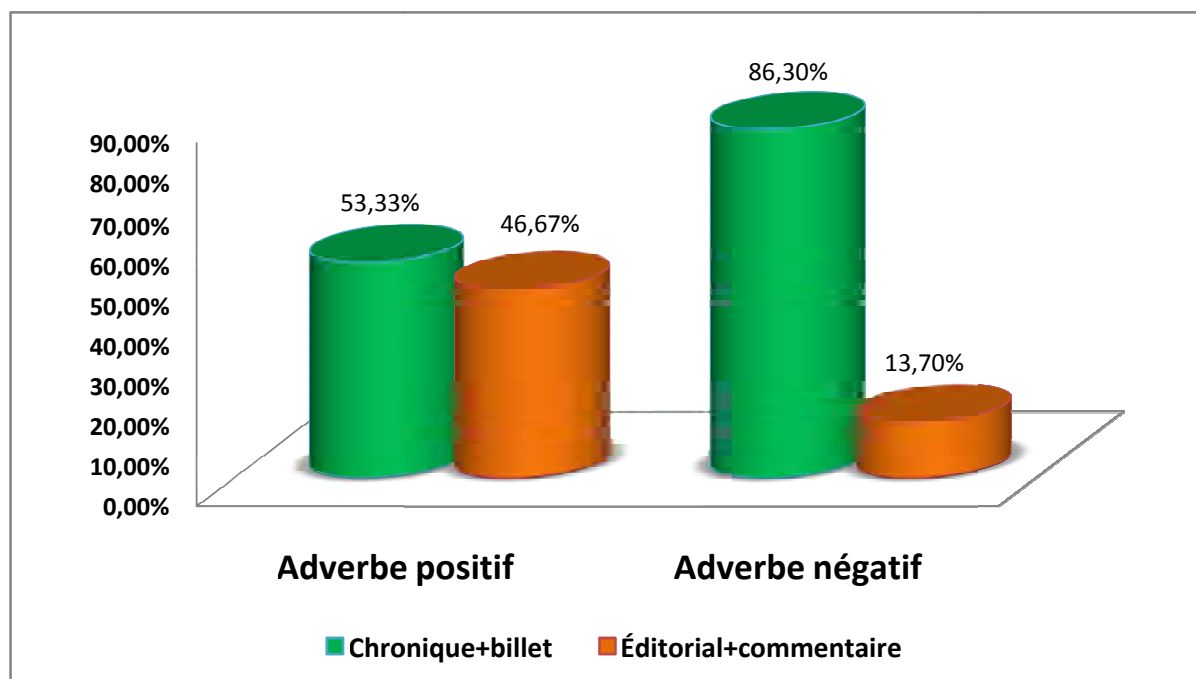
Graphique n° 34 : Les adverbess positifs d'évaluation affective



Graphique n° 35 : Les adverbess négatifs d'évaluation affective



Graphique n° 36 : Pourcentage des adverbes subjectifs



Commentaire

L'étude quantitative montre que le taux d'occurrences d'usage des adverbes subjectifs diffère d'un journal à un autre et d'un type d'adverbes à un autre.

La fréquence d'usage des adverbes négatifs (752 occurrences soit 68,55%) est plus élevée que celle des adverbes positifs (345 occurrences soit 31,45%) que ce soit dans les chroniques et les billets ou dans les éditoriaux. *Le Quotidien d'Oran* et *Le Soir d'Algérie* favorisent le plus le recours aux adverbes subjectifs et plus précisément aux adverbes ayant une valeur négative. Les autres journaux y recourent également, mais avec un taux plus ou moins faible.

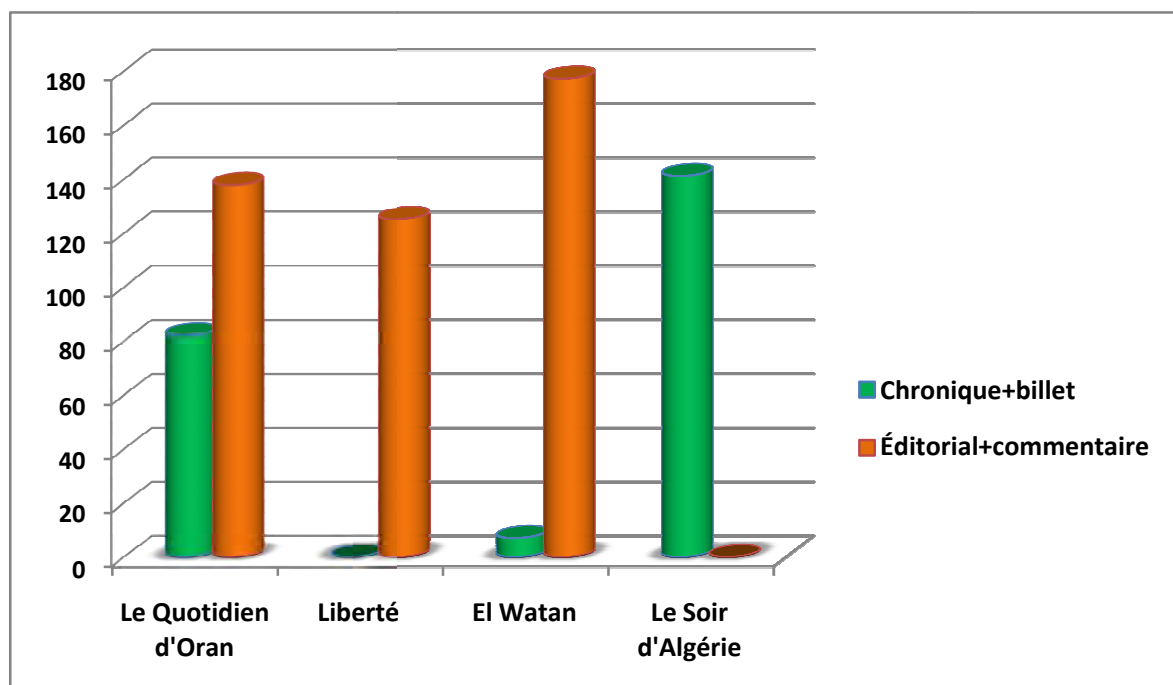
La fréquence d'usage des adverbes positifs est élevée dans les éditoriaux analysés : *L'Édito* du journal *Liberté* (25 occurrences), *Éditorial* du *Quotidien d'Oran* (82 occurrences), *Commentaire* d'*El Watan* (77 occurrences). Cette fréquence est également importante dans *Raïna Raïkoum* (38), *Pousse Avec Eux* (121) et *Point Zéro* (02).

Passons à présent à l'analyse quantitative des adverbes subjectifs évaluatifs axiologiques.

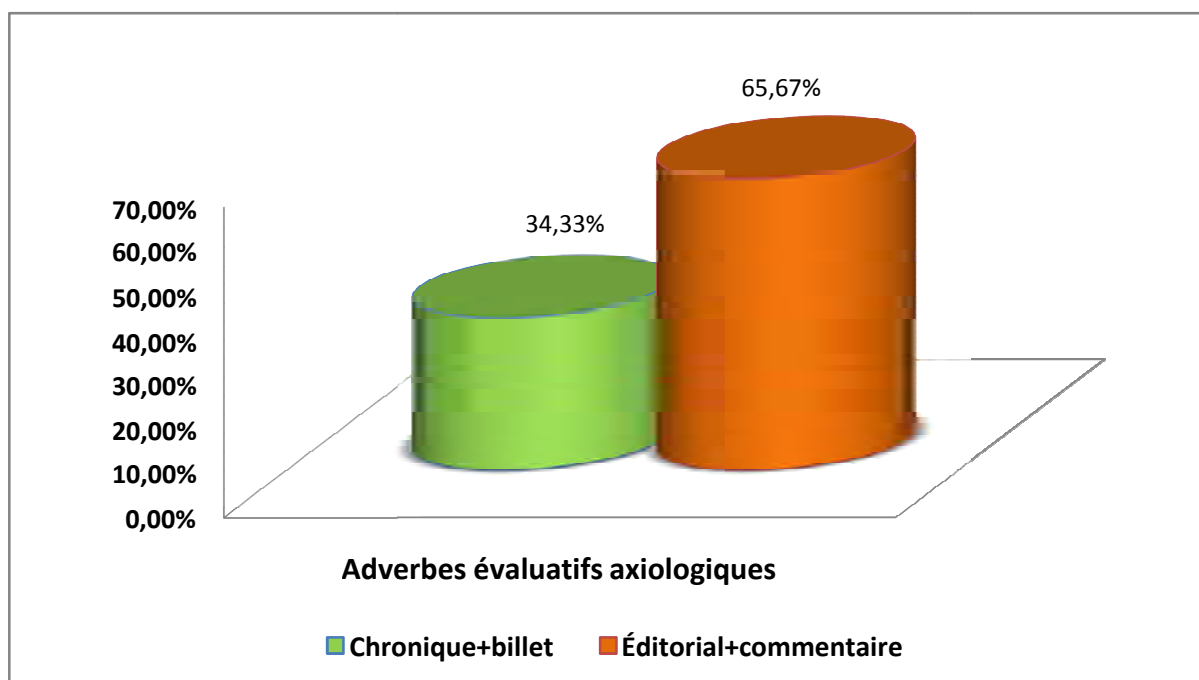
Tableau n° 16 : Les adverbes subjectifs évaluatifs axiologiques

Les journaux	Adverbes évaluatifs axiologiques		T	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	82	138	220	32,84
Liberté	/	125	125	18,66
El Watan	7	177	184	27,46
Le Soir d'Algérie	141	/	141	21,04
Total	230	440	670	100
Pourcentage	34,33%	65,67%	100%	

Graphique n° 37 : Les adverbes évaluatifs axiologiques



Graphique n° 38 : Pourcentage des adverbes évaluatifs axiologiques



Commentaire

La fréquence d'usage des adverbes subjectifs évaluatifs axiologiques est très élevée dans : *L'Édito* du journal *Liberté* (125 occurrences soit 28,41 %), *Éditorial* du journal *Le Quotidien d'Oran* (138 occurrences soit 31,36 %), *Commentaire* d'El Watan (177 occurrences 40,23%), *Pousse Avec Eux* (141 occurrences soit 61,30%).

Cependant, cette fréquence est moins élevée dans *Raina Raikoum* (82 occurrences soit 35,65%), et *Point Zéro* (7 occurrences soit 3,04%).

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé de traquer les marques linguistiques de la subjectivité qui apparaissent lors de l'interprétation des faits, par l'énonciateur, dans les principales parties du discours (substantifs, adjectifs, verbes, adverbes) qui comportent souvent des traits subjectifs.

Les adverbes relevés dans notre corpus déterminent en profondeur la position et la vision de l'énonciateur "personnellement", sa franchise "franchement", sa

sincérité "sincèrement", sa confiance "confidentiellement", son doute Avec le recours à ces adverbes, l'énonciateur franchit les frontières, se rapproche de son lecteur, et il expose ses propos en toute franchise et sincérité. Les marques de subjectivité du journaliste sont un moyen pour entraîner le lecteur avec lui, pour le faire adhérer à ses idées.

Dans le chapitre suivant, nous nous proposons d'analyser les traces de la subjectivité révélées à travers le recours aux procédés discursifs argumentatifs.

Chapitre 4

LES VISÉES ARGUMENTATIVES JOURNALISTIQUES

Introduction

Le discours argumentatif met en scène une situation de communication dans laquelle le locuteur émet une opinion, développe une démarche logico-discursive pour persuader son destinataire de l'utilité ou de la véracité de sa position.

- *«L'argumentatif comme mode d'organisation du discours constitue la mécanique qui permet de produire des argumentations dans une double perspective de raison démonstrative et de raison persuasive.»¹*

En effet, la recherche de la subjectivité dans le discours journalistique ne devrait pas se limiter à l'analyse des traces linguistiques énonciatives et axiologiques (déictiques, subjectivèmes) que nous avons développée dans les chapitres précédents. Le journaliste énonciateur dispose d'autres stratégies discursives persuasives, en liaison avec la situation de communication journalistique, qui lui permettent d'agir sur le lecteur. Ces stratégies de communication sont essentiellement des moyens employés dans la presse écrite pour mieux séduire son lectorat, l'intéresser, le fidéliser et le persuader.

Notre objectif ici est de voir comment la subjectivité du journaliste transparaît à travers ses stratégies de communication argumentatives et pourquoi cela est autant évident en dépit des règles d'éthique et de déontologie.

Le journaliste recourt, dans la mise en scène de son discours dirigée par la recherche de l'efficacité, à plusieurs stratégies discursives qui révèlent sa prise de position vis-à-vis du lecteur. Il s'agit, pour lui, de le captiver, de susciter sa réaction par des tournures stimulantes et d'orienter le processus de sa prise de position à travers des commentaires à visée argumentative.

Certaines tournures syntaxiques (la question rhétorique, l'injonction, l'exclamation) ont une très forte valeur pragmatique qui permet au journaliste

¹ CHARAUDEAU P., (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Éducation, p. 87

d'agir sur l'opinion publique.

1. L'interaction entre le journaliste et le lecteur par la question rhétorique

L'interrogation, souvent appréhendée comme une tournure phrastique, a une force illocutoire très proche de l'exhortation dans la communication simple. Elle permet d'attirer l'attention et de faire réagir l'interlocuteur.

D'après Emmanuel Ngué Um,

« L'expression phrase interrogative peut suggérer aussi bien le contenu pragmatique d'un énoncé donné que le dispositif syntaxique particulier de ce même énoncé. [...] Définir l'interrogation comme acte de langage revient clairement à la considérer comme un acte illocutoire, et à disqualifier du même coup toutes les autres acceptions de cette notion, notamment celle qui a trait à sa dimension sémantico-syntaxique. Ainsi définie, l'interrogation est considérée comme un moyen d'action intersubjectif. »¹

La question rhétorique est l'interaction entre le locuteur et l'allocataire à travers laquelle le premier fait appel au second. Elle se distingue de la vraie interrogation puisque, dans cette dernière, le locuteur demande l'information, mais à travers la question rhétorique, il sollicite plutôt la confirmation de ses propos.

Selon D. Maingueneau, le locuteur pourrait également

« interroger quelqu'un ... se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique »²

L'interrogation s'accomplit par l'usage des variantes syntaxiques qui s'exercent

¹ NGUE UM E., *Valeur illocutoire de l'interrogation : cas d'un corpus de français parlé au Cameroun*, Université de Yaoundé 1 & Université de Provence, p. 291

² MAINGUENEAU D., (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod. p. 48

sur l'interlocuteur. P. Fontanier le précise en disant :

« *L'interrogation consiste à prendre le tour interrogatif non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre.* »¹

Ainsi, la construction de cette interrogation peut être sous une forme grammaticale affirmative ou négative, ce qui la singularise de la vraie interrogation. Celle-ci pourrait avec la négation : affirmer et sans la négation : nier. D'après A. Borillo², la question rhétorique avec sa réponse implicitement suggérée trouve éventuellement son interprétation dans la mise en place des bases discursives qui fondent l'interrogation.

L'interrogation est donc un acte qui permet au locuteur de dévoiler son ignorance par rapport à sa requête et l'interlocuteur est prétendu être en mesure de répondre. Elle est l'expression d'un besoin que le locuteur a d'un interlocuteur.

Patrick Charaudeau³ inscrit l'analyse de l'interrogation dans l'analyse des rapports de force entre les instances interlocutrices. Autrement dit, l'interrogation, appréhendée comme un procédé discursif et non comme une tournure grammaticale, établit un rapport de force entre le locuteur et l'interlocuteur.

La question rhétorique exprime communément l'infériorité du locuteur qui cherche une information qu'il ne possède pas. D'après Catherine Kerbrat-Orecchioni, « *toute question est un appel à l'autre, convié à compléter sur-le-*

¹ FONTANIER P., (1968, 1ère éd. 1821-1827), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion. p. 368

² BORILLO A., (1981), Quelques aspects de la question rhétorique en français. DRLAV 25: 1-32. P. 4

³ CHARAUDEAU P., (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck/INA.

champ le vide que comporte l'énoncé qui lui est soumis »¹.

Ainsi, nous essaierons, dans cette étape, d'examiner l'interrogation, ses formes et ses visées par rapport à la relation entre l'énonciateur et l'énonciataire. Nous voudrions par là, mettre l'accent sur la présence du journaliste au sein de son discours journalistique, à travers ses requêtes, afin de voir comment il exprime ses inquiétudes, ses opinions et ses prières pour persuader et faire réagir le lecteur.

1.1. Les visées de la question rhétorique

Dans le discours journalistique, l'interrogation révèle la supériorité du locuteur puisque celui-ci connaît la réponse sollicitée qu'il peut en outre donner dans le corps de son texte. L'interprétation de ce procédé d'écriture revient en réalité au fait que l'interrogation sollicite ou non une réponse.

Considérons les demandes, dans l'exemple suivant, qui mettent en position d'infériorité le locuteur qui sollicite une information ou un service à un interlocuteur de fait en situation de force. La présence de l'interrogation dans le texte ci-dessous ne suscite ni une attente ni une réponse.

- « *Quoi ? Abdekka a fixé la date des législatives au 10 mai prochain ? Ah bon ? C'est officiel ? Vous en êtes sûrs ?* » (11/2/2012, Pousse Avec Eux)

Lorsque la question est une exhortation à produire une réplique, le locuteur est en situation de supériorité. La position la plus usuelle dans notre corpus est celle de l'interrogation interpellatrice qui sert à dénoncer ou à critiquer une institution, un jugement ou un individu, et à prendre le lecteur à témoin. L'interrogation se manifeste ainsi comme une pragmatique énonciative et elle se présente donc comme un outil de débat démocratique, d'ouverture à autrui.

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., (1998), *Les interactions verbales*, tome I, Paris, Armand Colin, p. 10

Soit l'exemple suivant :

- « *Comment doit réagir Maâli El Wazir ? Doit-il dénoncer des manœuvres dilatoires d'une opposition en mal de popularité et appeler son collègue de l'Intérieur afin qu'il fasse dégager les chantiers par les forces antiémeutes ?* » (4/1/2012, Pousse Avec Eux)

Dans l'exemple ci-dessous, la question donne l'occasion au locuteur de fournir une éventualité, de donner l'opportunité au lecteur d'évaluer un fait.

- « *Soit, pour parler comme tout le monde, 2000 milliards. Une prison à 2000 milliards ? N'est-ce pas un peu exagéré ?* » (9/1/2012, Point Zéro)

Examinons les exemples (1) et (2) :

1. « *Et la première des questions qui me vient à l'esprit, c'est celle-là : comment vais je savoir avec exactitude que cette fois-ci, ma «voix est importante» ? Moi, je dis ça, en même temps, je dis trois fois rien.* » (17/3/2012, Pousse Avec Eux)

2. « *Pourquoi demande-t-on aux Algériens de s'écraser encore plus ? De s'aplatir ? De s'humilier ? Le but : «Regardez comme l'État est généreux ?* » (7/1/2012, Raïna Raïkoum)

L'énonciateur exprime ses inquiétudes, soit pour attirer l'attention de son lecteur sur une interrogation donnée, pour mettre l'accent sur l'importance du vote (exemple 1), soit pour lui donner un ordre et le pousser à réagir (exemple 2).

Dans l'exemple suivant, le journaliste exprime son inquiétude, dans le but de la partager avec son lectorat. Il s'interroge en doublant le pronom **vous** pour attirer l'attention du lecteur sur l'information donnée et le pousser à y réfléchir.

- « ***Vous** ne trouvez pas ça bizarre, **vous** ? Tenez ! Je vais vous faire une confidence. Elle vaut ce qu'elle vaut, mais je vous la livre telle qu'elle m'a été vendue* » (26/1/2012, Pousse Avec Eux)

Quand le locuteur-journaliste évoque un événement, il le remet en question et invite, par conséquent, les lecteurs à réagir et à trouver des solutions à la réalité tragique qui menace la société algérienne. En voici un exemple :

- « *Des enfants qui se suicident, est-ce bien normal ? Un cynique assumé ou un positiviste effréné, comme l'Algérie sait en produire, aura résumé ce triple drame en une phrase : ça veut dire au moins qu'il reste des arbres. Demain, une vie sans enfant et sans arbre ?* » (25/3/2012, Point Zéro)

Une question pourrait provoquer un débat dans la mesure où s'interroger sur une conjoncture c'est chercher la position d'autrui. L'interrogation se présente donc comme un outil de débat démocratique, d'ouverture à autrui. Considérons l'énoncé suivant :

- « *L'Algérie sera-t-elle islamiste après le 10 mai ? Pour répondre, il faut définir un régime islamiste. C'est un régime où la police chasse les couples dans les jardins, pas les voleurs dans les rues. C'est un endroit où la mosquée est plus grande et mieux équipée et plus décorée que le pays.* » (21/2/2012, Raïna Raïkoum)

La question de l'exemple ci-dessus prévoit une affirmation. Or proposer son point de vue implicitement, le remettre en question, c'est susciter une solution et/ou pousser le lecteur à réagir contre le régime islamiste.

1.2. La typologie de la question rhétorique

L'examen de notre corpus montre la présence d'une grande proportion de questions rhétoriques sous formes différentes (731 occurrences).

Pour dresser leur typologie, nous suivons la classification de Grevisse¹.

¹ GREVISSE, (2011), Le bon usage, 3^{ème} édition Endré Goosse, p. 120

1.2.1. L'interrogation fictive

L'analyse de notre corpus révèle la présence de l'interrogation dite **fictive** qui ne suscite aucune réponse, mais qui équivaut, au niveau du contenu du discours, à une exclamation ou à une injonction. Ce type apparaît avec une grande fréquence d'usage. Considérons les exemples suivants :

- « *Finalemment, il n'y a qu'un seul électeur. Mais qui est-il ?* »
(14/1/2012, Point Zéro)

- « *Ce modèle économique n'est évidemment pas viable. Mais qui s'en soucie vraiment ?* » (10/3/2012, Point Zéro)

- « *Imaginez encore que le châtelain ait eu une soudaine envie de nous appeler à voter RCD alors que le RCD n'était même pas dans la course aux législatives ?* » (21/5/2012, Pousse Avec Eux)

Les exemples ci-dessus présentent des questions rhétoriques, leurs réponses apparaissent explicitement dans la suite de l'article. L'interrogation sert, dans ce cas, de motif pour introduire le récit (répliquer) et en venir au fait (répondre). En revanche, la question du journaliste est comme un stimulant poussant le lecteur à suivre la suite de ses propos et à lire tout l'article. La curiosité du lecteur est suscitée donc par la question rhétorique qui le pousse à lire la suite du texte pour y déceler la réponse. Pourtant, celle-ci n'est pas toujours offerte dans l'article. Il arrive que le journaliste laisse le lecteur juger et y réfléchir.

1.2.2. L'interrogation oratoire

L'interrogation oratoire est, selon Grevisse¹, une interrogation qui donne à entendre ce qu'il faut accepter comme évident, les réponses contredisant les questions. Dans ce cas, le lecteur n'aura pas l'occasion d'y répondre.

¹ GREVISSE, (2011), Op. Cit., p. 122

Soit le cas suivant :

- « *Image inédite, tirée des inaccessibles archives françaises ? Non, cette image existe bien en Algérie et l'ENTV la possède.* »
(24/3/2012, Point Zéro)

Ce type d'interrogation apparaît dans notre corpus avec une fréquence très importante.

1.2.3. L'interrogation partielle

Si l'interrogation partielle est négative, la réponse supposée est positive et inversement, la réponse est négative (personne, jamais, etc.) si l'interrogation est positive :

- « *Qui croire ? **Personne**, en tout cas pas cette idée saugrenue que l'indépendance se rejoue.* » (20/3/2012, Point Zéro)

La question rhétorique partielle a une structure problème-solution dans le sens où le locuteur interroge explicitement le destinataire, puis propose lui-même la réponse négative et/ou positive.

« *Les Algériens vont-ils voter islamistes ? **Oui**, malgré les résultats possibles, à base de calculs infinitésimaux qui vont nous servir un autre fameux équilibre entre pouvoirs et populismes.* » (2/1/2012, Raïna Raïkoum)

Dans cet exemple, l'énonciateur réplique par une réponse favorable à sa question partielle.

Par contre dans l'exemple suivant la réponse est bien négative :

- « *Vais-je me comporter en goujat en ne donnant pas suite à cette requête postale ? **Non**, bien sûr !* » (22/1/2012, Pousse Avec Eux)

Dans le cas ci-dessous, la question rhétorique partielle est posée par l'adverbe

interrogatif « comment » suivie d'une réponse correspondante. Le locuteur pose la question à l'interlocuteur. Pourtant, il a dans son intention la réponse, il ne la sollicite pas, mais il demande au lecteur d'y penser.

- « *Le tout en une année. Livré par qui et **comment** ? Par un homme qui n'est même pas algérien : Bouazizi le Tunisien. Et **comment** ? Sur sa charrette de vendeurs de légumes.* » (26/1/2012, Raïna Raïkoum)

Concernant la présence ou l'absence de réponse, nous percevons dans l'exemple suivant (1) la réponse immédiate, mais celle-ci n'apparaît pas dans l'exemple (2).

(1)- « *Les coups d'État internationaux sont de mode et surtout dans le monde arabe et là où il y a trop de pétrole et pas assez de démocratie. **Que faire donc ? Rien. Attendre.*** » (4/2/2012, Raïna Raïkoum)

(2)-« ***Comment** cela serait-il possible avec le mépris de la plèbe que ces guides virtuels distillent à grandes rasades d'octets ? **Comment** cela serait-il possible sans autre implication de ces penseurs du verbe désincarné en quête d'approbation civilisée ?* » (3/6/2012, Éditorial)

En effet, dans les exemples (1) et (2), le journaliste n'attend pas que le lecteur lui réponde. Son objectif est d'obtenir l'assurance que toute l'attention du lecteur est tournée vers lui, et la garantie que celle-ci lui sera acquise jusqu'à la fin de son discours.

Dans l'exemple ci-dessous, la question positive est suivie d'une réponse négative et des adverbes négatifs « ne...pas ».

3). « *Peut-on évoluer dans un tel décor, s'éclater lorsqu'on a le*

talent et le bagou d'un Ghoul ? Je ne le pense pas. » (22/5/2012, Pousse Avec Eux)

Toutefois, dans le cas qui suit, la question positive est suivie d'une réponse négative et de l'adverbe « non ».

4). « *Les peuples ont, certes, applaudi le départ des dictateurs mais ont-ils eu droit à l'ouverture politique tant espérée ? La réponse est non !* » (26/2/2012, L'Édito)

Dans l'exemple suivant, la réponse n'est pas là, elle est dissimulée à travers les adverbes « ne...pas », et on peut imaginer la réponse : « Oui, c'est exagéré ».

5). « *Une prison à 2000 milliards ? N'est-ce pas un peu exagéré ?* » (9/1/2012, Point Zéro)

L'interrogation ici traduit l'exclamation du journaliste qui met en cause la responsabilité de l'État et prend le lecteur à témoin en l'obligeant ainsi à accepter la mise en cause.

Dans ces exemples, l'interrogation traduit en réalité une invitation du journaliste à suivre le déroulement des faits.

1.2.4. L'interrogation délibérative

Dans l'interrogation délibérative, le locuteur s'adresse à soi-même au moment où l'on devrait prendre une position :

« C'est bien. Et mes aïeux, b... ? Que vais-je leur dire ce jeudi ? Que puis-je raconter à mon oncle Saïd, torturé et donné à manger aux chacals, sans que l'on ait pu faire notre deuil ?... Que puis-je répondre sur leurs tombes en guise de fleurs ? » (8/6/2012, Pousse Avec Eux)

La présence ou l'absence de la réponse ne paraît pas d'une grande importance

dans la question rhétorique dans la mesure où, contrairement aux autres types d'interrogations, elle peut comprendre en elle-même et créer sa propre réponse par sa formulation.

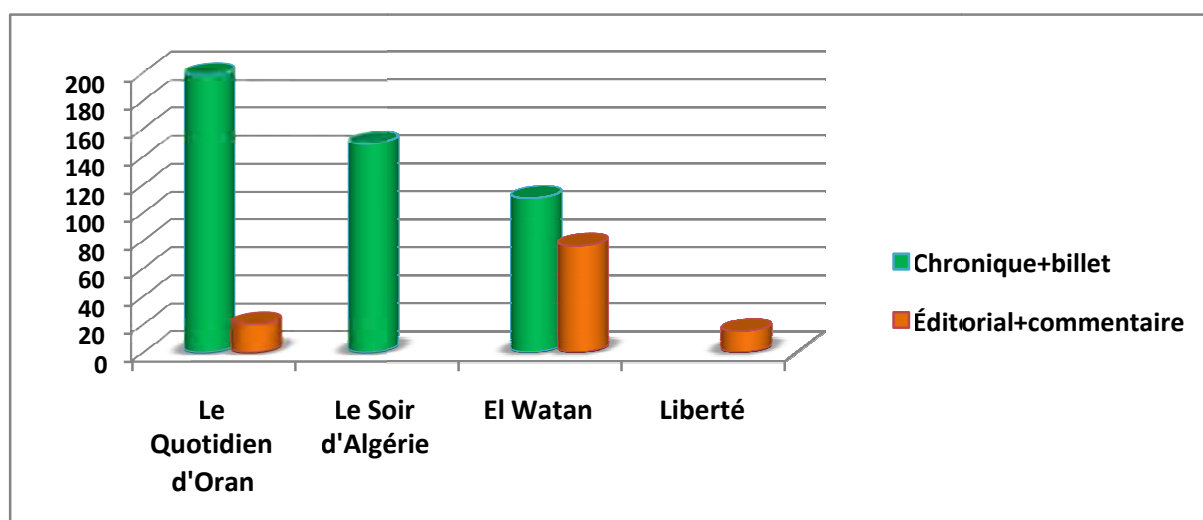
C'est une technique pour intéresser l'opinion publique et fidéliser le lectorat. Elle permet, par ailleurs, de rendre le destinataire présent dans le discours.

Le tableau et les histogrammes suivants présentent l'occurrence d'usage de l'interrogation rhétorique dans notre corpus de presse écrite.

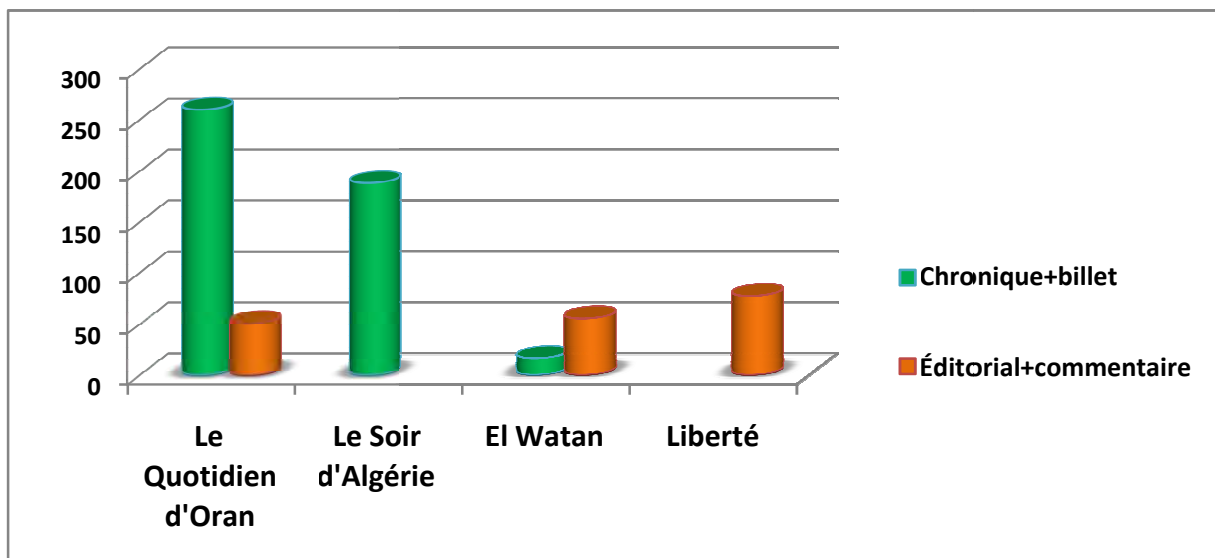
Tableau n° 17 : La question rhétorique fictive / oratoire

Les journaux	Interrogation fictive		Interrogation oratoire		T	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	198	20	260	51	529	43,36
Liberté	/	15	/	77	92	7,54
El Watan	115	76	16	55	262	21,48
Le Soir d'Algérie	149	/	188	/	337	27,62
Total	462	111	464	183	1220	100
Pourcentage	80,63%	19,37%	71,71	28,29%		

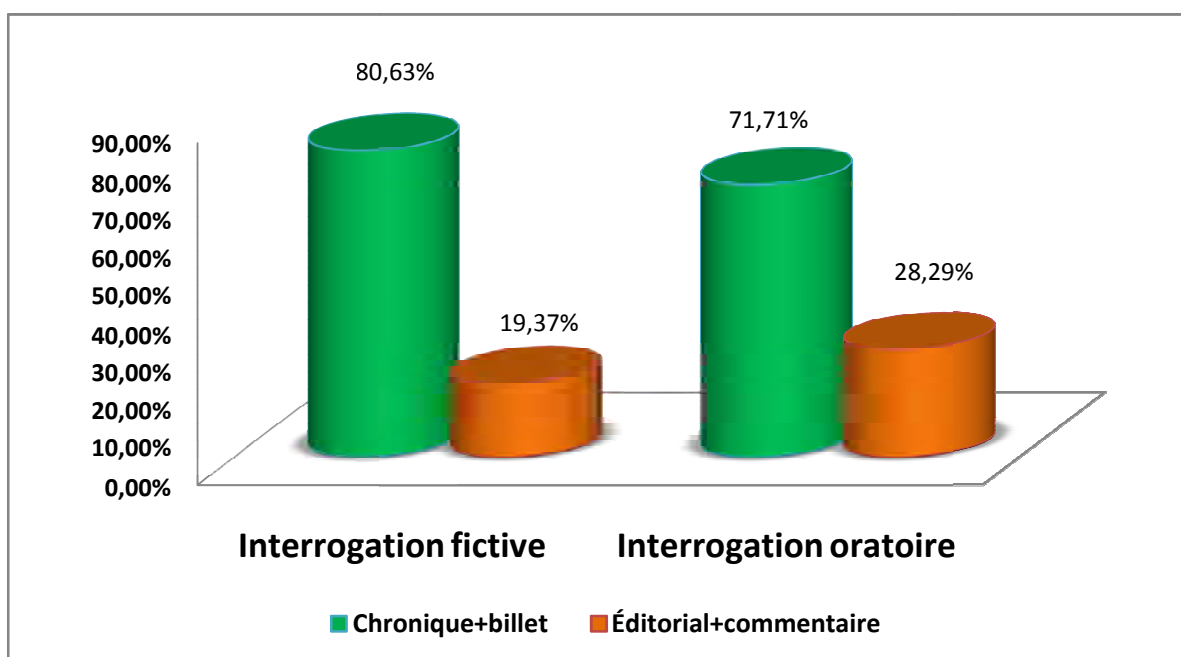
Graphique n° 39 : L'interrogation fictive



Graphique n° 40 : L'interrogation oratoire



Graphique n° 41 : Pourcentage de l'interrogation oratoire / fictive



Commentaire

L'étude quantitative montre clairement que le taux d'occurrence d'usage de l'interrogation rhétorique de type fictive et oratoire est très important dans notre corpus.

La fréquence d'usage des interrogations **fictives** est élevée dans *Raïna Raïkoum* (198 occurrences soit 42,85%), *Pousse Avec Eux* (149 occurrences soit 32,25%), *Point Zéro* (115 occurrences soit 24,89%). Les éditoriaux recourent à ce type d'interrogation, mais avec une fréquence moins importante : *Éditorial du Quotidien d'Oran* (20 occurrences soit 18,01%), *Commentaire d'El Watan* (76 occurrences soit 68,46%), *L'Édito de Liberté* (15 occurrences soit 13,51%).

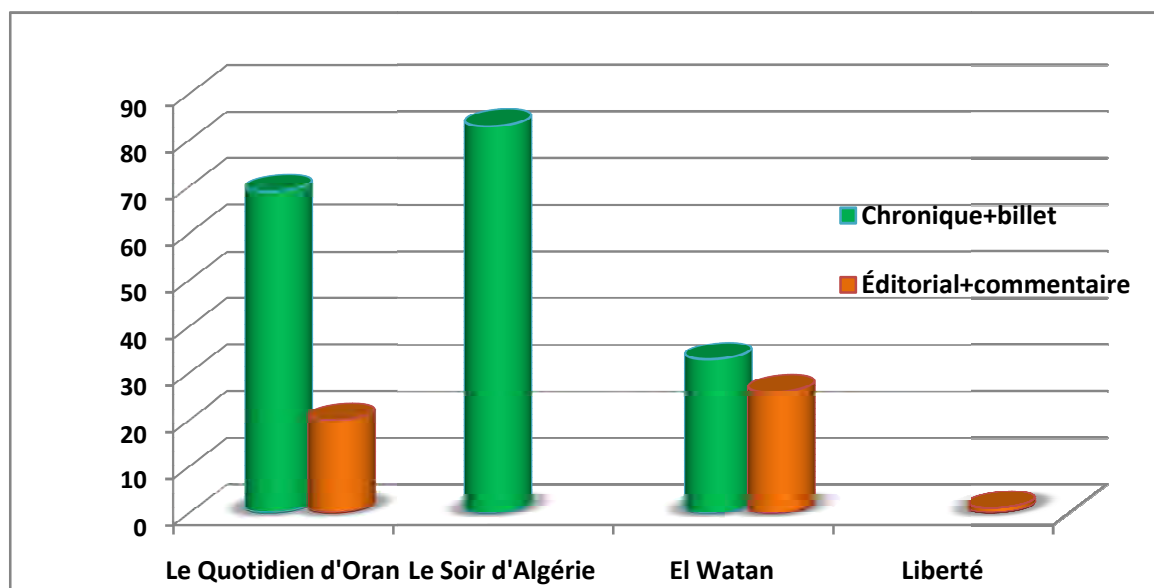
Le taux de récurrence des interrogations **oratoires** est élevé dans *Raïna Raïkoum* (260 occurrences soit 50,03 %), *Pousse Avec Eux* (188 occurrences soit 40,51%), *Point Zéro* (16 occurrences soit 0,34%).

Les éditoriaux recourent à ce type d'interrogation, mais avec une fréquence moins importante *Éditorial du Quotidien d'Oran* (51 occurrences soit 27,86%), *Commentaire d'El Watan* (55 occurrences soit 30,05%), *L'Édito de Liberté* (77 occurrences soit 40,07 %).

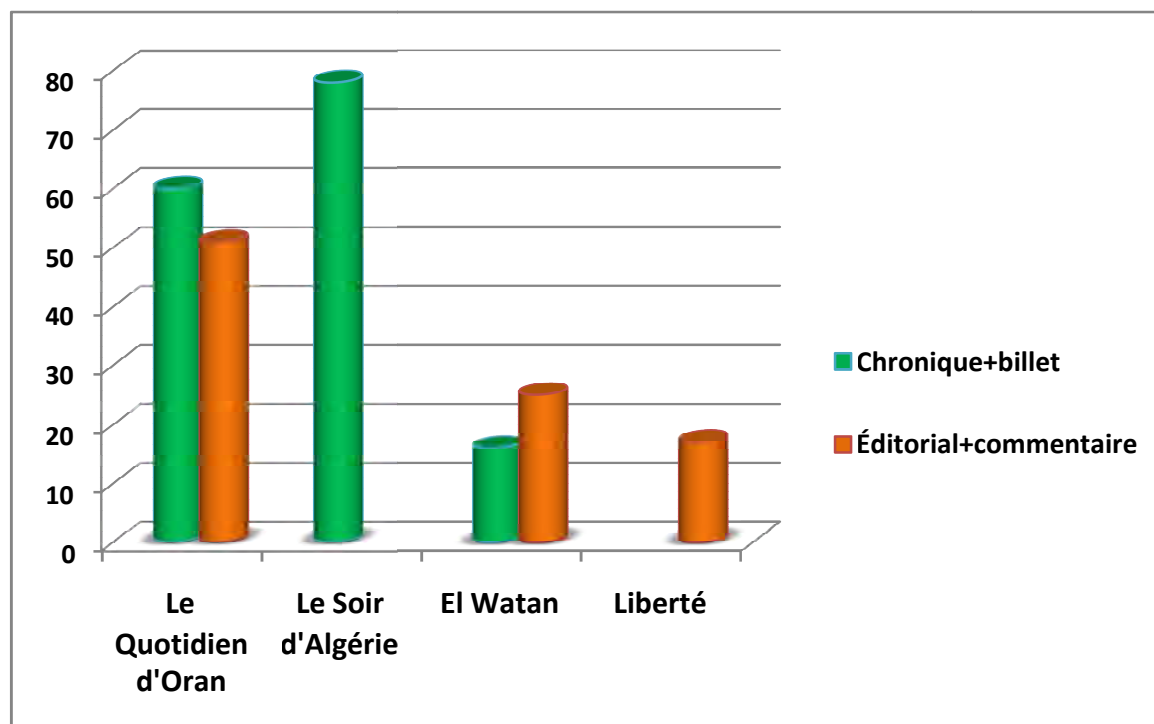
Tableau n° 18 : L'interrogation partielle / délibérative

Journaux	Interrogation partielle		Interrogation délibérative		T	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	69	20	60	51	200	41,75
Liberté	/	01	/	17	18	3,76
El Watan	33	26	16	25	100	20,88
Le Soir d'Algérie	83	/	78	/	161	33,61
Total	185	47	154	93	479	100
Pourcentage	79,74%	20,26%	62,35%	37,65%		

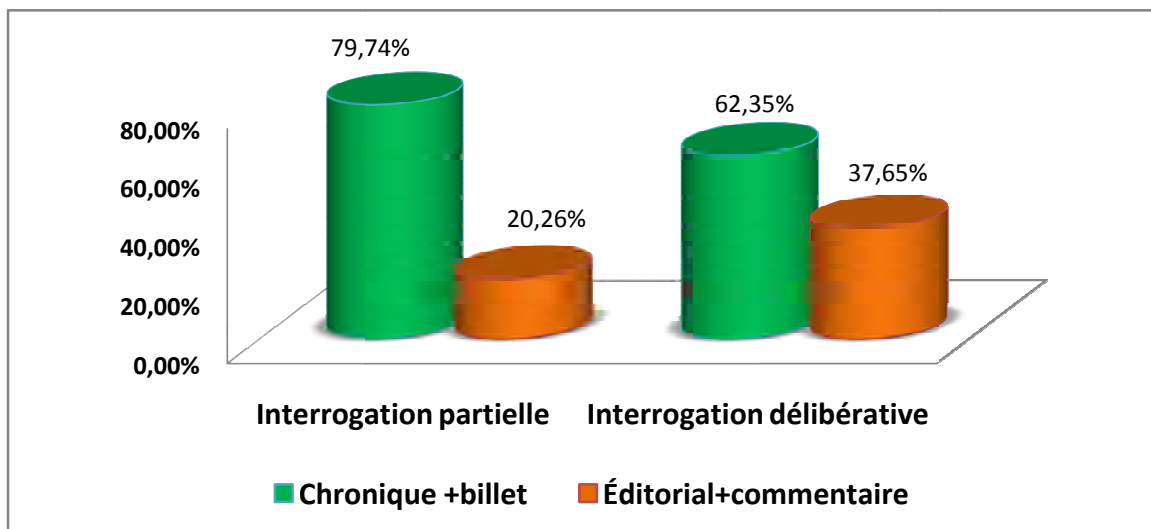
Graphique n° 42 : L'interrogation partielle



Graphique n° 43 : L'interrogation délibérative



Graphique n° 44 : Pourcentage de l'interrogation délibérative / partielle



Commentaire

L'étude quantitative montre que le taux d'occurrence d'usage de l'interrogation rhétorique de type partiel et celui de type délibératif est moins important que celui de types oratoire et fictif.

La fréquence d'usage des interrogations **partielles** est assez élevée dans les chroniques et les billets de notre corpus : *Raina Raïkoum* (69 occurrences soit 37,30%), *Pousse Avec Eux* (83 occurrences soit 44,86%), *Point Zéro* (33 occurrences soit 17,84%). Les éditoriaux recourent à cette interrogation avec une faible proportion *Éditorial* du *Quotidien d'Oran* (20 occurrences soit 42,55%), *Commentaire* d'*El Watan* (26 occurrences soit 55,32%), *L'Édito de Liberté* (1 occurrence soit 2,13%).

Le taux de récurrence aux interrogations **délibératives** est important également dans *Raina Raïkoum* (60 occurrences soit 38,96%), *Pousse Avec Eux* (78 occurrences soit 50,65%), *Point Zéro* (16 occurrences soit 10,39%). Les éditoriaux recourent à ce type d'interrogation, mais avec une fréquence moins élevée *Éditorial* du *Quotidien d'Oran* (51 occurrences soit 54,84%),

Commentaire d'El Watan (25 occurrences soit 26,88%), *L'Édito de Liberté* (17 occurrences soit 18,28%).

Synthèse

Le journaliste, en recourant à l'interrogation rhétorique, essaye de faire contribuer activement le lecteur à ses propos en supposant son appui, ce qui teinte subjectivement son discours.

La fonction principale de la question rhétorique est donc bien la volonté d'assumer la responsabilité de l'assertion avec le lecteur et de le pousser à réagir. C'est une forme subjective puisqu'elle sert à créer un rapport interactionnel et affectif entre le journaliste et le lecteur. Ainsi, elle affiche la présence, énonce les positions et les jugements cachés de l'énonciateur derrière ses propos, comme elle trace la présence de l'énonciataire à qui l'on fait appel.

En un mot, nous pouvons dire que, par la question rhétorique, l'énonciateur journaliste transmet des certitudes sous forme d'interrogations posées au lecteur afin de créer entre eux un rapport de connivence culturelle.

1.3. La transformation de l'opinion personnelle par la question rhétorique

La phrase interrogative sert aussi à provoquer une réponse aux divers niveaux de l'orientation. Cette orientation vers la réplique peut prendre plusieurs formes. Contrairement à la vraie question, la question rhétorique amène les lecteurs à attester ce qui leur est présenté par l'énonciateur en ne leur offrant que le droit d'approuver. Elle proclame une orientation culminante vers la réponse cherchée par le locuteur. À travers elle, le journaliste essaye de modifier son opinion personnelle en opinion dite consensuelle.

Le journaliste tente de dissimuler, à partir de ce type de question, la subjectivité de son assertion. Nous dirons donc que la question rhétorique, dans ce cas, devient un outil qui sert à faire collaborer les lecteurs à l'énonciation.

Soit l'exemple suivant :

*« Pourquoi refuse-t-il (Ahmed Ouyahia) alors le changement ? C'est le principe de la fermeture éclair ; si on l'ouvre, personne **ne** sait ce qu'il va en sortir. »* (24/4/2012, Point Zéro)

La question rhétorique est révélée dans l'énoncé ci-dessous par la marque « ne... pas » qui sollicite une réponse favorable.

*« Pourquoi **n'a-t-on pas** vu un de ces barons comploteurs arrêté ou inquiété par la justice ? Est-ce que l'État **n'a pas** les moyens d'identifier ces riches conjurés et de vérifier que leurs patrimoines sont légitimes ? »* (11/4/2012, Éditorial)

En revanche, le deuxième type de question, qui sert à transformer l'opinion personnelle en opinion consensuelle, est peu utilisé.

La position de l'énonciateur se trouve toujours à la fin du discours journalistique où se manifestent la proposition favorable et la solution du problème.

- *« D'ailleurs aussi, du point de vue juridique, les appels quotidiens par médias, mosquées et SMS à voter massivement ne sont-ils pas des incitations à attroupement ?* (28/4/2012, Point Zéro)
- *« Quoi ? Abdekka a fixé la date des législatives au 10 mai prochain ? Ah bon ? C'est officiel ? Vous en êtes sûrs ? Bizarre ! Pourtant, j'ai vérifié et je n'ai rien... »* (11/2/2012, Pousse Avec Eux)

L'appel à la prise de conscience citoyenne se fait le plus souvent par des interrogations dites interpellatives.

D'après Patrick Charaudeau¹, le public est pris à témoin de la mise en cause d'un individu ou d'une institution. *L'énonciateur journalistique*, terme de l'auteur

¹ CHARAUDEAU P., (1989), « La conversation entre le situationnel et le Linguistique », *Connexions*, n° 53, pp. 9-

définissant le sujet communiquant, met en cause un acte, un agent politique ou social. Ce faisant, il est en position d'évaluateur, de juge, d'expert de situations ou d'individus, ce qui dénote le rôle initial de ce qu'un lecteur peut attendre d'un journaliste. Mais, conjointement ces interrogations mettent en place un rapport de connivence entre le lecteur citoyen et le journaliste énonciateur.

En somme, l'examen de notre corpus nous a permis de constater que par certaines interrogations l'énonciateur vise le lecteur, alors que d'autres sont posées afin de dénoncer l'État et de le critiquer.

Le journaliste use des questions qui sollicitent des réponses, d'autres sont accompagnées de leurs réponses dans le discours pour attirer le lecteur et le pousser à réfléchir.

Bref, l'interrogation rhétorique est une stratégie discursive qui permet au journaliste d'exprimer son indignation en sollicitant un tiers (souvent une autorité politique, religieuse, un décideur public, etc.), de prendre le lecteur comme témoin et de faire de lui son acolyte dans le témoignage des faits. C'est une stratégie pour influencer l'opinion publique, fidéliser le lecteur tout en donnant l'impression de respecter l'éthique et la déontologie. L'interrogation rhétorique permet, par ailleurs, de rendre le lecteur présent dans son discours.

2. L'interaction entre le journaliste et le lecteur par l'impératif

L'injonctif implique que la relation **je-tu** soit combinatoire, accordant au **je** un statut « d'autorité absolue » et au **tu** un statut de « soumission »¹. Il peut ainsi apparaître avec un verbe illocutoire de l'ordre, un verbe à l'impératif ou à l'infinitif. La modalité de la phrase a une fonction expressive, phatique et allocutive. La modalité de l'ordre caractérise le type impératif qui exprime la volonté qu'un fait se réalise. Elle correspond à un rapport du locuteur avec son interlocuteur et elle institue une relation d'influence entre eux. Cette relation

¹ RECANATI, F., (1981), *Les Énoncés performatifs*, Paris, Minuit, p.44

peut être combinée à deux ordres : l'ordre de supériorité et l'ordre d'infériorité.

Considérons ce que nous divulgue le corpus :

- « *Auquel cas, mesdames et messieurs de Laghouat, Belkhadem ne vous a pas menti. Votez pour lui et l'Algérie "ira encore mieux" ».*
(23/4/2012, Raïna Raïkoum)

L'énonciateur dans l'énoncé ci-dessus s'impose comme autorité, donne des conseils aux lecteurs, guide leur choix sur le vote. L'estimation du journal s'adresse à l'opinion publique, qu'il veut sensibiliser sur les élections législatives.

Nous voyons dans cette incitation adressée au public, l'ambition d'une adhésion politique puisque l'énonciateur avertit les électeurs et les pousse à voter en disant : « Votez pour lui ».

Mais qu'est-ce qui pousse les journalistes à interpeller ainsi le public et à lui octroyer des directives ?

Francis Balle affirme :

« *Les médias n'agissent pas directement plutôt à travers ce que le public en attend, à travers ce qu'il leur demande et les besoins qu'il espère ainsi satisfaire.* »¹

Le rapport d'influence peut engendrer un rapport d'infériorité entre l'énonciateur et son lecteur. On observe ce rapport dans l'exemple qui suit :

- « *Allez, frères et sœurs ! Asseyez-vous autour de la table, posez vos jetons devant vous, attendez que le croupier distribue la première journée de cartes, misez et priez. Priez les dieux qui gèrent les miracles et les probabilités.* » (11/1/2012, Pousse Avec Eux)

¹ BALLE F., (2000), *Les Médias*, Paris, Flammarion, p.22

Ce sont bien des tournures comme celles de la requête, de la proposition, du souhait, du regret, de l'interrogation, qui résultent de l'ordre de l'impératif. Le locuteur peut faire une proposition, mais il ne peut pas décider des événements du monde, ni lui ni le journal. Il met dans l'esprit des décideurs et des lecteurs sa façon de percevoir ce dont il est sujet.

- « *Le risque zéro n'existe pas. Cet extraordinaire pouvoir **doit** être canalisé. Le flux terrible qui se dégage des discours du président **doit** pouvoir être contrôlé.* » (21/5/2012, Pousse Avec Eux)

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur demande aux gouvernants d'organiser d'abord le vote, et de décider ensuite si l'on doit voter ou non. Il énonce sa demande d'abord avec le verbe falloir puis il recourt au mode de l'ordre sous forme d'une interpellation à l'État.

- « *Il **faut** organiser un vote avant le vote. **Décider** si on doit voter ou non, par vote, puis voter après, ou non. En remontant, c'est sans fin. Donc, il faut trancher dès les commencements : voter pour, ou non, le départ de l'Émir Abdelakder.* » (25/2/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur refuse de recevoir des ordres au niveau de l'État et il énonce sa revendication à travers le mode de l'impératif, il dit :

- « ***Assumez** ce qui est arrivé à Krim Belkacem, Abbane Ramdane et les autres, puis **venez** me demander de « reprendre le flambeau », de « continuer la mission », de « voter comme pour le 1er novembre » selon votre plate poésie » (14/4/2012, Raïna Raïkoum)*

Ou encore, l'énonciateur demande au lecteur de relire ses propos pour bien comprendre son allusion :

- « *On commence par avoir un nombre suffisamment de vaches avant d'avoir un drapeau. C'est l'histoire de la naissance des États qui le veut. **Relisez.*** » (24/5/2012, Raïna Raïkoum)

Le chroniqueur recourt à l'injonction en utilisant la deuxième personne du singulier, le **tu**, pour interpeller le chef de parti des travailleurs Louisa Hanoune en la poussant à se rendre compte de ce qui se passe autour d'elle.

- « *Ou alors, c'est que ta modestie de défenderesse des travailleurs t'empêche de revendiquer ton statut de super-agent. **Rends-toi compte, Tata Louisa.*** » (23/2/2012, Pousse Avec Eux).

Essayons à présent d'analyser les formes de la phrase injonctive pour montrer la trace de l'énonciateur et sa relation avec ses lecteurs, le degré d'implication de sa subjectivité à travers l'ordre, le conseil, la demande et l'interpellation. L'examen de notre corpus relève deux types de phrase injonctive.

2.1. La phrase injonctive directe

L'impératif sans sujet constitue la forme la plus ordinaire, l'énonciateur s'adresse au lecteur :

- « *Ne me **dites** pas que vous n'avez rien à dire à un ministre de l'Intérieur qui s'invite dans votre boîte à messages !* » (22/1/2012, Pousse Avec Eux)

Le verbe de ce mode peut être conjugué à la première personne du pluriel, par lequel le locuteur s'associe fictivement et invite les lecteurs à partager son imagination.

- « ***Imaginons** aussi que ce ministre frerot s'occupe de travaux publics, que son parti, le MSP, appelle à des débrayages des ouvriers de l'autoroute Est-Ouest* » (4/1/2012, Pousse Avec Eux) ;

Comme il peut être à la deuxième personne du pluriel, par lequel il s'adresse au lecteur qu'il vouvoie ;

- « *Figurez-vous, aimables lecteurs de Liberté, qu'ils sont 25 800 candidats à briguer les 462 sièges de l'Assemblée !* » (18/4/2012, L'Édito)
- « *Guettez juste mon bulletin. Si ! Si ! Je vous assure ! Ayez un œil sur vos portables* » (11/2/2012, Pousse Avec Eux)
- « *Attendez ! Ne vous méprenez pas sur le propos.* » (29/3/2012, Pousse Avec Eux)
- « *Allez ! Je vais moi aussi en rajouter une couche, apporter ma contribution au réchauffement climatique en fumant du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.* » (18/2/2012, Pousse Avec Eux)

Dans l'impératif sans sujet, le locuteur se dédouble et s'adresse à lui-même une injonction. Nous remarquons la présence d'un point d'exclamation à la fin de l'injonction qui donne une certaine force au propos. Infinitif sans sujet souvent utilisé dans la phrase injonctive négative à travers lequel l'énonciateur s'adresse aux lecteurs et/ou à soi-même.

- « *Se brûler, se cramer, c'est déjà ringardisé, dépassé. Place aux immolations plus symboliques, moins citoyennement contraignantes. Brûler sa carte d'électeur, plutôt que de se brûler, c'est comme gueuler aux oreilles du régime...* » (18/2/2012, Pousse Avec Eux)

2.2. La phrase injonctive indirecte

L'énonciateur dans ce cas exprime l'injonction en ayant recours à la phrase interrogative.

Ce type d'injonction se compose de deux formes à savoir la phrase optative et le discriminatif.

● La phrase **optative** se caractérise par les mêmes procédés que dans la phrase injonctive.

Subjonctif : « *J'en appelle d'ailleurs à nos Postiers-Dirigeants pour qu'ils y aillent plus franchement, pour qu'ils se lâchent un peu plus.* »
(22/1/2012, Pousse Avec Eux)

Nous relevons une grande occurrence de phrases impératives de type interpellatif, par laquelle le locuteur établit le contact avec son lecteur.

● **Le discriminatif**

Cette modalisation implique le rapport énonciateur-lecteur et le qualifie par « *interpellatif* », donnant à l'énonciateur un statut d'autorité (le droit d'interpeller), et au lecteur **tu** un statut de « sujet discriminé ». Ce comportement est scindé dans notre corpus en deux modalités du genre, à savoir : degré de connaissance et degré d'affectivité.

Degré de connaissance : « *Respirez un bon coup ! Là, vous y êtes ?* »
(29/3/2012, Pousse Avec Eux)

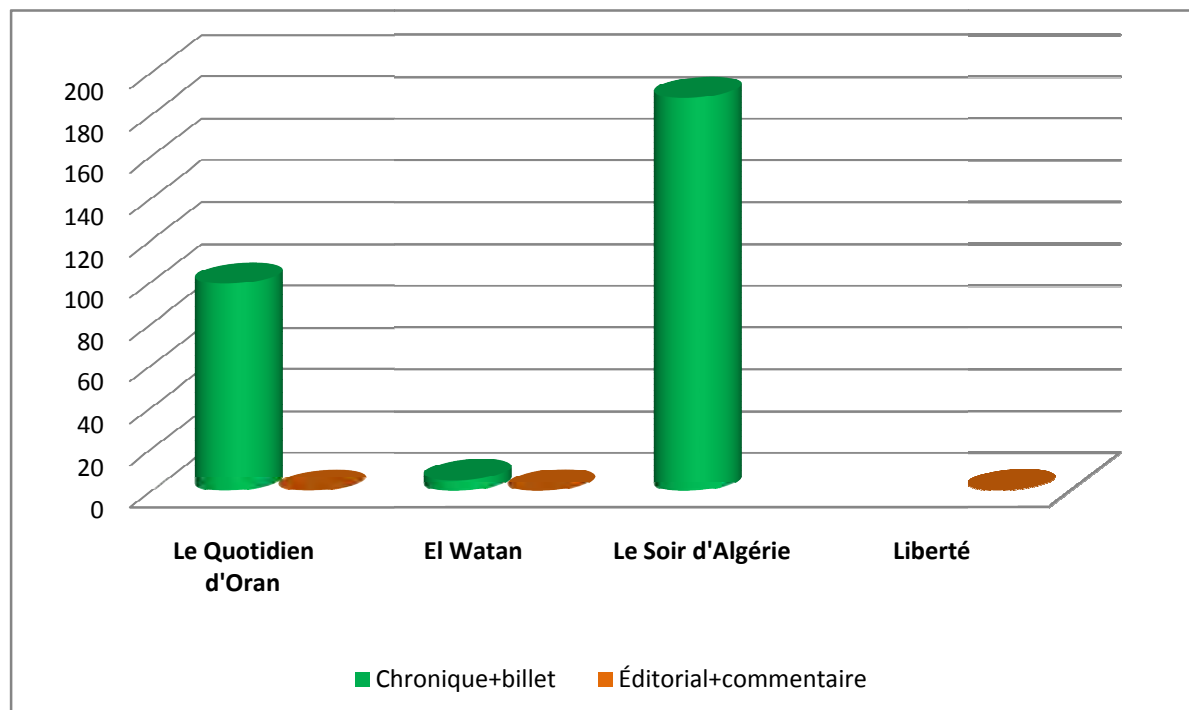
Degré d'affectivité : « *On te voit à travers ce parti : on te voit vieux, rancunier, rusé, brun Aflou, mou, glissant, bavard et vieux vétérans qui se teint les cheveux.* » (23/5/2012, Raina Raïkoum)

Le tableau et les histogrammes qui suivent montrent le pourcentage de l'usage de l'injonction directe et indirecte dans le discours journalistique de notre corpus.

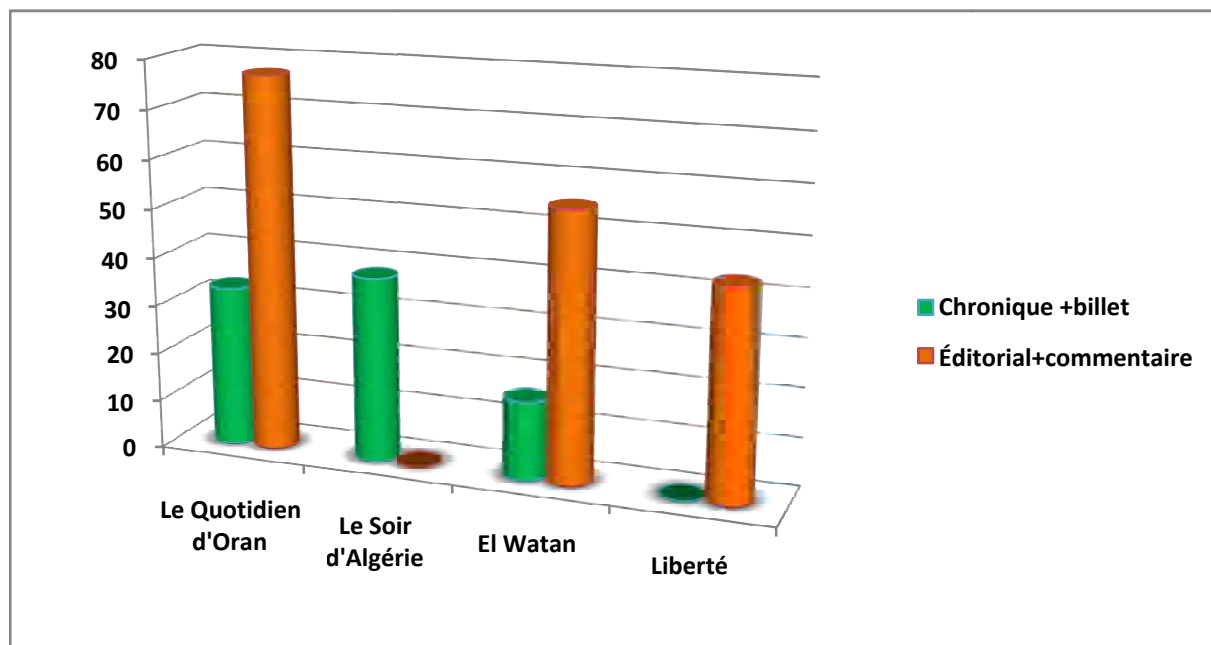
Tableau n° 19 : L'injonction directe et indirecte

Les journaux	Injonction directe		Injonction indirecte		T	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	99	0	33	77	209	37,73
El Watan	05	0	16	55	76	13,72
Le Soir d'Algérie	188	/	38	/	226	40,79
Liberté	/	0	/	43	43	7,76
Total	292	0	87	175	554	100
Pourcentage	100%	0%	33,21%	66,79%		

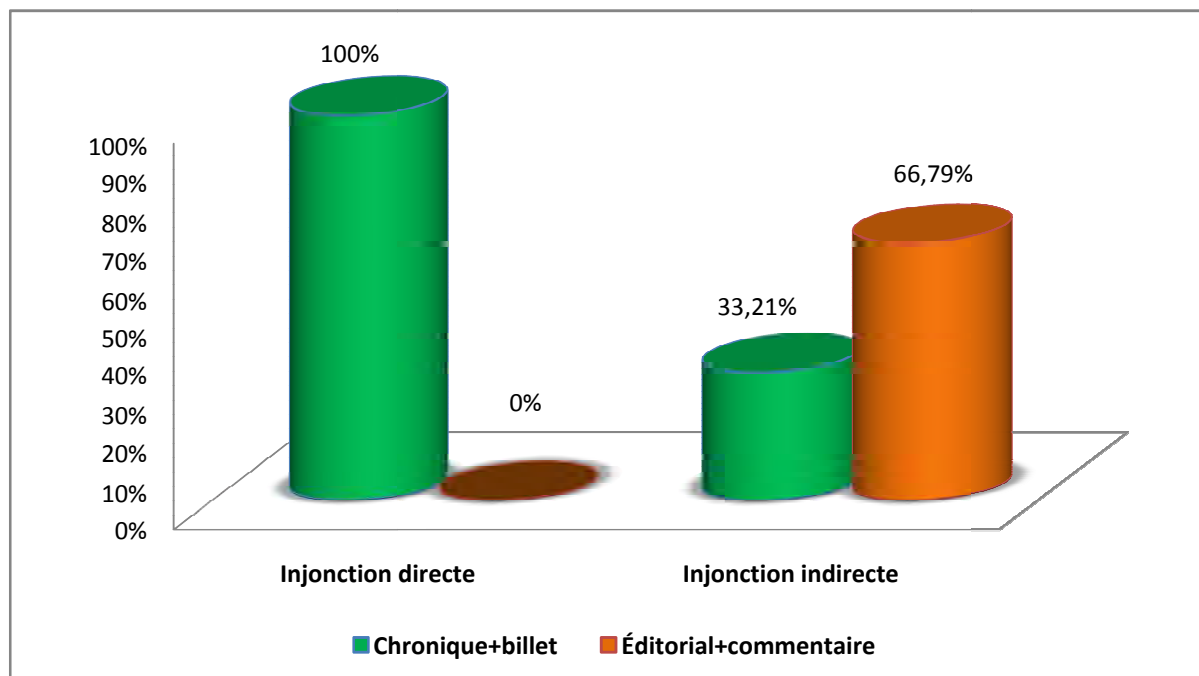
Graphique n° 45 : L'injonction directe



Graphique n° 46 : L'injonction indirecte



Graphique n° 47 : Pourcentage de l'injonction directe/indirecte



Commentaire

L'étude quantitative montre que le taux d'occurrence d'usage de l'injonction directe et indirecte est très important dans notre corpus.

La fréquence d'usage des injonctions directes, soit 292 occurrences est plus forte que celle des injonctions indirectes. *Raïna Raïkoum* recourt à l'injonction directe avec 99 occurrences soit 33,91%, *Pousse Avec Eux* (188 occurrences soit 64,38%), par contre dans le billet *Point Zéro*, on en note 5 occurrences seulement soit 1,71%). L'injonction directe est quasiment absente dans les éditoriaux.

Les éditoriaux et les commentaires recourent couramment à l'injonction indirecte avec une fréquence élevée : *Éditorial du Quotidien d'Oran* (77 occurrences soit 44%), *Commentaire d'El Watan* (55 occurrences soit 31,43%), *L'Édito de Liberté* (43 occurrences soit 24,57%)

Contrairement aux autres journaux, *Le Quotidien d'Oran* et *Le Soir d'Algérie* sont ceux qui favorisent le plus le recours à l'injonction.

3. L'interaction entre le journaliste et le lecteur par l'exclamation

L'exclamation est un type de phrase qui se singularise par des régularités de marques phrastiques, mais il ne s'agit pas d'un acte de langage. L'exclamation représente un état d'âme, une émotion que l'on veut faire partager à ses lecteurs. Elle traduit ainsi la réaction du locuteur vis-à-vis d'un fait réel ou imaginaire. Elle diffère de la phrase déclarative et de l'impérative par une surcharge émotive. Elle exprime la fonction expressive du langage. Il n'existe pas un mode verbal précis caractérisant la phrase exclamative, et pour F. Brunot, « *il n'y a pas un mode de l'amour et de la haine* »¹.

Du point de vue lexical, nous constatons l'appartenance de certains mots relevés

¹ BRUNOT, F., (1937), la fabrication d'une mémoire de la langue In : Langages, 28e année, n°114, p. 55

dans notre corpus à l'expression exclamative, puisqu'ils sont hyperboliques et impliquent une connotation affective.

Verbes : adorer, haïr, dégoûter...

Adjectif : formidable, magnifique, dégoûtant ...

Noms injurieux ou admiratifs, comme : Crâneur, crétin, pervers, sadomasochisme ...

Une lexie exclamative peut introduire l'exclamation :

1. « *Je me suis dit «Ça y est ! Le grand jour est arrivé !» Eh oui !»* (8/1/2012, Pousse Avec Eux)
2. « *C'est du même acabit ! Kif-kif ! Bourricot !* » (10/1/2012, Pousse Avec Eux)

L'exclamation dans le premier énoncé est régie par l'expression de l'oral « *ça y est* » qui signifie « *enfin* », qui marque le soulagement d'une attente comblée, signe de la charge émotive de joie du locuteur. Nous pensons également que le contenu de l'expression « *le grand jour est arrivé* » participe de cette surcharge émotive de l'intonation exclamative et du point d'exclamation.

Dans le second énoncé, la lexie *kif-kif* et l'expression *Bourricot* assertent ce qui dérange le chroniqueur. À travers son exclamation, il partage ses sentiments avec ses lecteurs et une charge émotive de sa déception.

Nous relevons également des expressions oralisées, le plus souvent, avec lesquelles le locuteur s'amuse en s'exclamant. Cette empathie textuelle renforce le discours sur la subjectivité.

- « *Mon Dieu ! Je suis donc maudit* » (8/1/2012, Pousse Avec Eux)
- « *Je m'en tamponne le coquillard !* » (9/1/2012, Pousse Avec Eux)

- « *Dix d'un coup ! Ya Bouguelb !* » (26/1/2012, Pousse Avec Eux)

D'après les chercheurs, la langue des médias dépend des contraintes jointes au genre. Ce discours "contraint" répond également à des usages contextuels de la langue. Il définit un locuteur engagé dans une praxis communicationnelle et sociale, et c'est pour cela que Dominique Maingueneau¹ conteste la terminologie *discours refroidi* pour caractériser l'expression journalistique.

L'énoncé suivant concerne le 4^e mandat du président A. Bouteflika.

- « *Pô ! Pô ! Pô ! Je ne veux rien entendre ! Je ne veux rien savoir ! On a dit un 4e mandat avec lui, et pas avec quelqu'un d'autre, un point c'est tout !* » (16/5/2012, Pousse Avec Eux)

L'exclamation ironique du journaliste, dans ce cas, montre son désir d'avoir toujours le même président et que le 4^e mandat soit signé seulement par ce dernier.

Dans l'exemple suivant, le journaliste exprime sa réprobation et son indignation devant la valorisation des législatives qui, selon lui, de nos jours, sont devenues plus importantes que tout. Ainsi, son recours aux interjections montre bien sa dérision vis-à-vis de la réalité politique.

- « *Eh oui ! Missié et Midame ! Les législatives du 10 mai seront plus importantes que tout ça réuni !* » (26/2/2012, Pousse Avec Eux)

Dans l'énoncé ci-dessous, l'exclamation marque l'intonation du journaliste et peut-être même l'expression de sa colère quand il dit : « **Mon Dieu ! Je suis donc maudit** ».

- « *Il sourit trop fort pour quelqu'un qui viendrait nous annoncer qu'il renonce aux restes du gâteau. Grrrrr ! Je m'en veux de ne pas être assez physionomiste et de ne pas savoir décrypter les sourires. Mon*

¹ MAINGUENEAU D., (1998), Op. Cit., p. 38

Dieu ! Je suis donc maudit » (8/1/2012, Pousse Avec Eux)

Nous constatons, à partir de l'examen des exemples ci-dessus, que le contexte facilite la compréhension de l'exclamation. Le contenu de ces phrases exclamatives véhicule une trame sentimentale. La surcharge émotive à visée phatique entre le locuteur et les récepteurs singularise donc la déclarative de l'exclamative.

Dans l'exemple suivant, le journaliste recourt même à des interjections exprimant sa joie sous forme de raillerie, d'ironie, afin de montrer sa revendication face aux élections. Il confie à ses lecteurs : « J'irai voter le 10 mai », puis il achève ses propos par une phrase qui montre sa dérision : « *Ayez un œil sur vos portables. Je vous envoie mon vote par SMS !* ». Il fait allusion, à travers son exclamation, au fait que le ministre envoie des messages pour pousser les citoyens à aller voter, et le journaliste lui répond de la même manière et en faisant allusion aux SMS.

- « *J'irai voter le 10 mai prochain pour m'exclamer, Ahhhhhhhhh !, oui, m'exclamer, Ohhhhhhhhh !* » *Bien sûr que j'irai voter. Guettez juste mon bulletin. Si ! Si ! Je vous assure !* « *Ayez un œil sur vos portables. Je vous envoie mon vote par SMS !* ». (11/2/2012, Pousse Avec Eux)

Cet exemple exprime une désapprobation quant au ministre de l'Intérieur qui envoie aux citoyens des messages incitant à voter.

Dans l'énoncé ci-dessous, l'énonciateur dévoile sa surprise et même son admiration pour un fait moralement déplorable.

- « *Personnellement, j'écrirai ici même, le 13 mai, en gros et gras caractères : «Les barbus remportent les législatives.» Eh ouais ! Y en a un peu marre quelque part que les chars se cachent derrière*

les civils ». (9/1/2012, Pousse Avec Eux)

L'exclamation révèle également la fierté de l'énonciateur quand il recourt à l'interjection qui montre sa joie, c'est le cas des énoncés suivants :

- « *Il nous annonce qu'il va partir, la preuve, il tient son passeport prêt ! Mon Dieu ! Ce jour-là, j'en ai tellement fantasmé. Oh ! Juste une, bien sûr.* » (8/1/2012, Pousse Avec Eux)
- « *Mmmmm!* Sentez-vous ces premiers signes d'une chaleur annonciatrice d'un superbe printemps. » (Pousse Avec Eux, 18/2/2012)

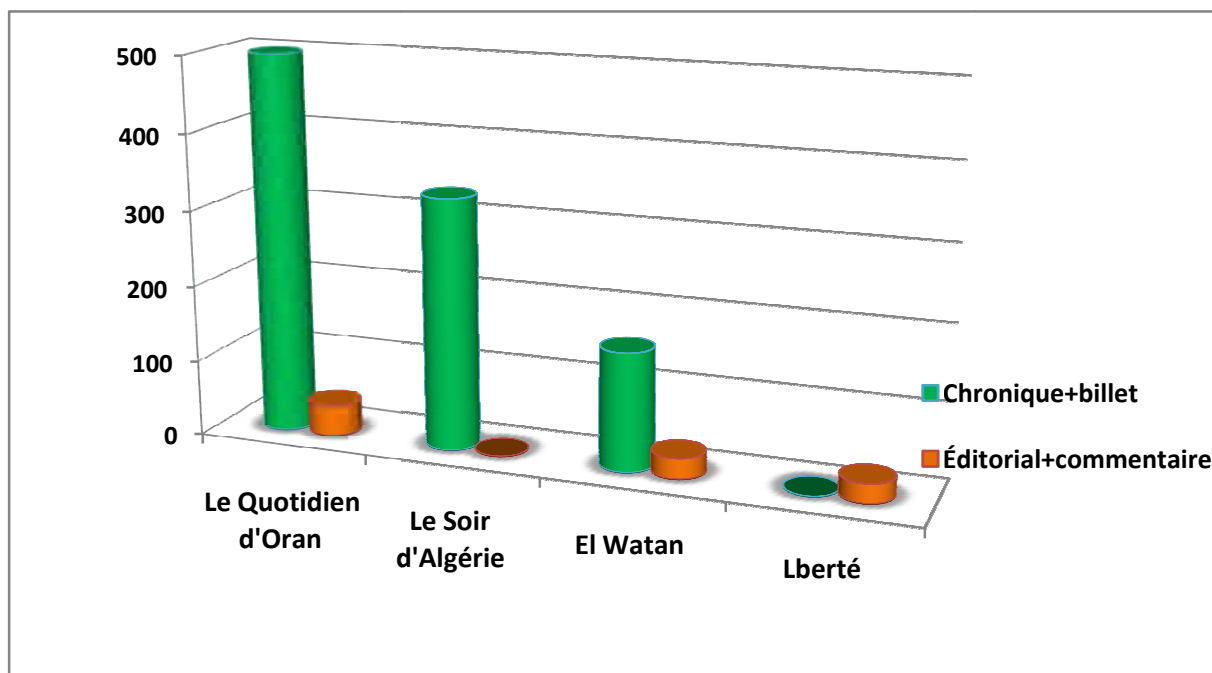
L'exclamation est toujours présente dans le discours journalistique et plus particulièrement dans les chroniques, elle exprime les sentiments, les jugements, l'indignation, le malaise, le dégoût, mais également la joie et la surprise du journaliste. C'est une forme explicite de la subjectivité journalistique.

Le tableau et les histogrammes qui suivent montrent le pourcentage du recours à l'exclamation exprimant la joie et le malaise dans le discours journalistique de notre corpus.

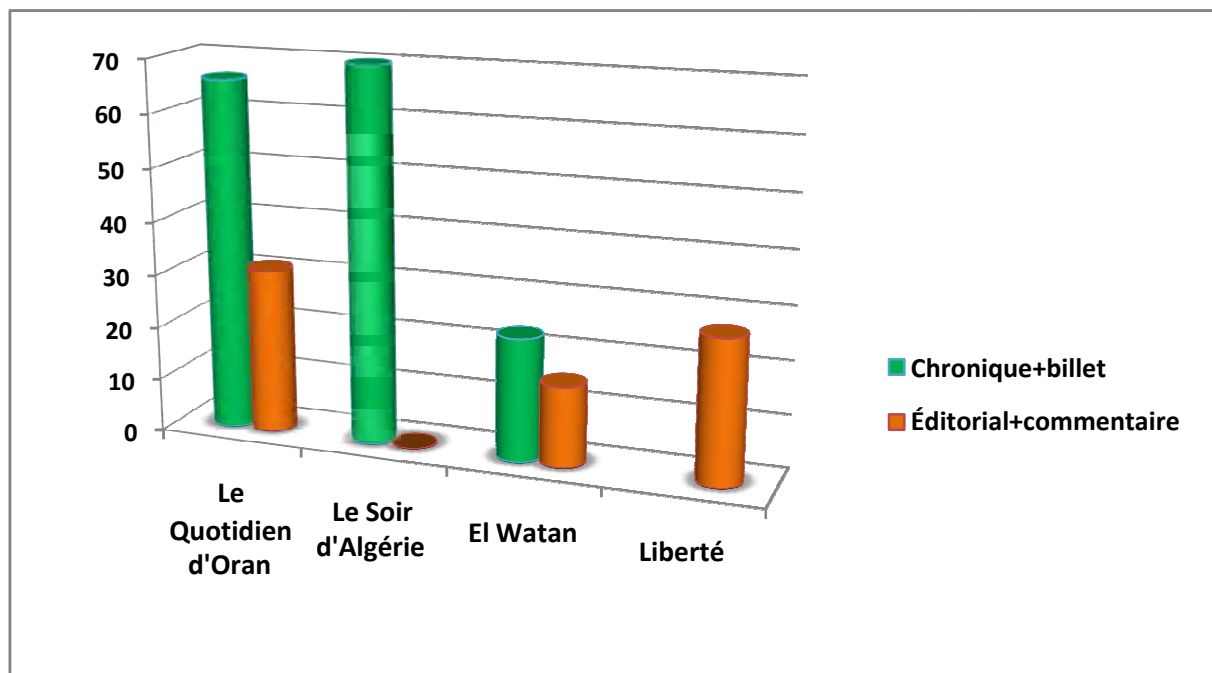
Tableau n° 20 : L'exclamation dans le discours journalistique

Journaux	Exclamation de malaise		Exclamation de joie		T	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	498	40	66	31	635	48,58
Liberté	/	25	/	27	52	3,98
El Watan	155	27	23	15	220	16,83
Le Soir d'Algérie	330	/	70	/	400	30,61
Total	983	92	159	73	1307	100
Pourcentage	91,44%	8,56%	68,53%	31,47%		

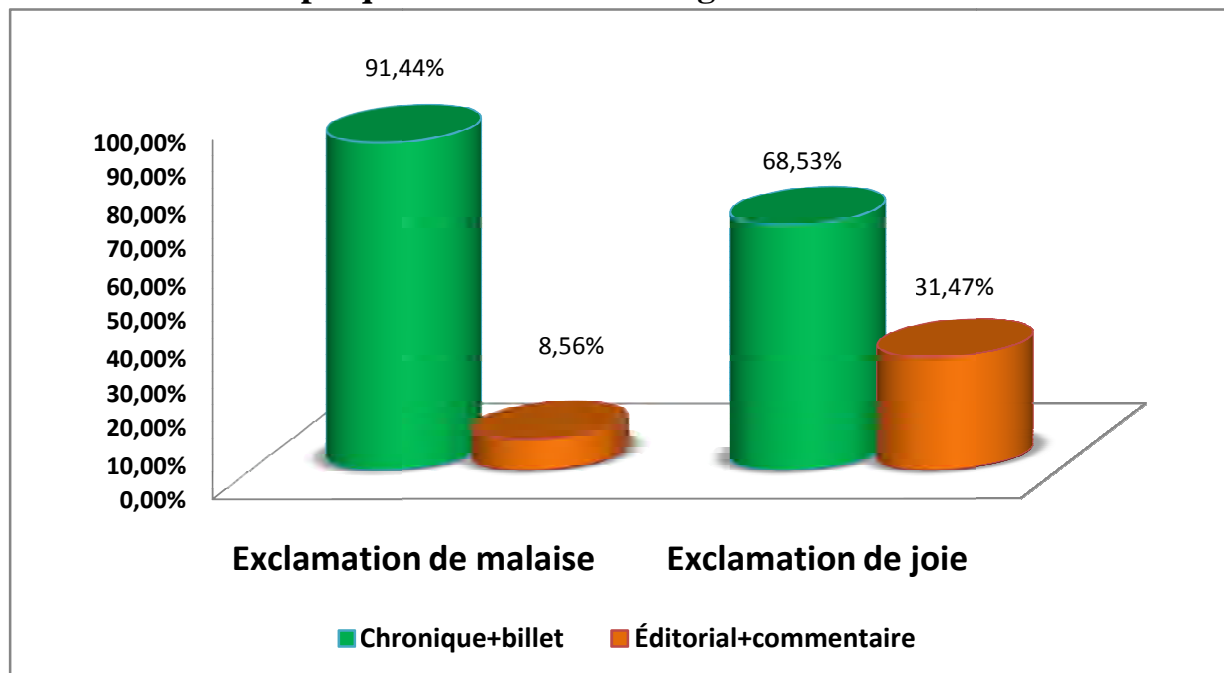
Graphique n° 48 : L'exclamation de malaise



Graphique n° 49 : L'exclamation de joie



Graphique n° 50 : Pourcentage de l'exclamation



Commentaire

De l'étude quantitative, il ressort clairement que le taux d'occurrence d'usage de l'exclamation diffère d'un journal à un autre.

La fréquence d'usage de l'exclamation exprimant le malaise est plus élevée que celle exprimant la joie.

Les articles *Raïna Raïkoum* (498 occurrences soit 50,66 %), *Pousse Avec Eux* (330 occurrences soit 33,57%), *Point Zéro* (135 occurrences soit 15,77%) favorisent le plus le recours à l'exclamation et plus précisément à celle qui exprime le malaise.

La fréquence d'usage de l'interrogation exprimant la joie est très importante dans les éditoriaux : *Éditorial* du *Quotidien d'Oran* (31 occurrences soit 42,47%), *Commentaire* d'*El Watan* (15 occurrences soit 20,55%), *L'Édito de Liberté* (27 occurrences soit 36,98%).

Conclusion

L'analyse des procédés argumentatifs des quotidiens algériens révèle ouvertement la subjectivité du journaliste énonciateur. Par le recours à ses stratégies, les motivations de celui-ci sont mises à jour ; il ne rapporte pas objectivement les faits, il rapporte ce qui s'éloigne de la norme, ce qui est susceptible d'attirer l'attention du lecteur, de susciter sa curiosité et de la satisfaire.

Le journaliste use et abuse de la question rhétorique, de l'exclamation, de l'injonction, il s'implique dans son énoncé. Tout cela pour faire de son discours non seulement une source de divertissement pour le lecteur, mais aussi un produit informatif ayant pour stratégie d'interpeller le lectorat et de toucher la mémoire collective.

La manifestation de l'expression de la subjectivité dans le discours journalistique ne s'énonce pas uniquement à travers les *énonciatèmes* (déictiques), les subjectivèmes et les procédés argumentatifs (injonction, question rhétorique...). La part du contexte socioculturel de l'énonciation a son impact. Il serait donc motivant de mettre le point sur l'impact du profil social des énonciateurs du discours journalistique à travers l'examen des particularités lexicales inhérentes d'un trait subjectif.

Dans le chapitre suivant, nous étudions donc les traces de la subjectivité révélées à travers le recours aux particularismes lexicaux.

Chapitre 5

LES PARTICULARITÉS LEXICALES ET LEURS TRACES SUBJECTIVES

Introduction

Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux particularités lexicales en vue de les analyser et de les décrire en mettant l'accent sur leur valeur subjective. Nous essaierons de voir comment à partir des particularismes lexicaux le journaliste peut afficher sa présence et exprimer ses positions.

À travers cette étude, nous tenterons d'examiner les particularités ayant un trait évaluatif et que nous pouvons attribuer aux journalistes. Nous essaierons de voir comment, à partir de la construction des articles sur la base du procédé du détournement et du recours à des lexies issues de l'arabe algérien et de termes hybrides, se bâtit, se revendique la liberté discursive des journalistes algériens.

Dans ce chapitre, nous essaierons de répondre à la question suivante :

- Est-ce que le discours journalistique révèle une certaine liberté de pensée, de parole et d'expression des journalistes algériens ?

Pour avoir la liste des items lexicaux, nous avons procédé à une sélection et avons trié les emprunts, les néologismes et les termes hybrides subjectifs dans notre corpus.

1. Les particularités lexématiques

Elles se divisent en deux parties à savoir l'emprunt et la néologie de forme.

1.1. L'emprunt à l'arabe

D'après Gaudin et Guespin, nous pouvons parler d'emprunt linguistique « *quand un signe s'installe dans un système linguistique en étant emprunté à un autre, sans subir de modifications formelles* »¹.

Ce processus néologique consiste, selon L. Guilbert, « *non dans la création du*

¹GAUDIN F. GUESPIN, L., (2000), *Initiation à La Lexicologie Française, De La Néologie aux Dictionnaires*, Bruxelles, Ducolot, p. 33

signe mais dans son adoption »¹.

Le recours à l'emprunt est essentiellement prisé par la presse algérienne d'expression française. 60% des lexies repérées comme particularismes sont des emprunts ou des dérivés d'emprunts. Le discours journalistique algérien emprunte le plus souvent à l'arabe algérien et modérément à l'arabe classique et au tamazight.

Dans l'exemple (1), le journaliste fait une promesse aux lecteurs, en les rassurant, celle de poursuivre son chemin de critiques, de réprimandes, de reproches.

1. « *Aujourd'hui, je range mes flacons d'arsenic, je mets un bouchon hermétique sur mes fioles de **venin** concentré, et je cache mes fléchettes enduites de **curare**. Pour un temps seulement. Celui des trente lignes qui suivent. Ensuite, demain, promis, je ressortirai mon arsenal pour continuer le seul truc que je sache vraiment faire, le **T'menchir**.* » (31/3/2012, Pousse Avec Eux)

Il affirme que le **T'menchir** est la seule chose qu'il maîtrise vraiment. Cet emprunt porte une valeur subjective humoristique, car il dénote un trait de la personnalité du journaliste et révèle sa "méchanceté", le *venin* qu'il crache quotidiennement dans sa chronique. Il voulait dire par là qu'il lui reste peu de temps pour continuer son chemin de critiques et de reproches... Nous comprenons donc que le journaliste emprunte le terme "**T'menchir**" qui explique bien son habitude afin d'être plus captivant et plus précis.

Dans l'exemple (2), le chroniqueur avoue sa suspicion en ayant recours au dialecte algérien pour donner plus de précision et de clarté à son discours français.

¹ GUILBERT L., (1975), *La Créativité Lexicale*. Paris. p. 120

2. « Allah ghaleb! Je suis un «**mech'kak**» né. Ça pue la manipulation du Palais à pleins tubes ! Dernier acte de cette manip' **chlinguante**, une dissidence au RND. » (29/3/2012, Pousse Avec Eux)

Le recours au terme « **mech'kak** » marque subjectivement la présence du journaliste, mais également donne au discours des nuances humoristiques. Avec ce type d'emprunts, le journaliste provoque une sorte de complicité avec ses lecteurs.

La lexie **fatchates**, dans l'exemple (3), a un équivalent en une seule unité "figure, visage." Ainsi employée, cette lexie ne peut avoir une fonction autre que celle humoristique.

3. « Dès vendredi, les mêmes **fatchates** que vous aurez vues souriantes et heureuses de voter le jeudi reviendront casser du mobilier urbain, brûler des pneus et tenter de se rassembler aux abords du Palais. » (9/5/2012, Pousse Avec Eux)

Néanmoins, à l'inverse de cette idée, l'emprunt est considéré comme un porteur de sens, même s'il renvoie à l'ironie. La lexie **Aâzrayan** fait allusion à l'autorité, au pouvoir, mais également à la mort, le journaliste dans ce cas vise le 4^{ème} mandat de Bouteflika qui voudrait rester toute l'éternité dans le pouvoir et pour cela, il doit solliciter **Aâzrayan**, le prophète inspiré par la divinité qui met fin à la vie des gens lors du destin, pour continuer son parcours de président.

4. « À quoi rêve un dictateur ? Peut être aussi à un mandat éternel avec pour seule obligation constitutionnelle de mettre sa déclaration de patrimoine à la disposition de **Aâzrayan**. » (15/2/2012, Pousse Avec Eux)

Ayant une fonction phatique, ces emprunts servent à frapper le lecteur et à susciter sa curiosité. Le journaliste Hakim Laalam use des locutions ci-dessous

composées de deux lexies arabes « bla Djeddna » et « ya Bouguelb », la première est une interjection qui exprime son étonnement, la seconde signifie « plus fort que nous ».

- « *Dix d'un coup! **Ya Bouguelb!** Pour quelqu'un qui voulait imposer une cure d'amaigrissement au champ politique, nous versons, là, carrément dans la boulimie !* » (26/1/2012, Pousse Avec Eux)

- « *Il a mis en place tout un arsenal juridique habillé de gomme solide et efficace, afin d'effacer toute trace de la décennie rouge et de réinsérer «**Bla Djeddna**» les tangos dans les villages et villes.*» (24/3/2012, Pousse Avec Eux)

Dans l'énoncé suivant, le journaliste critique la gravité de la situation politique algérienne et la qualifie de périlleuse, mais en ayant recours à un terme venant de l'arabe algérien qui, étant introduit dans un contexte français, décrit bien la situation algérienne « **Ett'baâbaâ** ». Ce terme signifie « une situation très dangereuse ». Le journaliste recourt à cet emprunt pour bien décrire la réalité politique algérienne.

- « *En arabe parlé, dans le langage courant, celui de la rue, il y a un terme qui décrit fort bien cette situation : «**ett'baâbaâ** !» oui ! **Ett'baâbaâ** tellement que ça en devient presque rigolo d'amateurisme.* » (6/3/2012, Pousse Avec Eux)

Tel est le cas de ces exemples d'emprunts relevés dans notre corpus.

- « *Sans ça, avec des escargots entêtés, des **bouzeloufs** pâteux, des rumstecks carbonisés, il reste toujours un arrière-goût de brûlé dans la sauce, qui ressemble amèrement à du déjà goûté, ingurgité et forcément avalé.* » (4/3/2012, Raïna Raïkoum)

- « *Par déduction, observation et en attendant le rapport définitif de la commission de surveillance qui n'a rien pu surveiller, il semble bien,*

encore une fois, que le régime ait été incapable d'assurer l'honnêteté promise, coïncé dans son atavisme de qataâ troug, voleur de grands chemins. » (14/5/2012, Point Zéro)

Le recours à ces emprunts s'explique par le souci de critiquer des réalités nationales ou de donner une couleur locale, le désir d'attirer l'attention du lecteur sur les réalités décrites.

De façon générale, quatre types d'emprunts ont été repérés :

1. Ceux utilisés et définis au même temps, puis réutilisés.
2. Ceux utilisés d'abord puis expliqués ensuite.
3. Ceux précédés de leurs équivalents.
4. Ceux qui ne sont pas du tout définis et qui sont considérés comme des termes d'emprunt bien intégrés dans le système de la langue d'accueil. C'est le cas de la majorité des emprunts recensés dans notre corpus.

Le recours à ces emprunts peut être justifié par les raisons suivantes :

- Afin d'attirer l'attention du lecteur sur les réalités décrites, le journaliste recourt à des emprunts précédés ou suivis de leurs équivalents français. Ainsi, dans le but de préciser leur sens, le journaliste algérien utilise l'emprunt suivi d'une explication.
- Lorsque l'équivalent français n'a pas exactement le même sens que la lexie¹ en arabe dialectal.
- Dans le souci de désigner des réalités nationales ou de donner une couleur locale.

1.1.1. Les critères d'intégration des emprunts

Examinons à présent les processus que développe le système d'accueil pour intégrer les emprunts, sur les plans orthographique, phonologique,

¹ L'unité linguistique adéquate pour l'étude des particularités lexicales.

morphologique, syntaxique et sémantique dans un contexte précis et à un moment donné.

Il faut dire que la majorité des emprunts recensés lors de leur passage de la langue source à la langue cible sont intégrés à la manière de leurs voisins dans le discours français. Certains emprunts semblent bien intégrés à leur langue d'accueil dans la mesure où ils s'accordent en genre et en nombre. Néanmoins, d'autres emprunts repérés gardent la marque du genre arabe, ainsi on note une perturbation au niveau du pluriel. Autrement dit, ils prennent souvent les déterminants définis et indéfinis des adjectifs possessifs et démonstratifs : ces *koufars*, les *shayatines*, des *bouzeloufs*.... Toutefois, quelques emprunts repérés conservent leur déterminant d'origine « *Al mocha3wida* ».

Nous avons repéré des emprunts qui sont devenus la base de nouveaux signifiants et de nouveaux signifiés. Ces dérivés sont construits à base adjectivale conformément au système morphologique de la langue d'accueil.

En somme, l'examen des processus d'intégration de l'emprunt montre que certains emprunts recensés s'adaptent bien au système français.

1.1.2. La répartition onomasiologique

Dans le but de déterminer les champs sémantiques qui tolèrent le plus l'emprunt à valeur subjective, nous avons suivi une "taxinomie" qui classe les lexies selon leur *appartenance conceptuelle*.¹ Nous distinguons :

- Les emprunts qui connotent l'appartenance religieuse de l'énonciateur :
Al hamdoulilah, Kofr, roqia, d'aàwis, Allah Ghaleb, soubhane Allah, bi idni Allah...
- Les emprunts qui expriment l'appartenance politique de l'énonciateur :
Ahzab frança, addawla, mouhafadhat, aàrouchia, qyadates, chouyoukh,

¹ Notre classification des emprunts s'inspire de la typologie de Y. DERRADJI qui a l'avantage de la précision et de la clarté. DERRADJI, Y., (1999), « Le français en Algérie : Langue emprunteuse et empruntée », in *Le français en Afrique* N°13/décembre, Didier-Érudition, Paris. pp. 72-82

el Oûhda El Rabiaâ...

- Les emprunts qui s'inscrivent dans les divers registres couvrant la réalité quotidienne, tels que les comportements : *kho, zanga, zawalya, rahma, harba, maghbouna, harba, Ikam'rou, h'nana, maghbouna, moum'nin, oulidi, habbes, harraga, lak'baha, nifak ...*

À partir de cette classification, nous avons constaté que les emprunts à l'arabe dialectal employés dans notre corpus se répartissent en plusieurs champs sémantiques, leurs traces subjectives se dévoilent à partir de leur contexte.

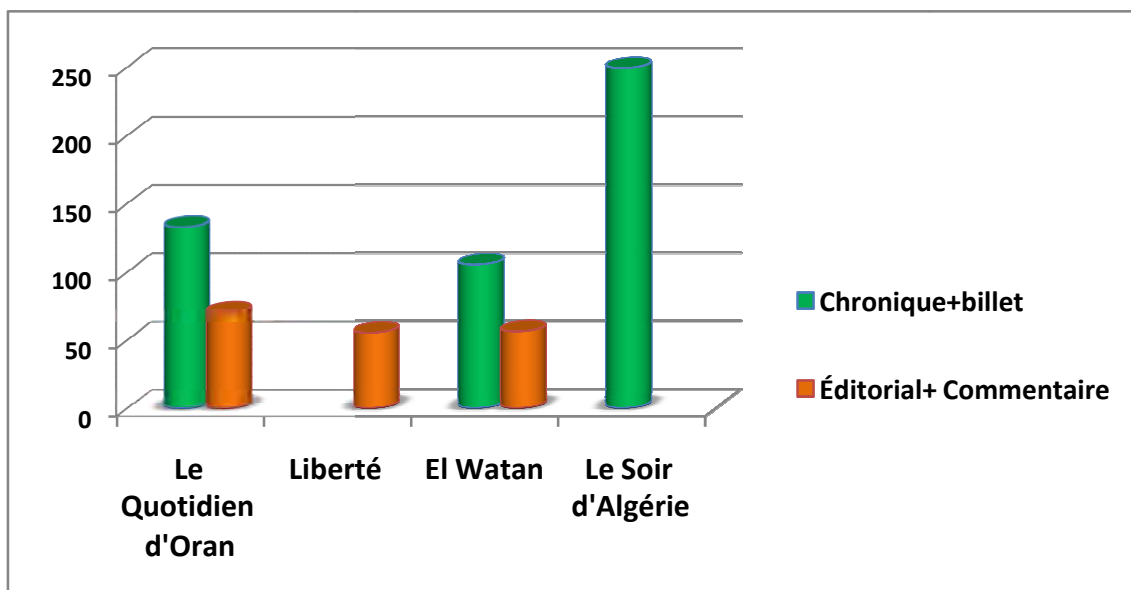
En somme, le journaliste algérien recourt à l'emprunt afin d'attirer l'attention du lecteur (*fatchat, machkak*), pour se rapprocher ainsi du langage populaire algériens (*ett'baâbaâ*). Et enfin, pour éviter les nuances de sens de l'équivalent français (*Aâzrayan*).

Le tableau et les histogrammes qui suivent présentent les occurrences d'usage de l'emprunt subjectif dans notre corpus de presse écrite.

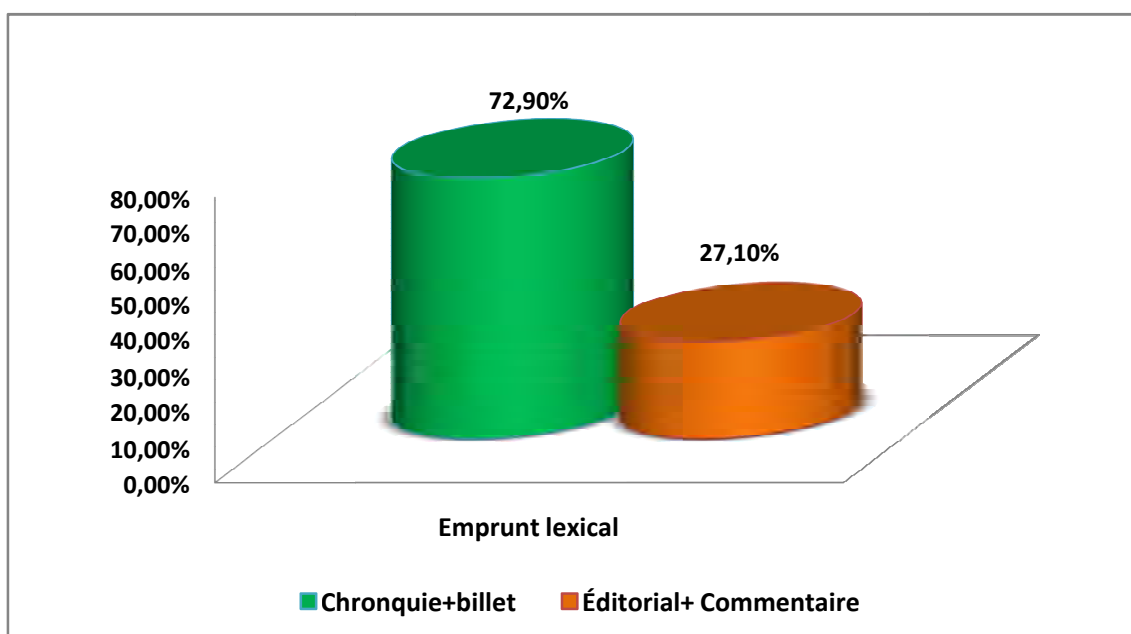
Tableau n° 21 : L'emprunt subjectif

Les journaux	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	133	70	203	30,39
Liberté	/	55	55	8,24
El Watan	105	56	161	24,10
Le Soir d'Algérie	249	/	249	37,27
Total	487	181	668	100
Pourcentage	72,90%	27,10%		

Graphique n° 51 : L'emprunt lexical et la subjectivité



Graphique n° 52 : Pourcentage de l'emprunt subjectif



Commentaire

L'étude quantitative montre clairement que le taux d'occurrence d'usage de l'emprunt lexical à l'arabe dialectal est très important dans notre corpus, mais il diffère d'un journal à un autre et d'une rubrique à une autre.

La fréquence d'usage de l'emprunt lexical est plus forte dans les chroniques et les billets que dans les éditoriaux. Le taux d'occurrence du recours à l'emprunt dans notre corpus est réparti entre *Raina Raïkoum* (133 occurrences soit 27,32%), *Pousse Avec Eux* (249 occurrences soit 51,12%), *Point Zéro* (105 occurrences soit 21,56%). Les éditoriaux emploient également l'emprunt, mais avec une fréquence moins élevée *Éditorial* du *Quotidien d'Oran* (70 occurrences soit 38,68%), *Commentaire d'El Watan* (56 occurrences soit 30,94%), *L'Édito de Liberté* (55 occurrences soit 30,38%).

Le Quotidien d'Oran et *Le Soir d'Algérie* favorisent le plus le recours à l'emprunt par rapport aux autres journaux.

1.2. La néologie de forme

Le désir de traduire un contexte typiquement algérien, la situation spécifique, la situation de manque pour exprimer un contenu original poussent le journaliste algérien à produire des mots nouveaux en utilisant les procédés de dérivation et de composition du français à des racines françaises ou arabes comme en témoignent les travaux de Y. Derradji.

1.2.1. La dérivation morphologique

Au niveau lexical, les journalistes recourent à ce procédé couramment, ils forment des néologismes par suffixation ou préfixation pour décrire ou critiquer des réalités purement algériennes.

1.2.1.1. La préfixation

Il s'agit de former de nouvelles lexies à partir de l'ajout d'un préfixe.

Dans l'exemple ci-dessous, nous avons affaire à un néologisme (DRSisation)¹ dérivé à partir du préfixe privatif "dé". Ce qui signifie la suppression des Renseignements Généraux.

- « *On sait tous que ce n'est pas le cas ; que le régime algérien est frappé par cette nullité due à l'équation Réel/Apparent et que le **DRS** a fait du mal, a mal agi, a abusé ou a servi à certains. Cette **dé-DRSisation**, on l'a demande, l'attend, la paye et l'exige pour que la décolonisation soit totale et l'indépendance soit réelle.* » (3/2/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple suivant, il s'agit bien d'un ajout du préfixe méga qui, placé devant la lexie mosquée, la multiplie par million. Le journaliste recourt à ce terme par hyperbole, exagération stylistique pour dire que les partisans du salafisme envahissent le pays et bénéficient de certains privilèges au contraire des autres institutions qui sont pauvres et dépourvues de tous.

- « *Le pays des écoles sans chaises, sans tables, sans tableaux et sans chauffage, la priorité des priorités, c'est une **mégamosquée**, la plus grande d'Afrique, la plus en érection à des milliers à la ronde, tout autour du Palais.* » (11/2/2012, Pousse Avec Eux)

Le néologisme **autogouvernance** est formé à partir du préfixe auto et de la lexie gouvernance. L'association de ces derniers donne un sens particulier à ce néologisme qui, ainsi employé dans l'exemple suivant, dénote que le peuple algérien se gouverne par lui-même, tout seul, sans avoir besoin d'Assemblée Nationale.

¹ La D.R.S est l'abréviation de la Direction des Renseignements et de la Sécurité.

- « Pour bien délégitimer la fonction élue, donc le vote, donc l'autogouvernance du peuple par lui-même, c'est simple : répéter, partout, tout le temps que le salaire des députés est indécent. »
(26/4/2012, Raïna Raïkoum)

1.2.1.2. La suffixation

Certains néologismes suffixés visent à montrer ce que rejette et stigmatise le journaliste. Par le recours à ce type de particularités, il critique les députés, l'État algérien et leur reproche leurs trafics et leur malhonnêteté. Ces particularités permettent de choquer le lecteur, de s'attirer la haine des gens qu'il n'aime pas et dont il se moque. Nous parlons dans ce cas de néologismes dérivationnels dévaluants qui marquent la trace de la présence de l'énonciateur et dévoilent ses émotions négatives.

Dans l'énoncé suivant, le locuteur recourt au terme « **diarrhétiser** », composé de la lexie « diarrhée » qui signifie « évacuation de selles liquides » et du suffixe **-iser**. Nous assistons ici à un néologisme par suffixation, utilisé dans ce contexte, ce néologisme acquiert un nouveau sens, il signifie plutôt : « l'évacuation de sentiment amer et de rancune ».

- « Les incontinents bavasseurs peuvent déverser tout leur fiel, «**diarrhétiser**» leurs rancœurs à l'encontre du lion de la Soummam, ils ne sont pas et ne seront pas inquiétés ni remis à leur place. »
(21/3/2012, Pousse Avec Eux)

Ayant acquis une *valeur axiologique négative*, ces néologismes émis par des journalistes servent à ridiculiser leur langage dans le but de dévaloriser leurs pensées et de critiquer une réalité qui les dérange.

Relevons de l'humour à travers le recours de Hakim Laàlam à la création lexicale, dans l'exemple ci-dessous, où il combine d'abord l'interjection hum et

le suffixe **-ise** pour donner **humhumise**. Ce verbe, conjugué à la première personne du singulier **je**, exprime l'action d'éternuement. Le jeu de mots (geler, froid, hum) teinte l'énoncé d'une couleur humoristique. Ce néologisme attire l'attention du lecteur, car il porte un trait subjectif comme il exprime la position de l'énonciateur face à la décision de la commission de bloquer ses activités.

- « *Hum ! Hum ! Non ! C'est juste que je «**humhumise**» à force de «**perplexiser**» face à cette décision de la commission de geler son activité trois jours.* » (6/3/2012, Pousse Avec Eux)

Ce type de particularismes est souvent émis pour critiquer les gouvernants, la politique, l'État algérien. Les journalistes y recourent dans le but de faire partager aux lecteurs leurs sentiments de colère et d'opposition. Il s'agit d'une manipulation de la langue avec liberté et aisance à la fois.

Pour critiquer un régime politique algérien, le « FLN », le chroniqueur Kamel Daoud, dans l'exemple suivant, recourt au terme **clientélisé**, néologisme dérivé par suffixation **-isé**. Ce néologisme, formé à partir de la lexie "clientèle," au sens politique, c'est l'ensemble des personnes fidèles à un haut personnage qui leur a donné des avantages, des privilèges, des postes ou des marchés économiques, etc. Ce néologisme signifie donc rendre des gens redevables à soi, se les attacher par des liens d'intérêts personnels (et non dans l'intérêt du pays, de la wilaya ou de la commune), c'est en faire des valets qui travailleront pour untel, qui diront toujours du bien de lui, qui se dévoueront et se sacrifieront pour lui.

- « *Bas, front contre terre, le régime et son intelligence : enfariner tout le monde. Pour le moment, ce sont les petits partis, anciens serviteurs du régime souvent, dissidents parfois, honnêtes en de rares occasions, qui viennent de découvrir la profondeur de la ruse qui est légale. Ensuite les autres : ceux que le régime a toujours **clientélisés** par des promesses de quotas.* » (15/5/2012, Raina Raïkoum)

Ce néologisme est très récurrent dans notre corpus, il apparaît sous forme de verbe, de participe et d'adjectif. Dans un autre contexte relevé, ce néologisme fait allusion à tous ceux qui font la campagne pour le 4^{ème} mandat, des gens qui ont eu des postes, des ministères, des marchés, des privilèges, des fortunes, des dizaines d'appartements grâce au président et qui veulent que cela demeure.

L'instance énonciatrice, dans les énoncés ci-dessous, amplifie le champ sémantique du terme FLN dérivé par suffixation **-iste**, **-isation**, **-ité**.

1. « *Qui est cet homme ? C'est un produit de synthèse : à la fois barbu, **FLNiste**, conservateur* » (16/5/2012, Raïna Raïkoum)
2. « *C'est aussi..., de la colonisation par l'arabisation, de la **FLNisation** par l'abêtissement et de la vanité par l'hymen national.* » (21/4/2012, Raïna Raïkoum)
3. « *Désormais l'Inexplicable. Le seul à danser sur une musique qu'il est le seul à ouïr. Lui, c'est le premier pied du trépied : la **FLNité** du régime.* » (17/2/2012, Raïna Raïkoum)

L'exemple (1), désigne un individu partisan d'un comportement politique. L'exemple (2) note la création d'un autre terme sur la même base « FLN », désignant l'action d'appliquer et de diffuser le système de ce parti politique. Dans l'exemple (3) cette même base se transforme en un substantif féminin par dérivation suffixale en formant le néologisme *FLNité* qui signifie ici "l'appartenance au FLN".

Les néologismes en question acquièrent, dans ces exemples, une connotation négative. Ils renferment en soi toute une série de notions, à savoir la crise de la démocratie, le désordre politico-institutionnel, le chaos...

Dans l'exemple qui suit, le néologisme « **navigage** » vise à un but stratégique du journaliste, car il porte une dose ironique comique contextuelle. Cette lexie est

formée à partir du verbe « naviguer » + le suffixe **-age** dont elle désigne, dans ce contexte, le dérèglement « le détournement », le charlatan. À travers cet usage, le journaliste critique une réalité politique dont l'objectif est bien de stimuler la réaction du lecteur et de le faire réagir.

- « *Du «métier» du lucre... à tout prix ! El-Houari Dilmi les vices, le «tebbgar» en V. O, le «**navigage**» ou le charlatanisme «éclairé» tiennent lieu d'une «culture» prédatrice, à laquelle ne peuvent échapper que les âmes bien chevillées. » (19/6/2012, Raïna Raïkoum)*

À partir de certains néologismes créés par suffixation dans le discours journalistique, certains journalistes essaient de provoquer des émotions bienveillantes et admiratives chez les lecteurs. C'est le cas de l'exemple suivant qui, dans lequel Hakim Laàlam invite les lecteurs à partager sa joie et à fêter la démission, le « **quittage** », de Daho Ould Kablia par une fête.

- « *J'en ai tellement rêvé. Qu'un responsable de haut rang du régime (Daho Ould Kablia ministre de l'intérieur du système brandir) vienne publiquement, devant micros et caméras exhiber son passeport et nous annoncer qu'il a fini par prendre LA DÉCISION. The Decision. Partir... J'étais tellement heureux et plein d'espoirs que j'en ai appelé aussitôt des amis pour les convier à une zerda, à une fiesta célébrant ce premier «**quittage**» du navire Algérie par ceux qui en ont vermoulu le pont des années durant. » (8/1/2012, Pousse Avec Eux)*

Afin de décrire les gens de la politique, le journaliste insère dans son énoncé la lexie « **Gourdinistes** » qui est composée de la base « gourdin » : « gros bâton court » et du suffixe **-iste**. Cette association donne un nouveau terme signifiant les gens à décharge historique falsifiée.

- « *Quel véritable lien de patrie ai-je avec cette engeance ? Le fait*

même de savoir que ces «Gourdinistes» se foutent dans la gueule au nom de l'histoire de mon pays, se bastonnent en brandissant la mémoire collective au bout de leurs armes comme autant de baïonnettes est une souffrance terrible, un supplice, une torture, une aliénation de ma matrice originelle. » (16/1/2012, Pousse avec Eux)

Dans l'énoncé suivant, nous avons affaire à un néologisme formé par suffixation à partir du verbe « chercher » qui en réalité n'a pas de substantif qui lui corresponde directement. Il s'agit d'un détournement, car le journaliste a inventé cette lexie à partir de l'expression "chercher des poux dans la tête de qqn" qui signifie faire des histoires à cette personne, lui chercher la petite bête, essayer de lui trouver le moindre prétexte pour lui quereller.

- « Et ça, ce truc énorme, on ne lui en fait pas le reproche, on fait semblant de regarder le bout de sa chaussure quand pourtant on peut lui poser la question, par contre, on pousse des «oh !» et des «olala !» de palourde offusquée parce qu'un intégriste, Djaballah, fait une cour assidue à un tas d'autres intégristes à la barbe un peu plus drue que la sienne ! Foutaises ! Gloussements hypocrites ! Pudeurs de maisons closes ! «Cherchage» de poux dans la mauvaise tête.» (12/3/2012, Pousse Avec Eux)

La dérivation dans l'exemple suivant consiste à former un néologisme à partir du terme janvier et du suffixe **-iste**. Le journaliste crée cette lexie pour parler des émeutes des jeunes assez importantes qui se sont déroulée au mois de janvier 2012 à Alger et qui ont duré plusieurs jours.

- «Donc, pour certains Algériens, l'Égypte suit lentement la pente des janviéristes algériens et va se retrouver en guerre contre elle-même. » (26/6/2012, Raina Raïkoum)

Dans le cas suivant, le journaliste crée le terme **allianceur** par suffixation en

l'ajoutant le suffixe **-eur** à partir de la racine nominale **alliance**. Ainsi évoqué, ce néologisme vise à critiquer implicitement les candidats aux élections législatives qui dans son texte le journaliste leur reproche l'ignorance, le trafic et la corruption.

- « Ici repose *«l'allianceur»*, le candidateur qui ne sut jamais de sa vie escalader une petite colline, quand il n'apprit jamais à descendre correctement de sur un minuscule escabeau... ». (11/1/2012, Raïna Raïkoum)

La dérivation suffixale se manifeste également dans notre corpus à partir de l'ajout d'un suffixe aux noms des hommes politiques permettant de résulter une nouvelle valeur sémantique.

C'est le cas des néologismes : *bécharien*, *bouteflikienne*, *hamrouchien*, *bourguibisme*, qui désignent généralement la politique menée par Bechar Assad, Bouteflika, Hamrouch, Bourguiba, comme ils marquent leur appartenance politique. La valeur axiologique méliorative/ péjorative de ces termes exprime un jugement de valeur, un point de vue et connote la dimension évaluative de l'auteur. L'usage de ces dérivés est en relation étroite avec le contexte idéologique de la société politique algérienne.

- « *Des phrases bouteflikiennes s'envolent* » (26/2/2012, point zéro)

Le journaliste parle, dans l'exemple ci-dessus, des phrases qui appartiennent au président de la République algérienne A. Bouteflika et qui *s'envolent*, pour cela, il utilise une lexie, formée à partir du nom propre du président et du suffixe **-ienne**. Ce néologisme a une valeur axiologique dévalorisante dans la mesure où il révèle une certaine moquerie méprisante. Tel est le cas de *bourguibisme*, dans l'exemple suivant, qui signifie le système de gouvernement de L. Bourguiba.

- « *Cela se tient. L'ambiance régnante est celle d'un bourguibisme* »

généralisé en Algérie... Par qui remplacer Bourguiba tout en sauvant le bourguibisme» (23/6/2012, Raïna Raïkoun)

Engendrés à partir de ce procédé dérivationnel, ces néologismes révèlent l'opposition du journaliste quant à la réalité politique algérienne.

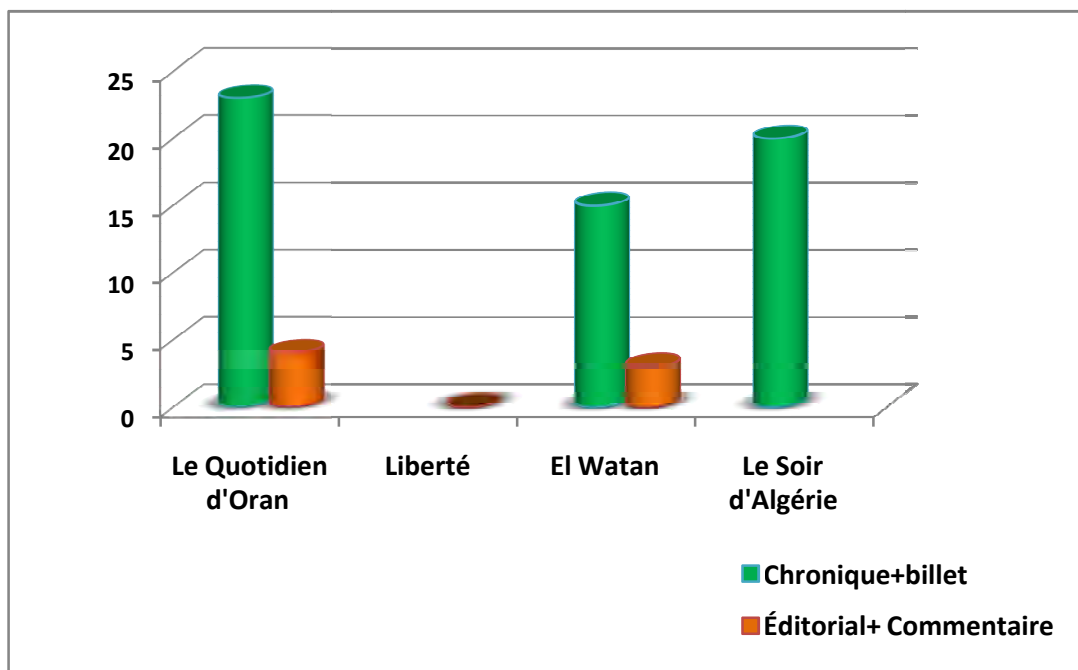
Passons à présent aux néologismes issus d'un autre procédé marquant la variation linguistique qu'est la composition.

Le tableau et les histogrammes qui suivent montrent les occurrences d'usage de la dérivation par préfixation.

Tableau n° 22 : La dérivation morphologique par préfixation

Les journaux	La préfixation			
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	23	4	27	41,54
Liberté	/	0	0	00
El Watan	15	3	18	27,70
Le Soir d'Algérie	20	/	20	30,76
Total	58	7	65	100
Pourcentage	89,24%	10,76%		

Graphique n° 53 : La dérivation morphologique par préfixation



Graphique n° 54 : Pourcentage de la dérivation morphologique par préfixation

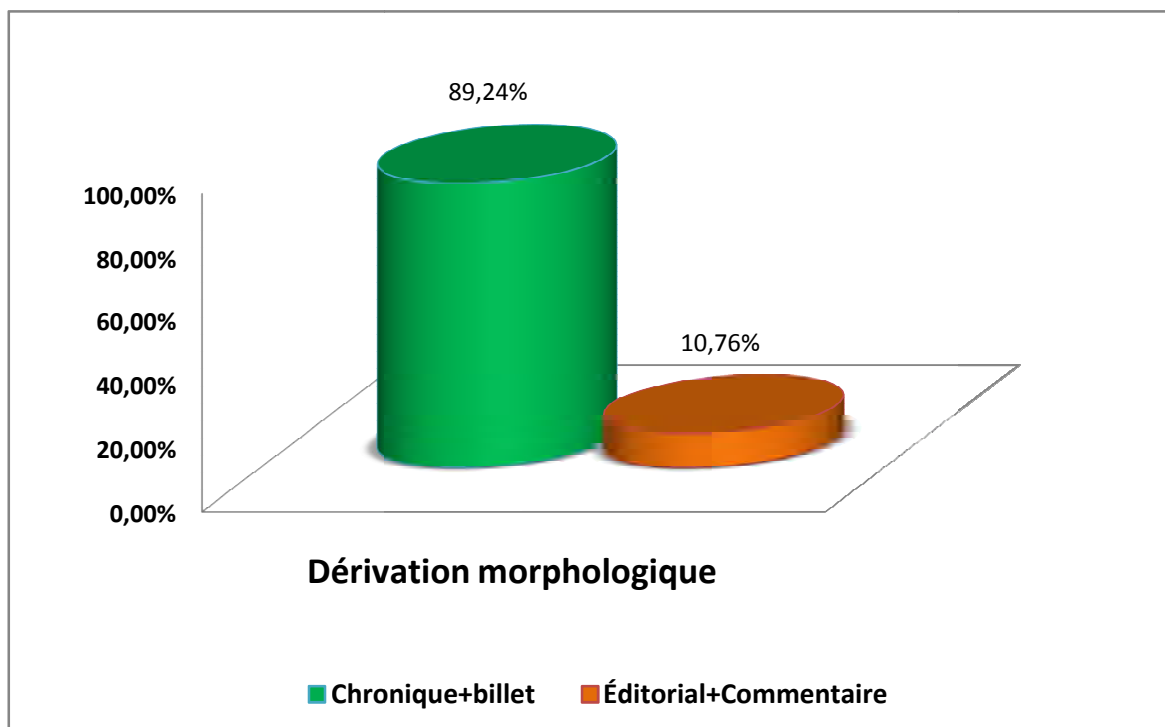
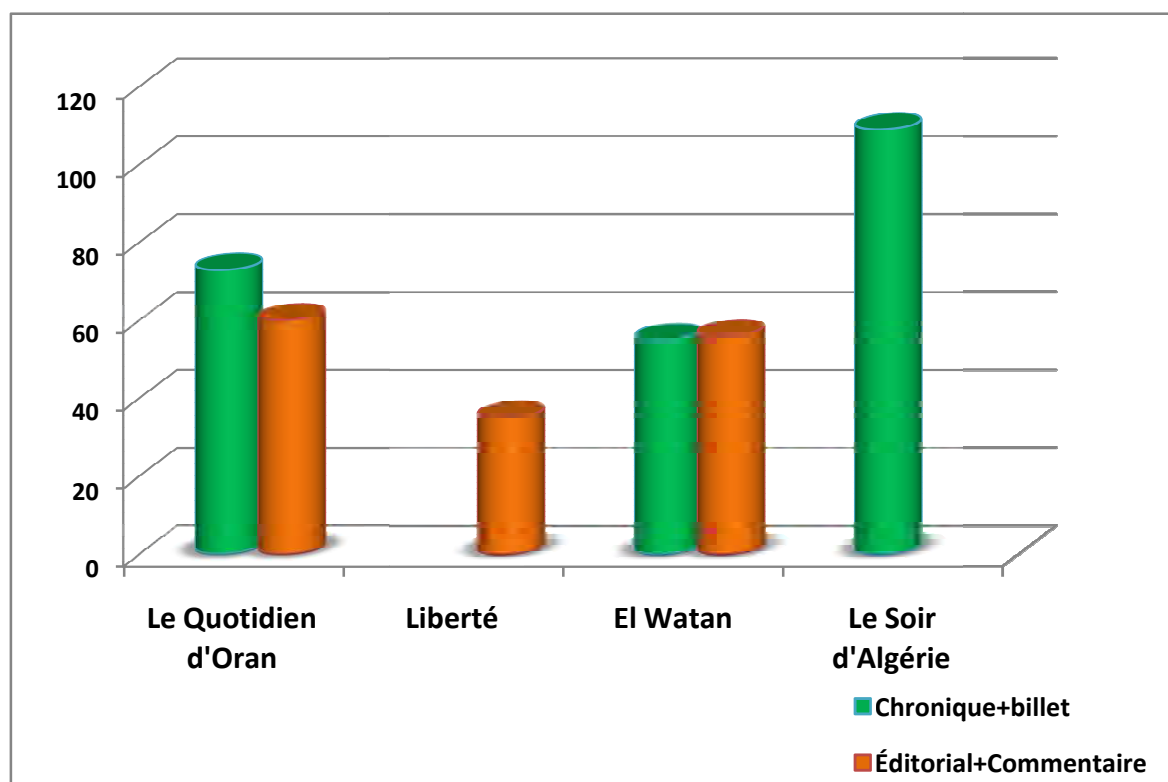


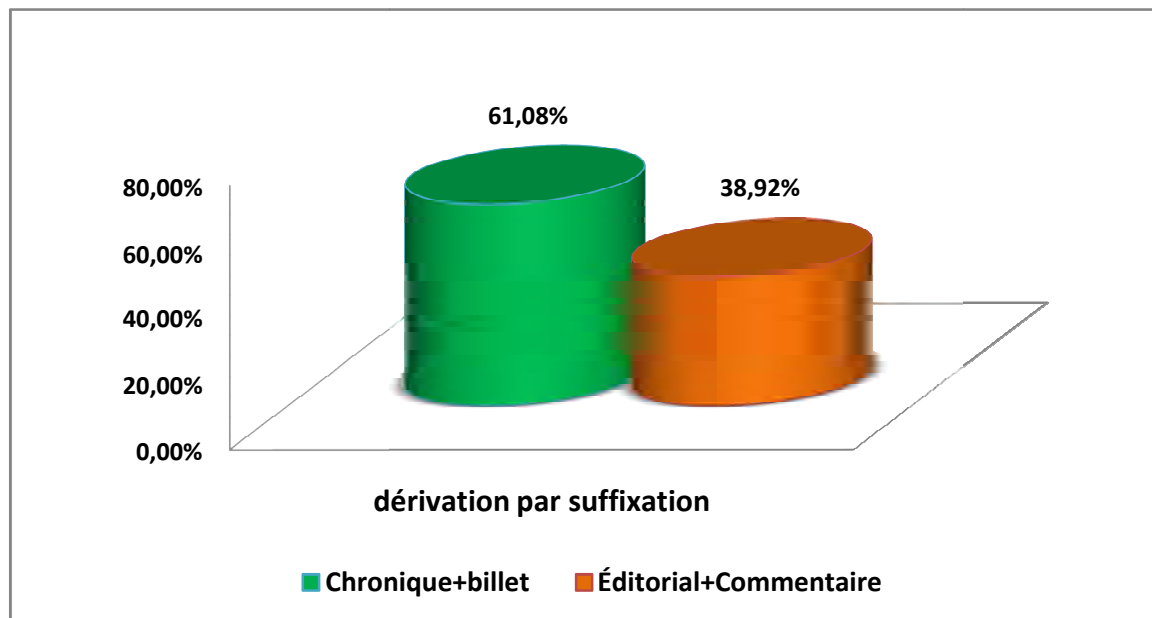
Tableau n° 23 : La dérivation morphologique par suffixation

Les journaux	La suffixation			
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	73	60	133	34,27
Liberté	/	35	35	9,03
El Watan	55	56	111	28,60
Le Soir d'Algérie	109	/	109	28,10
Total	237	151	388	100
Pourcentage	61,08%	38,92%		

Graphique n° 55 : La dérivation morphologique par suffixation



Graphique n° 56 : Pourcentage de la dérivation morphologique par suffixation



Commentaire

Ces histogrammes montrent que le taux d'occurrence d'usage des néologismes dérivés par suffixation et préfixation est très important dans notre corpus.

La fréquence d'usage de la dérivation par suffixation est plus élevée dans les chroniques et les billets (237 occurrences) que dans les éditoriaux (151 occurrences).

Le Quotidien d'Oran (soit 34,27%), *Le Soir d'Algérie* (soit 28,10 %) et *El Watan* (soit 28,60%) favorisent le plus le recours à ce type de néologie par rapport à *Liberté*.

1.2.2. La composition

La liberté langagière de la presse écrite se manifeste également par le biais de la composition. Les journalistes inventent des paroles en ayant recours à ce

procédé. Selon Y. Derradji¹, la composition représente le grand réservoir dans lequel le français journalistique puise pour renouveler de l'intérieur son patrimoine lexical et sémantique.

La composition peut se définir par la juxtaposition de deux lexies autonomes (dont l'une peut être le résultat d'une composition antérieure) pour former une seule unité lexicale. Autrement dit, un mot composé est une juxtaposition de deux mots généralement unis à l'aide d'un trait d'union servant à en composer un troisième, et ce, sans que le sens de ce dernier ne se laisse incontestablement deviner par celui des deux composants initiaux.

Essayons, à partir de l'analyse de ce type de création, de voir comment l'apparition d'un nouveau signifiant dans un discours journalistique plurilingue pourrait tracer l'identité du journaliste afin qu'il s'harmonise sémantiquement avec la stratégie argumentative et les visées socio discursives de persuasion.

Nous avons le cas de la locution "*laissés-pour-compte*" dans l'exemple ci-dessous :

- « *Encore une fois et au risque de se répéter, il faut voir en ce geste l'ultime acte de désespoir de jeunes et de moins jeunes « **laissés-pour-compte** ».* (29/1/2012, Commentaire)

L'énonciateur recourt à ce néologisme pour mettre l'accent sur la catégorie des jeunes victimes de l'arrogance des responsables.

Considérons l'exemple suivant qui, dans ce contexte, signifie : les "votants" inscrits qui iront voter bien et que l'État ne prenne pas en considération leur voix (l'abstention est la grande malhonnêteté du pouvoir).

- « *Et pour ne pas laisser le pays en dérangement quand il est resté cent trente-deux ans occupé, « **l'allianceur** », honnête jusqu'à offrir son*

¹ QUEFFELEC A., DERRADJI Y., DEBOV V., SMAALI D., CHERRAD-BENCHEFFRA Y., (2002), *Le Français En Algérie : Lexique Et Dynamique Des Langues*, Louvain-La-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF.

corps aux «mal-votants» affamés, s' imagine dans la peau d'un chef caïd sans raison garder, venu au monde juste pour jouer avec sa vie à trôner.» (11/1/2012, Raïna Raïkoum)

La composition apparaît aussi dans le cas de la lexie **candidateur-gorille** qui est formée à partir de **candidateur** (mot valise composé de candidat et de dictateur) et de la lexie gorille pour donner un néologisme péjoratif qualifiant les candidats des élections législatives.

*- « Pris la patte dans le piège à loups élevés dans les arrière-boutiques, le raboteur d'urnes, dans un geste de **prestigidateur** à la main en plastique, tenta de faire disparaître l'objet du délit sous l'œil languissant du **candidateur-gorille**, venu lui entonner l'hallali de sa liberté. » (7/3/2012, Raïna Raïkoum)*

Dans l'énoncé suivant, nous avons un néologisme formé de deux adjectifs à savoir *rurale et peureux*, donnant lieu à une nouvelle lexie composée et qui signifie que l'électorat des campagnes est peureux, il n'aime pas le changement, il vote pour le FLN depuis 1962 et il a peur que ce soit un autre parti qui soit gagnant.

*- « L'électorat conservateur **ruralo-peureux**. Sa mission dans le clan ? Faire face aux adversaires par des attaques dures et frontales. » (17/2/2012, Le Soir d'Algérie)*

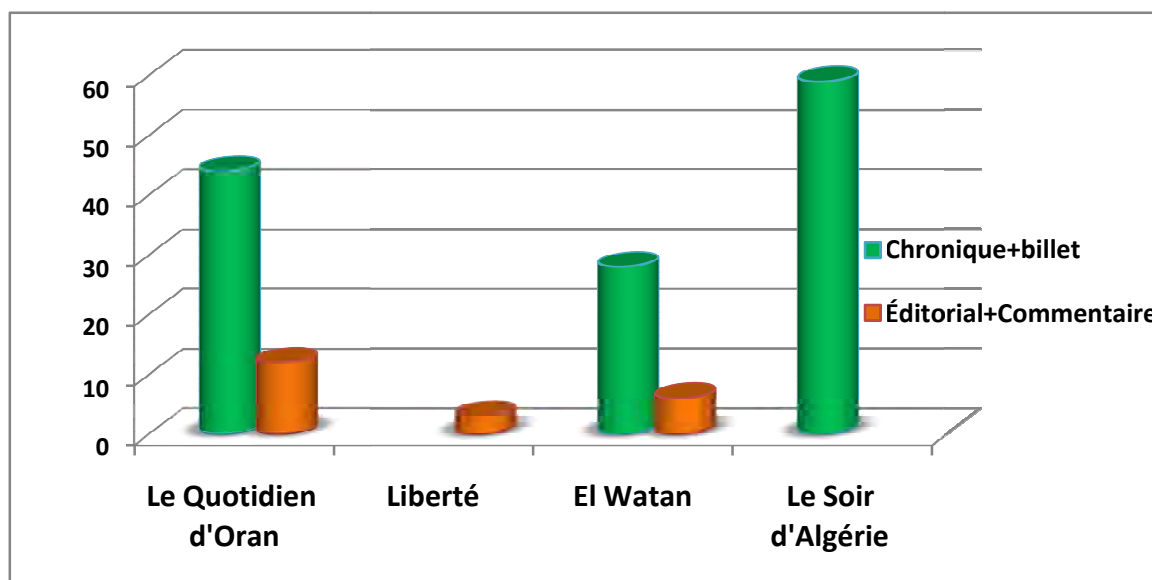
Les néologismes par composition consistent à instaurer des relations de connivence et de complicité entre le locuteur et le lecteur.

Le tableau et les histogrammes qui suivent présentent les occurrences d'usage des néologismes par composition dans les différents journaux étudiés.

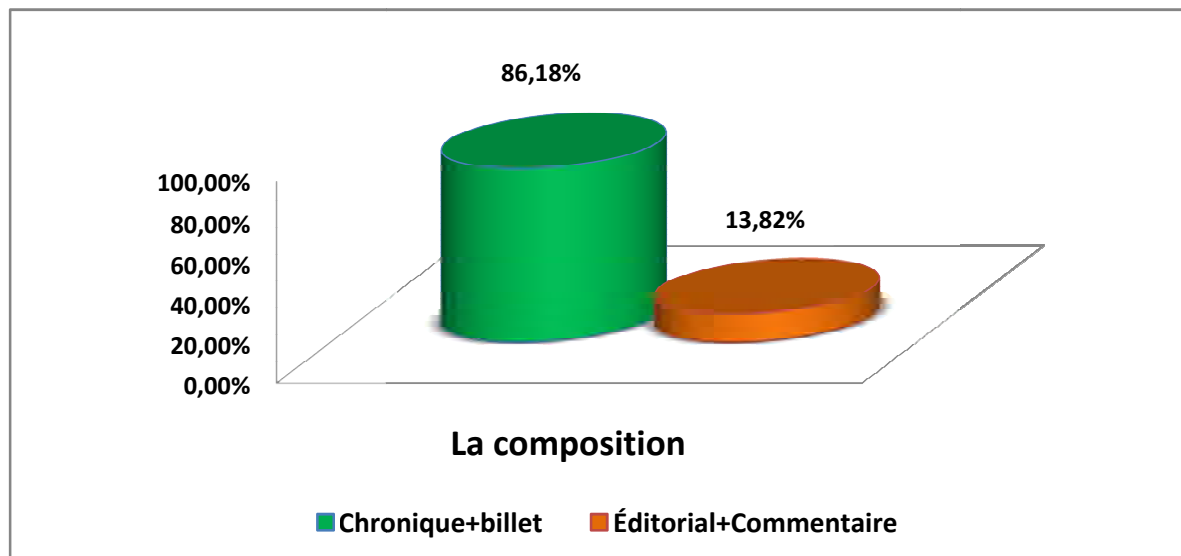
Tableau n° 24 : La composition

Les journaux	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	44	12	56	36,84
Liberté	/	03	03	1,97
El Watan	28	06	34	22,37
Le Soir d'Algérie	59	/	59	38,82
Total	131	21	152	100
Pourcentage	86,18%	13,82%		

Graphique n° 57 : La néologie par composition



Graphique n° 58 : Pourcentage de la néologie par composition



Commentaire

Ces statistiques montrent que le taux d'occurrence d'usage de la composition est très important dans notre corpus, mais il diffère d'un journal à un autre et d'une rubrique à une autre.

La fréquence d'usage de la composition est plus forte dans les chroniques et les billets que dans les éditoriaux. Elle représente 86,18% contre 13,82 %.

1.2.3. L'hybridation

L'hybridation est le phénomène qui permet de construire un néologisme en unissant des unités de langues distinctes ce qui leur octroie un nouveau sens. Les termes hybrides tracent un certain ton d'appropriation des référents identitaires, et aussi une intention intégrative dans la langue française usuelle par la francisation. Ce mode de création est très fréquent dans notre corpus. Il avoisine les 30% de l'ensemble des particularismes recensés.

Au niveau lexical, les journalistes fabriquent couramment des mots hybrides où la base est en arabe algérien et le suffixe nominal en français ; le phénomène est si fréquent que l'on peut aller jusqu'à présumer que les suffixes -iste, -isme,

-age,-iser, font désormais partie de la formation nominale en arabe algérien.

L'énoncé suivant présente la lexie « **khobziste** » formée par l'association de la base « khobz » - pain en arabe- (fait référence à l'argent) et du suffixe **-iste**, servant à désigner l'attitude des opportunistes de tous bords les « **khobzistes** », les gens qui travaillent pour l'argent.

1. « *Parce que paraît-il, personne ... ne peut rien représenter aux yeux des plus nantis que lui qu'un «raté», un **khobziste**, un sol usé miséreux...* » (19/6/2012, Raïna Raïkoum)

L'hybride **fatwatiser** formé également par suffixation à partir de la lexie fatwa et le suffixe **-iser**. Dans ce contexte, ce néologisme signifie un commandement religieux qui oblige le croyant à se soumettre à l'interprétation donnée par la fatwa, à obéir à cette interprétation sous peine de ne plus être considéré comme musulman. Le journaliste en use pour critiquer l'intervention de Cheikh Aboubakr Djaber Djazaïri, l'imam de Médine qui appelle les Algériens à voter en masse. Selon l'énonciateur, ce Cheikh qui se croit investi d'une mission divine oblige les croyants, sous peine de déplaire à Dieu, à aller voter en masse!

2. « *Cet homme vit en Arabie Saoudite... pourtant cela ne l'empêche pas de **fatwatiser** sur commande pour booster les élections chez nous.* » (5/5/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple suivant, le journaliste use d'une lexie provenant de l'arabe algérien « **yek** » et il la dérive par préfixation pour réaffirmer ce qu'il dit.

3. « *Toutes ces dernières années, vous ne le saviez pas, **yek** ? Vous pensiez sincèrement que Belkhadem était le prototype même du nationalisme sans attache avec les islamistes hard, **reyek** ?* (Pousse Avec Eux, 10/4/2012)

Dans notre corpus, ce procédé est très productif : nous avons retenu 160

exemples d'emprunts qui ont servi comme base à des dérivés conformément aux règles du processus dérivationnel du français. Nous avons relevé plusieurs types de lexies provenant des langues locales, des items hybrides qui portent des marques de dérivations morphologiques.

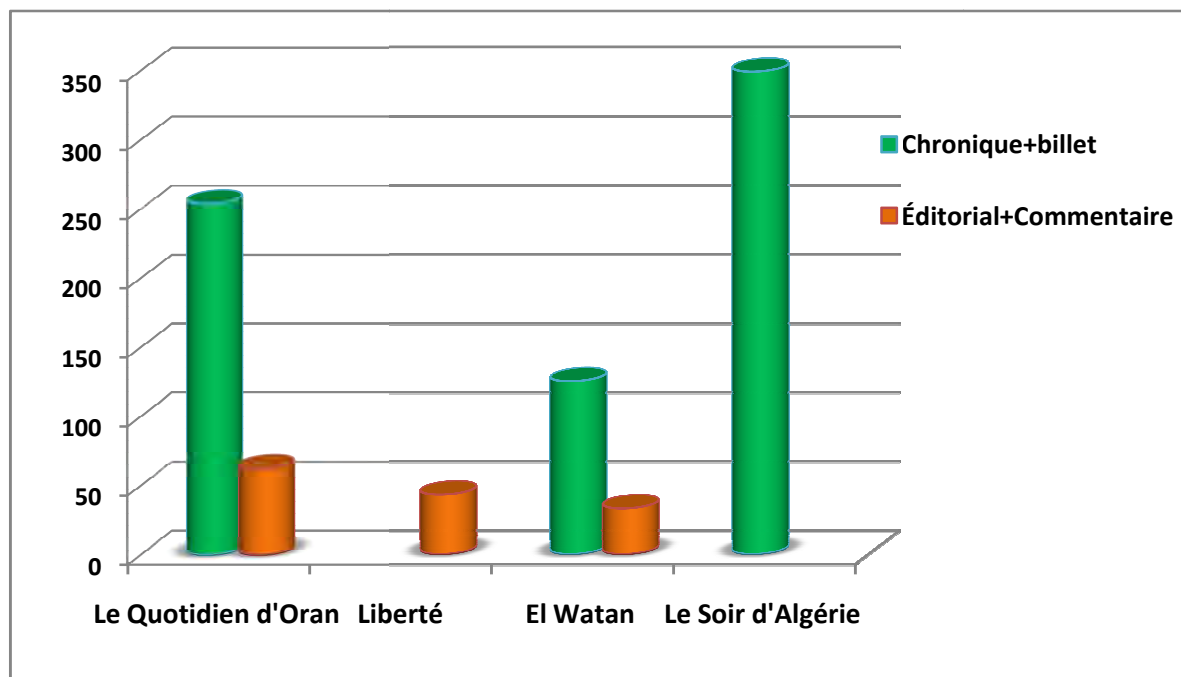
L'hybride marque un certain degré d'adaptation des référents identitaires, et une intention intégrative dans la langue française. Il sert à exposer la trace identitaire des journalistes qui l'usent. Par le mixage du français et de l'arabe algérien, le journaliste affirme son identité au sein du groupe auquel il appartient et montre son appartenance culturelle, sociale et géographique. Le sens de ces lexies est orné de valeurs liées à la réalité socioculturelle algérienne. Ayant une force expressive, ces particularismes permettent à leurs auteurs de se distinguer et de marquer leur présence au sein de leur discours.

Le tableau et les histogrammes qui suivent présentent les occurrences d'usage de l'hybridation dans les différents journaux étudiés.

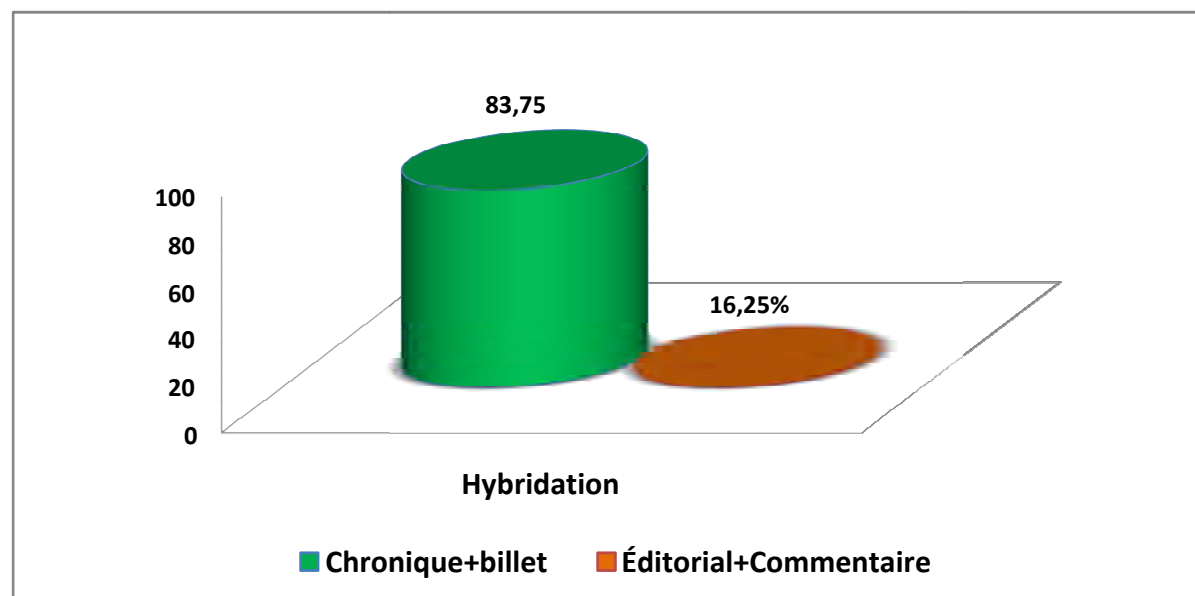
Tableau n° 25 : L'hybridation

Les journaux	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	60	12	72	45
Liberté	/	04	04	2,5
El Watan	25	10	35	21,87
Le Soir d'Algérie	49	/	49	30,63
Total	134	26	160	100
Pourcentage	83,75%	16,25%		

Graphique n° 59 : L'hybridation



Graphique n° 60 : Pourcentage de la néologie par hybridation



Commentaire

De l'étude quantitative, il ressort clairement que le taux d'occurrence d'usage de l'hybridation est important dans notre corpus.

La fréquence d'usage des termes hybrides est plus élevée dans les chroniques et les billets que dans les éditoriaux. *Le Quotidien d'Oran* (soit 44,77%), *Le Soir d'Algérie* (soit 36,56%) favorisent le plus le recours à l'hybridation par rapport à *El Watan* et *Liberté*.

1.2.4. Les mots-valises

Ayant une partie de signifiant en commun, les mots-valises sont le résultat de la combinaison des fragments de mots (la tête d'un mot et la queue d'un autre).

Les fondements de la néologie s'adaptent souvent à une stratégie perlocutoire de l'énonciateur. J.-F. Sablayrolles¹ insiste sur la pression exercée sur l'interprétant. Pour lui, quand ils sont volontaires, les néologismes obéissent à un objectif stratégique du locuteur qui cherche à exercer son influence sur le ou les récepteurs au(x)quel(s) ils sont destinés.

Examinons à titre d'illustration l'exemple suivant :

- « Ici repose (...) le **candidacteur** qui ne sut jamais de sa vie escalader une petite colline ... ». (11/1/2012, Raïna Raïkoum)

Le terme *candidacteur*, composé de deux lexies « candidat » et « dictateur », signifiant élu autoritaire.

Dans l'exemple ci-dessous, le journaliste insère le terme *indépendandiste*, composé de *indépendant* et de *djihadiste*, ce mot valise signifie les gens autonomes qui ont fait la guerre de libération et qui gèrent l'Algérie en l'occurrence le FLN.

1. « Mais en revanche, les velléités d'indépendance ou de sécession et les «révolutions vertes» portées par des mouvements **indépendandistes** et *djihadistes* ne sont pas toujours facilement solubles dans des

¹ SABLAYROLLES J.-F., (2003), *L'Innovation Lexicale, actes du colloque organisé en février 2001 à Limoges*. Honoré Champion, Paris. p. 279

solutions de compromis politiques. » (7/4/2012, Commentaire)

Tel est le cas du néologisme suivant qui est un mot valise composé de deux lexies à savoir Algérie et Afghanistan. L'auteur recourt à ce mot valise pour faire appel à la misère et à la guerre que l'Afghanistan vit en plus de l'oppression que lui font subir les talibans au nom de la religion.

2. «*L'Algérie ne sera donc pas un **Algérinistan**, pas un pays taliban, mais une sorte de grande zaouïa avec pour triptyque le conservatisme, le culte des ancêtres et la flûte et le tambour comme base de l'économie et instruments pour marcher sur la lune.* » (16/5/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple (3), le mot valise **analphabétiser** est formé à partir de deux lexies : *analphabète* et *bétiser*.

3. «*On croit que le pouvoir a échoué dans l'Éducation alors que c'est faux : il a réussi car le but était d'**analphabétiser** le peuple et les générations*» (21/4/2012, Raïna Raïkoum)

Pour ce journaliste, l'école algérienne rend les générations analphabètes, bêtes et apprend aux élèves à ne savoir ni lire ni écrire. Ce néologisme est ironique, car l'école a pour but d'alphabétiser et non l'inverse.

Le journaliste, dans l'exemple suivant, recourt au terme « **biomatraque** » qui est composé de deux lexies à savoir « biométrique » et « matraque ». Cette dernière est une arme contondante qui a la forme d'un cylindre, une arme qui meurtrit sans couper ou piquer. Dans cet exemple, ce néologisme fait allusion au biométrique qui est devenu un moyen dévalorisé et utilisé pour la corruption.

4. «*Aux gens bruns à moitié cuits par le soleil quand ce sont les gardes communaux. Il y a chaque fois une recette et la police (toute la différence entre **Biomatraque** et pas biométrique) ne recourt pas aux*

détails mais à la génétique du faciès. » (10/4/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple ci-dessous, le néologisme *dorénavant* est composé de deux lexies à savoir « dorénavant » et « présent ». Ce mot valise se caractérise ici par sa singularité et le travail spécifique d'interprétation qu'il nécessite.

5. « Ça, Allah Ghaleb, c'est un patrimoine, un code génétique, un pedigree que le FFS partage «*dorénavant*» avec le régime.»
(2/6/2012, Pousse Avec Eux)

Tel est le cas des néologismes suivants :

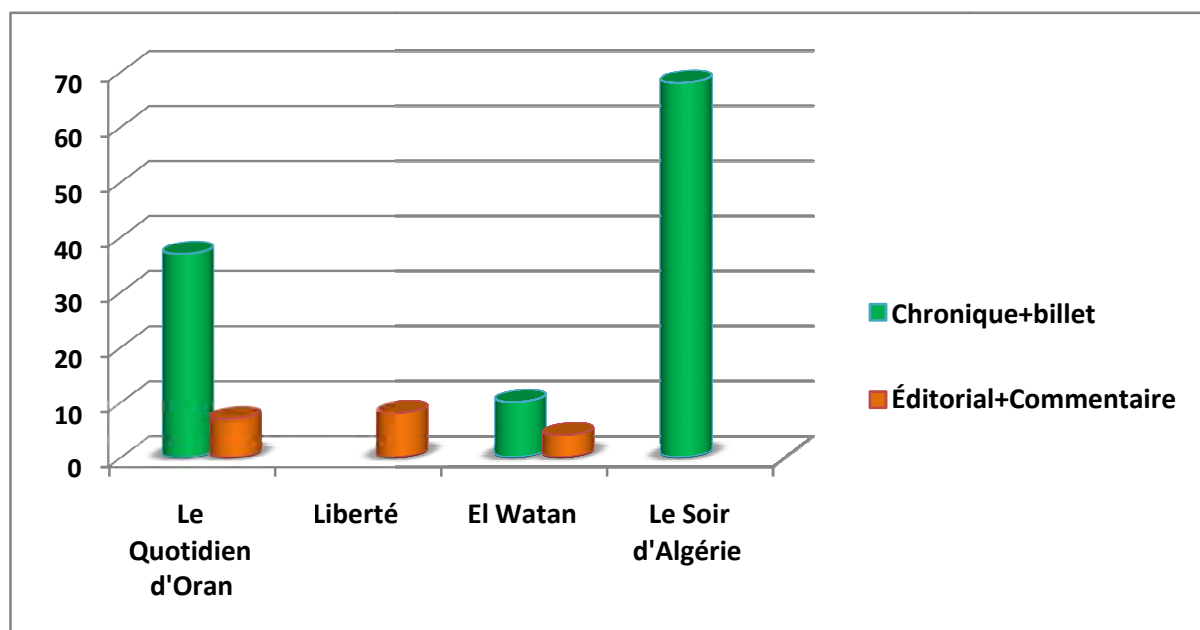
- « *Popudégueulasse* » composé de « population » et de « dégueulasse ».
- « *les habizombies* » composé de deux lexies à savoir « habitant » et « Zambie ».
- « *Gouvernante* » composé de « gouvernant » et de « internaute ».
- « *Gastomobile* » composé de « gastronomie » et de « mobile ».
- « *Républicafé* » composé de « République » et de « café ».

Plusieurs exemples de néologismes repérés, dans notre corpus, sont engendrés à partir de la composition.

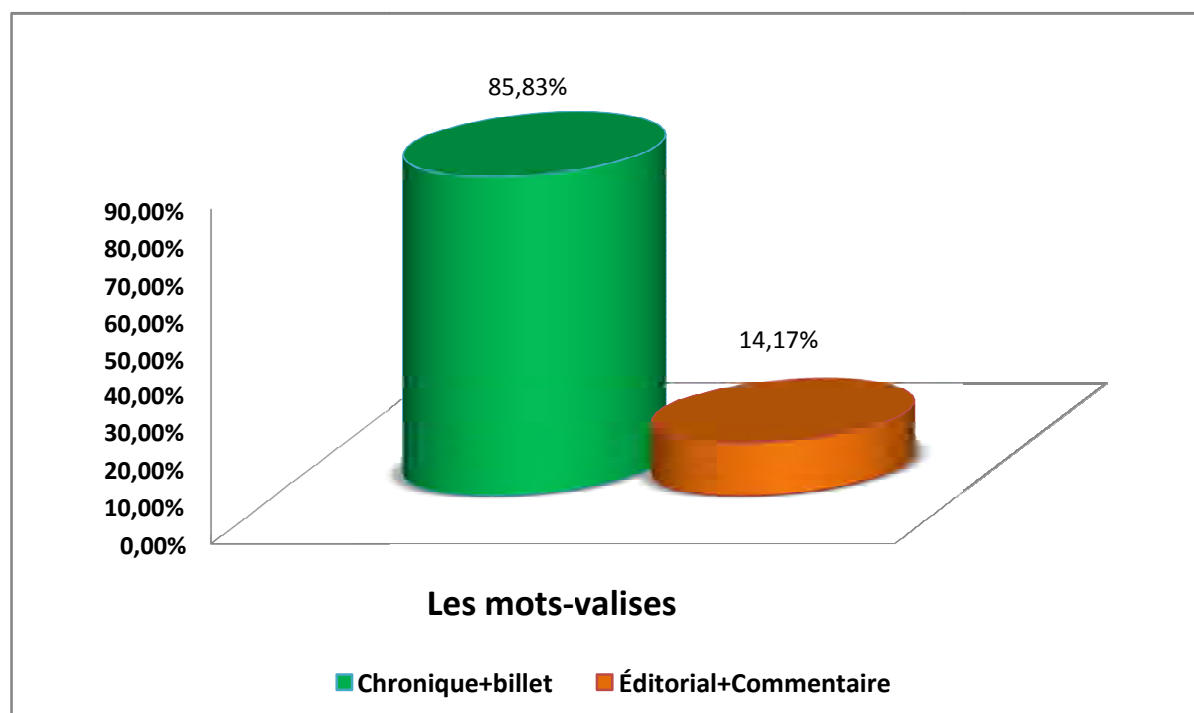
Tableau n° 26 : Les mots valises

Les journaux	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	37	07	44	32,83
Liberté	/	08	8	5,97
El Watan	10	04	14	10,45
Le Soir d'Algérie	68	/	68	50,75
Total	115	19	134	100
Pourcentage	85,82%	14,17%		

Graphique n° 61 : Les mots valises



Graphique n° 62 : Pourcentage des mots valises



Commentaire

Nous voyons que le taux d'occurrence d'usage des mots valises est très important dans notre corpus.

La fréquence d'usage des mots valises est plus élevée dans les chroniques et les billets (soit 85,82%) que dans les éditoriaux (soit 14,17%).

Mais le taux du recours à cette néologie de forme dans les éditoriaux est consistant également. La chronique *Pousse Avec Eux* du journal *Le Soir d'Algérie* avec 68 occurrences favorise le plus le recours aux mots valises par rapport aux autres journaux.

1.2.5. La paronymie

C'est une altération du signifiant trop facile à prononcer ou à écrire. Ce procédé affecte la graphie ou la sonorité des mots et permet la création de paronymes. Le journaliste y recourt pour se rapprocher du langage oral de ses lecteurs et créer un rapport de familiarité. Ce type de néologisme fait souvent référence à des champs sémantiques politiques bien typiques, renvoyant à la langue parlée algérienne. Tel est le cas de ces exemples :

- « *Encore des sous, des sous et encore des sous ; et ce n'est pas de la **boulitique** tout ça...* » (18/4/2012, Raïna Raïkoum)

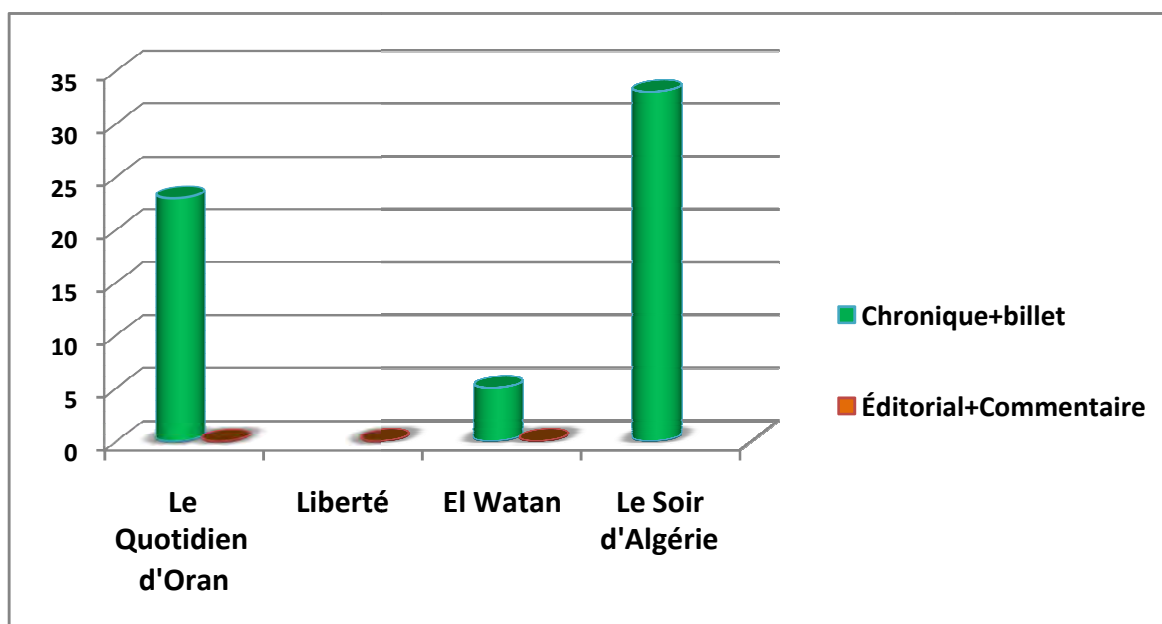
- « *Eh oui ! **Missié** et **Midame** !...* » (26/2/2012, Pousse Avec Eux)

Le tableau ci-dessous présente la fréquence d'usage de la paronymie dans notre corpus.

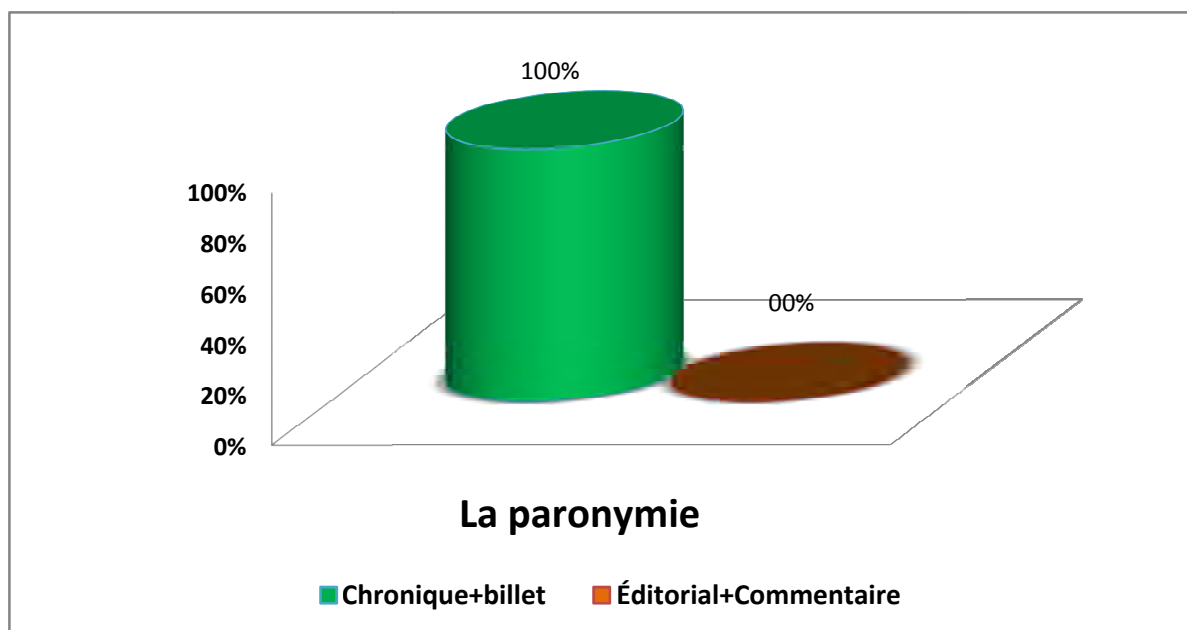
Tableau n° 27 : La paronymie

Les journaux	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	23	0	23	37,70
Liberté	/	0	00	00
El Watan	5	0	05	8,20
Le Soir d'Algérie	33	/	33	54,10
Total	61	0	61	100
Pourcentage	100%	0%		

Graphique n° 63 : La paronymie



Graphique n° 64 : Pourcentage de la paronymie



Commentaire

L'étude quantitative montre que le taux d'occurrence d'usage de la paronymie est assez important dans notre corpus. La fréquence d'usage de ce procédé est très forte dans les chroniques et les billets, mais elle est quasiment absente dans les éditoriaux.

Le Soir d'Algérie favorise le plus le recours à la paronymie par rapport aux autres journaux, il présente 54,09 %.

1.2.6. Les fausses coupes

La lexie néologique engendrée sur les fausses coupes est une lexie dont les frontières ordinaires entre ses différents morphèmes ne sont pas respectées. C'est le transfert de la catégorie grammaticale d'une lexie sans la modification de son signifiant dont l'écart entre le signifié et le signifiant étonne l'interprétant et captive son attention.

Les lexies néologiques « *z'unés* », « *zôtres* » sont fondées sur ce procédé, il s'agit de la formation d'une lexie dont les frontières habituelles entre les différents morphèmes ne sont pas respectées.

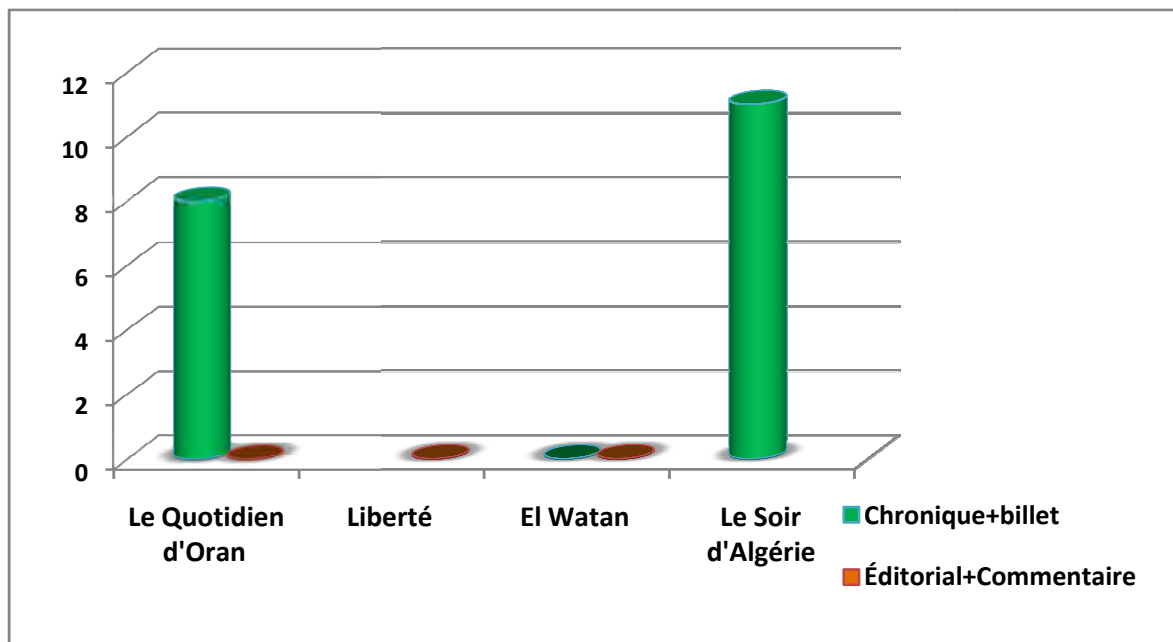
- « *Voire des milliers de raisons les z'unés plus valables que les zôtres de me rendre fou. Oui, m'sieur ! Un tas de raisons.* » (11/2/2012, Pousse Avec Eux)

Le tableau ci-dessous présente le degré d'usage des fausses coupes dans notre corpus de presse écrite.

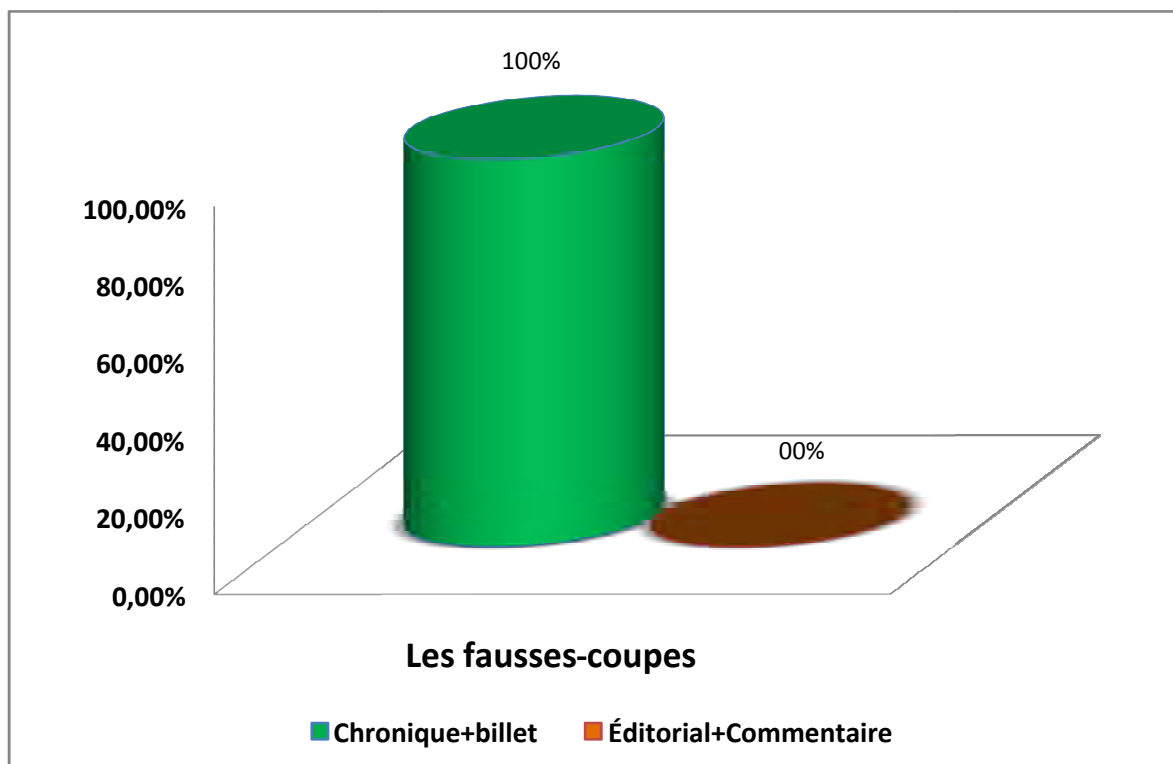
Tableau n° 28 : Les fausses coupes

Les journaux	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	08	00	08	42,11%
Liberté	/	0	0	00%
El Watan	00	00	00	00%
Le Soir d'Algérie	11	/	11	57,89%
Total	19	00	19	100%
Pourcentage	100%	00%		

Graphique n° 65 : Les fausses coupes



Graphique n° 66 : Pourcentage des fausses coupes



Commentaire

De ce qui précède découlent les constatations suivantes :

- Le taux d'occurrence d'usage des fausses coupes est assez consistant dans notre corpus.
- La fréquence d'usage de ce procédé est élevée dans les chroniques et les billets et rare dans les éditoriaux. *Le Quotidien d'Oran* avec 42,10 %, *Le Soir d'Algérie* avec 57,89%, favorisent le plus le recours aux fausses coupes par rapport aux autres journaux.

2. Les particularités sémantiques

Certaines lexies voient leur sens varier en passant du français central au français local. Le locuteur algérien use des lexies françaises de manière particulière avec des glissements sémantiques qui sont déterminés par le contexte social et / ou syntaxique comme en témoignent les travaux de D. Morsly¹.

La néologie de sens peut avoir plusieurs formes à savoir, le transfert de sens, l'extension ou la restriction de sens... Ces formes ont en commun un nouveau signifié associé à un signifiant préexistant.

2.1. Le transfert de sens

Dans son discours journalistique, le journaliste transfère souvent le sens de certaines lexies françaises en leur donnant le sens connoté de la réalité politique algérienne. Ainsi, le journaliste Kamel Daoud propose de nouvelles définitions aux termes politiques qui sont, pour lui, spécifiques au monde algérien, ces termes sont :

Élections : «*Moi j'élis, puis toi tu votes*», dit le régime. » ;

Transparence : «*Tu choisis les urnes, leurs couleurs, leurs volumes ; je*

¹ MORSLY D., (1988), "La communication dans deux familles algériennes", in La communication familiale, Paris, CERPL, Université de Paris V, p 6

choisis les candidats, et les résultats et les pourcentages» ;

Pluralisme : *«Il n’y aura plus de parti unique, mais plusieurs partis uniques. Tu auras le choix d’en choisir un, comme moi puisque j’ai choisi un. Le même. Un parti unique avec un peuple myope vous donne le meilleur pluralisme possible.» (23/2/2012, Raina Raïkoum)*

Ces lexies acquièrent de nouveaux sens et de nouvelles définitions dans le contexte politique algérien. Dans ces énoncés journalistiques, on a affaire à un discours où s’expriment les émotions, les pulsions et les goûts du journaliste. Ce dernier se sert de différents moyens afin d’atteindre son but : persuader le lecteur, l’influencer et même le faire réagir et par conséquent s’afficher au sein de son discours.

2.2. La métaphorisation

Nous avons l’exemple suivant qui illustre bien ce procédé : il s’agit de la métaphorisation du terme « égorgueur » qui vient du verbe « égorger » et qui signifie couper la gorge, mais dans ce contexte par métaphorisation signifie mettre fin au FLN.

- «Dans les dernières années, Simon s’est rapproché des positions de dénonciation de la soi-disant « repentance », stigmatisation des « égorgeurs » du FLN, refus de reconnaître le 19 mars comme date de la fin de la guerre » (17/2/2012, Éditorial)

Ce procédé apparaît dans notre corpus avec une fréquence faible.

2.3. La restriction de sens

Nous avons relevé un exemple où l’énonciateur critique le ministre des Affaires religieuses en lui reprochant le trafic et la corruption. Il recourt au terme **mosquée** qui, dans son contexte, acquiert une restriction sémantique. La mosquée est un lieu sacré où les musulmans font leur prière, on l’appelle

également la maison de Dieu. Ce terme positif se teinte, dans le contexte ci-dessous, négativement car il est ici dévalorisé, il réfère à un lieu de corruption dans lequel on affiche des listes trafiquées des bénéficiaires de logements sociaux.

*« Pire encore, désormais, les listes des bénéficiaires des logements sociaux seront affichées sur les murs **des mosquées**, entre autres. »*

(25/1/2012, Raïna Raïkoum)

Ce particularisme signifie que le Pouvoir ne respecte plus rien, même pas les mosquées, tellement tout est pourri par des gouvernants qui n'ont rien de religieux, qui vont jusqu'à utiliser la religion.

Également, le verbe **changer** acquiert de nouveaux sens dans la mesure où il devient chez le journaliste dans l'énoncé suivant, l'équivalent de « *Harkis, sionisme et trahison à la fois du pays, des martyrs et de l'amour du sol natal* ». Deux façons de définir le terme **changement** d'après ce chroniqueur : «changer : c'est partir» et, la seconde, «changer : c'est dire non au changement».

*« D'ailleurs, c'est le mot clé : **changement**. Par une vaste opération d'attentats sémantiques et de prise en otage du dictionnaire et des définitions, le mot «**changement**» est passé de son statut positif de transformation vers le mieux ou vers l'autre, à celle, politiquement incorrecte de mutation vers le pire. »* (13/5/2012, Raïna Raïkoum)

Ce substantif dans le discours journalistique est désormais synonyme d'invasion, de désordre, d'agression, d'interruption du commerce et de chaos... Cette lexie acquiert dans le contexte algérien, par restriction sémantique, de nouveaux sens.

Voyons l'exemple ci-dessous où l'énonciateur insère dans son énoncé le terme **voter**, qui est habituellement neutre pour ne pas dire positif (le droit commun de tous les citoyens), qui se teinte ici d'un sens différent. Nous assistons à une

restriction sémantique : le terme voter acquiert dans cet énoncé un nouveau sens.

- « *Deuxièmement. C'est une fatwa de Ghlamallah, le ministre de l'Islam. Voter est une obligation religieuse comme visiter un malade ou enterrer un mort, a-t-il dit dernièrement à un journal. Une extraordinaire comparaison qui ressemble à lapsus et une métaphore d'opposant. Voter c'est comme enterrer un mort ou visiter un malade, il faut le répéter pour bien comprendre.* »
(25/1/2012, Raina Raïkoum)

Le chroniqueur critique ici la fatwa de Ghlamallah, le ministre des Affaires religieuses, qui proclame que le vote est semblable à une obligation religieuse, celle de visiter un malade ou d'enterrer un mort.

Certains néologismes repérés servent à exposer la trace identitaire du journaliste qui les utilise. Par le recours à ces néologismes, il affirme son identité au sein du groupe auquel il appartient et montre son appartenance culturelle, sociale et géographique.

Nous avons constaté, lors de l'analyse des fonctions des néologismes recensés dans notre corpus, que le sens de certaines lexies est orné de valeurs liées à la réalité socioculturelle algérienne.

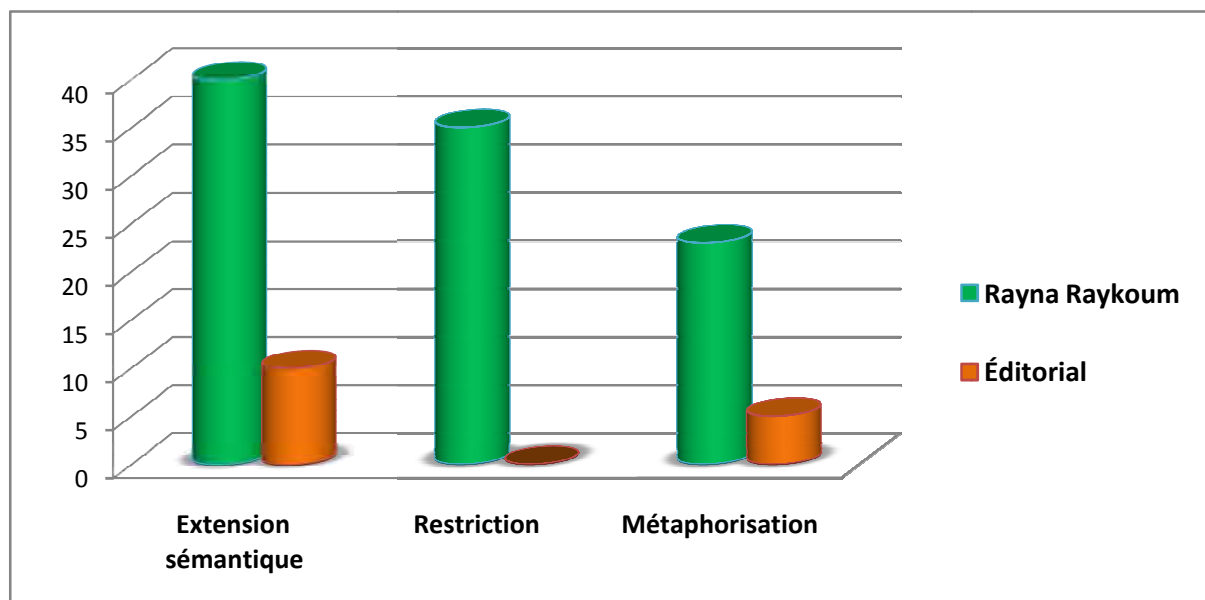
Par le recours aux particularités lexicales, le journaliste se dévoile, révèle ses pensées, ses visions imagées, satiriques, des situations, des personnes, de la société algérienne.

Le tableau et les histogrammes qui suivent présentent l'occurrence d'usage de ce procédé dans notre corpus.

Tableau n° 29 : Les particularités sémantiques dans *Le Quotidien d'Oran*

<i>Le Quotidien d'Oran</i>				
Les particularités sémantiques	Raïna			
	Raïkoun	Éditorial	Total	%
Extension sémantique	40	10	50	44,25
Restriction sémantique	35	0	35	30,98
Métaphorisation	23	5	28	24,77
Total	98	15	113	100
Pourcentage	86,73%	13,27%		

Graphique n° 67 : Les particularités sémantiques dans *Le Quotidien d'Oran*



Graphique n° 68 : Pourcentage des particularités sémantiques dans *Le Quotidien d'Oran*

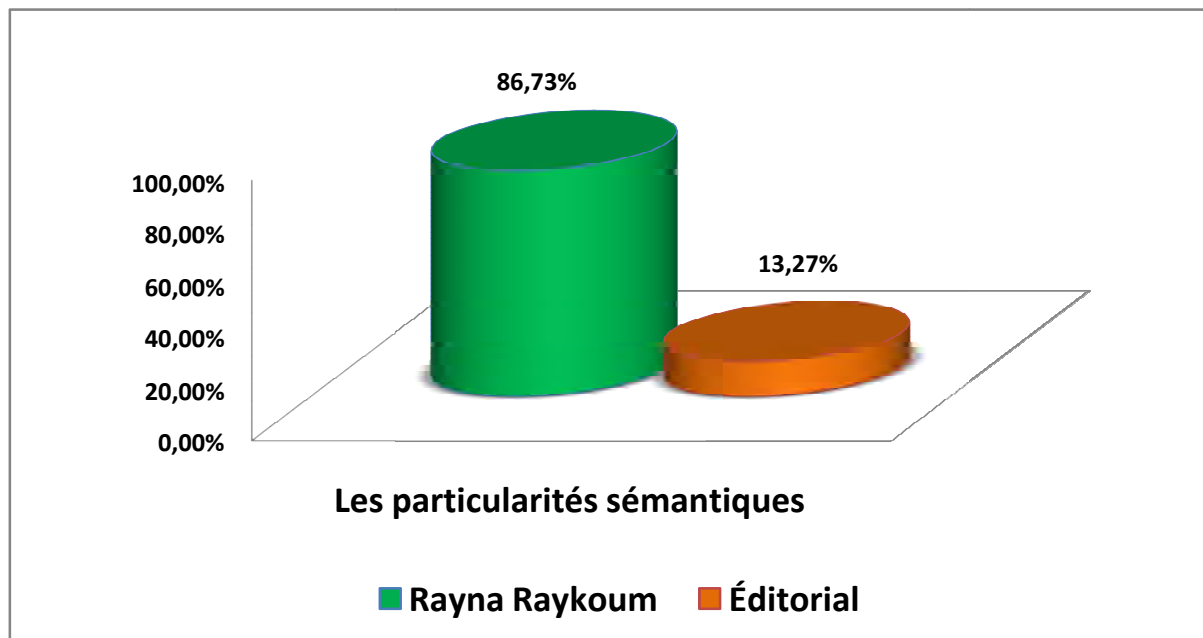
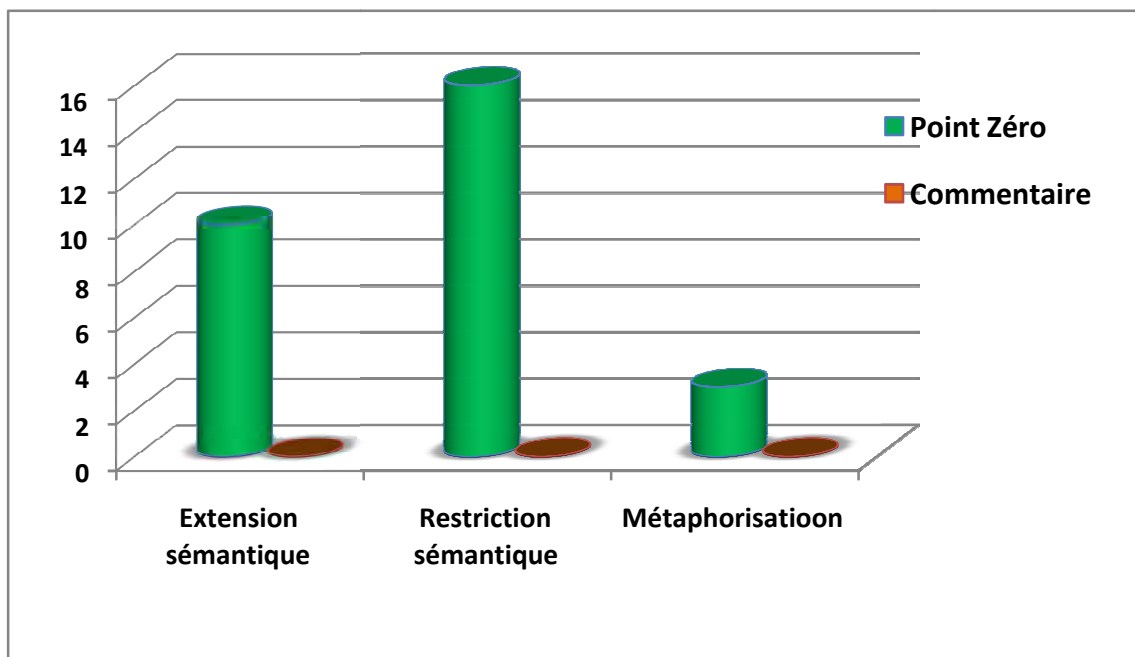


Tableau n° 30 : Les particularités sémantiques dans *El Watan*

El Watan				
Particularités sémantiques	Point Zéro	Commentaire	Total	%
Extension sémantique	10	00	10	34,48
Restriction sémantique	16	00	16	55,17
Métaphorisation	03	00	3	10,35
Total	29	00	29	100
Pourcentage	100%	00%		

Graphique n ° 69 : Les particularités sémantiques dans *El Watan*



Graphique n ° 70 : Pourcentage des particularités sémantiques dans *El Watan*

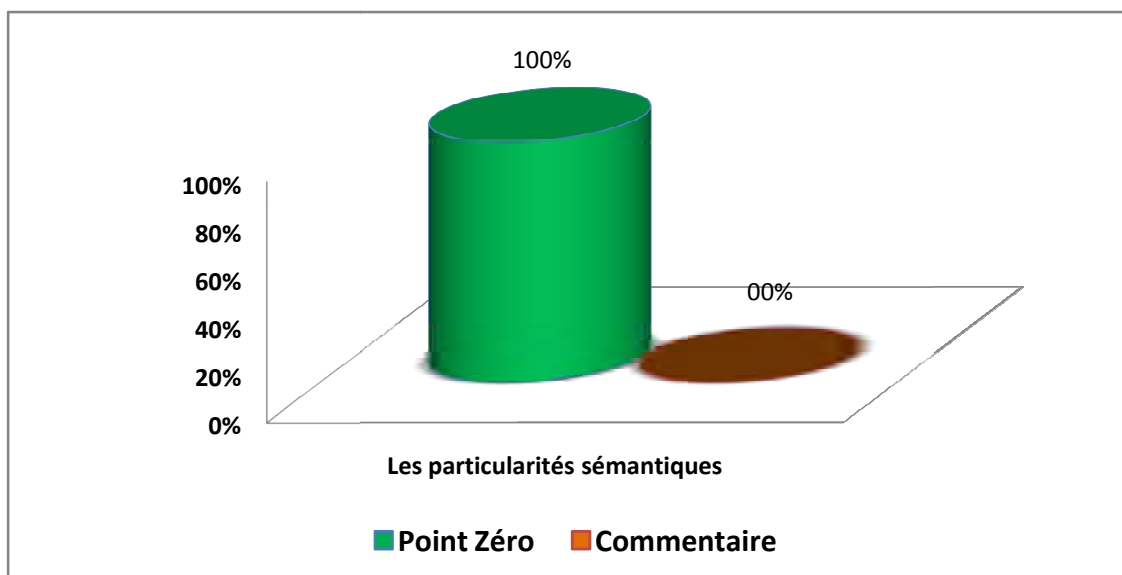
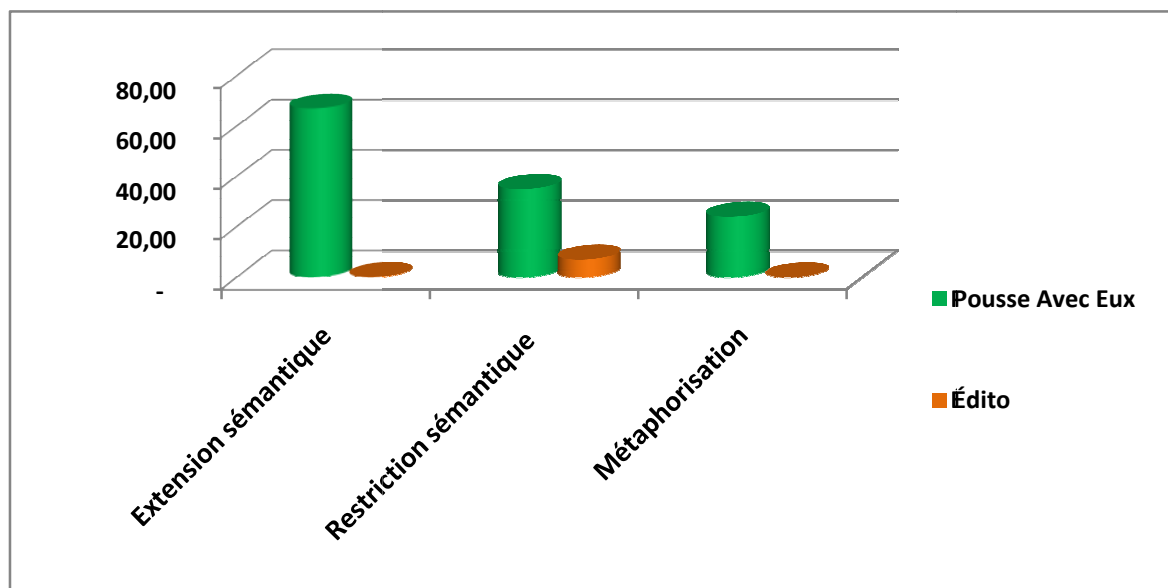


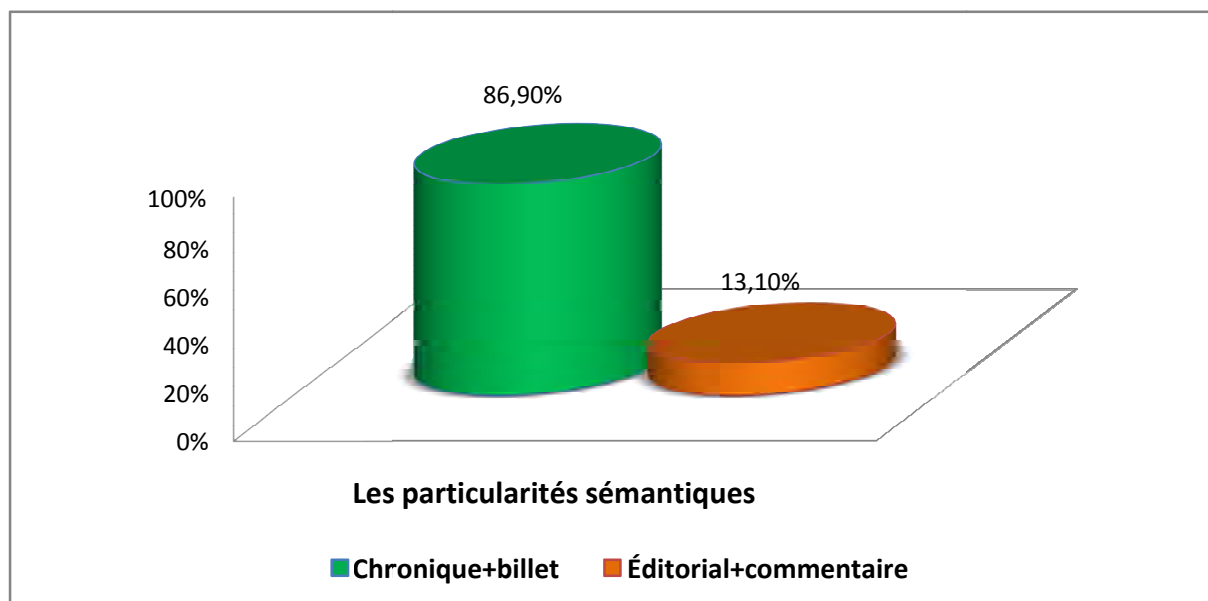
Tableau n° 31 : Les particularités sémantiques dans *Le Soir d'Algérie* et *Liberté*

Particularités sémantiques	<i>Pousse Avec Eux</i>	<i>L'Édito</i>	Total	%
Extension sémantique	67	12	79	54,48
Restriction sémantique	35	7	42	28,96
Métaphorisation	24	0	24	16,56
Total	126	19	145	100
Pourcentage	86,90%	13,10%		

Graphique n° 71 : Les particularités sémantiques dans *Liberté* et *Le Soir d'Algérie*



Graphique n° 72 : Pourcentage des particularités sémantiques dans *Liberté* et *Le Soir d'Algérie*



Commentaire

La lecture des histogrammes ci-dessus permet de constater que le taux d'occurrence du recours aux particularités sémantiques est important dans notre corpus.

La fréquence d'usage de ce type de particularités est plus élevée dans les chroniques et les billets que dans les commentaires et les éditoriaux. *Le Quotidien d'Oran* et *Le Soir d'Algérie* favorisent le plus le recours à cette néologie de sens par rapport aux autres journaux. Ces derniers y recourent, mais avec un taux plus ou moins faible.

Il est indéniable que la subjectivité des journalistes algériens s'affiche à partir de leur recours à l'arabe dialectal et que, de ce point de vue, nous pouvons étudier ses traces à travers le codeswitching.

3. Le codeswitching

L'alternance codique est l'une des particularités saillantes du discours journalistique algérien, pouvant permettre à celui qui en use d'exprimer son

identité sociale, culturelle ou ethnique. Dans la presse écrite, le journaliste mixe le français avec l'arabe algérien non pour démystifier un manque ou une déficience de la langue, mais pour être en osmose avec la réalité linguistique et culturelle du lecteur.

Dans l'énoncé suivant, le journaliste recourt à l'arabe dialectal pour se moquer des suppliques des Autorités de l'État quand elles demandent aux gens d'aller voter.

- « *S'il te plaît, je t'en prie, Allah yarham babak, voti ! Voti bark !* »
(3/5/2012, Pousse Avec Eux)

Le journaliste, dans l'énoncé ci-dessous, désire mieux et davantage communiquer son information, recourt à l'arabe algérien qu'il juge plus approprié à une telle fonction.

- « *Rien que pour ça, Yaâtik Essaha, Tata ! Ils doivent être aux anges. Là-haut, dans le Palais. Et surtout en bas. Dans la cave où se fabriquent les illusionnistes* » (1/2/2012, Pousse Avec Eux)

C'est le cas également de l'énoncé suivant où le chroniqueur interpelle Ahmed Djaballah, chef d'un parti islamiste, et le pousse à agir sincèrement, à admettre la réalité politique avec ses carences et ses pénuries.

- « *Législatives du 10 mai prochain. Djaballah est convaincu que cette fois-ci, ça sera la bonne. Abdallah, Att'aki Moulek ! Rabbi Yehdik ! Enaâl Echitan! Je trouve que c'est un énorme gâchis. Kh'ssara!* »
(23/2/2012, Pousse Avec Eux)

L'ironie apparaît dans l'exemple suivant. Elle consiste à dire *Tahya ! Tahya ! Tahya El Oûhda El Rabiaâ* sous forme de raillerie, le contraire de ce que pense l'auteur. L'effet de l'ironie ici tient au contexte.

- « *On a dit 4e mandat, avec Boutef', c'est plié ! Un homme doté de*

*tels pouvoirs, changer la face d'un pays et bouleverser les saisons au point d'avoir la capacité d'effacer le printemps du calendrier universel, c'est lui qu'il nous faut. **Tahya ! Tahya ! Tahya El Oûhda El Rabiaâ !** » (16/5/2012, Pousse Avec Eux)*

L'expression «**Akh à maâza ma fik hlib**» de l'exemple ci-dessous, signifie : «Va ! Tu n'as aucune utilité ». Le journaliste insère dans son discours ce dicton populaire pour exprimer ses attitudes vis-à-vis de l'oisiveté de l'État algérien.

*- « Il ne leur explique pas pourquoi il tarde à nous annoncer la nouvelle équipe gouvernementale. «**Akh à maâza ma fik hlib**», comme dit le dicton populaire. » (30/5/2012, Commentaire)*

Dans l'énoncé suivant, le journaliste recourt à l'expression idiomatique « **tag aâla man tag** » qui signifie « chacun faisant ce qu'il veut, il arrivera ce qui arrivera ».

*- « Je préfère crier maintenant ma douleur, plutôt qu'après. Parce qu'après, **tag aâla man tag !** » (28/2/2012, Pousse Avec Eux)*

En somme, nous pouvons dire que l'alternance codique est une stratégie communicative utilisée dans la presse écrite, qui permet au journaliste d'exprimer ses intentions, ses attitudes, de s'affirmer dans son discours et de cibler ses lecteurs. En insérant une expression idiomatique, un proverbe... provenant de l'arabe algérien dans un (contexte) français, le journaliste arrive à tracer subjectivement son discours, à le teinter d'une couleur familière et à susciter l'adhésion de son lectorat bilingue.

À partir de l'analyse du codeswitching, nous pouvons conclure aussi que la presse écrite se veut un miroir du vécu algérien. De ce fait, le journaliste s'exprime souvent dans la même langue que parlent les Algériens dans leur vie quotidienne et informelle. Ce choix peut se traduire par sa volonté, d'une part d'instaurer un code de complicité entre lui et son lecteur et d'autre part de mieux

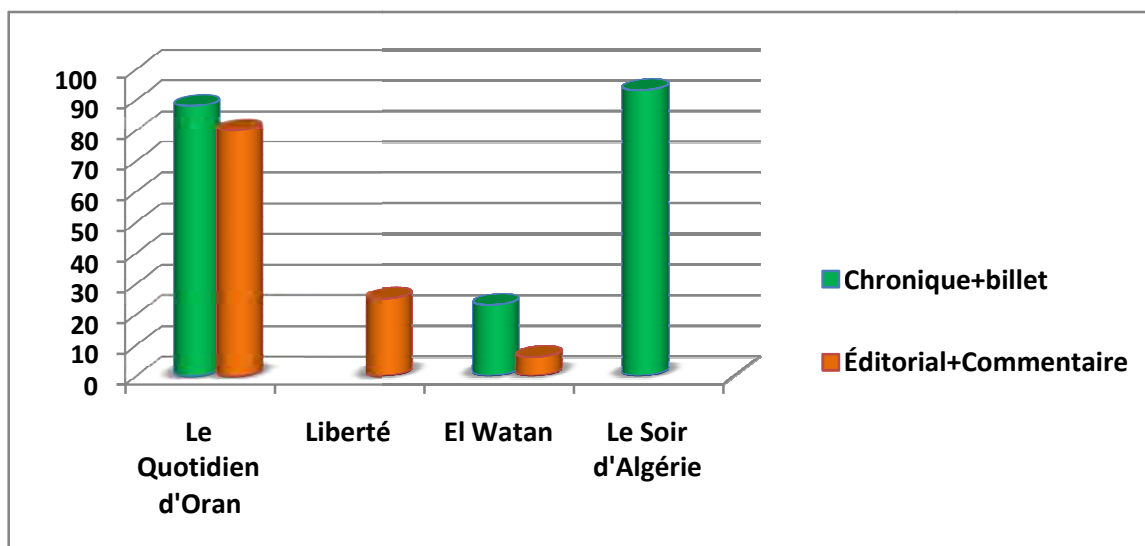
décrire les réalités algériennes en employant des termes algériens.

Le tableau et les histogrammes qui suivent présentent les occurrences d'usage du codeswitching dans les différents journaux étudiés.

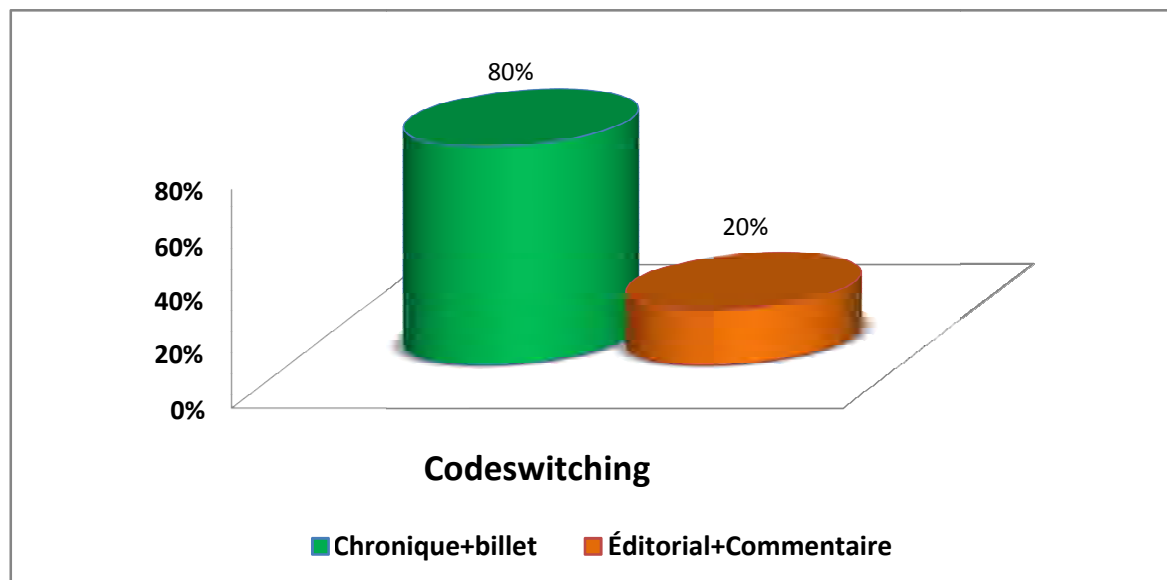
Tableau n° 32 : Le codeswitching

Les journaux	Chronique + billet	Éditorial + commentaire	Total	%
Le Quotidien d'Oran	88	20	108	42,35
Liberté	/	25	25	9,81
El Watan	23	06	29	11,37
Le Soir d'Algérie	93	/	93	36,47
Total	204	51	255	100
Pourcentage	80%	20%		

Graphique n° 73 : Le codeswitching



Graphique n° 74 : Pourcentage du codeswitching



Commentaire

La fréquence d'usage du codeswitching est assez forte autant dans les chroniques que dans les éditoriaux. Les chroniques *Raina Raïkoum* avec 88 occurrences et *Pousse Avec Eux* avec 93 occurrences favorisent le plus le recours à ce procédé par rapport aux autres rubriques.

Conclusion

L'analyse des écrits des journalistes algériens permet d'observer comment ils marquent, par le recours à la néologie hybride, leur présence et leur appartenance linguistique et culturelle. Le recours aux particularités lexicales révèle la liberté discursive des journalistes et manifeste leur présence au sein de leur discours.

Les procédés de création de nouvelles lexies les plus utilisés dans notre corpus sont la dérivation, la composition et le détournement. Ils surgissent surtout dans les articles qui se distinguent par un degré élevé de subjectivité de l'instance énonciatrice.

Les néologismes repérés ont principalement une fonction d'appel et une fonction expressive, ils reflètent la capacité du locuteur de se réinventer. La liberté discursive du journaliste est l'un des facteurs ayant favorisé l'apparition des innovations lexicales dans le discours journalistique.

Nous avons inventorié un nombre important de créations lexicales employées afin de renforcer l'expressivité du discours, inciter à la lecture, créer une complicité avec le lecteur et même essayer de l'attirer d'une manière ou d'une autre.

Ce type de subjectivité est inscrit dans le domaine de la créativité lexicale qui a pour visée l'expressivité, l'attirance, la familiarité et la connivence.

C'est ce qu'on appelle après Sablayrolles¹ « *néologismes de luxe* ». Ces créations servent à renforcer le trait subjectif du discours journalistique.

Dans l'article journalistique, l'auteur a le droit d'émettre son opinion, la critique est autorisée, l'ironie est répandue. Il est important, pour s'y imposer, d'impliquer le lecteur à travers l'humour. Afin de bien vérifier notre hypothèse de départ : "Le locuteur-journaliste inscrit sa présence ouvertement par le recours à des procédés linguistiques, rhétoriques et humoristiques", nous étudions dans le chapitre suivant l'humour en mettant l'accent sur ses différentes formes relevées dans notre corpus.

¹ SABLAYROLLES J.-F., (2002), Op. Cit., p. 66

Chapitre 6

L'HUMOUR ET LA SUBJECTIVITÉ

Introduction

Inséré dans un dispositif général d'information tracé plutôt par le sérieux, le discours journalistique algérien permet l'éventualité de l'humour, même s'il n'est pas toujours humoristique. Les traces de l'énonciateur dans son discours se manifestent parfois à travers l'humour qui révèle et affiche sa position, son jugement, sa vision, ses attitudes et ses représentations vis-à-vis de ce qu'il énonce comme situations sociopolitiques, des situations dramatiques qui provoquent sa revendication.

Nous examinerons dans ce chapitre la subjectivité sous son aspect humoristique et nous essaierons de voir comment le journaliste algérien arrive-t-il à convaincre et à séduire le lecteur à travers l'humour. Autrement dit : Comment arrive-t-il à créer un rapport de complicité avec son lecteur à travers ses critiques ? À quelle(s) forme(s) d'humour recourt-il ? Quels sont les traits subjectifs qui particularisent son discours journalistique humoristique ?

Bref, cette étape consiste à analyser dans l'humour ses visées argumentatives, à mettre à jour les fonctions de ses différentes formes propres à notre corpus.

1. L'humour

Étymologiquement, le mot humour se rapproche du mot français *humeur* et du mot latin *humor*, il se définit communément par ironie légère, pince-sans-rire. Selon Jean Pruvost, l'humour est une : « *Gaieté qui se dissimule sous une apparence sérieuse et dont les traits caractéristiques sont l'ironie et l'imprévu* »¹. C'est une tournure d'esprit fine et légèrement satirique.

Si l'on remonte dans le temps, Lord Kanes Home définit l'humour déjà au XVIIIe siècle comme une forme esthétique :

« *Le vrai humour est le propre d'un auteur qui affecte d'être grave et*

¹ PRUVOST J., (2002), *Les Dictionnaires de langue française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».

sérieux, mais peint les objets d'une couleur telle qu'il provoque la gaieté et le rire »¹.

Pour S. Freud,² l'humour est libérateur, sublime et élevé. C'est un genre bien particulier de drôlerie, un style tout intellectuel. Il n'est même souvent qu'une légère animation de l'esprit qui ne provoque pas toujours le rire, il peut faire grimacer, sourire, pleurer...les sujets parlants, ou provoquer un retournement et un changement de comportement.

Sigmund Freud³ le considère comme une « *épargne de peine* ». L'humour est une façon consciemment anormale de dévoiler le monde et ses acteurs.

À son tour, R. Escarpit ajoute :

*« L'humour est l'unique remède qui dénoue les nerfs du monde sans l'endormir, lui donne sa liberté d'esprit sans le rendre fou et met dans les mains des hommes, sans les écraser, le poids de leur propre destin »*⁴.

D'après certains linguistes, il est l'équivalent du comique, il révèle un état d'esprit. Mettre en exergue l'humour dans un énoncé, c'est réduire son aspect critique. C'est une forme de communication, souvent phatique, destinée à maintenir ou à restaurer l'interaction entre le locuteur et le lecteur. Il peut avoir un effet de complicité ludique ou un effet destructeur, bien plus destructeur qu'un commentaire critique sérieux.

2. La typologie de l'humour

L'humour se manifeste par toute une typologie de procédés, de thèmes, et son aspect subtil et diffus le transforme en un phénomène complexe à cerner. Il est

¹ Lord Kanes Home cité par VINCENT K SIMEDOH, (2008), *L'humour et l'ironie en littérature francophone subsaharienne. Une poétique du rire*, p. 32

² FREUD S., cite par KOFMAN S., (1986), *De quoi rit-on : Freud et le mot d'esprit*, Paris, Galilée, p.87

³ Ibid., Op.Cit., p. 87

⁴ ESCARPIT R., (1981), *Humour*, Presses universitaires de France, p.26

parfois tragique, désabusé et gai. Il n'est pas forcément dépréciatif. Ses formes relevées dans notre corpus sont diverses, à savoir : l'ironie, l'incongruité, l'humour noir, le sarcasme, l'humour cynique, etc.

2.1. L'ironie

L'ironie s'oppose à l'humour franc, car elle consiste à énoncer ce qui devrait être tandis que l'humour décrit « *minutieusement et méticuleusement ce qui est en prétendant de croire que c'est bien là ce que les choses devraient être.* »¹

Pour C. Dumarsais et P. Fontanier², c'est un procédé qui consiste à dire sous forme de raillerie, moquerie plus ou moins sérieuse, tout le contraire de ce qu'on estime ou de ce que l'on veut faire entendre.

L'ironie se manifeste à travers des exclamations, des interrogations, ou n'importe quelle autre forme de discours, elle fait semblant de louer ce qu'on veut renoncer ou désapprouver, elle exprime ses visées par antiphrase.

D'après P. Charaudeau

« L'ironie, même quand elle prend l'interlocuteur pour cible, est toujours un piège, parce qu'elle agit comme un appel à reconnaître le beau jeu de masquage qui valorise locuteur et interlocuteur du côté de l'intelligence (tout jeu sur le langage est un partage d'intelligence) »³.

Considérons ce que nous divulgue notre corpus :

L'humour de l'énoncé suivant se caractérise par la rudesse où l'ironie se fait **dénonciatrice** et rude. Le chroniqueur annonce sa décision d'aller voter aux élections législatives du 10 mai, mais en dénonçant les candidats et en les qualifiant de dinosaures.

¹ BERGSON H., (1940), *Le Rire*, Paris, Quadrige/PUF, p.53

² DUMARSAIS C., FONTANIER P., (1977), *Les tropes*, Genève, Slatkine, P.122

³ CHARAUDEAU P., (2011), « Des catégories pour l'humour. Précisions, rectifications, compléments », in VIVERO Ma.D. (dir.), *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne*, (pp.9-43), L'Harmattan, Paris.

- « *J'irai voter le 10 mai prochain pour rendre grâce aux vieux dinosaures qui nous gouvernent et qui ont cette extraordinaire compassion envers les jeunes de leur éviter une tâche aussi difficile, aussi prenante, aussi ardue et aussi ingrate que celle de leur succéder enfin.* » (11/2/2012, Pousse Avec Eux)

L'ironie, dans l'exemple suivant, consiste à blâmer les candidats en faisant semblant de les louer. Elle sert à afficher ce qui dérange l'énonciateur et ce qui exprime sa revendication vis-à-vis de l'appel au vote aux élections législatives.

- « *Oui ! J'irai voter le 10 mai prochain pour dire toute la satisfaction posthume des victimes du terrorisme. Grâce à vous qui nous appelez à voter, aujourd'hui, leurs bourreaux peuvent marcher sur leurs tombes, sans se déchausser.* » (11/2/2012, Pousse Avec Eux)

Dans l'énoncé ci-dessous, l'ironie se présente sous forme de conseil. Le chroniqueur fait semblant de pousser le peuple algérien à voter pour le bien de la société.

- « *Auquel cas, mesdames et messieurs de Laghouat, Belkhadem ne vous a pas menti. Votez pour lui et l'Algérie «ira encore mieux». De mieux en mieux. Elle sera enfin au... poil !* » (23/4/2012, Pousse Avec Eux)

L'ironie rend le lecteur complice d'une information journalistique qui cherche de la distance vis-à-vis de la logique absurde qu'elle mobilise par rapport à une représentation burlesque et à l'antiphrase. Pour se moquer du pouvoir, le journaliste lui retourne à la fois ses mots, ses images et ses insuffisances :

- « *Alger coûte cher, sauf au Pouvoir. C'est indécent de le dire ? Non : il s'agit d'un glissement qui a bien fonctionné depuis des décennies. C'est-à-dire pour bien moquer le peuple, on le fait se*

moquer des siens. Pour tuer le multipartisme on agrée 100 partis en six mois. Les exemples sont nombreux. » (26/4/2012, Raïna Raïkoun)

Dans l'exemple suivant, le chroniqueur prend le risque de qualifier les Algériens de schizophrènes et de les accuser ironiquement de trahison. L'ironie, dans ce cas, consiste à faire agir et toucher le lecteur en le mettant devant une situation absurde :

- « *Les Algériens sont si schizophrènes qu'un gérant de débit de boissons est capable de signer une pétition contre un autre gérant de débit de boisson dans son propre quartier.* » (29/3/2012, Raïna Raïkoun)

Dans l'exemple suivant, l'ironie se présente sous forme d'apostrophe par laquelle l'énonciateur convoque ironiquement un tiers à se prolonger dans sa honte. Il fait semblant de louer Louisa Hanoune, mais pour se moquer d'elle et de ses actes. Il s'agit ici de dissuader quelqu'un en faisant semblant de le persuader.

- « *Il faut peut-être écouter pour une fois Louisa Hanoune, qui accuse les islamistes de rouler pour les Américains. Le régime roulant, lui aussi, pour les Américains, on peut en conclure que le régime roule pour les islamistes. Qui est le chauffeur, qui est le passager et qui est le piéton qui se faire écraser ? C'est toute la schizophrénie au pouvoir, qui traque les démocrates d'un côté tout en leur demandant d'aller aux urnes de l'autre, pour forcément contrer les islamistes puisque ces derniers ont une infallible discipline de vote. Alors, faut-il voter ou non ? Oui, mais sous le*

contrôle d'un psychiatre et avec un bon avocat. » (28/1/2012, Point Zéro)

Le chroniqueur recourt à un procédé ironique, le diasyrme¹ dans son discours agressif, où l'ironie se fait âpre et directement dénonciatrice. Dans cet énoncé, il consiste à faire semblant de rendre grâce aux dirigeants que le journaliste veut blâmer par antiphrase. Cet exemple présente une forme de moquerie froide.

- « *J'irai voter le 10 mai prochain pour dire merci à ceux qui sont tellement occupés par mon bien-être, tellement obnubilés par mon bonheur ... n'en remarquent même pas que la porte de ma maison est bloquée par la neige, que mes enfants bleuissent à cause du froid et du camion de butane bloqué en contrebas du village et que ma femme, insulinodépendante, vient de s'administrer sa dernière dose* » (11/2/2012, Pousse Avec Eux)

Considérons l'exemple suivant où le chroniqueur recourt à l'ironie pour critiquer un chef de parti en faisant semblant de le flatter. Il le surnomme « super-héros », selon lui, quand il parle, il fait croire qu'il apprend à ses auditeurs des choses "secrètes" mais que tout le monde sait déjà, il fait croire qu'il sait mieux que tout le monde et qu'il protège les intérêts du peuple.

- « *Tata Louisa, super-agent secret ! Voyons Tata ! Ne vois-tu pas qu'au jour d'aujourd'hui, dans les services de sécurité algériens, tous corps confondus, ils ne n'arrivent à ta fine cheville ? Ne me dis surtout pas que tu n'as pas conscience que police, gendarmerie, armée et DRS réunis ne peuvent égaler tes performances d'investigatrice de premier plan ? (...) C'est toi et toi seule, Tata, qui aujourd'hui dois recevoir les lauriers qui te*

¹ C'est une forme d'ironie, introduite par H., Suhamy, (1981), in figures de style, Que sais-je? Presse universitaire de France.

*reviennent de droit. Avec tout de même ce petit goût amer, celui du regret. De te voir gâcher ainsi une si belle et prometteuse carrière dans le renseignement. Mon Dieu ! Saute le pas, voyons ! **Endosse ta belle cape de super-héros et fait tomber les masques de tous ceux qui se croyaient à l'abri de Wonder Tata.**» (23/2/2012, Pousse Avec Eux)*

Le journaliste se moque donc de ce personnage politique. Pour lui, il est tellement proche du pouvoir (alors qu'il fait croire qu'il est de l'opposition) que beaucoup de gens disent qu'il fait partie des services de sécurité.

Dans l'exemple ci-dessous, le chroniqueur critique une réalité politique, le Président de la République qui demande aux Algériens d'être sérieux et d'aller voter le 10 mai prochain :

- « ...*Voter avec **sérieux** le 10 mai prochain*», puis il donne son avis :
« ***Si nous n'avons pas fait preuve de sérieux pour élire les gens de l'APN, je ne pense pas que nous ayons fait preuve de beaucoup plus de sérieux lors des élections présidentielles. **Abdekka au château serait le fruit d'un manque de sérieux flagrant de notre part, d'une blague, d'un bizutage de potaches ? Plus effroyable encore !***** » (2/5/2012, Raïna Raïkoum)

Ces tournures de style révèlent une évaluation négative servant à pousser le lecteur à réfléchir. L'énonciateur fait appel au passé pour méditer sur la crédibilité des votes d'autrefois.

Le journaliste à travers l'ironie cherche à ridiculiser les abus de la société et les travers des personnes politiques implicitement. Ce procédé rhétorique singularise le discours journalistique et sollicite du lecteur qu'il mette en jeu un ensemble de savoirs stylistiques et culturels pour pouvoir comprendre.

2.2. L'humour noir

À l'instar de S. Freud¹, nous pouvons dire que l'humour noir dénote avec cruauté, amertume et parfois désespoir, *l'illogisme du monde* face auquel il constitue une forme de revendication. Il consiste surtout à aborder avec renoncement, voire avec réjouissance, les choses les plus écœurantes ou les plus contraires à la morale ou à la coutume. Il établit une opposition entre le caractère émouvant ou tragique de ce dont on parle et la façon dont on en parle. Cette opposition interpelle le lecteur et suscite sa requête. C'est en quoi l'humour noir, qui fait rire ou sourire des sujets les plus sérieux, est une arme de révolution et de revendication.

Toutefois, l'humour noir se distingue nettement de la moquerie, tout en étant un trait d'esprit, il favorise le rire pour ne pas avoir à pleurer des situations critiquées.

Selon P. Desproges :

« Le rire est la politesse du désespoir. Si le rire sacrilège et blasphématoire que les bigots de toutes les chapelles taxent de vulgarité et de mauvais goût, si ce rire-là peut parfois désacraliser la bêtise, exorciser les chagrins véritables et fustiger les angoisses mortelles, alors oui on peut rire de tout, on doit rire de tout : de la guerre, de la misère et de la mort ! D'ailleurs est-ce qu'elle se gêne la mort, elle, pour se rire de nous ? »²

L'humour noir apparaît dans notre corpus avec une proportion d'occurrences importante puisque les journalistes ont souvent tendance à faire rire des situations dérangeantes.

¹ FREUD S. in KOFMAN S., (1986), *De quoi rit-on : Freud et le mot d'esprit*, Paris, Galilée, p. 88

² DESPROGES P., (1982), dans *Le Tribunal des Flagrants Délires*, p.94

Ainsi, dans l'exemple suivant, l'énonciateur évoque la cherté des aliments pour bébé qui influe sur la santé de certains enfants pauvres. Pour toucher et éveiller la conscience des responsables, il recourt à l'humour noir. Il préfère faire rire d'une situation imaginaire (les bébés qui font une grève du lait et refusent de sortir du ventre de leur mère) pour ne pas avoir à en pleurer.

- « *On peut imaginer qu'à ce train, les bébés feront bientôt grève de lait premier âge pour protester contre la cherté des produits d'importation et les fœtus refuseront de sortir du ventre de leur mère en attendant une amélioration qualitative des services de gynécologie... Tout ira vite ?* » (16/1/2012, Point Zéro)

2.3. La satire

C'est une forme qui utilise amplement l'ironie comme outil d'expression. La satire est une antiphrase qui consiste à faire entendre autre chose que ce que l'on énonce. Raillerie constitutive de l'ironie, la satire fonctionne sur le ridicule. Pour Patrick Charaudeau¹, la satire de presse concourt au commentaire critique sur l'actualité et a en outre une fonction humoristique. Elle est caractéristique de l'antiphrase (dire l'inverse de ce qu'on pense, la louange pour le blâme). La satire ironise les travers des sociétés, elle est très moralisatrice. Elle ridiculise ce qu'elle reproche, mais sans s'y opposer. Dans son fonctionnement, cette forme d'humour use de l'ironie dans son aspect de jugement et de critique, et très souvent dans son côté grinçant et use de l'humour pour faire rire et divertir. L'ironie permet à la satire de dévoiler des comportements humains surtout dans ce qu'ils ont comme travers et rigidité.

Considérons l'énoncé ci-dessous où nous relevons une certaine forme d'humour satirique ayant un effet de complicité destructeur puisque le chroniqueur critique le FLN en usant des termes dépréciatifs créant une certaine fonction phatique

¹ CHARAUDEAU P., (2006), Op. Cit., p. 33

destructrice. Cette forme d'humour ainsi employée affiche bien la revendication de l'énonciateur qui s'énonce à travers le je.

« A mes yeux d'Algérien victime de tous les colonialismes, sans distinction, cette faute est aussi grave que celle commise par un autre Frère à poils. Celui qui, un jour, emporté par les clameurs enthousiastes qui montaient des places du 1er-Mai et des Martyrs, s'est laissé aller lui aussi à de vilaines, de très vilaines confidences aux oreilles d'un ambassadeur iranien. C'est du même acabit ! Kif-kif! Bourricot ! Il est tout de même terrible de constater qu'historiquement, les pires félonies ont été commises par des islamistes. » (10/1/2012, Pousse Avec Eux)

2.4. L'humour cynique

Le cynisme¹ est souvent connu par les propriétés et les bizarreries des personnages. Au lieu d'être affecté et d'en pâtir, le cynique préfère exprimer ce qu'il le dérange, ses inquiétudes en tentant d'en faire une occasion de plaisir, de partage avec son interlocuteur.

Le cynisme est estimé comme une ironie qui s'amuse à scandaliser. Il porte en lui les traits du mystificateur, comme l'estime V. Jankélévitch :

« Les deux personnages-mystificateur et mystifié qui sont l'un devant l'autre dans l'ironie simple, ces deux personnages n'en font qu'un chez le cynique. Il y a pourtant dans le cynisme une dialectique qui est du même ordre que le jeu : car si le cynique se parodiait vraiment lui-même, il ne serait pas autre chose qu'un ironiste. Le cynique, en vérité, est relativement sérieux ; ou plutôt, il n'est ni tout à fait dupe ni tout à fait comédien, et il ne saurait dire lui-même s'il le fait exprès ; à

¹ Le cynique avoue avec insolence une conduite contraire aux conventions sociales, aux règles morales. Il joue sur l'ambiguë et les maladresses, anime à la fois la morale et la logique, revendique ce qu'on lui conteste.

force de jouer avec le scandale, il lui arrive de l'endosser. »¹

Donc le cynique ne prend rien au sérieux, si ce n'est ses propres intentions.

P. Schoentjès rapproche le cynisme de la satire et énonce que :

« Railleur comme la satire, irréaliste dans ses exigences. Il convient toutefois d'observer que comme la glorification absolue du moi, il doit être rapproché d'une attitude de sérieux essentielle. »²

Considérons ce que nous divulgue le corpus :

« J'irai voter le 10 mai prochain pour m'exclamer, Ahhhhhhhhh !, oui, m'exclamer, Ohhhhhhhhh !, de stupéfaction admirative devant les 7,4 kilomètres de tramway et les 9,2 de métro réalisés au bout de 30 ans, bijoux tellement «couleur locale» puisque le vendredi, à l'heure de la prière, la vente de tickets y est haram (...) Grâce à vous qui nous appelez à voter, aujourd'hui, leurs bourreaux peuvent marcher sur leurs tombes, sans se déchausser. Ou plutôt si ! En se déchaussant la mâchoire à force de se rire de nous et de se fendre la poire sur le sort fait à leur sacrifice. » (11/2/2012, Pousse Avec Eux)

L'exemple ci-dessus montre cette forme d'humour cynique, là où le chroniqueur fait semblant de louer les dirigeants du pouvoir en leur reprochant l'indifférence et l'insensibilité à l'égard des victimes du terrorisme. C'est de l'humour qui n'arrache qu'un rire nerveux, l'approche cynique, dérisoire de la vie quotidienne et la critique sardonique.

2.5. La dérision

Venant du latin dérision, elle renvoie à une pratique négative et critique.

¹ JANKÉLÉVITCH V., (1950), *L'ironie ou la Bonne conscience*, Paris, PUF, p.104

² SCHOENTJÈS P., (2001), *Poétique de l'ironie*, Paris, éd, du Seuil, p.231

D'après N. Nkashama :

« Elle n'est pas une plaisanterie inoffensive, ni l'humour qui habille délicatement la fausse modestie. Elle vise une cible qu'elle cherche à toucher et ce but est atteint lorsqu'elle blesse, rabaisse, humilie... »¹

Cette forme d'humour cherche à toucher la cible qu'elle vise et ce but est réalisé lorsqu'elle blesse, rabaisse, humilie...

Selon cet auteur, les entraves entre dérision et pouvoir viennent souvent d'une dialectique entre contestation et régulation. La dérision indique un refus de soumission qui s'exprime de façon politiquement appropriée. Ayant une dimension de controverse, de remise en cause, de contestation des normes sociales largement acceptées, notamment les rapports de pouvoir, la dérision contribue à une dynamique socio émotionnelle de brutalité qui exerce des effets divers sur les interlocuteurs. Elle exprime simultanément le comique et le tragique.

Dans l'exemple ci-dessous, le chroniqueur critique une réalité sociopolitique. L'imam de Médine ayant appelé les Algériens à voter en masse, l'inquiétude du journaliste et son étonnement le poussent à s'interroger et exprimer sa contestation. L'énonciateur recourt à l'humour dérisoire pour se moquer des gouvernants, en disant :

- *« N'ont-ils pas honte ces gens qui ne vivent pas chez nous et qui nous appellent à voter de Médine (...) C'est d'ailleurs la triste misère : on importe tout, même les avis d'autrui sur nos affaires. L'imam qui a son avenir prospère en Arabie, nous appelle à voter pour en avoir un ici chez nous. **Le bonhomme qui ne vit pas chez nous, ni lui, ni ses enfants, appellent les Algériens à soutenir***

¹ N NKASHAMA P., (2006), *Écrire à l'infinifit. La dérision de l'écriture dans les romans de Williams Sassine*, Paris, L'Harmattan. P.44

le «dirigeant et moudjahid Abdelaziz Bouteflika, l'homme de la réconciliation nationale» comme s'il s'agissait d'une chanson.»
(5/5/2012, Raina Raïkoum)

Les visées de communication attestent d'un discours tracé par la subjectivité, comportant les marques d'appréciation négatives et d'opinion de l'énonciateur vis-à-vis de la réalité politique algérienne.

2.6. L'incongruité

Parmi les caractéristiques de l'humour provoquant le rire, nous avons l'incongruité qui découle de « *la présence simultanée (ou très proche temporellement), dans la situation risible, d'éléments qui sont incompatibles, contradictoires* »¹. Elle est le résultat de l'apparition dans un même énoncé de deux éléments opposés, contradictoires, à travers des jeux de mots, des figures rhétoriques... pour pousser le lecteur à réfléchir.

L'incongruité a des fonctions particulières et vise quelque chose de précis. Elle passe du sérieux au ludique et c'est alors qu'entrent en jeu l'ironie et l'humour qui s'effectuent dans le domaine du sérieux et du non-sérieux.

Dans l'énoncé suivant, l'incongruité se révèle non seulement par le passage inattendu du registre sérieux au registre ludique, mais également par le recours à l'allusion.

« En fait, Ouyahia n'aime pas les Turcs, Soltani n'aime pas les Français, les Français aiment le pétrole, les Algériens la mayonnaise. » (10/1/2012, Point Zéro)

L'humour peut être, dans ce cas, le résultat de l'opposition entre le discours sérieux et non-sérieux du journaliste, c'est un effet de contradiction ou de contraste entre ces deux registres, tout comme l'ironie.

¹ BARIAUD, F., (1938), *La genèse de l'humour chez l'enfant*, PUF, p.24

Dans l'exemple suivant, le journaliste commence dans un registre sérieux pour passer à un autre ludique. Ce passage incongru et surprenant révèle le regard et le jugement de valeur que l'énonciateur manifeste à travers la dérision.

- « *Personnellement, j'écrirai ici même, le 13 mai, en gros et gras caractères : «Les barbus remportent les législatives.» Eh ouais ! Y en a un peu marre quelque part que les chars se cachent derrière les civils.* » (9/1/2012, Pousse Avec Eux)

Dans l'exemple ci-dessus, le journaliste exprime son étonnement, sa colère, en recourant à l'expression *y en a un peu marre*, et à des jeux de mots *marre/char/part* qui respectent la rime « ar » et enjolivent le discours. Ce mélange de ton de colère, d'argot et d'humour donne beaucoup d'impact au texte.

Dans l'énoncé suivant, nous relevons de l'incongruité dans la mesure où l'énonciateur critique des réalités politiques amères en faisant appel à des termes empruntés au monde de la gastronomie afin de mieux toucher le lecteur et frapper son attention, ce qui donne à son discours à la fois des touches comiques et une dose ironique sarcastique. Le journaliste donne ici la recette d'une soupe de légumes préparée avec des ingrédients imaginaires (un bouquet de poils de barbe, une pincée de liberté ...) qui représentent chacun des candidats aux élections législatives, et que l'État laisse cuire jusqu'à avoir une sauce sans *identité* qu'il fera avaler aux électeurs.

- « *Pour les amateurs de cuisine, de politique et de fastfood, la recette est relativement simple... Dans la marmite, mettre quelques **grosses légumes** et les faire revenir à feu doux comme ils reviennent depuis si longtemps. Quand ils sont dorés, agiter la marmite et y incorporer de jeunes pousses qui vont **contester** la position des légumes, en haut du plat, flottant sur la sauce à la couleur*

indéfinissable. Faire semblant de mélanger ; la préparation de base est prête. A ce moment précis, mettre des liasses d'argent frais.... Ajouter dans la marmite bouillante quelques valeurs de Novembre, un bouquet de poils de barbe (de marque Sunna, la meilleure), une pincée de libertés bien dosées, du sel (iodé), des épices médiatiques et surtout pas de piment, la réussite du plat étant d'être sans saveur ajoutée ... Laisser cuire jusqu'à avoir une sauce brune, informe et sans identité. Le plat est prêt et toute la subtilité de la recette est là : ne jamais le goûter ou le manger, mais le faire avaler rapidement à l'électeur. » (14/3/2012, Point Zéro)

Le chroniqueur, dans l'exemple ci-dessous, critique des chefs islamistes auxquels il reproche la malhonnêteté, l'escroquerie et l'indignité. Il conteste la coalition islamiste lancée par 168 «personnalités» « à poils et à vapeur » d'où sa méfiance malade face à cette concomitance, selon lui, *véneuse*.

- « *Comment devons-nous réagir ? Question d'autant plus angoissante et d'actualité que je lis en caractères bien gros et bien gras, là, sous mes yeux, qu'une initiative de coalition islamiste lancée par 168 «personnalités» à poils et à vapeur et regroupant les néoturcs du MSP, Ennahda, El Islah, la Djaz'âra et les Salafistes serait en cours. Très en cours ! D'où ma méfiance malade face à cette concomitance véneuse. Plus les frères barbus se rassemblent et unissent leurs haleines putrides, plus nos chers responsables en rajoutent dans le registre rassurant. » (11/1/2012, Pousse Avec Eux)*

Ainsi, lorsque Hakim Laàlam évoque la perturbation et le trouble qui se produit chez lui quand il essaye de choisir le meilleur candidat, il réussit à produire des effets d'humour dérisoire en exagérant les traits négatifs des candidats choisis

pour le vote.

- « *Troublant, **je** le répète. Alors, qui est la plus mieux ? Cette assemblée d'absentéistes, leveurs synchronisés de bras ? Ou celle à venir, celle des stripteaseurs à **poils et à vapeurs** ? Parce qu'il est là, le choix, le seul possible en mai de l'an de disgrâce 2012. La réforme par le **pire**, le moins **pire** ou les moins mauvais des plus **pourris**. Quoique... On peut aussi décider que l'effeuillage islamiste, ce n'est pas trop notre truc.* » (14/1/2012, Pousse Avec Eux)

L'observation de l'énoncé ci-dessus fait apparaître la représentation du journaliste lui-même comme cible de l'humour. En effet, le journaliste fait souvent partie du monde représenté. Il s'agit d'une mise en scène candide, à visée purement ludique, qui favorise l'identification du lecteur à ce « je » représenté.

De la même façon, Kamel Daoud représente de manière exagérée sa perplexité devant une situation électorale choquante :

- « *Le ministre a-t-il dit une vérité sans le savoir ? L'essentiel, au-delà de l'humour involontaire et très ministériel, c'est que **les mosquées sont désormais à usage politique frontal** : on y interdit de faire la politique, sauf celle de celui qui paye les imams.* » (25/1/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'énoncé suivant, le journaliste critique péjorativement le président de la République algérienne ce qui donne à son discours une coloration subjective avec des nuances humoristiques :

- « *Autant, lorsqu'il faut des larmes devant les caméras, **il est aisé de faire appel à des pleureuses professionnelles**... Il est vert de jalousie de voir et d'entendre tout le monde broder si joliment*

autour de la démission du psy. Ça le met dans une rage folle, car il aime par-dessus tout faire le buzz, lui et surtout pas les autres. Donc, il va démissionner, c'est maintenant acquis ! D'où je tiens cette certitude que Abdekka va démissionner ? Ben... de Tata Louisa elle-même. Elle m'a même montré le badge qui lui a été envoyé pour la cérémonie. Elle devrait d'ailleurs être assise au tout premier rang. Juste en contrebas de l'estrade et du pupitre duquel Abdekka prononcera son dernier discours. Est-ce qu'elle va pleurer lorsque Boutef' va annoncer son départ ? Là, très franchement, vous m'en demandez trop. » (11/3/2012, Pousse Avec Eux)

Le journaliste annonce la démission du président. Il avoue que cette information est venue du chef de parti, *Louisa Hanoune*, réputée pour annoncer sous forme de secret ce que tout le monde sait déjà. Son but, dans l'exemple ci-dessus, est surtout de transmettre l'information, mais également d'enjoliver ses propos et de donner une impression ludique au discours. Il donne à un chef de parti le titre "tata," « terme familial par lequel les enfants désignent leur tante », afin de donner plus de familiarité à son énoncé. Il lui donne un statut de membre de famille ce qui est inférieur au rôle de présidente d'un parti national et ce qui rend son discours moins sérieux.

Dans l'énoncé suivant, le chroniqueur critique les dirigeants qui favorisent ceux qui sont sous leur autorité et acceptent de leur donner leur voix, ceux qui, selon lui, veulent montrer qu'ils sont patriotes. Pour lui, s'ils sont patriotes, ils votent pour le candidat de l'Algérie. De ce fait, le président A. Bouteflika ne va pas démissionner.

- « *Donc, il va démissionner, c'est maintenant acquis !* » « *Au point qu'il est prêt à laisser voter toute personne portant un*

survêtement de l'équipe nationale de foot. Même les modèles non homologués par la FAF. Quoi ? Et ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter un survêtement, même «M'derreh» ? Eh bien, ceux-là pourront toujours exhiber un serre-poignets ou un bandana aux couleurs des Fennecs et de l'Algérie, ça suffira amplement à valider leur vote ! » (14/3/2012, Pousse Avec Eux)

Cet énoncé revêt d'un trait humoristique dans la mesure où il dénote une certaine moquerie implicite à travers laquelle le journaliste voulait dire : seuls les gens qui se soumettent à l'autorité du pouvoir vont voter « bien », par contre ceux, les gens libres, les démocrates qui n'acceptent pas l'autorité, leur voix de vote ne vont pas être pris en considération et vont être rejetées, parce qu'ils ne vont pas voter « bien ».

Dans l'exemple ci-dessous, l'énonciateur revendique une situation qui le dérange, il proteste le fait de recevoir quotidiennement des messages téléphoniques qu'envoient les dirigeants pour exhorter et pousser les citoyens à aller voter aux législatives du 10 mai 2012.

- « *La cellule serait sur le point de découvrir et de rendre publics les numéros de portable de Abdekka et de Daho Ould Kablia. Et si tout va bien, dans les prochaines semaines, avant le mois de mai, quoi qu'il arrive, vous et moi pourrons enfin envoyer des SMS à ces deux acharnés du texto. Car c'est cela la démocratie ! On peut recevoir des SMS. Mais on doit aussi pouvoir y répondre. A quelqu'un qui te bombarde de messages téléphoniques dans lesquels il t'exhorte à aller voter aux législatives, tu dois toi aussi avoir le droit citoyen de répondre pourquoi tu n'iras pas. Par SMS.* » (16/2/2012, Pousse avec eux)

Le chroniqueur interpelle les lecteurs à renoncer à cette réalité et il les pousse à

revendiquer leur droit à l'abstention. Il leur demande d'envoyer leur refus, sous forme d'un message téléphonique au président lui-même.

Pour bien teinter son discours, l'énonciateur termine ses propos par une chute humoristique en disant :

- « *A mon avis, les deux portables de Boutef' et de son ministre du texto vont être saturés.* »

Dans un autre énoncé, le journaliste dénomme un politicien islamiste par le surnom « raqui » pour se moquer de lui et pour le déconsidérer. Il conteste le fait de recruter un « raqui » (exorciste), un ministre sans diplôme, en lui octroyant un poste gouvernemental, et de lui donner toute l'autorité et le pouvoir absolu. Il lui reproche l'évacuation, le détournement, la duplicité et le trafic.

- « *Et, dans ces entrechats ridicules d'un «raqui» venu à la politique par la faute de laborantins sans diplômes, j'ai bien entendu cet imposteur crier à la «faute grave» qu'aurait commise Ouyahia en envoyant valdinguer le Premier ministre turc.* » (10/1/2012, Pousse Avec Eux)

Ainsi, le chroniqueur, dans l'énoncé suivant, part loin avec son imagination. Il fait appel, à travers la parodie, aux animaux pour mieux décrire certaines situations. Ce qui fait humour dans ce cas-ci, c'est bien l'incongruité, l'attelage «chien et esprit », alliance et comparaison d'une chose concrète et d'une autre abstraite. Le locuteur compare son esprit, ses fils d'idées à un chien qui aboie. D'après lui, sa réflexion, son esprit, sa pensée viennent d'un chien qui habite sa tête et qui lui dicte toujours ce qu'il devrait écrire. *Le chien* aboie et le journaliste écrit. Il lui parle à l'oreille quand il manque d'une bonne explication universelle. Cet animal représente son intelligence et comble son vide, il communique avec lui-même et il compare l'amour de son esprit à un amour entre un homme et une femme pour bien teinter son discours d'une couleur

humoristique. Le chien (l'ami de l'homme, l'ami fidèle, mais aussi celui qui mord) représente son inspiration, ses critiques des réalités politiques algériennes.

- « *J'écris quoi ? Ce que je ne peux pas écrire autrement : la folie. La bonne, celle qui a les clefs du grand portail qui mène vers le ciel ou donne sur une bibliothèque où sont précisés les poids de toutes les choses possibles, leurs couleurs, leurs sens, leur avenir et leur utilité, rangés sur les étagères avec un livre sacré qui serait le mode d'emploi absolu et définitif. Un peu ainsi. J'aime le chien et je sais qu'il me parle à l'oreille quand je manque d'une bonne explication universelle. Il sait tellement de choses que parfois j'en suis presque amoureux comme une femme à qui un homme promet de stopper les épines qui la recherchent. Cela n'arrive pas tout le temps et j'ai fini par comprendre qu'il s'agit d'inspiration. C'est cela. Le chien est mon inspiration.* » (7/2/2012, Raïna Raïkoum)

2.7. Le sarcasme

C. Dumarsais considère le sarcasme comme une « *ironie faite avec aigreur et emportement* ». ¹ Il le qualifie d'ironie mordante, car il s'exprime avec amertume et emportement. Le sarcasme est l'association entre les procédés de l'humour et de l'ironie, c'est une ironie blessante, voire moqueuse.

Pour P. Charaudeau,

« *le sarcasme est en décalage avec la bienséance : il dit ce qui ne devrait pas se dire, et par là il met l'interlocuteur mal à l'aise. Mais en même temps le locuteur est à la merci d'une réplique de*

¹ DUMARSAIS C., FONTANIER, P., (1967), *Les tropes*, Genève, Slatkine, p. 121

l'interlocuteur qui lui signifie son inconvenance ». ¹

Cette forme d'humour reprend souvent des paroles qui viennent d'être énoncées pour en retourner la signification. C'est une réplique à une situation touchante et acerbe. Certes, il ne s'éloigne pas de l'humour noir, mais il est plus amer puisque ce dernier cherche plutôt à faire rire.

L'énonciateur, dans l'énoncé suivant, essaye d'éveiller le lecteur, de le pousser à renoncer au vote en critiquant le pouvoir et en ayant recours à un humour péjoratif dévalorisant. Il qualifie l'État algérien par la *schizophrénie* qui est une forme de folie. Le recours à cette terminologie de psychiatrie teinte le discours d'une couleur humoristique sarcastique plus ou moins péjorative.

- « *C'est toute la schizophrénie au pouvoir, qui traque les démocrates d'un côté tout en leur demandant d'aller aux urnes de l'autre, pour forcément contrer les islamistes puisque ces derniers ont une infaillible discipline de vote. Alors, faut-il voter ou non ? Oui, mais sous le contrôle d'un psychiatre.* » (Point Zéro, 28/1/2012)

Avec l'humour sarcastique, le journaliste se cache et cache ses sensations en donnant une image d'exagération, en poussant à réfléchir sur les idées qu'il estime devoir partager. C'est un masque à la fois comique et/ou tragique.

2.8. Les mots d'esprit

Le mot d'esprit, ou trait d'esprit, est une réplique fine et subtile, pas toujours bien intentionnée où l'humour a un côté éminent. Forme d'humour qui est depuis longtemps reconnue et considérée comme élément de la **technique** de l'esprit. Les deux traits du mot d'esprit peuvent être le trait créatif et le trait psychanalytique. Sur ce cela, S. Freud dans son livre *Le Mot d'esprit et ses*

¹ CHARAUDEAU P., (2011), "Des catégories pour l'humour. Précisions, rectifications, compléments", in VIVERO Ma.D. (dir.), *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne*, L'Harmattan, Paris, p.16

relations avec l'inconscient, montre bien que le mot d'esprit suit le principe de plaisir et offre généralement une face critique,

« une pointe plus ou moins acérée qui, dans certaines conditions de réception, vaudra offense, soulèvera indignation ou scandale et trace notamment une nette ligne de partage entre esprit et comique. »¹

Le mot d'esprit révèle donc la subjectivité de l'énonciateur et révèle son indignation et le scandale qu'il ressent. Cela est très visible dans notre corpus.

Dans l'exemple suivant, nous relevons le jeu de mots dans « **embabouinées** » qui vient du terme **babouin** (singe), c'est une figure de style servant à attirer l'attention du lecteur et le pousser à réfléchir.

- « *Remettant toujours ça, «l'allianceur» se présente quatre-vingt-dix-neuf fois de suite à des élections usées, blousées, biaisées, biseautées, blasées, embobinées et même embabouinées.* »
(11/1/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple suivant, nous relevons une répétition à travers le terme « vote », une réitération de 6 occurrences, cet usage relève du matraquage de l'État au sujet des élections législatives.

- « *Il faut organiser un **vote** avant le **vote**. Décider si on doit **voter** ou non, par **vote**, puis **voter** après, ou non. En remontant, c'est sans fin. Donc, il faut trancher dès les commencements : **voter** pour, ou non, le départ de l'Émir Abdelkader.* » (25/2/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'exemple ci-dessous, la fonction ludique se révèle dans le jeu stylistique « danser »/« voter », servant à donner une sonorité et une certaine nuance humoristique.

¹ FREUD S. cité par KOFMAN S., (1986), *De quoi rit-on : Freud et le mot d'esprit*, Paris, Galilée, p.87

- « *Que lui a répondu l'imam algérien ? «Donnez moi son salaire et je vous ferai danser». Il suffit donc de remplacer le mot "**dan**ser" par le mot "**vo**ter" ». (5/5/2012, Raïna Raïkoum)*

Tel est le cas de l'exemple suivant où le chroniqueur utilise des jeux de mots pour donner une sonorité et certaine nuance humoristique à son énoncé injonctif.

- « *Taisez-vous !, faites-moi sortir cet abusé SVP, tranche Chalachou, **incisif** comme un **canif**. » (18/4/2012, Raïna Raïkoum)*

Nous remarquons à travers ces exemples que le recours au mot d'esprit révèle la présence du journaliste et sa volonté de frapper l'attention du lecteur et d'éveiller en lui la curiosité de chercher à comprendre le jeu de mots.

2.9. La parodie subjective

La parodie est une imitation burlesque dont l'effet premier est la moquerie ou la raillerie. En nous inspirant des travaux de P. Fontanier¹, nous essayons par la suite d'analyser les formes de la parodie relevées dans notre corpus.

2.9.1. Les parodies minimales

C'est le fait de reprendre une citation, une fable ou un proverbe afin de lui donner une nouvelle signification et une nouvelle teinture. L'exemple suivant s'inspire du célèbre proverbe : « *qui sème le vent récolte la tempête* ». L'éditorialiste dans ce cas commute le mot *vent* et le remplace par *fraude*, le mot *tempête* par « *le rejet des élections* ». Dans cet énoncé, il veut dire que chaque personne qui sème des mensonges et des tromperies récoltera le refus qu'elle mérite. Le recours à cette citation permet d'attirer l'attention des lecteurs et de donner aux propos du journaliste une teinture subjective ludique.

- « *Normal : **qui sème la fraude récolte le rejet des élections**. Cela*

¹ FONTANIER P., (1968), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, p. 123

étant, ces élections du 10 mai pourraient effectivement constituer un “tournant historique”. » (30/4/2012, L'Édito)

L'énoncé ci-dessous se caractérise par une parodie ayant un objectif satirique, l'énonciateur tente de faire entendre à travers son énonciation une autre source énonciative qu'il pose comme comique dévoilant par là même sa propre prédominance.

- « *À 50 ans, c'est un homme accompli et expérimenté, qui vend des places de député et des postes de chef de daïra. Il vend son quartier, sur pied, à un riche homme d'affaires du Sud, puis sa ville natale sur Internet et sa wilaya à un consortium chinois. Aux dernières nouvelles, il serait en train de vendre le pays en entier avec ses gens dedans, mais il ne sait pas encore quoi faire de son ministre de l'Économie. Invendable.* » (18/3/2012, Point Zéro)

L'énonciation, dans cet exemple, comporte des traces de mise à distance qui permettent au lecteur de discriminer une dissonance, de voir que le locuteur ne se manifeste pas comme étant responsable de sa propre énonciation.

L'énoncé suivant extrait de la chronique *Raïna Raïkoum* présente un ton ironique, où l'énonciateur fait appel à la parodie qui donne au texte une allure subjective humoristique. Il fait jouer des personnages, des animaux à savoir le mouton, le lion pour parler des candidats aux élections et du peuple algérien victime de l'arrogance du pouvoir.

- « *Il y avait un berger, il y avait des moutons. Le berger dit: «Si vous me chassez, le loup va vous manger». Les moutons n'ont rien dit car ils se sentaient eux-mêmes dans l'estomac du berger. Du coup, la différence n'était pas vitale pour leur façon d'analyser le monde comme puissance et dévorations. Le berger du berger expliquera alors que « Sans moi, vous vous mangerez ». Là, les*

moutons se sont regardés et se sont dit que c'est possible, même sans les dents. Rien n'est plus menaçant pour un mouton qu'un autre mouton, selon la propagande. Les moutons ne peuvent pas marcher sur quatre pattes sans le bâton du berger comme cinquième, dit la propagande officielle.... Le berger a dit : «Si vous choisissiez un autre berger, vous serez mangés.» Les moutons se sont dit, du moins pour ceux qui avaient de la laine sur le dos, pas dans la tête : «On sera mangés de toute manière». (15/3/2012, Raina Raïkoum)

Dans cet énoncé, le chroniqueur recourt à une forme rhétorique qu'on appelle anthropomorphisme¹ qui consiste à faire agir, penser, parler un animal ou autre, comme si c'était un être humain. Il fait parler un berger à des moutons et le font agir, parler sur les élections législatives. Les visées de l'humour relevées à partir de cet énoncé se résument en la persuasion et la connivence comique du locuteur.

2.9.2. Les pastiches satiriques

Ils sont appelés aussi les charges à travers lesquelles on imite un style en l'exagérant. C'est cette exagération qui rend le pastiche satirique et le discours journalistique subjectif. Champ de l'abus, elle est visible dans l'antiphrase où on blâme par la louange. L'exagération qu'elle introduit se transforme en une forme de critique ou de mise à distance et surtout de réflexion. Voici d'ailleurs l'acception qu'en donne P. Fontanier :

« L'hyperbole augmente ou diminue les choses avec excès, et les présente bien au-dessus ou bien au-dessous de ce qu'elles sont, dans la vue, non de tromper, mais d'amener à la vérité même, et de fixer,

¹ C'est une forme rhétorique parodique qui édifie un monde imaginaire à la ressemblance de l'homme, grâce à un système de signes et d'adaptation artificiel qui secrète l'humour, présent dans les fables animalières de La Fontaine, voire Fontanier P., (1977), *Les Figures de discours*, Paris, Flammarion, p. 135

par ce qu'elle dit d'incroyable, ce qu'il faut réellement croire. Les mots, considérés en eux-mêmes et dans tous les rapports grammaticaux, y peuvent conserver leur signification propre et littérale, et s'ils ne doivent pas être pris à la lettre, ce n'est que dans l'expression totale qui résulte de leur ensemble. Il y a même plus. »¹

Selon cet auteur, l'hyperbole doit avoir les traits de la bonne foi et de la franchise, et ne paraître, de la part de celui qui parle, que le langage même de la conviction.

« Ce n'est pas tout, il faut que celui qui écoute puisse partager jusqu'à un certain point l'illusion, et ait besoin peut-être d'un peu de réflexion pour n'être pas dupe, c'est-à-dire pour réduire les mots à leur juste valeur. »²

En fait, l'hyperbole, quand elle est ironique, opère un processus d'agrandissement subjectif de ce qu'on ignore. Ce procédé suit un raisonnement paradoxal jusqu'à l'éclatement du burlesque voire de l'absurde. Transposition stylistique, l'hyperbole va d'amplification en amplification et s'achève par un écart considérable, voire fabuleux.

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur s'amuse à critiquer une réalité politique algérienne amère, mais pour atténuer sa rudesse il recourt à l'humour. Ce qui fait humour, dans ce cas-ci, c'est bien l'attelage «*bus et électeur*», alliance et comparaison d'une chose inanimée et d'une autre animée. Le chroniqueur fait allusion aux gens qui sont transportés en bus pour faire la claque aux représentants du pouvoir. C'est une forme d'oxymore pour dire que le peuple ne vote pas et à sa place les bus vont élire.

- « *Si les islamistes gagnent, c'est parce que les autres refusent de se*

¹ FONTANIER P., Op. Cit., p 137

² Ibid., pp. 123-124

battre. Quand un peuple ne vote pas, ce sont les bus qui vont élire. Les prochaines élections ne sont pas propres ? Oui, mais autant que ce soit avec nos mains. Quand on ne peut pas choisir, autant se faire plaisir. Donc, il faut choisir. C'est le drame algérien. »
(25/2/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'énoncé suivant, l'énonciateur critique implicitement l'aspect routinier du vote et sa non-fiabilité en exagérant sa description. C'est une manière de déguiser sa pensée par une raillerie continue, une manière de l'enfermer sous un ton sérieux.

- « *Y a rien de changé. On va même voter. Comme un vieux couple, nous et le pouvoir, qui partage un repas froid, un lit séparé, un enfant qui est parti ou un feuilleton dont on connaît la fin. »*
(13/2/2012, Raïna Raïkoum)

Dans l'énoncé ci-dessous, le journaliste critique un homme qui, pour arriver à ses fins et avoir de l'argent, vend son corps et celui de sa femme, ses reins, ses dents, ses cheveux, son squelette... C'est une forme d'hyperbole qui consiste ici à utiliser des évaluations déraisonnables.

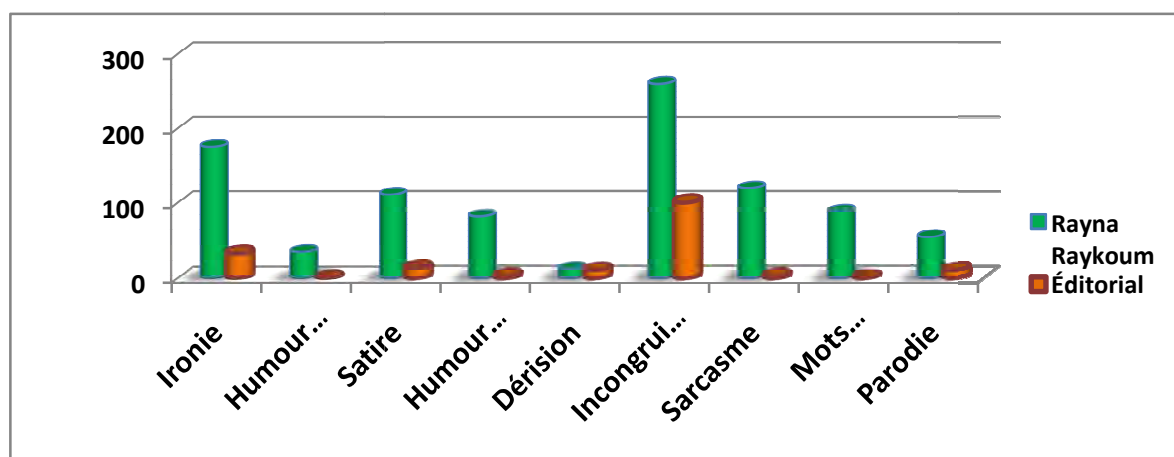
- « *Il se remarie et vend d'un seul coup les deux reins de sa femme, ce qui oblige cette dernière à rester à la maison, sous hémodialyse, comme le veut la tradition. Un matin de printemps, le soleil étant revenu, il revend la machine à hémodialyse qu'il avait achetée en vendant un cousin éloigné et désœuvré. Sa deuxième femme meurt aussitôt. Il vend ses dents à un dentiste, ses cheveux à un producteur de fil dentaire et son squelette à une entreprise de construction »* (18/3/2012, Point Zéro)

Les tableaux suivants présentent les occurrences d'usage des formes d'humour que nous avons repérées dans les journaux examinés.

Tableau n° 33 : La typologie des formes d'humour dans *Le Quotidien d'Oran*

Le Quotidien d'Oran				
Formes d'humour	Raïna Raïkoun	Éditorial	Total	%
Ironie	175	33	208	19,24
Humour noir	35	0	35	3,24
Satire	111	13	124	11,47
Humour cynique	82	2	84	7,77
Dérision	12	10	22	2,04
Incongruité	260	82	342	31,63
Sarcasme	120	2	122	11,29
Mots d'esprit	89	0	89	8,23
Parodie	55	0	55	5,09
Total	939	142	1081	100
Pourcentage	86,86%	13,14%		

Graphique n° 75 : La typologie des formes d'humour dans *Le Quotidien d'Oran*



Graphique n° 76 : Pourcentage des formes d'humour dans *Le Quotidien d'Oran*

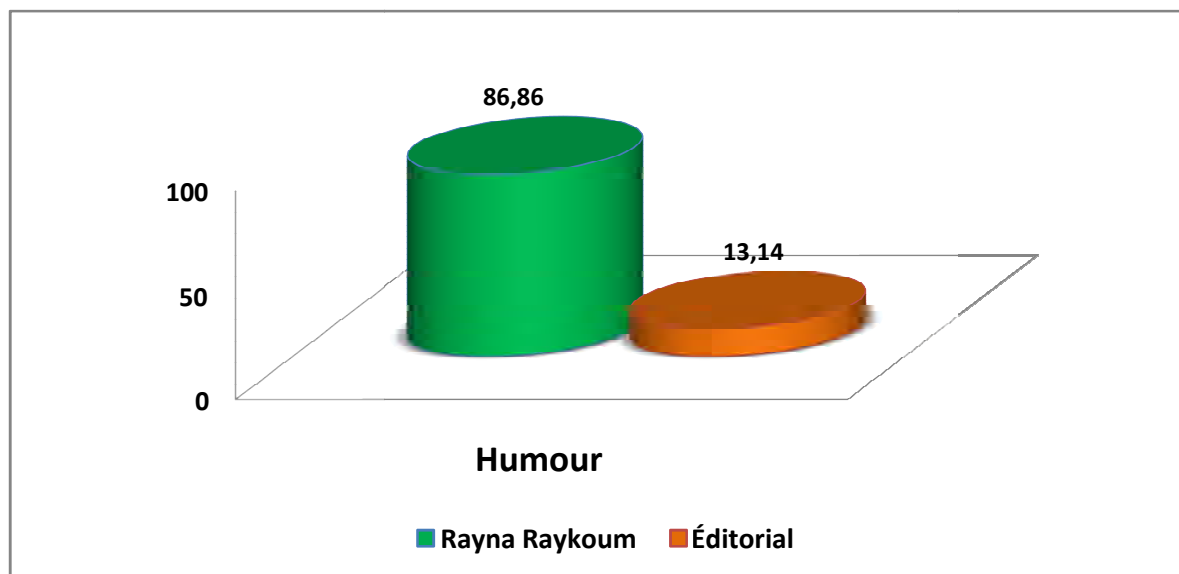
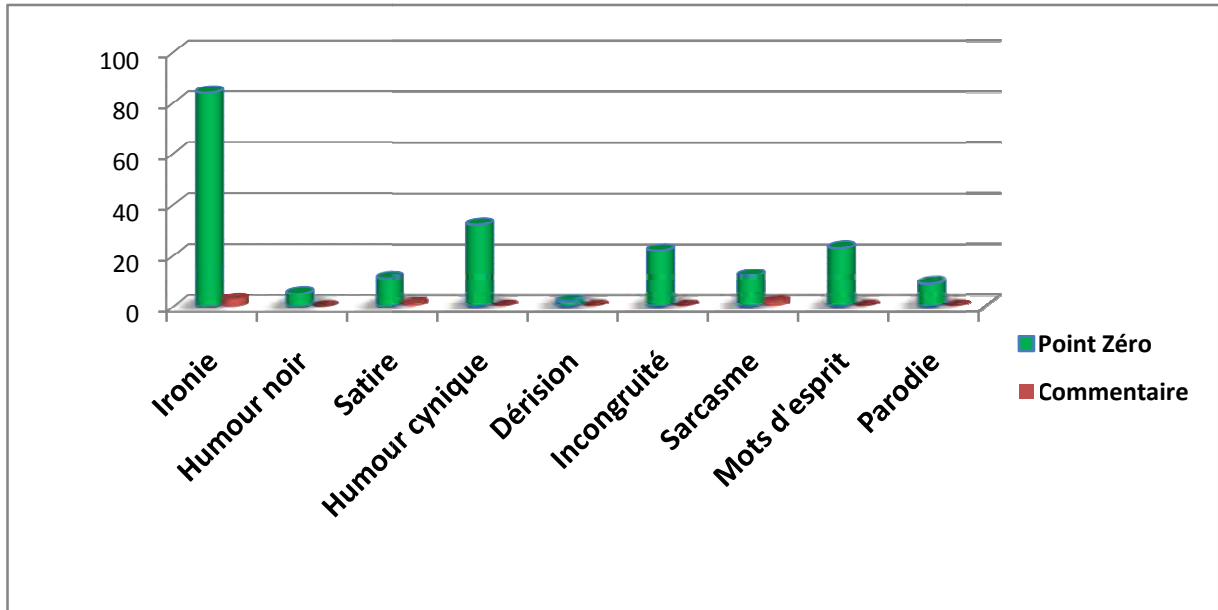


Tableau n° 34 : La typologie des formes d'humour dans *El Watan*

Formes d'humour	Point Zéro	Commentaire	Total	%
Ironie	84	03	87	42,23
Humour noir	5	0	5	2,43
Satire	11	1	12	5,83
Humour cynique	32	0	32	15,53
Dérision	02	0	02	0,97
Incongruité	22	0	22	10,68
Sarcasme	12	02	14	6,80
Mots d'esprit	23	0	23	11,16
Parodie	09	0	09	4,37
Total	200	6	206	100
Pourcentage	97,09%	2,91%		

Graphique n° 77 : La typologie des formes d'humour dans *El Watan*



Graphique n° 78 : Pourcentage des formes d'humour dans *El Watan*

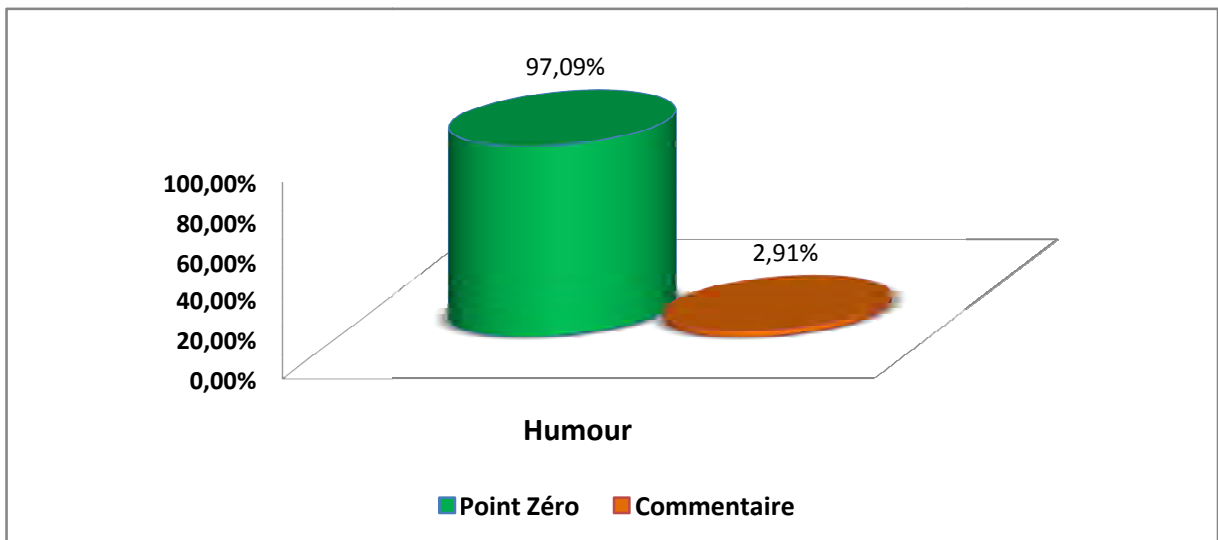
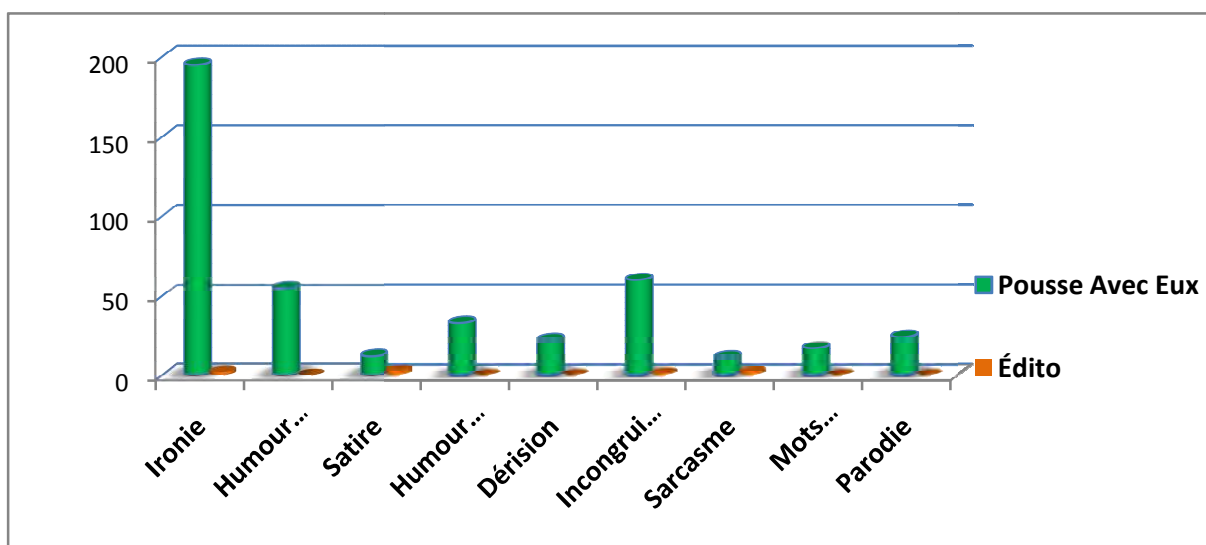


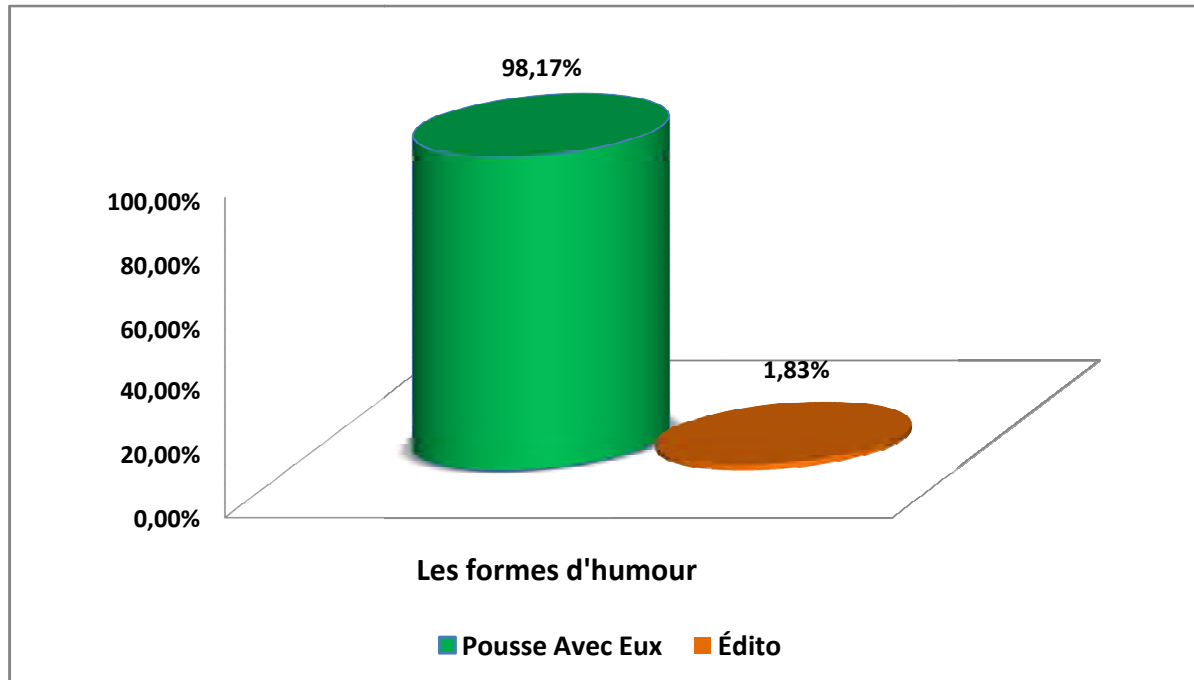
Tableau n° 35 : La typologie des formes d'humour dans *Le soir d'Algérie* et *Liberté*

Formes d'humour	Pousse Avec Eux	L'Édito	Total	%
Ironie	195	02	197	45,08
Humour noir	55	0	55	12,59
Satire	12	03	15	3,43
Humour cynique	33	0	33	7,55
Dérision	22	0	22	5,03
Incongruité	60	01	61	13,96
Sarcasme	11	02	13	2,98
Mots d'esprit	17	0	17	3,89
Parodie	24	0	24	5,49
Total	429	8	437	100
Pourcentage	98,17%	1,83%		

Graphique n° 79 : La typologie des formes d'humour dans *Le Soir d'Algérie* et *Liberté*



Graphique n° 80 : Pourcentage des formes d'humour dans *Le Soir d'Algérie* et *Liberté*



Commentaire

L'étude quantitative montre clairement que le taux d'occurrences d'usage de l'humour diffère d'un journal à un autre.

La fréquence d'usage des formes d'humour est plus élevée dans les chroniques et les billets que dans les éditoriaux. Le taux d'occurrences du recours à l'humour est le plus fort dans *Le Soir d'Algérie* et *Le Quotidien d'Oran*. Dans tous journaux confondus, c'est l'incongruité qui domine, sa fréquence d'usage est beaucoup plus forte par rapport aux autres formes d'humour.

Dans *le Quotidien d'Oran* l'incongruité représente 27,68%, l'ironie 18,63%, la satire 11,82%, le sarcasme 12,77%, les autres formes d'humour sont présentes, mais avec une occurrence moins élevée.

Dans le journal *El Watan*, l'incongruité représente 11%, l'humour cynique 16%, ironie 42%, les autres types d'humour ont des occurrences moins importantes.

Le Soir d'Algérie recourt couramment à l'humour, l'incongruité avec 160 occurrences, l'ironie avec 195 occurrences, le sarcasme avec 111 occurrences. Dans les éditoriaux de notre corpus, l'humour est rare.

Conclusion

L'humour prétend garantir deux effets, à la fois de connivence et de destruction. Dans les quatre journaux analysés, c'est l'ironie qui domine, particulièrement dans *Raïna Raïkoun*, alors qu'elle fait jeu égal avec le sarcasme dans *Point Zéro*, et avec la plaisanterie dans *Pousse Avec Eux*. Dans les chroniques et les billets humoristiques analysés, il y a presque toujours de l'ironie et, dans une moindre mesure, de sarcasme, ne serait-ce que constamment dans la chronique *Pousse Avec Eux*.

Toute figure de rhétorique ou de pensée relevée dans notre corpus a un lien plus ou moins limité avec l'énonciation puisque l'intentionnalité de l'énonciateur conduit au choix de son emploi : plaire, impressionner ou persuader.

Précisons en outre qu'on doit parler de figure d'énonciation subjective quand le discours met en scène explicitement l'énonciateur qui focalise son attention sur les processus d'influence qu'il mobilise pour persuader le lecteur. L'usage de l'humour constitue donc, dans le discours journalistique algérien, une carte prépondérante dans le jeu de celui qui cherche à persuader ou à séduire. La visée principale du journaliste à travers l'humour est de toucher le lecteur, de le séduire.

La fonction ludique se réalise à travers l'ironie, le grossissement de trait. Le discours journalistique algérien se caractérise par une structure énonciative complexe dans laquelle le journaliste fait jouer des rôles discursifs à des voix plus ou moins identifiables. Par l'humour, le journaliste se rapproche et se distancie de son lecteur et de la réalité politique qu'il juge d'un air amusé.

L'humour dans le discours de presse écrite procède par grossissement des traits d'un personnage, il a pour objectif de dévoiler, d'illustrer les défauts et les méfaits de la politique et du gouvernement. Les personnages critiqués sont croqués par exagération de leurs traits évaluatifs distinctifs. Ces paramètres favorisent l'humour et aident à enjoliver le discours journalistique subjectivement.

Par le recours à l'humour, le journaliste peut se révéler et dévoiler ses pensées. Ses visions imagées satiriques des personnalités (souvent de la politique algérienne) qu'il vise à travers des procédés malicieux, donnent à son discours une tournure d'esprit subjective plus ou moins explicite. Le plus souvent cette tournure ne provoque pas le rire, mais pousse le lecteur à réfléchir et à partager le point de vue du journaliste. Autrement dit, elle sert à créer un rapport de complicité, de familiarité et de connivence entre eux. La critique négative colorée d'humour n'est pas rude ni agressive, mais elle sert à afficher les aléas de la société, les amères réalités algériennes, voire politiques, avec une touche adoucissante.

Le discours journalistique est ainsi un espace où se dessinent : l'ironie, le sarcasme, l'incongruité, l'humour noir, la dérision...

Ce chapitre s'est efforcé de montrer la part subjective de la presse écrite entre ces formes qui trahissent une certaine liberté d'expression.

La presse écrite recèle d'autres expressions de subjectivité que les journalistes tentent de démystifier et de faire passer pour évidentes : c'est le cas du discours rapporté. Le chapitre suivant sera consacré à l'étude de ce procédé.

Chapitre 7

LE DISCOURS RAPPORTÉ ET LA SUBJECTIVITÉ

Introduction

Le recours au discours de l'autre est inévitable dans la presse écrite. Cela est principalement dû au fait que les journalistes recourent aux propos d'autrui pour enrichir le contenu de leurs articles.

Notre objectif, dans ce chapitre, est d'étudier l'emploi subjectif qui est fait du discours rapporté, de voir comment le journaliste s'en sert pour mieux cibler les lecteurs. Pour cela, nous essaierons de voir ce qu'il rapporte dans son discours de presse écrite, d'expliquer les différentes stratégies qui lui permettent d'intervenir dans les propos d'autrui tout en paraissant objectif.

Nous tenterons également d'examiner les effets de sens et la portée narrative du discours rapporté, de voir si une trace quelconque de subjectivité affiche la présence du journaliste ou d'autrui. En d'autres termes, il s'agit de déceler les traces de l'énonciateur et d'en déduire s'il s'engage par rapport aux propos qu'il rapporte.

1. Le discours rapporté et ses traces subjectives

Le discours rapporté est couramment défini comme l'accumulation de deux ou de plusieurs énoncés, *la reproduction d'un discours autre dans une énonciation enchâssante*¹, c'est-à-dire que les paroles d'un premier locuteur sont rapportées par un second. Il met en relation des messages qui relèvent de situations de communication distinctes. Il s'agit de l'intégration, selon des modalités variables, d'un discours extérieur dans un premier discours.

Le discours rapporté interprète et rend en quelque sorte explicite dans le texte, un des aspects capitaux des pratiques journalistiques d'observation de la réalité, de quête et de traitement de l'information (à qui le journaliste a-t-il parlé ? Comment a-t-il su ? Qu'a-t-il lu ?²)

¹ ROSIER L., (1999), *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot, p 4

² ZELIZER B., (1995), «Text, Talk, and Journalistic Quoting Practices», *The Communication Review* 1 (1), pp. 33, 51.

Patrick Charaudeau dans son ouvrage *Grammaire du sens et de l'expression*, qualifie le recours au discours rapporté dans le discours de l'information journalistique, de « situation problème » en précisant que :

- « *L'un des problèmes majeurs auquel est confronté sans cesse le discours des médias – et particulièrement celui de la presse écrite – est celui du discours rapporté. Qu'il s'agisse de traduire des dépêches d'agences ou des déclarations d'hommes politiques, ce discours navigue constamment entre une "citation" fidèle (présentée entre guillemets) mais qui peut rarement être donnée en totalité (in extenso), et une "interprétation" des faits et gestes, ainsi que des "non dits".* »¹

Selon cet auteur, en se servant du discours rapporté le journaliste pourrait paraître subjectif : le fait de sélectionner un passage quelconque pour le citer montre une certaine implication de la part du locuteur. Le fait de traduire les propos, et/ou les attitudes de celui dont on rapporte les paroles, dévoile également la trace du journaliste.

Étant donné son rôle important dans le discours de l'information, le discours rapporté constitue un révélateur particulièrement efficace pour étudier la subjectivation du discours journalistique parce que « *le journaliste soumet ce matériau (le discours rapporté) à un travail qui n'est jamais neutre. Le produit qui en résulte est marqué par les conditions de sa production.* »²

La tendance à la « subjectivation » s'interprète parfois par des modifications significatives dans la façon dont le journaliste rapporte et cadre le discours d'autrui. Jean Charron et Loïc Jacob précisent que :

- « *En fait, si, globalement, les stratégies discursives des*

¹ CHARAUDEAU P., (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Éducation, p. 44

² CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU D., (dir.), (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p.122

journalistes s'orientent vers une prise de parole, alors le rapport au discours d'autrui devrait en être affecté de manière significative. »¹

La façon dont l'énonciateur restitue et cadre les propos d'autrui dans son propre énoncé certifie de son rapport à l'autre, et donc de sa propre identité et de celle qu'il donne à autrui.

Dans le discours rapporté journalistique, le choix des personnes et des paroles citées, la manière (directe ou indirecte par exemple) de les rapporter et d'insérer les propos d'autrui à son propre propos, le confus qui peut être maintenu à la frontière des deux discours, tout cela sert à révéler l'identité du journaliste, son intention de communication et à maintenir une certaine complicité entre lui-même, le locuteur cité et son discours.

O. Ducrot déclare :

« Je crois que les mots de la langue sont incapables de par leur nature même, de décrire une réalité. Certes les énoncés se réfèrent toujours à des situations, mais ce qu'ils disent à propos de ces situations n'est pas de l'ordre de la description. [...] Ce qu'on appelle idée, dictum, contenu propositionnel n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de position. »²

Selon cet auteur, les énoncés sont dans l'incapacité de décrire une réalité ou une parole antérieure sans l'affecter du point de vue et d'attitude du locuteur qui les rapporte. L'attitude d'un journaliste par rapport à un énoncé cité n'est pas fortuite, elle découle du désir de faire passer un message précis au lecteur.

¹ JEAN CHARRON – LOÏC JACOB, (1999), « Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement », -Québec : Université Laval, in Les Études de communication publique, ISSN 1183-5079 ; cahier no 14.

² Ducrot O., Op. Cit., pp. 137-138

C'est d'ailleurs ce que réaffirmait M. Bakhtine :

« Dans le discours de la vie courante, nous l'avons dit, l'homme qui parle et ce qu'il dit sert d'objet de transmission intéressée, non de représentation. »¹

Par ailleurs, parmi les valeurs primordiales du discours rapporté dans le discours de presse écrite, nous pouvons ainsi évoquer le fait de rendre plus plausible aux yeux des lecteurs les articles journalistiques. C'est ainsi que l'emploi du discours rapporté sollicite souvent de la volonté de l'énonciateur de donner un aspect convaincant et séduisant aux articles.

L'examen de la subjectivité dans le discours de presse doit surtout donner une grande valeur aux formules introductives du discours rapporté, car elles sont un point favorisé de manifestation de la subjectivité journalistique.

R. Martin² remarque que les verbes comme « *apprendre, démontrer, se figurer, prétendre, révéler, supposer* » introduisent moins naturellement le discours direct, car ils évaluent la proposition qu'ils introduisent.

Le verbe **dire** est le verbe de déclaration le plus courant, mais il en existe beaucoup d'autres utilisés dans le discours rapporté de notre corpus à savoir : affirmer, ajouter, annoncer, apprendre, assurer, avertir, avouer, certifier, confirmer, constater, crier, déclarer, s'écrier, entendre dire, faire remarquer faire savoir, garantir, hurler, indiquer, informer, jurer, objecter, préciser, prévenir, promettre, raconter, reconnaître, remarquer, répéter, répliquer, répondre, souligner, soutenir.

Parfois, les propos rapportés sont introduits par des verbes de paroles ou des syntagmes nominaux formés à partir de la nominalisation de verbes de paroles.

¹ BAKHTINE M., (1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, p.22

² MARTIN R., (1983), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, p. 59

Mais généralement l'énonciateur a recours à des verbes de perception, à la modalisation autonymique ou aux formes « *selon X* ». Tel est le cas de l'énoncé suivant :

« *Selon un membre influent de la direction très assistée du FLN, si Belkhadem ne quitte pas l'Alliance, c'est qu'il a perdu la clé. Celle qui ferme le bureau de l'Alliance.* » (3/1/2012, Pousse Avec Eux)

Souvent, le sémantisme des verbes introducteurs représente la nature des contenus rapportés. Toutefois, suivant leur mode d'insertion et leur entourage syntaxique, certains verbes introducteurs ont un usage très confus.

Le journaliste, dans l'exemple suivant, rapporte les propos d'un politicien en ayant recours au discours direct. Ce qui dénote la subjectivité de l'énonciateur dans ce cas, c'est bien le contenu des propos rapportés qui comporte le verbe introducteur « répond ». Ce dernier, dans ce contexte, a un usage très confus, car il ne dénote pas réellement la réponse de A. Ouyahia.

- *A relire, à Alger surtout. Car il y a un royaume algérien du nom de «royaume de personne». Ouyahia dérange qui ? «Personne de précis», répond Ouyahia. Le cyclope, eux, les importateurs.* » (4/6/2012, Raïna Raïkoum)

En outre, l'acte de rapporter ne se détecte pas exclusivement dans le sémantisme des verbes de paroles. Parfois les contenus rapportés sont présentés sous forme modalisée (« estime que »).

Considérons ce que nous divulgue le corpus. Soit l'exemple suivant comportant du discours rapporté introduit par un verbe introducteur qui manifeste la subjectivité de l'énonciateur.

- « *Cet organe censé surveiller le prochain scrutin estime que*

Boutef' doit peser de tout son poids pour que les élections se déroulent réellement selon des normes démocratiques. » (24/3/2012, Pousse Avec Eux)

Dans la modalisation en discours rapporté, les introducteurs peuvent être à la forme de : *Ouyahia suppose, le régime prétend, Bouteflika estime...* Qu'ils soient des verbes introducteurs de discours direct ou des groupes introductifs dans le cadre de la modalisation en discours rapporté, ces introducteurs sont rarement neutres dans la mesure où ils apportent un éclairage subjectif par leurs commentaires de l'information et révèlent la position de l'énonciateur vis-à-vis de ce qu'il rapporte.

Considérons l'exemple suivant qui comporte un discours rapporté introduit par le verbe «dire ».

- « *On a moins envie de croire l'avocat commis d'office, Farouk Ksentini, quand il dit que le ministère de l'Intérieur a tout fait pour que les élections soient transparentes et qu'il est impossible de faire mieux.* » (11/4/2012, Point Zéro)

La subjectivité de ce discours se révèle à travers l'expression « *on a moins envie de croire...* » qui dénote le point de vue du journaliste à propos de ce que dit *Farouk Ksentini*.

En revanche, le discours ci-dessous révèle bien la subjectivité manifestée à travers les verbes «espérer et penser».

- « *Le monde a tourné la page, certains l'ont déchirée, d'autres en sont encore aux premières pages du livre de l'Histoire mais toute l'humanité et quelques hommes verts espèrent que cette nouvelle année soit meilleure pour eux et la terre que ces dix derniers siècles.*

Idem pour les Algériens qui pensent qu'elle ne peut pas être plus pourrie que sa sœur cadette et voient, dans cette perspective même, un signe d'optimisme quoique sous toute réserve. » (5/1/2012, Raïna Raïkoum)

Dans cet exemple, le journaliste passe implicitement de la position de celui qui témoigne d'un «événement» susceptible (un discours lu ou entendu) à la position du narrateur omniscient qui connaît la pensée d'autrui.

Les locutions introductives neutres que nous avons repérées dans le discours de l'éditorial n'ont d'autres fonctions que l'attribution (*il affirme que, dit-il, selon lui*), et la subjectivité de l'énonciateur se dévoile à partir d'autres éléments qui peuvent l'exprimer, plus ou moins explicitement, alors que dans les chroniques et les billets les locutions introductives guident l'interprétation en «cadran» le discours rapporté (*il a laissé entendre que, il prétend que ...*). Dans l'éditorial, le discours rapporté est introduit comme un acte de parole à travers des verbes neutres alors que dans la chronique et/ou le billet, il peut s'agir de pensée (*il estime que*) ou des résultats d'une parole (*il a laissé entendre que*).

Nous pouvons présumer donc que ce désir de passer de la parole rapportée (*dit que*) à l'action rapportée (*s'oppose à, refuse de*), et également à la pensée rapportée (*pense que, estime que, veut que*) renforce l'intelligibilité du discours journalistique, lui redonne une certaine «vivacité» et engendre l'illusion d'une prise plus directe sur le réel. On voit les chroniqueurs penser et agir plutôt que les entendre dire qu'ils pensent et qu'ils agissent. Ce procédé accroît pourtant la distance qui éloigne le discours d'autrui de l'énoncé du journaliste. Il requiert en effet une opération complémentaire de «codage» de la part du journaliste qui modifie ou traduit le discours d'autrui en acte.

2. Les formes de discours rapporté

L'énonciateur qui désire présenter de multiples jugements sur une réalité dispose de plusieurs moyens pour rapporter les paroles (faits, pensées) d'autrui. Sa subjectivité pourrait se manifester dans le choix de rapporter ou de ne pas rapporter, dans la nature, la quantité et la longueur des propos qui seront retenus aux fins de la citation notamment dans le choix du style direct, indirect ou indirect libre.

Il s'agit dans ce qui suit, après avoir défini le discours rapporté, de donner un aperçu des diverses formes qu'il revêt : discours direct, indirect et indirect libre, ainsi que leurs spécificités subjectives.

2.1. Le discours direct et la subjectivité

Le discours direct est défini comme le rapporté, dans sa forme originale, sans termes de liaison, après un verbe de parole placé entre guillemets ou comme la restitution des paroles exactes de l'énonciateur cité insérées typographiquement dans le texte¹.

La caractéristique principale du discours direct demeure le fait qu'il est censé restituer les mots mêmes de l'énonciateur rapporté. Il semble dire : « Voilà les paroles mêmes qui ont été dites », l'énonciateur citant fait renvoi au discours direct.

D'après J. Authier-Revuz², le discours direct se caractérise par une certaine hétérogénéité. Cette hétérogénéité fait du discours direct un phénomène unique, exceptionnel dans la langue, qui l'oppose au discours indirect qui, lui, se caractérise par son homogénéité.

¹ MAINGUENEAU D., (2005), Réflexions sur la « grammaire du discours au collège », *Le français aujourd'hui*, n° 148, février 2005, p. 48

² AUTHIER-REVUZ J., (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 2 vol., p.56

Les formes de discours direct les plus marquées sont celles qui ont le maximum de caractéristiques retenues par les grammaires et les études linguistiques. Elles comprennent :

- La présence d'un verbe introducteur transitif devant le segment présenté qui est l'objet direct.
- Un effet de rupture syntaxique par rapport au segment présentateur.
- La présence de guillemets entourant le segment présenté (ou de tirets, et/ou d'italiques).
- L'hétérogénéité dans les systèmes de repérage énonciatif (deux cadres énonciatifs juxtaposés).
- L'hétérogénéité dans les modalités phrastiques ou énonciatives.
- La présence d'éléments expressifs dans le segment présenté.

La particularité principale du discours direct est qu'on y sépare nettement les situations d'énonciation du discours citant et celle du discours cité. Il est la forme de discours rapporté qui restitue exactement les propos rapportés. C. Baylon et X. Mignot précisent que « *le locuteur rapporte textuellement et objectivement les paroles (ou les pensées) des personnages.* »¹

Sans être aussi radical, P. Legoffic et C. Fuchs soutiennent qu'au style direct, « *l'énoncé rapporté est censé redonner fidèlement, dans leur littéralité, les propos tenus par autrui.* »²

Le discours direct sollicite l'éventualité de rapporter fidèlement les propos cités.

¹ BAYLON C. et MIGNOT X. (1999, 1ère éd. 1994), *La Communication*, Paris, Nathan, p. 44

² LEGOFFIC, P. & FUCHS C., (1992), *Les Linguistiques contemporaines : repères théoriques*, Hachette, Coll. "Langue, linguistique et Communication", Paris, p.88

Pour Dominique Maingueneau :

- « *Le discours rapporté peut s'avérer très utile lorsqu'une information présente un caractère choquant, participant ainsi au sensationnalisme dont les locuteurs de la presse populaire, sont friands, ou lorsque celle-ci contient des éléments qui pourraient occasionner des procès en diffamation* »¹.

De ce fait, nous pouvons dire que le journaliste se sert des citations quand il ne veut pas assumer la responsabilité des propos d'une certaine nature ou alors quand il se juge incapable de redire avec ses propres mots certains énoncés. En fait, il préfère citer le discours d'autrui d'une façon fidèle. Considérons à cet effet l'énoncé suivant :

- *C'est juste que lors du précédent scrutin, Boutef, avec le même air très grave, avec le même indexe pointé droit dans ma direction, avec la même moustache sévère brandie comme une haie d'houx, m'avait aussi **affirmé** «vote ! Oui ! Vote ! Car ta voix est importante». **J'ai su, après, bien après, que finalement, ma voix n'avait pas été aussi importante que cela...** (Pousse Avec Eux, 17/3/2012)*

Dans cet exemple, le journaliste rapporte les propos du président de la République fidèlement pour ne pas assumer la responsabilité des informations citées, mais son discours entraîne la trace de l'énonciateur puisqu'il rapporte seulement ce qu'il désire.

Si l'on considère que c'est le rapporteur qui reconstruit la situation d'énonciation citée et que c'est cette description qui donne forcément son cadre à l'interprétation du discours rapporté, le discours direct ne peut donc être objectif.

¹ MAINGUENEAU D., (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod. p. 119

En effet, D. Maingueneau¹ prétend que le discours direct n'est jamais qu'une partie de l'énoncé dominée par l'énonciateur du discours rapporté, qui dispose de plusieurs particularités pour le garnir d'une trace personnelle.

Dans l'exemple suivant, le journaliste rapporte les propos du président de la République A. Bouteflika en les mettant entre guillemet et en italique.

*Du coup, après les mots, il y a les grandes phrases. « Voter, c'est comme la balle du 1er Novembre », a dit **Bouteflika**. C'est-à-dire voter, c'est décoloniser ou refuser la colonisation. Quel est le lien ? Aucun, car le but d'un vote légitime, c'est de chasser le colon national qui a remplacé le colon international. (3/3/2012, Raïna Raïkoum)*

Le discours direct ci-dessus révèle l'intention de communication de l'énonciateur dans la mesure où il critique le contenu des propos qu'il rapporte pour donner son point de vue sur le vote.

Dans l'exemple ci-dessous, l'énonciateur rapporte les propos de B. Soltani pour affirmer et renforcer sa position en narrant des faits. Ainsi, le journaliste profite-t-il du discours rapporté pour confirmer son point de vue quand il dit :

- « *Qui, du FLN ou du RND empruntera le premier l'issue « Balcon », quitte à se rompre le cou, cinq étages plus bas ? J'ai posé la question à Soltani en personne. Et il m'a fait cette réponse très courte, « C'est un non-événement ! » Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. » (3/1/2012, Pousse Avec Eux)*

Dans l'énoncé suivant, le chroniqueur critique l'expression de A. Belkhadem qui fait allusion à l'opportunisme de B. Soltani qui claque la porte de l'Alliance.

¹ MAINGUENEAU D., (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil, p.56

- « *S'exprimant sur le retrait du MSP de l'Alliance présidentielle, l'Empastillé a dit ceci, au mot près, traduction assurée par un bureau de traducteurs assermentés et non membres du Front : «Si la viande est haram, alors la sauce qui l'accompagne aussi !» (30/1/2012, Pousse Avec Eux)*

Le recours au discours rapporté dans l'exemple ci-dessus révèle la position de l'énonciateur.

Dans notre corpus de presse écrite, le discours direct peut avoir forme d'une petite pièce de théâtre dans laquelle le journaliste met en scène ses propres acteurs et les fait jouer. Le discours direct est traduit dans ce cas comme une *théâtralisation*, une mise en scène de la parole d'autrui. Son appropriation active théâtrale fait surgir l'oral dans l'écrit.

Un examen des segments présentateurs des séquences de paroles rapportées montre qu'elles sont rarement explicites sur le caractère oral ou écrit de l'énonciation d'origine. Parfois, le segment présentateur est explicite et laisse discerner les détails de la situation mère. Le journaliste a, de ce fait, besoin d'introduire son lecteur dans la trame authentique du récit.

Voici ce que nous divulgue notre corpus :

1). *Doit-il [Le président Bouteflika] les rembarrer aussi sec, et leur **rétorquer** : « il est plus facile de critiquer que de gérer, d'être dans l'opposition que dans la gestion... » (4/1/2012, Pousse Avec Eux)*

2). *Celle de dénier à l'un des pays qui s'est opposé à notre indépendance la possibilité de s'approcher d'un peu trop près des tombes de nos moudjahidine ? Et s'en aller trotter comme un Speedy Gonzales jusqu'à Ankara pour y **abreuver** : « de promesses de*

ralliements les oreilles des Frères turcs, c'est quoi ? ». (10/1/2012, Pousse Avec Eux)

Dans les énoncés (1) et (2) les verbes *rétorquer*, *abreuver*, non seulement révèlent que les paroles d'origine sont produites à l'oral, dites par le président A. Bouteflika mais ils renseignent aussi sur la tonalité et les émotions qui se dégagent de l'énonciation d'origine et qui donnent vie au récit. L'emploi du style direct dans ces exemples, pour rapporter le discours originel, semble provenir du désir du journaliste de laisser le lecteur assister promptement à l'énonciation des propos par le locuteur source.

Le discours suivant exprime la subjectivité de l'énonciateur à travers son choix du propos, du verbe introducteur **gueuler** et de son appréciation finale avec le jeu de mots flambation-flambeur. C'est une manière de ridiculiser celui qui ne sait pas parler le français et ne sait pas ce qu'il dit.

- *J'ai encore dans les oreilles ce slogan d'un candidat présent lui à sa tranche horaire radio et qui a gueulé : «halte à la flambation des prix !». Petit flambeur va !* (7/5/2012, Pousse Avec Eux)

Considérons l'énoncé ci-dessous ;

- *« Ce dernier s'engouffre dans la limousine et lance au conducteur : «Au siège !» Vous imaginez l'embarras du chauffeur ? Quel siège ? Le siège du ministère ? Ou le siège du parti ? »* (4/1/2014, Pousse Avec Eux)

Le recours au discours direct dans les énoncés ci-dessus pour rapporter le discours originel et le choix des verbes introducteurs semblent résulter du désir du locuteur de laisser le lecteur assister immédiatement à la profération du discours par le locuteur primaire.

Ainsi, l'énonciateur rapporte subjectivement les propos ci-dessous, ce qui est explicité par son recours à l'expression « *formule délicieusement cyanurée* » qui dénote bien le point de vue et la position du locuteur à propos de ce qu'il rapporte.

- *Avant Daho, Ouyahia avait eu cette formule délicieusement cyanurée : «A moins d'un miracle, les islamistes ne pourront pas emporter les élections !» (11/1/2012 Pousse Avec Eux)*

Dans l'exemple suivant, le journaliste introduit son discours direct par une formule subjective en disant :

- *« Là, la réponse du régime est affective, «oui, c'est promis», alors que c'est purement une question technique. » (18/2/2012, Point Zéro)*

La subjectivité du journaliste dans cet énoncé s'affiche à travers son choix des propos rapportés et sa ridiculisation du rapporté. Il fait alors apparition dans son discours en procurant au lecteur, de manière plus ou moins manifeste, des sources de décryptage du discours rapporté.

Dans le discours ci-dessous, les formes de représentation de l'autre vont bien au-delà de la parole effectivement conçue. Le journaliste rapporte des faits sociopolitiques ; ces faits sont constitués *de dits et de non-dits*.

- *54 ce n'était pas une élection mais une révolution. 2012, ce n'est pas une révolution, c'est une immobilisation, dit Bouteflika. Le second : « Voter, c'est aussi important que 62 ou 95 », a dit Ouyahia. Pourquoi ? Quel est le lien entre choisir des députés qui ne peuvent rien et la libération ? Les accords d'Evian peut être. Là, Ouyahia dit : « voter, c'est pas chasser le colon comme a dit Bouteflika, mais avoir l'indépendance » (3/3/2012, Raïna Raïkoum)*

Le journaliste cite les propos du président de la République A. Bouteflika et ceux de A. Ouyahia pour critiquer leur position vis-à-vis du vote algérien (les élections législatives). Après avoir rapporté leurs propos, il donne son point de vue en disant : « *L'essentiel est que donc aujourd'hui tout le monde veut de nouvelles définitions à de vieilles réalités* ». (3/3/2012, Raina Raïkoum)

Le recours au discours direct dans les articles de presse écrite pourrait se traduire par l'absence de responsabilité de l'énonciateur vis-à-vis du discours qu'il reprend. Patricia Von Munchow précise qu'au style direct, le locuteur se limite « *à exposer un objet qui existe indépendamment de lui et dont la moindre existence légitime l'exposition* »¹.

Ainsi, dans l'exemple suivant, l'absence de responsabilité de l'énonciateur vis-à-vis du discours qu'il reprend se voit à travers sa formule d'introduire le discours direct quand il dit « *les termes du problème de ces législatives sont posés comme tels...* ».

- *Pour Laskri, pas celui de l'ANP, non, Laskri du FFS, les termes du problème de ces législatives sont posés comme tels : «Participer, c'est donner une caution au système. Ne pas participer, boycotter, c'est ouvrir la voie aux islamistes.» Ah! Mon Dieu! Quel dileeeeeemme! Y aller? Ou ne pas y aller? (19/2/2012, Pousse Avec Eux)*

Dans cet exemple, le journaliste se libère de la responsabilité du discours rapporté qui n'appartient qu'au locuteur originaire et il énonce explicitement sa position sur le fait abordé. Sa subjectivité se dévoile à travers son recours à l'expression « *Ah! Mon Dieu! Quel dileeeeeemme!* » qui dévoile son inquiétude aux propos rapportés.

¹ Von MUNCHOW P., (2004), *Les journaux télévisés en France et en Allemagne*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, p.7

La présence du discours direct dans la presse dévoile donc la volonté du journaliste de se présenter comme objectif et sérieux, malgré la subjectivité de son discours due à la manifestation de sa présence explicite au sein de son énoncé. Et la mise à distance des paroles rapportées dénote pour nous trois cas de figure :

a) Le journaliste cherche à consolider ses propos pour garantir la crédibilité de son information à la façon d'un discours argumentatif. Ainsi dans l'énoncé suivant, l'énonciateur-éditorialiste exprime sa subjectivité vis-à-vis du sujet traité :

- Quand le ministre américain de la Défense, Leon Panetta, estime crédible une attaque militaire israélienne en avril, qui peut reprocher à un dirigeant iranien de riposter en déclarant que : « si nous avons le sentiment que nos ennemis veulent mettre en danger nos intérêts nationaux, et qu'ils ont l'intention de le faire, notre stratégie consistera désormais à agir sans attendre qu'ils soient passés à l'acte ». On ne sait pas si les Iraniens sont effectivement en mesure de le faire ... (Éditorial, 22/2/2012)

La subjectivité, dans ce cas, se révèle à travers l'expression que l'énonciateur utilise à la fin de son discours rapporté. Il profite de ce type de discours pour donner son opinion.

b) Le journaliste rapporte les propos ci-dessous afin de mettre le point implicitement sur ce qui le dérange. Cet énoncé comporte les propos du régime politique et ceux de l'énonciateur qui tournent autour du vote.

- L'État dit : « Donnez-moi votre voix, je vous remplis la bouche ». Nouveau proverbe : « L'électeur est le seul être humain à pouvoir parler seulement la bouche pleine ». C'est le proverbe du Régime.

«On vous donnera plus» apparaît à chaque moment électoral, après la chute d'un dictateur arabe voisin, quand on a besoin du peuple pour se reproduire politiquement et pour le rassembler et pour tromper les Occidentaux. (20/2/2012, Raina Raïkoum)

L'énonciateur souligne par cet usage même du discours direct la dissimilitude entre des propos prestigieux, intangibles et les siens qui s'apparenteraient à une citation du régime ;

c) Le journaliste rapporte les propos de certains personnages en les critiquant pour donner son point de vue sur le thème évoqué, dans ce cas nous parlons d'une subjectivité consciente et voulue.

Dans l'énoncé suivant, l'énonciateur rapporte les propos du chef de parti des travailleurs Louisa Hanoune en les renonçant et les contredisant.

- *Tata Louisa a déclaré : «Si les islamistes l'emportent aux législatives, c'est qu'il y a anguille sous roche.» Alors là, moi, je dis «ça suffit » ! Oui, ça suffit. Barakat ! Même si l'on est un chef de parti, même si l'on est une femme de caractère, on ne peut tout de même pas se laisser aller ainsi, à ce genre d'extrêmes. (13/2/2012, Pousse Avec Eux)*

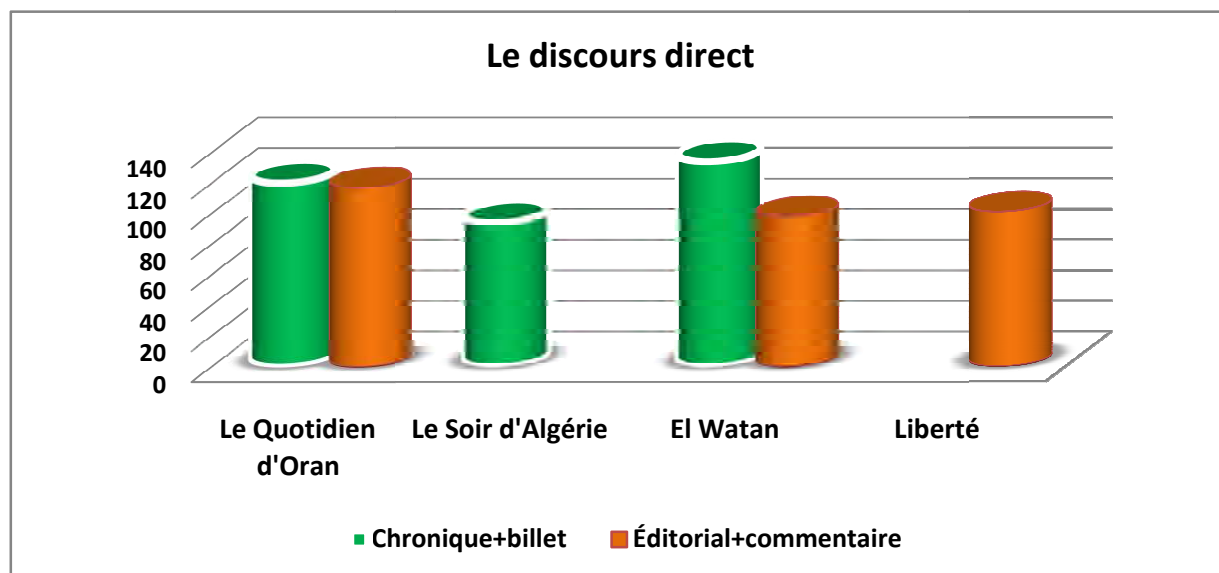
Dans cet exemple, Hakim Laàlam s'amuse et se moque de Louiza Hanoune. Ses propos dévoilent clairement son opposition vis-à-vis de ce que dise ce chef de parti.

Le tableau suivant présente l'occurrence d'usage du discours indirect libre dans notre corpus.

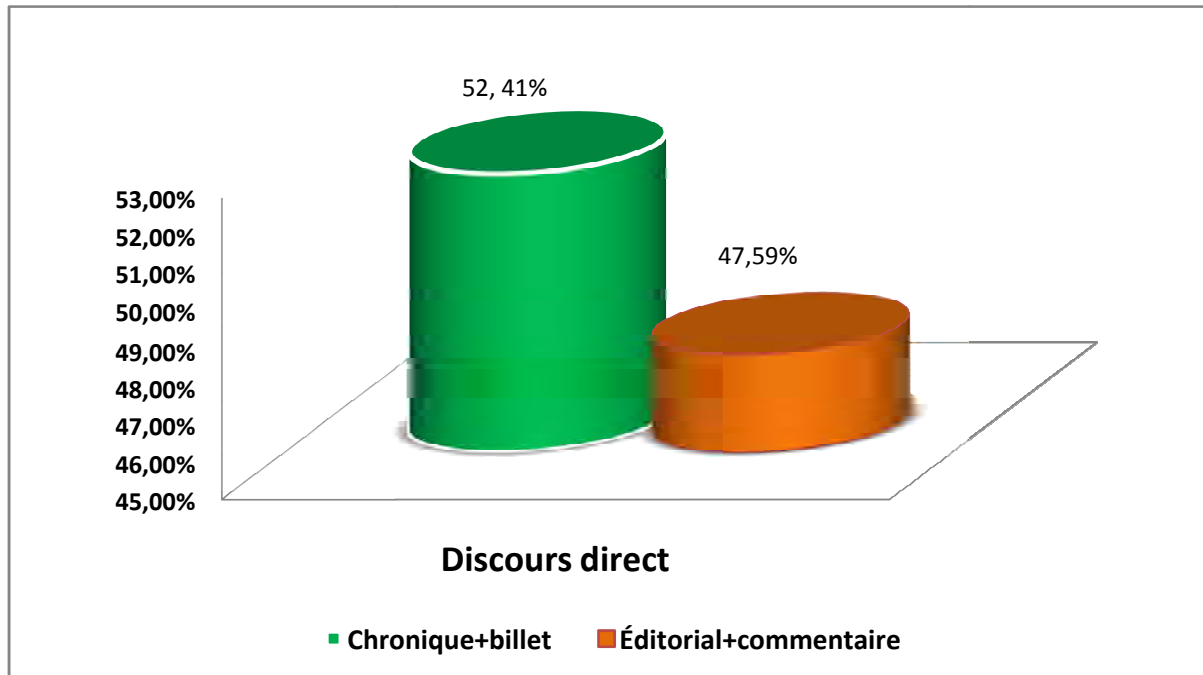
Tableau n° 36 : Le discours direct et la subjectivité

Journaux	Le discours direct subjectif		Total	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	120	117	237	35,69
Liberté	/	101	101	15,22
El Watan	134	98	232	34,94
Le Soir d'Algérie	94	/	94	14,15
Total	348	316	664	100
Pourcentage	52,41%	47,59%		

Graphique n° 81 : Le discours direct et la subjectivité



Graphique n° 82 : Pourcentage du discours direct



Commentaire

La fréquence d'usage du discours direct ayant des traces subjectives est plus forte dans *Le Quotidien d'Oran* (soit 35,69%) et *El Watan* (34,94%) que dans les autres journaux.

Le recours à ce procédé pourrait s'expliquer par le désir de l'énonciateur de se cacher derrière les propos d'autrui afin de ne pas révéler sa subjectivité explicitement.

De plus, quand le journaliste désire laisser ses traces dans son discours, il recourt plutôt au discours indirect.

2.2. Le discours indirect et la subjectivité

D'après Jean-Claude Chevalier et al, le discours rapporté « *devient indirect par*

le fait d'être transposé¹ et subordonné à une proposition ».²

Il apparaît sous la forme de paroles rapportées par l'intermédiaire d'un verbe formant une subordonnée. Dans le discours indirect, le but du locuteur original est de rapporter le sens général du contenu de l'énoncé, mais non pas de rapporter exactement les propos cités.

Le discours indirect a pour principale caractéristique d'être introduit par un verbe suivi de la conjonction « que » (**s'empresse d'affirmer que, a estimé que, pense que**, etc.)

Considérons à titre d'illustration l'énoncé suivant :

- « *Le ministère de l'Intérieur, qui s'est retrouvé à son corps défendant en première ligne dans la gestion de ce dossier, estime, pour sa part, **que ces mêmes pouvoirs publics ont donné ce qu'ils sont en mesure de donner.*** » (22/6/2012, L'Édito)

Dans l'énoncé ci-dessus, le journaliste rapporte les propos du ministre de l'Intérieur en recourant au verbe introducteur « estimer » qui révèle la trace de l'énonciateur.

Ainsi, dans l'exemple suivant, l'énonciateur cite les propos du *châtelain* (le président de la République algérienne), il narre les faits qui se sont passés après la visite de A. Bouteflika en rapportant ce que ce dernier affirme.

- « *C'est proprement hallucinant ! Cette visite d'Abdekka jeudi, à Oran, et cette halte hyper-médiatisée au tout nouveau centre de développement des satellites sont sidérantes de décalage spatio-temporel. Le châtelain y **a affirmé** devant témoins, une forêt de*

¹« Transposé » représente dans cette citation la dépendance énonciative ; « subordonné » la dépendance syntaxique.

² CHEVALIER J.-C., BLANCHE-BENVENISTE C., ARRIVE M., PEYTARD J. (1991, 1ère éd. 1964), *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse

caméras et micros qu'il souhaitait l'autonomie du pays en matière de télécoms et cela avant la fin 2014. » (25/2/2012, Pousse Avec Eux)

L'examen de l'exemple suscit   montre que le discours indirect est comparable, ainsi,    une paraphrase de l'  nonc   de base et prend la forme d'un discours narrativis  .

Souvent dans notre corpus, les faits dont t  moigne le journaliste sont de nature discursive : soit que le discours lui-m  me forme, pour le journaliste, un   v  nement relat   dont il n'a eu connaissance que par le biais d'un t  moignage (le pr  sident a d  clar   que...). Soit que l'  v  nement relat   n'est connu du journaliste que par une tierce personne (*Apr  s les   lections, la viande Rouge, elle viendra de l'Inde cette ann  e, selon le gouvernement alimentaire, en pr  vision du mois sacr  .*). Soit enfin que le discours rapport   porte sur un autre discours qui lui-m  me constitue un « fait » (*le ministre a rappel   que c'est Ch  rif Abbas qui, le premier, a dit que la r  plique    la loi du 23 f  vrier est mise sous le coude parce que n'  tant pas une priorit   du Parlement*).

Dans le discours ayant des traits d'objectivit  , le journaliste essaye de rapporter exactement le discours d'autrui ou    en donner l'illusion alors que, dans une   nonciation plus subjective, il estimerait plut  t incorporer le discours d'autrui dans ses propres   nonc  s en recourant au style indirect.

- « *Celle qu'on n'a pas eue en entier. Pourquoi 95 ? Parce qu'   l'  poque, le peuple a vot   en masse pour Zeroual, contre les GIA. Que dit Zeroual ? Rien. C'est l'un des grands muets de l'ex-grande muette. Puis, il y a eu les autres. L'ambassadeur US a dit aux Alg  riens que voter, c'est d  cider et influencer sur la d  cision.* » (28/2/2012, Ra  na Ra  koum)
- « *Voter, c'est comme rendre visite    un malade ou enterrer un mort* », a dit, avec une intelligence malheureuse, le ministre des Affaires

religieuses. Ghozali, l'ex-chef de gouvernement proclame que voter est une perte de temps. C'est peut-être la définition la plus juste : on vote depuis cinquante ans et nous avons perdu cinquante ans d'indépendance.
(3/3/2012, Raina Raïkoum)

Comme on le constate dans les deux énoncés cités ci-dessus, l'énonciateur-journaliste manifeste implicitement sa subjectivité vis-à-vis du sujet évoqué. Nous pouvons dire qu'il s'agit d'une subjectivité de type interprétatif narratif¹ car le sujet énonciateur ne se manifeste pas explicitement quand il narre les faits.

Dans le discours suivant, le journaliste insère les propos du ministre de l'Intérieur « DOK » (Daho Ould Kablia) en les cadrant par une expression « on peut croire » qui révèle son adhésion.

- *On peut croire DOK quand il dit que le ministère de l'Intérieur est le seul organisateur du prochain scrutin et qu'il a tout fait pour en garantir l'honnêteté.* (11/4/2012, Point Zéro)

La subjectivité apparaît dans cet exemple puisque l'élément introducteur peut conduire péjorativement ou méliorativement l'énoncé, il peut maintenir un certain degré de certitude par rapport aux propos restitués.

Dans l'énoncé suivant, le journaliste exprime son attitude vis-à-vis de ce qu'il rapporte en disant : « cet appel **m'intrigue** », sa subjectivité se révèle à travers son recours à la première personne « **m'** » et son choix du verbe « intriguer » qui marque le doute.

*« Abdekka demande aux Algériennes et aux Algériens **de voter avec sérieux le 10 mai prochain.** Cet appel **m'intrigue** tout de même un peu. Est-ce à dire qu'avant, lors des précédents scrutins, les citoyens*

¹ KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1977), *La Connotation*, Lyon, Pull. P. 125

de ce pays se rendaient aux urnes en processions hilares, en se fendant la poire, et peinaient à introduire leur bulletin dans l'urne tellement leurs corps étaient agités par les fous rires en tous genres ? »
(21/2/2012, Pousse Avec Eux)

Dans l'exemple suivant, le journaliste invente des personnages et leur donne des rôles à jouer en ayant recours au style indirect, il s'agit ici d'une narration imaginaire. Il imagine une conversation établie entre des moutons et il rapporte leur propos. Le recours au discours indirect ici est au service de la parodie, l'énonciateur fait parler des animaux pour démontrer sa position vis-à-vis de la relation politique entre les députés et le peuple algérien.

- *Le berger du berger expliquera alors : « Sans moi, vous vous mangeriez ». Là, les moutons se sont regardés et se sont dit que c'est possible, même sans les dents. Rien n'est plus menaçant pour un mouton qu'un autre mouton, selon la propagande.* (15/3/2012, Raina Raïkoum)

Le discours ci-dessus ne rapporte pas obligatoirement des paroles effectivement dites, il peut s'agir d'une énonciation rêvée, narrative, imaginaire.

Nous remarquons également que sous forme de dialogue, question/réponse, le journaliste met en scène son énoncé de manière à ce que le discours indirect forme des réponses aux interrogations posées par le rapporteur.

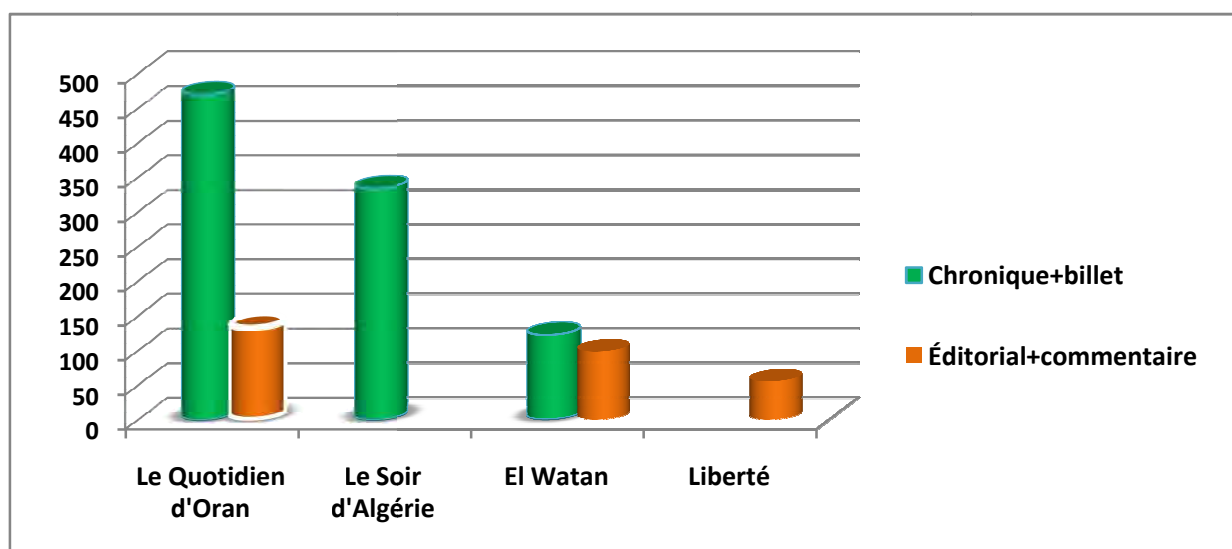
Le tableau suivant présente les occurrences d'usage du discours indirect dans les chroniques, les billets, les éditoriaux et les commentaires des journaux étudiés.

Tableau n° 37 : Le discours indirect et la subjectivité

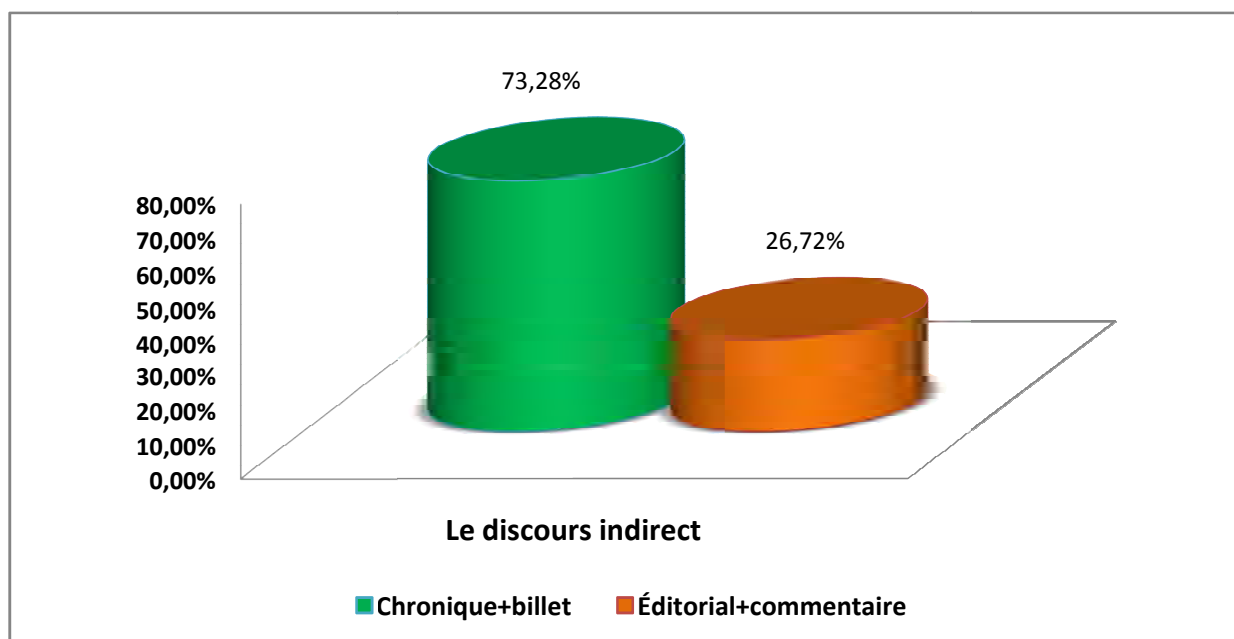
Les journaux	Le discours indirect subjectif		Total	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	475	133	608	36,84
Liberté	/	210	210	12,72
El Watan	320	98	418	25,33
Le Soir d'Algérie	414	/	414	25,09
Total	1209	441	1650	100
Pourcentage	73,28%	26,72%		

Les histogrammes qui suivent présentent le taux d'occurrence du recours au discours indirect.

Graphique n° 83 : Le discours indirect et la subjectivité



Graphique n° 84 : Pourcentage du discours indirect



Commentaire

La lecture du tableau et des histogrammes ci-dessus nous permet de constater que le discours indirect est courant dans tous les journaux constituant notre corpus. La fréquence du discours indirect est beaucoup plus forte dans les chroniques et les billets (soit 73,28%) que dans les éditoriaux et les commentaires (soit 26,72%).

2.3. Le discours indirect libre et la subjectivité

Le discours indirect libre est la forme la plus complexe du discours rapporté. D'après R. Wagne et J. Pinchon¹ le discours indirect libre participe à la fois au discours direct et au discours indirect. Il est caractérisé par l'absence de verbe introducteur et de subordination. Il s'agit d'une fusion entre les paroles d'un personnage, ses pensées et la sollicitation du locuteur journaliste lui-même.

Le discours indirect libre se caractérise par certains aspects du discours direct

¹ WAGNER, R.-L. & PINCHON, J., (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris [1ère éd. 1962], p. 37

(ponctuation, interjections) et certains critères du discours indirect (changement des pronoms et des mots possessifs, concordance des temps, modification des adverbes de temps).

Ainsi, l'exemple ci-dessous comporte un discours citant et un discours cité.

*« Belkhadem a été imposé par la Présidence ! C'est la **réponse** de Boudjemâa Haïchour, ex-ministre et probablement prochain secrétaire général du parti, mercredi passé, lors d'un entretien. »*
(16/4/2012, Point Zéro)

Dans cet énoncé, le locuteur a gardé l'esprit de la réponse. On assiste à la nominalisation du verbe de parole (**répond-réponse**), un discours assez proche du discours direct. Parce qu'il rend imprécises les frontières entre les deux voix, ce qui facilite la maîtrise par le rapporteur des propos et donc l'éventualité de son accessibilité, le discours indirect libre permet de rendre un discours clair et compréhensible pour le lecteur.

Dans l'énoncé ci-dessous, le journaliste recourt au discours rapporté afin de mettre le point sur une réalité politique qui le dérange, celle des élections législatives.

- *« Votez pour moi S.V.P. ! A l'arrivée de la tragédie nationale, ma tête se pollua d'idées trop noires. Je voulus quitter le pays pour ne pas voir mon frère mourir sous mes yeux exorbités. Je fis, alors, une prière pour les martyrs de mon pays et le soleil se remit à briller de nouveau sur mon sol natal. Votez pour moi S.V.P. ! C'est que je veux me faire élire... ou mourir, ainsi précise le berger. »* (28/3/2012, Raïna Raïkoun)

À la lecture de l'exemple ci-dessus, on a l'impression d'avoir affaire au discours

direct ; c'est grâce à l'absence des guillemets que le lecteur se rend à l'évidence qu'il est en présence d'un discours indirect libre. La subjectivité de l'énonciateur se dévoile à travers son choix des propos rapportés qui exprime implicitement son attitude.

Le discours indirect libre s'intègre au récit, la langue parlée et la langue écrite sont rapprochées sans intervention de l'auteur. Il permet de mieux exprimer les émotions et les sentiments de l'auteur. C'est un moyen qui donne l'éventualité au rapporteur de prendre à son compte le discours cité dans la mesure où, d'après Riegel et al, « *il permet à l'auteur de mêler son point de vue avec celui du personnage dont il rapporte le discours* »¹. En d'autres termes, l'énonciateur exprime sa propre pensée dans les propos repris et il les prend sous sa responsabilité.

Michèle Perret précise que le discours indirect libre

*« peut permettre des effets littéraires très subtils dans les faits divers, en revanche, il permet souvent de confondre la voix du journaliste et celle d'un personnage. »*²

Le rapporteur a l'éventualité d'énoncer son propre discours, en mêlant sa voix à celle du locuteur source.

Jacqueline Authier affirme que lorsqu'il est question d'une *traduction*, « *le DI libre est dans le cas d'un message incompréhensible pour L (le locuteur), un mode de rapport radicalement exclu : seul le DD [...] est possible* »³.

Cela peut se traduire par le fait que pour reprendre avec ses termes un discours, il faut d'abord l'avoir saisi. De ce fait, souvent le journaliste ne donne pas

¹ RIEGEL et al, (2002), Grammaire méthodique du français, Paris, Puf, p. 33

² PERRET M., (1994), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université d'Aix-en-Provence, p. 63

³ AUTHIER-REVUZ J., (1998), « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in Robert Vion

fidèlement au lecteur le discours de base, mais il lui propose un équivalent sémantique imprégné de l'énonciation citante. Il se présente ainsi comme le seul locuteur et prend en considération l'ensemble de l'énonciation.

Parfois le journaliste se cache derrière un *énonciateur générique*¹ pour faire valoir son point de vue sous l'habillage d'une prétendue neutralité.

- « **Tous les observateurs de vie politique croient vraiment que nous sommes une menace, des voleurs, des comploteurs quand on leur demande d'expliquer, de dégager, de partir, de justifier ou de fournir les factures.** » (9/6/2012, Raïna Raïkoum)

La source du propos cité n'est pas ici un individu, mais une classe de locuteurs crédibles (« tous les observateurs ») ; ce qui paraît soutenir l'illusion de neutralité, car le journaliste fait mine de rendre compte du point de vue commun. C'est pour résoudre la difficulté d'attribuer clairement cet énoncé à un individu que le journaliste recourt au tiers-parlant, à un *énonciateur générique* (*tous les observateurs* dans l'exemple ci-dessus), représentant un ensemble.

Dans l'exemple ci-dessous, le journaliste recourt au discours indirect libre pour rapporter les propos de Louisa Hanoune, des *ex-fondateurs du FIS, du FFS et du RCD*.

- *Voter ? C'est un acte anti-impérialiste, dit quelque part Louisa Hanoune. Voter, c'est l'un des cinq piliers de l'islamisme, disent les islamistes. Voter est obligatoire pour la charia, disent les ex-fondateurs du FIS. «Voter ? C'est n'avoir que le choix de participer», dit le FFS. «Voter, c'est dire non à un oui», dit le RCD.* » (3/3/2012, Raïna Raïkoum)

¹ Cette notion d'«énonciateur générique » a été utilisée et développée par Jean Peytard sous le nom de «Tiers-parlant ». Selon J. PEYTARD « Ce terme désigne un ensemble indéfini d'énoncés prêts à des énonciateurs dont la trace est manifestée par : « les gens disent que ..., on dit que ... on prétend que ..., mon ami m'a dit que... ». Énoncés qui appartiennent à la masse interdiscursive, à laquelle empruntent les agents de l'échange verbal pour densifier leurs propos ». (1993, p. 148)

Le journaliste, dans l'exemple ci-dessus, choisit d'incorporer le discours de Louisa Hanoune dans son propre énoncé. La présence de l'énonciateur et son attitude se révèlent à travers son choix d'insérer dans son discours les propos de tel ou tel auteur.

Ainsi dans l'exemple suivant, le journaliste recourt à l'adverbe « **malheureusement** », après avoir donné son impression vis-à-vis des propos de A. Ouyahia. La subjectivité de l'énonciateur s'affiche également à travers son recours au surnom diminutif familial « Abdekka ».

- « *Enfin, le projet est lancé ! Les Chinois, maîtres d'œuvre, sont même enthousiastes. Leur contremaître en chef a déclaré : «Aujourd'hui, je peux dire que le chantier est sur les rails !» **Malheureusement**, la construction de la Grande Mosquée d'Abdekka, moins connue sous l'appellation Djamaâ Feraoun, est en mauvaise voie ! » (3/3/2012, Pousse Avec Eux)*

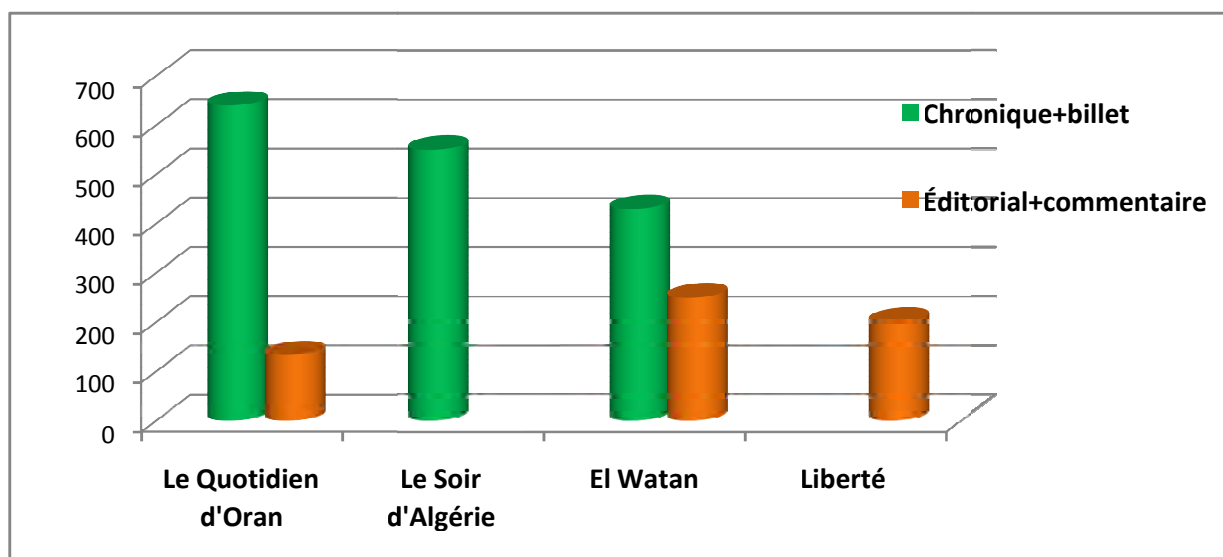
En mettant en valeur son discours, le journaliste ne fait pas que paraphraser, citer ou reformuler ce qui est inévitablement dit ; il traduit des attitudes, des faits et des comportements en les verbalisant, ce qui exprime explicitement sa subjectivité.

Le tableau suivant présente l'occurrence d'usage du discours indirect libre dans notre corpus.

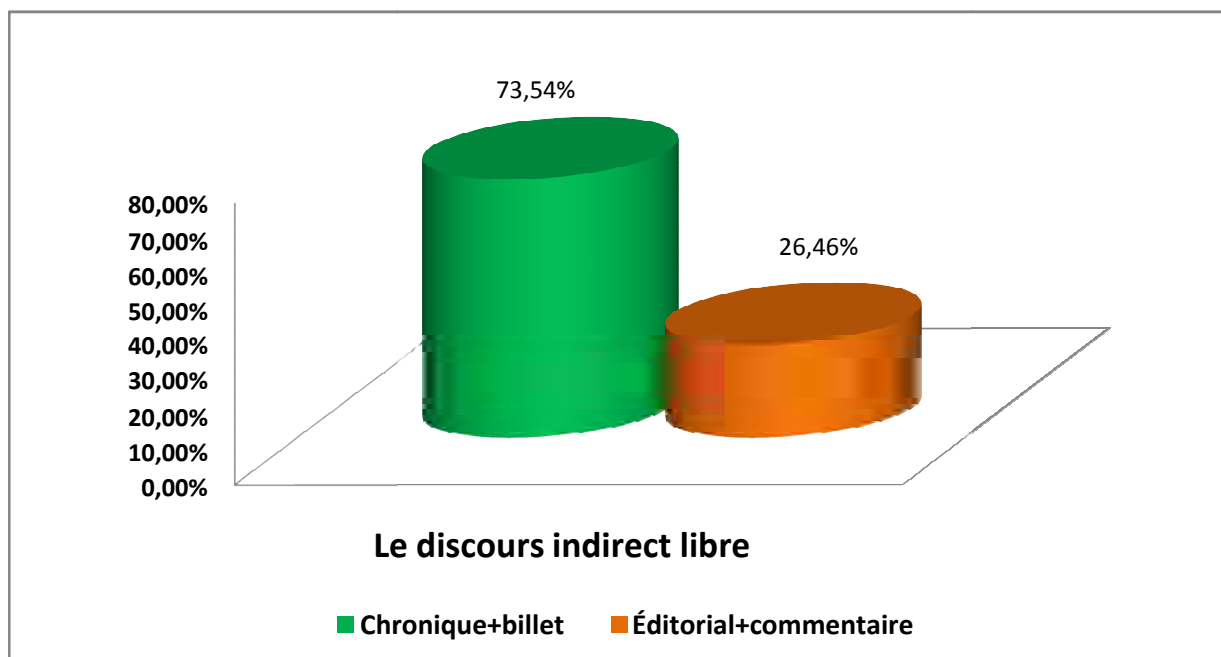
Tableau n° 38 : Le discours indirect libre et la subjectivité

Les journaux	Le discours indirect libre subjectif		Total	%
	Chronique + billet	Éditorial + commentaire		
Le Quotidien d'Oran	640	133	773	35,08
Liberté	/	200	200	9,08
El Watan	430	250	680	30,87
Le Soir d'Algérie	550	/	550	24,97
Total	1620	583	2203	100
Pourcentage	73,54%	26,46%		

Graphique n° 85 : Le discours indirect libre et la subjectivité



Graphique n° 86 : Pourcentage du discours indirect libre



Commentaire

La lecture du tableau et des histogrammes ci-dessus nous permet de constater que le discours journalistique de notre corpus recourt constamment au discours indirect libre ayant des traces subjectives. La fréquence d'usage de ce procédé est beaucoup plus forte dans les chroniques et les billets (73,54%) que dans les éditoriaux soit (26,46%).

En somme, l'étude quantitative montre que les journalistes de la presse écrite algérienne recourent le plus au discours indirect libre, cela peut s'expliquer par leur désir d'exprimer librement leurs positions, sentiments, jugements et attitudes.

Conclusion

Que dire en définitive de l'attitude du journaliste vis-à-vis du discours cité, sinon qu'elle est assujettie à la forme du discours rapporté employé.

L'énonciateur peut parfois prendre en considération le discours qu'il restitue. Cela est notamment vrai quand il recourt aux styles indirect et indirect libre qui permettent généralement au locuteur d'exprimer son jugement en citant des propos, il peut y insérer ses propres mots.

La subjectivité de l'énonciateur se mesure dans le discours rapporté, d'une part, par son positionnement par rapport au contenu rapporté, d'autre part, par la façon dont il veut agir sur le lecteur. Également par son choix de mettre en œuvre telle forme de discours rapporté ou telle autre selon ses finalités professionnelles.

Le discours direct est utilisé par le journaliste pour entretenir une distance entre le discours qu'il rapporte et lui. C'est ainsi que lorsqu'il désire convaincre le lecteur qu'il a gardé ses distances par rapport à l'information communiquée, il utilise le discours direct. Par contre, s'il désire certifier les paroles reprises, il se sert des discours indirect et indirect libre.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre recherche avait pour objectif d'analyser les traces de subjectivité, de voir comment par des moyens linguistiques le journaliste algérien peut trahir des images de soi et de l'autre, comment l'énonciateur et à quel degré exprime sa présence au sein de son énoncé à travers ses critiques et ses attitudes vis-à-vis des événements politiques caractérisant la société algérienne durant une période précise.

Tout au long de cette étude, nous nous sommes attelée à répondre à une question fondamentale portant sur le fonctionnement des formes de la subjectivité dans le discours de la presse écrite algérienne, et nous avons dès le départ posé l'hypothèse selon laquelle le journaliste imprime ouvertement sa marque dans le discours journalistique par le recours à des procédés énonciatifs, rhétoriques et humoristiques. L'analyse de notre corpus a permis en premier lieu de confirmer cette hypothèse en procurant des preuves tangibles, et en second lieu d'étoffer le cadre conceptuel mis en œuvre dans notre problématique.

Nous avons envisagé la linguistique de l'énonciation dans la perspective d'une analyse du discours dans l'objectif d'examiner les relations entre l'énoncé journalistique de la presse écrite et le cadre énonciatif spécifique qui fait du lecteur un interlocuteur essentiellement passif. Cette démarche nous a permis de rendre compte de phénomènes énonciatifs complexes peu décrits en Sciences du langage et nous croyons, par cette contribution, avoir collaboré significativement à l'enrichissement des études sur la problématique de l'énonciation. Nous avons aussi et surtout participé à la destruction du mythe de l'objectivité qui prévaut chez les journalistes de la communication médiatique de la presse écrite.

En effet, nous avons constaté que les discours de la presse écrite dissimulent des phénomènes énonciatifs fort nombreux dont la description rend compte de la subjectivité entretenue comme système à travers des mises en scène bien adaptées.

En conclusion de notre examen des déictiques « énonciatèmes », il s'est avéré qu'il y a subjectivité énonciative dans le discours journalistique algérien à chaque fois que l'énonciateur exprime dans son énonciation les marques de sa présence en tant que sujet afin d'attirer le lecteur et le pousser à voir le monde à partir de sa vision.

Nous avons constaté que le chroniqueur algérien affiche sa présence ouvertement à travers le *Je*, « *l'indice le plus puissant de la subjectivité* », et afin de se rapprocher du lecteur, de l'attirer en créant un rapport de connivence avec lui, il emploie le déictique *Tu*.

L'étude de la deuxième personne nous a révélé le souci constant de l'énonciateur journaliste de ne pas s'écarter de ses lecteurs. Le désir d'appartenir à une entité commune, à une même communauté de destin illustre l'effet de complicité et de connivence du journaliste avec les sujets abordés.

Ainsi, le journaliste recourt le plus souvent au déictique *Nous* afin d'établir une relation d'identité puissante entre lui et le lecteur, ce qui donne à son discours une allure subjective.

L'examen des marqueurs de la temporalité et ceux de la localisation spatiale a démontré que le journaliste, qu'il soit chroniqueur, billettiste ou éditorialiste, choisit d'inscrire les circonstances de l'énonciation par des déictiques qui n'ont de référent précis qu'à l'égard de la situation de discours de l'énonciateur.

Cette analyse des traces énonciatives que laisse découvrir l'activité de l'instance émettrice nous a permis de dégager toute une typologie d'unités linguistiques qui indiquent le renvoi de l'énoncé à son énonciation : embrayeurs (pronoms personnels de l'interlocution, indices spatio-temporels, mots porteurs d'évaluations positives ou négatives, etc.).

À partir de l'examen des visées axiologiques journalistiques, il s'est avéré que le discours journalistique algérien est mouillé de subjectivèmes et que le

journaliste recourt constamment aux substantifs subjectifs (axiologiques, suffixés, délocutifs, de trait évaluatif, ironiques, dévalorisants), aux adjectifs (affectifs, évaluatifs), aux verbes locutoires, aux verbes de sentiment, d'opinion... et aux adverbes subjectifs négatifs et/ou positifs. Cette typologie dégagée de notre corpus démontre que le discours de presse écrite constitue un lieu particulier de la manifestation axiologique. En exprimant ses jugements de valeur, le journaliste a recours à ces différentes unités axiologiques qui permettent d'afficher sa subjectivité ouvertement.

Ainsi, notre hypothèse, selon laquelle le journaliste algérien utilise certains moyens linguistiques qui lui sont particuliers afin de créer un rapport de complicité avec son lecteur, semble largement vérifiée.

En effet, les visées argumentatives du journaliste analysées à travers la mise au point de la question rhétorique, l'injonction, l'exclamation, affichent également la présence, les positions et les jugements de l'énonciateur à travers ses critiques et ses attitudes vis-à-vis des événements politiques caractérisant la société algérienne. Ce sont des indicateurs forts de la présence du journaliste dans son énoncé, car ils connotent un état psychologique spécifique (d'incertitude, d'étonnement, de perplexité, d'excitation, etc.) de l'énonciateur face à l'objet de son discours.

Parmi les actes de discours marquant ouvertement la subjectivité que nous avons abordés dans notre analyse figure l'interrogation rhétorique. Il s'est avéré qu'un énoncé à la forme interrogative peut faire l'objet de deux interprétations : soit que le journaliste semble s'interroger lui-même, auquel cas le discours est explicitement subjectif, car il nous invite à nous jeter dans l'esprit de celui qui s'interroge ; soit que la question semble s'adresser au lecteur, auquel cas l'énoncé comporte la fonction intersubjective du discours.

L'examen de notre corpus révèle aussi une certaine mise en scène de l'énonciateur qui se combine avec un appel au lecteur. Nous avons vu que le point d'exclamation est toujours présent dans un contexte dans lequel le lecteur doit être en mesure de saisir la nature et les prétextes de l'exclamation ; il met en scène le journaliste qui s'exclame, mais aussi un lecteur qui saisit en quoi il y a raison de s'exclamer.

L'étude des particularités lexicales nous a permis d'examiner l'impact des influences sociales sur le positionnement du journaliste vis-à-vis des réalités critiquées.

En effet, nous avons repéré des particularismes lexicaux employés pour un effet de connivence, des emprunts à l'arabe dialectal servant à attirer le lecteur et se rapprocher de son dialecte, de la néologie de forme dérivationnelle par préfixation et suffixation inhérente d'une valeur valorisante et/ou dévalorisante, des termes hybrides marquant l'appartenance linguistique et culturelle de l'énonciateur et des particularités sémantiques portant, par détournement, la touche de l'énonciateur. Ces créations sont utilisées pour renforcer l'expressivité du discours, pour inviter à la lecture, pour créer une complicité avec le lecteur et même pour essayer de le charmer d'une manière ou d'une autre. Les néologismes repérés ont pour fonction principale la persuasion et la connivence.

Il s'est avéré que le profil social du journaliste algérien (sa langue «maternelle» l'arabe dialectal, son ethnie, son idéologie, ses représentations...) se reflète dans son discours de presse écrite. Cette étude nous a permis de démontrer que le journaliste, afin d'exprimer librement ses opinions, ses émotions, son malaise, se permet un type de subjectivité très particulier. Une subjectivité qui s'affiche par le recours aux particularités lexicales qu'on pourrait dénommer « *subjectivèmes néologiques* ».

En somme, le discours journalistique algérien se présente en tant que communication intersubjective à chaque fois que le lecteur est sollicité ou interpellé directement dans l'énonciation. Cette interpellation est une identification de la qualité de sujet du lecteur en même temps qu'un appel à participer à la communication. Dans notre corpus, elle prend plusieurs formes : les points d'exclamation, d'interrogation, de suspension, les déictiques, le mode impératif, les particularités lexicales, les appels à la compétence du lecteur et l'humour. Ce dernier est la forme d'interpellation la plus forte et la plus récurrente dans notre corpus.

L'étude de l'humour nous a permis de révéler la position et la liberté discursive de l'énonciateur conduisant au choix de son emploi : plaire, impressionner ou persuader le lecteur. Les résultats de cette étude nous ont permis de constater que l'humour jalonne le discours journalistique francophone algérien (les chroniques et les billets). Il remplit plusieurs fonctions dont on peut citer la contestation des injustices de l'État par la satire et la dédramatisation de la situation politique algérienne.

La presse écrite est ainsi un lieu tracé par l'ironie, le sarcasme, l'incongruité, l'humour noir, la dérision... Il s'est avéré que par le recours à ces formes d'humour, le journaliste peut s'afficher et dévoiler ses pensées, ses visions imagées satiriques des gens de la politique algérienne qu'il critique à travers ces procédés ironiques, ce qui donne à son discours une tournure d'esprit subjective. L'humour et l'ironie sont des indicateurs puissants de la subjectivité, car les actes de codage / décodage que requièrent ces formes imposent des conditions préparatoires particulières qui induisent une «subjectivation » du discours journalistique, notamment une présence à la fois du journaliste et du lecteur.

L'examen du corpus révèle donc une grande complexité dans les modes de représentation de soi et de l'autre affichée à travers le recours à des procédés argumentatifs. En effet, nous sommes arrivées à notre objectif principal en

analysant les traces de subjectivité traquées à travers des moyens linguistiques trahissant des images de l'énonciateur.

Ainsi, à travers notre étude du discours rapporté, nous avons constaté que l'énonciateur manifeste souvent sa présence. Le choix des personnes et des propos cités, la manière (directe ou indirecte) de les citer, la manière (par les locutions introductives) d'émettre les propos d'autrui à son propre propos, la confusion qui peut être maintenue à la frontière des deux discours, tout cela participe à afficher l'identité du journaliste et son intention de communiquer, et à établir un certain rapport entre lui-même, en tant que sujet, et le réel (c'est-à-dire le locuteur cité et son discours).

En effet, la subjectivité de l'énonciateur est mise en exergue lorsqu'il se dévoile et laisse transparaître ses opinions, ses motivations, ses aspirations de citoyen, son identité sociale dans son discours journalistique. Elle est mise à jour quand il s'éloigne de sa tâche officielle qui est d'informer, quand la finalité commerciale prend le devant sur l'éthique et le respect de la déontologie.

En somme, notre étude de la subjectivité a démontré que la fonction du journal, qui est non seulement d'informer, mais aussi de divertir et de susciter le débat social, a un impact sur la forme d'écriture journalistique. Elle explique la légèreté du ton, la spécificité du style, le mélange et l'alternance des langues, la prise de position explicite du journaliste soucieux de former et formater l'opinion publique autour des problèmes sociopolitiques qu'il critique. Toutefois, il convient de dire que si la presse écrite cherche continuellement à séduire et parfois à manipuler, la subjectivité de son discours est souvent nourrie par les abus de toutes sortes de témoins d'événements.

Au terme de ces résultats, notre hypothèse, selon laquelle la présence de l'énonciateur s'inscrit continuellement dans le discours journalistique algérien, y

compris dans les éditoriaux, même si elle reste visible à des degrés différents pour être conforme à la déontologie professionnelle, se trouve donc confirmée.

Les indicateurs de subjectivité que nous avons discutés se présentent différemment dans le discours journalistique, que ce soit dans la chronique, le billet, le commentaire ou l'éditorial. Nous avons traqué des traces de subjectivité, dans tous les articles dépouillés, employées avec un taux très important. Les chroniques et les billets sont ouvertement subjectifs, leur subjectivité se caractérise par une typologie bien particulière. Les éditoriaux et les commentaires, quant à eux, se caractérisent par une subjectivité moins explicite que celle des chroniques et des billets, ils se veulent le plus objectifs possible, mais les traces de leur subjectivité sont toujours présentes.

Notre recherche peut être utile à quiconque se propose d'étudier d'autres discours exploitant massivement la subjectivité comme le discours politique, le discours religieux, le discours satirique ... et peut lui fournir, en tant qu'analyse de formes relativement nombreuses et variées, des outils d'analyse divers. Il serait notamment intéressant de voir pour chaque genre ou sous genre et pour tout autre type de discours, si la subjectivité s'affiche ouvertement, par des questions rhétoriques ou par des énoncés satiriques, par l'hyperbole ou par d'autres figures stylistiques ; ce qui permettrait de dégager leurs particularités énonciatives.

En attendant d'élaborer un dictionnaire des faits énonciatifs (« énonciatèmes »), cette recherche peut déjà servir de base à leur inventaire général en communication médiatique.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ACCARDO, A., (dir.), (1995), *Journalistes au quotidien. Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, Bordeaux, Le Mascaret.
- ADAM, J.-M., (1992), *Les Textes : types et prototypes*, Nathan, Paris.
- ADAM, J.-M., (1999), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan Université.
- ADAM, J.-M. & BONHOMME, M., (2005), *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Armand Colin, Paris [1ère éd. 1997].
- AGNÈS, Y., (2008), *Manuel de journalisme*. Constantine : Média-Plus (1ère éd. La découverte et Syros, 2002, Paris.
- AMOSSY, R., éd., (1999), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Delachaux et Niestlé, Genève.
- ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O., (1983), *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- ARMENGAUD, F., (1993, 1^{ère} éd. 1985), *La Pragmatique*, Paris, PUF.
- ARRIVE, M. & CHEVALIER, J.-C., (1975), *La Grammaire. Lectures*, Klincksieck, Paris [1^{ère} éd. 1970].
- ARRIVE, M., GADET, F & GALMICHE, M., (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris.
- AUBENAS, F., et BENASAYAG, M., (1999), *La Fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, Paris, La Découverte.
- AUSTIN, J. L., (1970, 1^{ère} éd. 1962), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
- AUTHIER-Revuz, J., (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 2 vol.

- AWAD, G., (1995), *Du Sensationnel. Place de l'événementiel dans le journalisme de masse*, L'Harmattan, Coll. "Logiques sociales", Paris.
- BACHMANN, C ; LINDENFELD, & SIMONIN, J, (1981), *Langage et communications sociales*, Hatier, Paris.
- BAKHTINE, M., (1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BAKHTINE, (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, [version russe parue en 1975].
- BALLE, F., (2000), *Les Medias*, Paris, Flammarion.
- BALLY, C., (1932), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BARIAUD, F., (1938), *La genèse de l'humour chez l'enfant*, PUF.
- BAYLON, C. et MIGNOT, X., (1995), *Sémantique du langage*, Nathan, Paris.
- BAYLON C., (1996), *Sociolinguistique, Société, langue et discours*, (2ème éd.), Nathan, Paris.
- BAYLON, C., et MIGNOT, X., (1999, 1^{ère} éd. 1994), *La Communication*, Paris, Nathan.
- BEAUD, P., (1984), *La Société de connivence. Média, médiations et classes sociales*, Aubier, Paris.
- BEDARD, E. & MAURIS, J., dir., (1983), *La Norme linguistique*, Le Robert, Coll. "L'ordre des mots", Paris.
- BENVENISTE, E., (1966), *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, E., (1974), *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, Gallimard.
- BERGSON, H., (1940), *Le Rire*, Paris, Quadrige/PUF.
- BERRENDONER, A., (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.

- BLANCHET, Ph., (2000), *Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique*, Presses universitaires de Rennes.
- BLOOMFIELD, L., (1971), 1ère éd. New-York, Holt, (1933), *Le Langage*, Paris, Payot.
- BONHOMME, M., (1998), *Les Figures clés du discours*, Paris, Seuil.
- BORILLO, Andrée., (1981), *Quelques aspects de la question rhétorique en français*. DRLAV 25.
- BOUADJIMI, D., (2008), *Du pluralisme politique au pluralisme médiatique*, Université d'Alger.
- BOUGNOUX, D., (2001), *Introduction aux sciences de la communication*, La Découverte & Syros, Paris.
- BOYER, H., (1991), *Langues en conflits*, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, Paris.
- BRAHIMI B., (1990), *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie*, Essai, L'Harmattan, Paris.
- BRONCKART, J.-P., (1996), *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Delachaux-Niestlé, Lausanne.
- CALVET, L – J., (1994), *Les Voix de la ville*, Payot, Paris.
- CALVET, L – J., (1993), *La sociolinguistique*, P. U. F., Coll. "Que sais-je ?", Paris.
- CALVET, L.-J. & DUMONT, P., (1999), *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Coll. "Sociolinguistique", Paris.
- CANU, A., (1992), *Rhétorique et communication*, Les éditions d'Organisation Université, Paris.
- CERVONI, J., (1987), *L'Énonciation*, Paris, PUF.
- CHARAUDEAU, P., (1983), *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*, Paris, Hachette Université.

- CHARAUDEAU, P., (1991), *La Télévision. Les Débats culturels : Apostrophes*, Paris, Didier Érudition.
- CHARAUDEAU, P., (1997), *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, INA.
- CHARAUDEAU, P., (2005), *Les medias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck/INA
- CHARON, J.M., (1996), *La Presse quotidienne*, La Découverte, Paris
- CHEVALIER J.-C., BLANCHE-BENVENISTE C., ARRIVE M., PEYTARD J., (1991, 1ère éd. 1964), *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- CHEVALIER, J.-C., BLANCHE-BENVENISTE C., ARRIVE M., CULIOLI, A., (1999, 1ère éd. 1968), *Pour une linguistique de l'énonciation. Tome 2. Formalisation et opérations de repérage*, Ophrys, Gap-Paris.
- CULIOLI A., (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Ophrys.
- DELESALLE, S., (1986), *Histoire des conceptions de l'énonciation, Histoire, épistémologie, Langage*, n°8, vol. II
- DESSONS, G., (2006), *Émile Benveniste, l'invention du discours*, Edition In Press, Paris.
- DETRIE, C. ; SIBLOT, P. & VERINE, B., éd., (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Champion, Paris.
- DUCROT, O., (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- DUCROT, O., et al., (1980), *Les Mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT, O., (1989), *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Paris, Minuit.
- DUCROT, O., (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

- DUMARSAIS, C., FONTANIER, P., (1977), *Les tropes*, Genève, Slatkine.
- ELUERD, R., (1985), *La Pragmatique linguistique*, Paris, Nathan.
- FLAHAUT F., (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- GAUDIN, F., GUESPIN, L., (2000), *Initiation à La Lexicologie Française, De La Néologie aux Dictionnaires*, Bruxelles, Ducolot.
- GENETTE G., (1982), *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Seuil.
- GUILBERT, L., (1975), *La Créativité Lexicale*. Paris.
- GUIMIER, C., (1996), *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en –ment*, Paris, Ophrys.
- HAGEGE, C., (2000), *Halte à la mort des langues*, Odile Jacob, Paris.
- HJEMSLEV, L., (1971), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Minuit, Paris, 1ère éd. 1943.
- HOECK, L.H., (1981), *La Marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, Mouton, La Haye, Paris, New York.
- HYMES, D., (1984), *Vers la Compétence de communication*, CREDIF-Hatier, Coll. LAL, Paris.
- IMBS, P., (1968), *L'Emploi des temps verbaux en Français moderne*, Klincksieck, Paris.
- JAKOBSON, R., (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- JANKÉLÉVITCH (V.), (1950), *L'ironie ou la Bonne conscience*, Paris, PUF,
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1977), *La Connotation*, Lyon, PUL.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1998), *Les interactions verbales*, tome I, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1999), 1ère éd. (1980), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (2002), *Les Actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan.
- KOFMAN, S., (1986), *De quoi rit-on : Freud et le mot d'esprit*, Paris, Galilée,
- LABOV, W., (1976), *Sociolinguistique*, Minuit, Paris [1ère éd. 1972].
- LAGARDETTE-MARTIN- J. L., (2003, 1ère éd. 1994), *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, Ed. La Découverte.
- LARGUECHE E., (1983), *L'effet injure. De la pragmatique à la psychanalyse*, Paris, PUF.
- LAMBRECHT, K.,(1994), *Information structure and sentence form*, Cambridge University Press, Cambridge.
- LAVOINNE, Y., (1997), *Le Langage des medias*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- LEE, Nam-Seong, (2003), *Identité Langagière du genre, Analyse du discours éditorial*, L'Harmattan.
- LEGOFFIC, P. & FUCHS, C., (1992), *Les Linguistiques contemporaines : repères théoriques*, Hachette, Coll. "Langue, linguistique et Communication", Paris.
- LOCHARD Guy et BOYER Henri, (1981), *Les sciences de la communication*, Paris, Seuil.
- LOCHARD, G., et BOYER, H., (1998), *La communication médiatique*, Paris, Seuil.
- MAINGUENEAU, D., (1976), *Introduction aux méthodes de l'analyse du Discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, D., (1981), *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Nathan.
- MAINGUENEAU, D., (1994), *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.

- MAINGUENEAU, D., (1995, 1ère éd. 1993), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU, D., (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- MAINGUENEAU, D., (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU D., (2010), *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Armand Colin.
- MARTINET, A., (1980), *Éléments de linguistique générale*, A. Colin, Paris [1ère éd. 1970].
- MARTINET, A., (1985), *Syntaxe générale*, A, Colin, Paris.
- MARTIN, R., (1983), *Pour une Logique du sens*, PUF, Paris.
- MARTIN-LAGARDETTE, J.-L., (1987), *Les Secrets de l'écriture journalistique : informer, convaincre*, Syros, Paris.
- MAUREL, F., (2004), *De l'oral à l'écrit : analyses et générations*, TALN 2004, Fès.
- MC LUHAN, M., (1968), *Pour Comprendre les médias*, Le Seuil, Paris.
- MENDO ZE, G., (1992), *Le Français en Afrique noire francophone. Une crise dans les crises*, ABC, Paris [1ère éd. 1990].
- MENDO ZE, G. et alii, (1979), *Inventaire des particularités lexicales du français parlé au Cameroun*, Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé.
- MERLE, J.-M., éd., (2003), *Le Sujet*, Ophrys, Coll. "Bibliothèque Faits de langue", Paris.
- MEUNIER, J.-P. & PERAYA, D., (2004), *Introduction aux théories de la communication. Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*, De Boeck, Bruxelles
- MINISTÈRE DE L'INFORMATION ET DE LA CULTURE, (1985), *L'identité culturelle camerounaise*, Yaoundé.

- MOIRAND, S. (1982), *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, Paris.
- MOIRAND S., (1990), *Une grammaire des textes et des dialogues*, Hachette, Collection F série Autoformation.
- MOIRAND, S., éd., (1996), *Les Discours : enjeux et perspectives*, Hachette, Paris.
- MOLINER, P., (1996), *Images et représentations sociales. De la théorie des représentations sociales à l'étude des images sociales*, Presse Universitaire de Grenoble, Coll. Vies sociales, Grenoble.
- MOSCOVISCI, S., (1989), *Les Représentations sociales*, PUF, Paris.
- MOURIQUAND, J., (1997), *L'Écriture journalistique*, P.U.F., Coll. "Que sais-je", Paris.
- MÜNCHOW, Patricia Von, (2004), *Les journaux télévisés en France et en Allemagne*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle.
- NKASHAMA P., (2006), *Écrire à l'infinitif. La dérision de l'écriture dans les romans de Williams Sassine*, Paris, L'Harmattan.
- PAILLET M., (1974), *Le journaliste, fonction et langages du quatrième pouvoir*, Paris, Denoël.
- PERRET, M., (1994), *L'Énonciation en grammaire de texte*, Paris, Nathan.
- PICOCHÉ, J., (1986), *Structures sémantiques du lexique français*, Nathan, Paris.
- PICOCHÉ, J., (1977), *Précis de lexicologie française*, Nathan, Paris.
- QUEFFELEC A., DERRADJI Y., DEBOV V., SMAALI D., CHERRAD BENCHEFFRA Y., (2002), *Le Français En Algérie : Lexique Et Dynamique Des Langues*, Louvain-La-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF.
- RECANATI, F., (1979), *La Transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil.
- RECANATI, F., (1981), *Les Énoncés performatifs*, Paris, Minuit.

- RIEFFEL, R., (2005), *Sociologie des médias*, Ellipses, Paris, 2ème édition revue et augmentée, 1ère édition 2001).
- RIEGEL et al, (2002), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.
- ROSIER L., (1999), *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot.
- SARFATI, G.-E., (1997), *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan,
- SHANNON C. E. et WEAVER W., (1949), *The mathematical Theory of communication*, University of Illinois, Urbana III.
- SCHREIBER-L-J Servan, (1972), *Le pouvoir d'informer*, Documents, Paris, R. Laffont, Seuil.
- SCHOENTJÈS P., (2001), *Poétique de l'ironie*, Paris, éd, du Seuil.
- TALEB IBRAHIMI, Khaoula (1995). *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Dar ElIkma, Alger.
- THERENTY, Marie-Eve., (2007), *La littérature au Quotidien*, Paris : Seuil,
- THIBAUT D., (1974), *Explorer le journal, profil formation*, Paris, Hachette Hatier.
- VINCENT KOKOU SIMEDOH, (2008), *L'humour et l'ironie en littérature francophone subsaharienne. Une poétique du rire*.
- WAGNER, R.-L. & PINCHON, J., (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris [1ère éd. 1962].

Articles

- ADAM J.M., (1997), « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », dans *Pratiques* no 94, pp. 3-18.
- ANDRÉ, J., (1993), « Titres : à lire, à voir ou à dire ? » in *Cahiers Gutemberg*, n°15, pp. 33-42.
- ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT O., (1976), « L'argumentation dans la langue », *Langages*, n°42 juin 1976, Paris, Larousse, pp. 5-27.

- ARRIVE, M., (1999), « Parole saussurienne, énonciation benvenistienne » in *La terminologie linguistique. Mémoire de la Société de Linguistes de Paris*, IV, Peeters, Leuven, 99-110.
- AUTHIER-REVUZ, J., (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, 26, p. 91-151.
- AUTHIER-REVUZ, J., (1992-93), « Repères dans le champ du discours rapporte » I et II, *L'Information grammaticale*, n° 55 et 56, pp. 38-42 & pp. 10-15.
- AUTHIER-REVUZ J., (1998), « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in Robert Vion (éd.), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université d'Aix-en-Provence, pp. 63-79.
- BALLY, C., (1969, 1ère éd. Genève, 1932), « Les notions grammaticales D'absolu et de relatif », in *Essais sur le langage*, Paris, Minuit, pp. 189-204.
- BARTHES, R., (1974), « Analyse textuelle d'un conte d'Edgar Poe » in Claude Chabrol, *Sémiotique narrative et textuelle*, Paris, Larousse, pp.29-54.
- BENZAKOUR, F., (2005), « Le français en terre de contact ou l'histoire d'une identité qui se construit » in *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques. Actualité scientifique*, AUF/EAC, Paris, pp. 323-336
- BENVENISTE, E., (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages* 217.
- BLANCHET, Ph., (2004), « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle » in *Actes du colloque, Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, ENST, Paris, pp. 31-36

- BLANCHET, Ph. & ROBILLARD, D. de, dir., (2003), « Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique ». *Cahiers de sociolinguistique n°8*, Presses Universitaires de Rennes.
- BOSREDON, B. & TAMBA, I., (1992), « Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un "deux points" » in *L'Information grammaticale*, n° 54, pp.36-44
- BOYER, H., (1990), « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie » in *Langue française*, n°85
- BRONCKART, J.-P., (2008), « Genre de textes, types de discours et "degrés" de langue. Hommage à François Rastier » in *Texte*, n°1, Vol. XIII, p.96.
- BRUNOT F., (1937), « la fabrication d'une mémoire de la langue », In: *Langages*, 28e année, n°114, pp. 54-68.
- CELLARD, J., (1982), « Les normes de la communication informative » in *Le Français dans le monde*, n°169, pp. 43-55
- CHARAUDEAU, P., (1984), « Une théorie des sujets de langage », *Langage et société*, n° 28, juin 1984, pp. 37-51.
- CHARAUDEAU, P., (1989a), « Le dispositif socio-communicatif des échanges langagiers », *Verbum*, XII-1, 1989, pp. 13-25.
- CHARAUDEAU, P., (1989b), « La conversation entre le situationnel et le Linguistique », *Connexions*, n° 53, 1989, pp. 9-22.
- CHARAUDEAU P., (1994), « Le contrat de communication médiatique », *Le français dans le monde*, numéro spécial, Paris Hachette, pp 8,19
- CHARAUDEAU, P., (2001), « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle », in *Analyse des discours. Types et genres*, éd. Universitaires du Sud, Toulouse (2001) *Langue, discours et identité culturelle*, in *Revue de didactologie des langues-cultures*, n°123, Klincksieck, Paris, pp.341-348. L'éthos.

- CHARAUDEAU, P., (2006) « Discours journalistiques et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives » *Semen*, n°22.
- CHARAUDEAU, P., (2007), « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? » in *Semen*, n°23, "Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives de dialogue".
- CHARAUDEAU, P., (2011), « Des catégories pour l'humour. Précisions, rectifications, compléments », in VIVERO Ma.D. (dir.), *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne*, L'Harmattan, Paris.
- CHAROLLES, M., (1997), « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces » in *Cahier de recherche linguistique*, n°6, Université de Nancy 2, pp. 1-73
- CHAROLLES, M. & COMBETTES, B., (1999), « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours » in *Langue française*, n°121, pp.76-116
- CHAROLLES, M., (2002), « Organisation des discours et segmentation des écrits » in *Inscription spatiale du langage : structures et processus*, Prescot, Toulouse, pp.31-39
- Jean CHARRON – LOÏC JACOB, (1999), « Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement », -Québec : Université Laval, in *Les Études de communication publique*, ISSN 1183-5079 ; cahier no 14.
- DERRADJI Y., (1995), « Emploi De La Suffixation *-iser, -iste, -ision, -isation*, Dans La Procédure Néologique En Algérie », In *Le Français Au Maghreb*, pp.111-119.
- DERRADJI Y., (1997), « Remarques sur l'alternance codique conversationnelle dans le français parlé en Algérie », in A. Queffélec, F. Benzakour et Y. Cherrad-Benchefra, (édit), *Alternance codique et français parlé en Afrique*, CNRS Didier-Érudition, PP. 131-142.
- DERRADJI Y., (1999), « Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée », *Le Français en Afrique* n° 13, pp. 71-82.

- DUCROT O., (1998), « Quand *peu* et un *peu* semblent co-orientes : *peu après et un peu après* » in *Du percevoir au dire : Hommage à André Joly*, éd. Danielle Leeman et Annie Boone, pp. 351-371.
- EFOUA ZENGUE R., (1983), « Le français des médias écrits » in *Fréquence – Sud*, n° 3, Université de Yaoundé, pp. 69-74
- ESCARPIT, R., (1981), « Humour », *Presses universitaires de France*, pp 26
- FILLMORE C. J., (1976), « Verbes de jugement », *Langages* 17, p56
- GARDIN B., (1976), « Discours patronal et discours syndical » dans *Langage* 41, pp. 33
- GIROUD F., (1979), « L'écriture du journalisme », *interview de M-A. Macchiochi, Tel quel*, n°81, pp. 26-36.
- GUESPIN, L., (1976), « Introduction » et « Les embrayeurs en discours », *Langages* 41, pp. 3-12 et 47-78.
- HABERMAS, J., (2007), « Il faut sauver la presse de qualité » in *Le Monde* du 22 mai 2007.
- HOFMANN, T.R., (1989), "Paragraphs, anaphora" in *Journal of pragmatics*, n°13, pp. 239-250
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1976), « Problématique de l'isotopie », *Linguistique et sémiologie* n° 1, 1976, Lyon, PUL, pp. 11-33.
- KRONNING, H., (2005), « Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique » in Jacques Brès *et alii* dir.: *Dialogismes et polyphonie. Approches linguistiques*, De Boeck-Duculot, Bruxelles, pp. 297-312
- KRONNING, H., (2002), « Le conditionnel "journalistique" : médiation et modalisation épistémiques » in *Romansk forum*, n°16, pp. 561-575
- LADO, L., (2005), « L'imagination africaine de l'occident : entre ressentiment et séduction » in *Études (Revue de la culture contemporaine)*, Tome 403, pp. 17-27

- LAGORGETTE, D., (2004), « Insulte et conflit : de la provocation à la résolution - Et retour ? » In *les Cahiers de l'école*, N 5, Université du Savoie, Madrid, p. 39.
- LEVEBVRE, C., (1983), « Les Notions de style » in E. *Bedard et J. Maurais*, dir., 305-333
- LECOINTRE, S. et LE GALLIOT, J., (1977), « L'appareil de l'énonciation dans Jacques le fataliste », *Le Français moderne*, pp. 221-230
- MAINGUENEAU D., (2005), « Réflexions sur la grammaire du discours au collège », *Le français aujourd'hui*, n° 148, février 2005, pp. 47-53.
- MALRIEU, D., (2004), « Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes » in *Langages* n°153, mars 2004, Larousse, Paris
- MANESSY, (1993), « Vernacularité et vernacularisation » in Robillard et Beniamino dir., pp.407-417
- MATAR, S. & CHAUVIN-VILENO, A., (2006), « Islamalgame, discours représenté et responsabilité énonciative » in *Semen*, n°22, "Énonciation et responsabilité dans les médias".
- MAUREL, F. ; LEMARIE, J. ; VIGOUROUX N., (2003), « Oralisation de structures visuelles : de la lexico-syntaxe à la prosodie » in *Actes de Interface prosodique 2003*, pp.137-142
- MBARGA, G., (2003), « L'écriture journalistique camerounaise : l'invention phatique » in *Langues et communication. "Quel français parlons-nous ? "*, n°03, vol. II, Université de Yaoundé I, p. 207- 216
- MEMMI, A., (1997), « Fluctuation de l'identité culturelle » in *Esprit*, n°228, janvier 1997, pp. 94-118
- MENDO ZE, G., (2003), « Quelle langue française enseigner en Afrique noire francophone ? » in *Langues et Communication. Revue scientifique internationale de recherche multidisciplinaire*, Université de Yaoundé 1, pp. 19-36
- MOESCHLER, J., (2001), « Pragmatique : état de l'art et perspectives » in *Marges Linguistiques*, n°1, pp. 87-102

- MOIRAND, S., (1975), « Le rôle anaphorique de la nomination dans la presse écrite » in *Langue française*, n°28, pp. 60-77.
- MOIRAND, S., (2006), « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnement sur les observables et les catégories d'analyse » in *Semen*, n° 22, "Énonciation et responsabilité dans les médias".
- MORSLY, D., (1988), "La communication dans deux familles algériennes", in *La communication familiale*, Paris, CERPL, Université de Paris V.
- MORSLY, D., (1996), « Génération M6, le français dans le parler des jeunes algérois » *Plurilinguismes*, 12.
- MOSTEFAOUI B., (2011), « Deux décennies de presse privée algérienne : pléthore de titres et tentation de marchandisation », *El Watan*, 5 juillet 2011. p20
- NGALASSO, (1992), « Le concept de Français Langue Seconde » in *Études de Linguistique Appliquée*, n°88, Didier Érudition, pp. 27-38
- NØLKE & OLSEN, (2000), "Polyphonie : théorie et terminologie" in *Polyphonie linguistique et littéraire*, 2, Université de Roskilde, pp. 45-171
- PARRET, H., (1976), « La pragmatique des modalités », *Langages*, n° 43, pp. 47-63.
- PETITJEAN, A., (1987), « Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle » in *Langue Française*, n°74, pp. 73-96
- PEYTARD J., (1993), « D'une sémiotique de l'altération », *Configurations discursives, SEMEN 8*, Université de Besancon, pp. 143-177.
- PERRET, M., (1994), « Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction », *Publications de l'Université d'Aix-en-Provence*, pp. 63-79.
- PERRIN L., (1990), « Bonheur et malheur des hyperboles. Les effets de l'exagération dans l'interprétation des énoncés », *Cahiers de linguistique française*, n° 11, pp. 199-214.

- PEYTARD J., (1993), « D'une sémiotique de l'altération », *Configurations discursives, Semen* 8, Université de Besançon, pp. 148.
- POTTIER, B., (1980), « Sur les modalités » in A. Joly (dir.), *La Psychomécanique et les théories de l'énonciation*, Lille, Presses Universitaires de Lille, pp. 67-78.
- QUEFFELEC, A., (1994), « Appropriation, normes et sentiments de la norme chez des enseignants de français en Afrique Centrale » in *Langue française*, n°100, pp.100-114
- QUEFFELEC, A., (2000), « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? » in *Contact de langues et identités culturelles*, Actualités scientifiques, AUF/Les Presses de l'Université Laval, pp.283-300
- RABATEL, A., (2003), « L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation » in *Estudios de Lengua y Literatura francesas*, n°14, pp; 33-61
- RABATEL, A., (2005), « De la part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue » in *Marges linguistiques*, n° 9, 115-136
- RABATEL, A. & CHAUVIN-VILENO, A., (2006), « La question de la responsabilité dans l'écriture de presse » in *Semen*, n°22, "Énonciation et responsabilité dans les médias".
- ROMERO C., (2001), « L'intensité en français contemporain. Analyse sémantique et pragmatique », *Thèse de doctorat, Université de Paris 8*.
- SABLAYROLLES J.-F., (2003), « L'Innovation Lexicale », *actes du colloque organisé en février 2001 à Limoges*. Honoré Champion, Paris. pp. 279-295.
- TALEB IBRAHIMI, Kh., (1996), « Remarques sur le parler des jeunes de Bab el Oued », *Plurilinguismes*, 12.
- TOUZOT J., (1991), « Avant le Bloc-notes : la chronique, le billet, l'éditorial selon Mauriac » in *Cahier de Malagar V*. Paris, p 122.

VION, R., (2001), « Effacement énonciatif et stratégies discursives », in Andre. Joly et Monique De Mattias (éd.), *Mélanges en l'honneur de René Rivara*, Paris, Ophrys.

ZUBER R., (1972), « Structure prépositionnelle du langage », *Document de linguistique quantitative*, n° 17, Paris, Dunod, p. 85

ZELIZER, B., (1995), «Text, Talk, and Journalistic Quoting Practices», *The Communication Review* 1 (1), pp. 33-51.

SITOGRAPHIE

ADAM, J.-M., « Genres De La Presse Écrite Et Analyse De Discours », *Semen* 13, *Genres de la Presse Écrite Et Analyse De Discours*, 2001. [http : //semen.revues.org/document 2597](http://semen.revues.org/document2597). Consulté le 30/07/2007.

ADAM, J.-M., HERMAN, Th. & LUGRIN, G., éd., (1999), "Genre de la presse écrite et analyse de discours" in *Semen*, n° 13, En ligne, <http://semen.revues.org/document4381.html>

BEACCO, J.-C., (2001) "Les idéologies linguistiques et le plurilinguisme" in *Le Français dans le Monde*, n°314, Clé international. En ligne www.fdml.org/

BLANCHET, Ph., (2007), "Quels "linguistes" parlent de quoi, à qui, quand, comment, et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques" in *Carnets d'Ateliers Sociolinguistique*, n°1, En ligne. http://www.limsi.fr/MIDL/actes/session%20I/Blanchet_MIDL2004.pdf

GHEZALI Salima, «De la presse bâillonnée à une presse schizophrène», interview par Bernard DEBORD, avril 1999, www.algeriawatch.org/farticle/ghezali2.htm.

MOUILLAUD, M., (1982), "Grammaire et idéologie du titre de journal" in *Mots*, n° 4, Vol.4, pp. 69-91. En ligne. www.persee.fr

NGALASSO, M.M., (1996), "Démocratie : le pouvoir des mots" in M. M. Ngalasso, dir. : *Politique africaine*, n°64, pp. 3-17 www.politique-africaine.com

NGUE UM, E., « Valeur illocutoire de l'interrogation : cas d'un corpus de français parlé au Cameroun », Université de Yaoundé 1 & Université de Provence, pp 291, 307. <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/25/NGUE%20um%20Emmanuel%20.pdf>

RASTIER, F., (2007), "Communication, interprétation, transmission" in *Semen*, n°23, "Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives d'un dialogue", En ligne sur : <http://www.semen.revues.org/document5341.html>.

Dictionnaires

CHARAUDEAU, P., et MAINGUENEAU, D., (dir.) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

DUBOIS, J., et al. (2001, 1ère éd. 1994), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

GREVISSE, (2011), *Le bon usage*, 3^{ème} édition André Goosse.

REY-DEBOVE J. et REY A. (dir.) (2003, 1ère éd. 1967), *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert.

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Taux d'occurrence du déictique <i>Je</i>	60
Tableau n° 2 : L'occurrence d'usage du déictique <i>Nous</i> exclusif et inclusif	69
Tableau n° 3 : La fréquence d'usage des déictiques <i>Tu/Vous</i>	76
Tableau n° 4 : Le <i>On</i> et l'énonciateur	81
Tableau n° 5 : Les déictiques démonstratifs	87
Tableau n° 6 : Les déictiques adverbiaux	90
Tableau n° 7 : Les déictiques temporels	97
Tableau n° 8 : La typologie des substantifs subjectifs dans <i>Le Quotidien d'Oran</i>	118
Tableau n° 9 : La typologie des substantifs subjectifs dans <i>El Watan</i>	120
Tableau n° 10 : La typologie des substantifs subjectifs dans la chronique du journal <i>Le Soir d'Algérie</i> et dans l'éditorial du journal <i>Liberté</i>	121
Tableau n° 11 : Répartition de l'adjectif affectif	134
Tableau n° 12 : Répartition de l'adjectif évaluatif	135
Tableau n° 13 : Les verbes occasionnellement subjectifs	142
Tableau n° 14 : Les verbes intrinsèquement subjectifs	152
Tableau n° 15 : Les adverbes subjectifs évaluatifs affectifs	161
Tableau n° 16 : Les adverbes subjectifs évaluatifs axiologiques	164
Tableau n° 17 : La question rhétorique fictive/oratoire	178
Tableau n° 18 : L'interrogation partielle / délibérative	180
Tableau n° 19 : L'injonction directe et indirecte	191
Tableau n° 20 : L'exclamation dans le discours journalistique	197
Tableau n° 21 : L'emprunt subjectif	208
Tableau n° 22 : La dérivation morphologique par préfixation	218
Tableau n° 23 : La dérivation morphologique par suffixation	220
Tableau n° 24 : La composition	224
Tableau n° 25 : L'hybridation	227
Tableau n° 26 : Les mots valises	231
Tableau n° 27 : La paronymie	234

Tableau n° 28 : Les fausses coupes	236
Tableau n° 29 : Les particularités sémantiques dans <i>Le Quotidien d'Oran</i>	242
Tableau n° 30 : Les particularités sémantiques dans <i>El Watan</i>	243
Tableau n° 31 : Les particularités sémantiques dans <i>Le Soir d'Algérie et Liberté</i>	245
Tableau n° 32 : Le codeswitching.....	249
Tableau n° 33 : La typologie des formes d'humour dans <i>Le Quotidien d'Oran</i> ..	280
Tableau n° 34 : La typologie des formes d'humour dans <i>El Watan</i>	281
Tableau n° 35 : La typologie des formes d'humour dans <i>Le Soir d'Algérie</i> <i>et Liberté</i>	283
Tableau n° 36 : Le discours direct et la subjectivité	305
Tableau n° 37 : Le discours indirect et la subjectivité.....	311
Tableau n° 38 : Le discours indirect libre et la subjectivité	317

La liste des graphiques

Graphique n° 1 : Le déictique <i>Je</i> et le discours journalistique	61
Graphique n° 2 : La répartition du <i>Je</i> entre chronique, billet, éditorial et commentaire	61
Graphique n° 3 : Le <i>Nous</i> inclusif	70
Graphique n° 4 : Le <i>Nous</i> exclusif.....	70
Graphique n° 5 : Répartition du <i>Nous</i> inclusif/exclusif	71
Graphique n° 6 : Le <i>Vous</i> et l'énonciateur.....	76
Graphique n° 7 : Le <i>Tu</i> et l'énonciateur	77
Graphique n° 8 : Pourcentage de <i>Tu/Vous</i>	77
Graphique n° 9 : Le <i>On</i> interprété comme <i>Je</i>	82
Graphique n° 10 : Le <i>On</i> interprété comme <i>Nous</i>	82
Graphique n° 11 : Pourcentage de <i>On</i> interprété comme <i>Je/Nous</i>	83
Graphique n° 12 : Les déictiques démonstratifs	88
Graphique n° 13 : Pourcentage des déictiques démonstratifs.....	88
Graphique n° 14 : Les éléments adverbiaux	91
Graphique n° 15 : Pourcentage des éléments adverbiaux.....	91
Graphique n° 16 : Les déictiques temporels	98
Graphique n° 17 : Pourcentage des déictiques temporels.....	98
Graphique n° 18 : La typologie des substantifs subjectifs dans <i>Le Quotidien d'Oran</i>	119
Graphique n° 19 : Pourcentage des substantifs subjectifs dans <i>Le Quotidien d'Oran</i>	119
Graphique n° 20 : La typologie des substantifs subjectifs dans <i>El Watan</i>	120
Graphique n° 21 : Pourcentage des substantifs subjectifs dans <i>El Watan</i>	121
Graphique n° 22 : La typologie des substantifs subjectifs dans <i>Liberté</i> et <i>Le Soir d'Algérie</i>	122
Graphique n° 23 : Pourcentage des substantifs dans <i>Le Soir d'Algérie</i> et <i>Liberté</i>	122
Graphique n° 24 : L'adjectif affectif.....	134

Graphique n° 25 : Pourcentage des adjectifs affectifs	135
Graphique n° 26 : L'adjectif évaluatif	136
Graphique n° 27 : Pourcentage des adjectifs évaluatifs.....	136
Graphique n° 28 : Les verbes de sentiment d'évaluation de type bon/mauvais ...	143
Graphique n° 29 : Les verbes d'opinion d'évaluation de type bon/mauvais	143
Graphique n° 30 : Pourcentage des verbes subjectifs	144
Graphique n° 31 : Les verbes d'opinion d'évaluation de type vrai/faux/incertain	153
Graphique n° 32 : Les verbes locutoires d'évaluation de type vrai/faux/incertain	153
Graphique n° 33 : Pourcentage des verbes subjectifs	154
Graphique n° 34 : Les adverbes positifs d'évaluation affective	162
Graphique n° 35 : Les adverbes négatifs d'évaluation affective	162
Graphique n° 36 : Pourcentage des adverbes subjectifs	163
Graphique n° 37 : Les adverbes évaluatifs axiologiques.....	164
Graphique n° 38 : Pourcentage des adverbes évaluatifs axiologiques	165
Graphique n° 39 : L'interrogation fictive	178
Graphique n° 40 : L'interrogation oratoire.....	179
Graphique n° 41 : Pourcentage de l'interrogation oratoire/fictive.....	179
Graphique n° 42 : L'interrogation partielle	181
Graphique n° 43 : L'interrogation délibérative	181
Graphique n° 44 : Pourcentage de l'interrogation délibérative/partielle	182
Graphique n° 45 : L'injonction directe	191
Graphique n° 46 : L'injonction indirecte	192
Graphique n° 47 : Pourcentage de l'injonction directe/indirecte.....	192
Graphique n° 48 : L'exclamation de malaise	198
Graphique n° 49 : L'exclamation de joie.....	198
Graphique n° 50 : Pourcentage de l'exclamation	199
Graphique n° 51 : L'emprunt lexical et la subjectivité.....	209
Graphique n° 52 : Pourcentage de l'emprunt subjectif.....	209

Graphique n° 53 : La dérivation morphologique par préfixation	219
Graphique n° 54 : Pourcentage de la dérivation morphologique par préfixation .	219
Graphique n° 55 : La dérivation morphologique par suffixation	220
Graphique n° 56 : Pourcentage de la dérivation morphologique par suffixation .	212
Graphique n° 57 : La néologie par composition	224
Graphique n° 58 : Pourcentage de la néologie par composition.....	225
Graphique n° 59 : L'hybridation.....	228
Graphique n° 60 : Pourcentage de la néologie par hybridation	228
Graphique n° 61 : Les mots valises	232
Graphique n° 62 : Pourcentage des mots valises	232
Graphique n° 63 : La paronymie.....	234
Graphique n° 64 : Pourcentage de la paronymie	235
Graphique n° 65 : Les fausses coupes	237
Graphique n° 66 : Pourcentage des fausses coupes	237
Graphique n° 67 : Les particularités sémantiques dans <i>Le Quotidien d'Oran</i>	242
Graphique n° 68 : Pourcentage des particularités sémantiques dans <i>Le Quotidien d'Oran</i>	243
Graphique n° 69 : Les particularités sémantiques dans <i>El Watan</i>	244
Graphique n° 70 : Pourcentage des particularités sémantiques dans <i>El Watan</i>	244
Graphique n° 71 : Les particularités sémantiques dans <i>Liberté et Le Soir d'Algérie</i>	245
Graphique n° 72 : Pourcentage des particularités sémantiques dans <i>Liberté et Le Soir d'Algérie</i>	246
Graphique n° 73 : Le codeswitching.....	249
Graphique n° 74 : Pourcentage du codeswitching.....	250
Graphique n° 75 : La typologie des formes d'humour dans <i>Le Quotidien d'Oran</i>	280
Graphique n° 76 : Pourcentage des formes d'humour dans <i>Le Quotidien d'Oran</i>	281
Graphique n° 77 : La typologie des formes d'humour dans <i>El Watan</i>	282

Graphique n° 78 : Pourcentage des formes d'humour dans <i>El Watan</i>	282
Graphique n° 79 : La typologie des formes d'humour dans <i>Le Soir d'Algérie</i> et <i>Liberté</i>	283
Graphique n° 80 : Pourcentage des formes d'humour dans <i>Le Soir d'Algérie</i> et <i>Liberté</i>	284
Graphique n° 81 : Le discours direct et la subjectivité	305
Graphique n° 82 : Pourcentage du discours direct.....	306
Graphique n° 83 : Le discours indirect et la subjectivité.....	311
Graphique n° 84 : Pourcentage du discours indirect	312
Graphique n° 85 : Le discours indirect libre et la subjectivité	317
Graphique n° 86 : Pourcentage du discours indirect libre	318

Index des notions

Acte de langage.....	155, 169, 193
Adjectif affectif.....	125, 126, 134, 135, 137
Adjectif évaluatif.....	128, 130, 131, 135, 137
Alternance codique (codeswitching).....	246, 248, 249, 250
Argumentation.....	16, 52, 168
Axiologique...102, 104, 108, 110, 113, 114, 115, 123, 124, 128, 130, 131, 132, 133, 138, 141, 148, 159, 164, 165	
Captation.....	22, 23, 24, 30, 32
Complicité.....	49, 204, 223, 248, 251, 253, 254, 261, 286, 290, 323, 324
Composition.....	210, 218, 221, 222, 223, 224, 225, 231, 250
Connivence.....	183, 185, 223, 251, 277, 285, 286, 322, 324
Contexte...14, 15, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 115, 116, 118, 126, 128, 133, 196, 200, 205, 217, 222, 222, 226, 238, 239, 240, 247, 248, 292	
Contrat de communication.....	19, 20, 22, 24
Corpus...13, 15, 16, 17, 19, 34, 42, 43, 59, 62, 63, 66, 67, 68, 71, 72, 84, 89, 92, 97, 99, 100, 102, 104, 105, 107, 113, 122, 123, 126, 130, 133, 134, 140, 142, 152, 154, 160, 165, 171, 173, 174, 175, 178, 179, 182, 185, 186, 188, 190, 193, 194, 197, 202, 205, 206, 208, 210, 214, 217, 221, 233, 235, 236, 238, 239, 241, 246, 251, 253, 255, 260, 263, 274, 275, 285, 291, 293, 299, 304, 308, 312, 316, 318	
Déictique temporel	98
Déictique situationnel.....	85
Déictique.....	56, 59, 60, 62, 69, 72, 78, 80, 83, 85,98
Deixis.....	84
Déontologie	168, 185
Dérision.....	263, 264, 266, 280, 281, 283, 286
Dérivation.....	210, 212, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 221
Discours direct.....	293, 295, 296, 297, 298, 319
Discours indirect.....	295, 306, 307, 308, 310, 211, 312, 313, 319

Discours indirect libre.....	295, 304, 314, 314, 315, 316, 317, 318, 319
Éléments adverbiaux.....	85, 89, 90, 91, 92
Embrayeur	16, 54, 78, 80, 83
Empathie.....	63, 117, 194
Emprunt.....	202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 227
Énoncé...17, 26, 27, 29, 52, 66, 67, 73, 74, 80, 81, 86, 93, 112, 114, 115, 116, 125, 126, 127, 131, 138, 139, 141, 146, 148, 150, 155, 156, 158, 159, 169, 171, 173, 184, 195, 196, 255, 256, 265, 266, 268, 269, 270, 271, 273, 275, 276, 277, 279, 290, 292, 294, 296, 297, 298, 300.	
Énonciatème	200
Énonciateur...12, 15, 16, 17, 26, 27, 29, 49, 50, 56, 57, 58, 62, 63, 64, 66, 71, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 84, 86, 89, 92, 98, 99, 100, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 138, 139, 140, 145, 146, 147, 150, 151, 152, 155, 156, 157, 159, 160, 161, 186, 187, 188, 189, 190, 196, 197, 207, 212, 213, 222, 229, 239, 240, 257, 259, 261, 262, 264, 265, 266, 270, 271, 273, 274, 276, 278, 279, 285, 301, 302, 303, 304, 306, 307, 309, 310, 314, 315, 316, 319	
Énonciateur générique.....	315
Énonciation...12, 14, 24, 26, 28, 30, 44, 52, 53, 54, 56, 57, 64, 84, 87, 92, 93, 94, 95, 97, 99, 100, 103, 130, 138, 155, 156, 183, 200, 239, 276, 285, 288, 297, 299, 300, 308	
Éthique.....	168,185
Exclamation.....	168, 174, 177, 189, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200
Genre discursif.....	99
Humour cynique.....	255, 262, 263, 280, 281, 283, 284
Humour noir.....	255, 260, 261, 273, 280, 281, 283, 286
Hyperbole.....	277, 278, 279
Injonction.....	188, 189, 190, 191, 192, 193, 200
Incongruité.....	255, 265, 266, 271, 280, 281, 283, 284, 285, 286
Interaction	169, 183, 185, 193

Interrogation délibérative.....	177, 180, 181, 182
Interrogation fictive.....	174, 178, 179, 180
Interrogation oratoire.....	174, 178, 179, 180
Interrogation partielle.....	175, 180, 181
Ironie.....	111, 112, 255, 256, 257, 258, 259, 261, 262, 265, 272, 280, 281, 283, 284, 285, 286
Jeu de mot.....	274, 275
Liberté d'expression.....	286
Médias.....	9, 10, 15, 19, 32, 33, 34, 35, 37, 40, 289
Métaphorisation.....	239, 242, 243, 245
Modalisateurs	151, 155, 157, 160, 161
Modalisation	102, 138
Mot d'esprit.....	273, 274, 275
Mot-valise.....	223, 229, 230, 231
Objectivité.....	9, 103
Parodie.....	271, 275, 276, 280, 281, 283
Parodie minimale.....	275
Paronymie	233, 234, 235
Pastiche satirique.....	277
Pluralisme.....	33, 35, 36
Position énonciative.....	55, 59
Pragmatique.....	21, 34, 45
Préfixation.....	210, 211, 218, 219, 221, 226
Presse écrite...9, 10, 11, 13, 15, 35, 38, 40, 42, 45, 55, 102, 106, 133, 168, 178, 208, 221, 236, 246, 248, 286, 288, 289, 291, 299, 302, 318, 302, 318, 321, 323, 324, 325, 326	
Question rhétorique... 168, 169, 170, 171, 173, 174, 175, 178, 179, 182, 183, 184, 200	
Restriction de sens.....	238, 239, 240, 241, 242, 243, 245
Rhétorique.....	259, 265, 277, 285
Sarcasme	272, 280, 281, 283, 284, 285, 286

Satire.....	261, 263, 280, 281, 283, 284
Sémantique.....	13, 15, 207, 208, 214, 217, 222, 233, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246
Situation d'énonciation	20, 54, 57, 100
Situation de communication	20, 21, 23, 24, 28
Sous-contrat.....	19, 20, 22, 24
Stratégie.....	168, 185, 200
Subjectivème	16, 100, 102, 168, 200, 322, 324
Subjectivité.....	11, 122, 13, 14, 15, 16, 17, 34, 42, 52, 53, 54, 55, 56, 62, 75, 99, 100, 103, 111, 123, 130, 134, 141, 145, 146, 160, 165, 166, 168, 183, 188, 194, 197, 200, 209, 246, 250, 251, 253, 265, 274, 286, 288, 291, 292, 293, 294, 295, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 309, 311, 312, 314, 316, 317, 319, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327
Substantif.....	105, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 128, 130, 165
Substantif axiologique.....	104, 105
Transfert de sens.....	238
Verbe locutoire.....	142, 152
Visée factitive.....	31

RÉSUMÉ

Notre recherche s'est donné pour objet d'analyser le fonctionnement implicite et/ou explicite des formes linguistiques de subjectivité des praticiens de la communication médiatique de la presse écrite. Elle vise, en se basant sur des théories énonciatives reconnues, fondées sur la sémantique, la pragmatique et la psychologie, à construire une définition générale et ambitieuse de la subjectivité journalistique. Ainsi, les paramètres d'analyse et les concepts utilisés sont surtout empruntés à la linguistique et à l'analyse du discours. L'analyse, menée sur un corpus de productions de presse écrite francophone algérienne, est ancrée dans la réalité sociolinguistique dont elle ne néglige a priori aucune dimension (morpho-syntaxique, métadiscursive).

Notre analyse des traces linguistiques de la subjectivité a pour objectif de voir comment le locuteur-journaliste exprime sa présence au sein de son discours à travers sa vision, son analyse, ses critiques, ses attitudes vis-à-vis des événements politiques caractérisant la société algérienne dans une période précise, celle concernant les élections législatives du 1^{er} semestre 2012.

Vu ses dimensions sociolinguistique, communicative et interactionnelle, l'analyse se base sur trois pôles principaux : le sujet énonciateur (traces évaluatives, axiologiques et socio affectives de sa présence), le contenu (aspects morphosyntaxique et sémantique) et le contrat de communication médiatique (dispositif de production médiatique).

La mise à jour des formes de la subjectivité de la presse écrite a permis de lever le voile sur les ambiguïtés qui pèsent sur les notions de subjectivité/objectivité dans les commentaires, les éditoriaux, les billets et les chroniques. Et ce, à travers l'étude du fonctionnement de la subjectivité induite par certaines formes de mise en scène du journaliste dans son propre discours, ainsi que par ses appels au lecteur.

La conjoncture d'une omniprésence de la subjectivité plus ou moins affichée et les différents moyens utilisés dans le langage de la presse écrite algérienne francophone ont été amplement analysés et, au niveau des prolongements et applications, notre recherche se veut une contribution au débat sur la déontologie journalistique.

Mots clés : Énonciation, subjectivité, subjectivème, liberté discursive, presse écrite algérienne francophone, chronique, éditorial, billet, commentaire.

ABSTRACT

Our research has for purpose to analyze the implicit and / or explicit functioning of language forms of subjectivity of practitioners of media communication of the press. It aims, on the basis of recognized enunciative theories based on semantics, pragmatics and psychology, to build a broad and ambitious definition of journalistic subjectivity. Thus, the analysis parameters and concepts used are mostly borrowed from linguistics and discourse analysis. The analysis, conducted on a corpus of Francophone Algerian newspaper productions, is rooted in the sociolinguistic reality of which it did not neglect in principle any dimension (morpho-syntactic, meta-discursive).

Our analysis of linguistic traces of subjectivity aims to see how the speaker-journalist expresses his presence in his discourse through his vision, his analysis, his critics and his attitudes vis-à-vis of political events characterizing the Algerian society in a specific period, that concerning the general elections of the first half of 2012.

Given its sociolinguistic, communicative and interactional dimensions, the analysis is based on three main poles: the enunciating subject (evaluative, axiological and socio emotional traces of his presence), content (morpho-syntactic and semantic aspects) and media communication contract (media production plan).

The update of the forms of the press subjectivity helped unveil the ambiguities posed to concepts of subjectivity / objectivity in the reviews, editorials, commentaries and columns. And that, through the study of how the subjectivity induced by certain types of staging the journalist in his own speech and by his appeals to the reader.

The condition of omnipresence of the more or less displayed subjectivity and the different means used in the language of the francophone Algerian newspapers have been extensively analyzed and at the level of extensions and applications, our research is a contribution to the debate on the journalistic code of ethics.

Keywords: Enunciation, subjectivity, *subjectivème*, discursive freedom, francophone Algerian press, column, editorial, commentary.

